

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

**Année Universitaire
2000 - 2001**

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**



UNIVERSITE DE COCODY

**FACULTE DES LETTRES ARTS ET
SCIENCES HUMAINES**

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

THESE POUR LE DOCTORAT 3^e CYCLE

SPECIALITE : PSYCHOPATHOLOGIE DE LA VIE SOCIALE

**La représentation sociale actuelle de la fille
mère et de son enfant dans la communauté
urbaine de Niamey au Niger**

PRESENTEE ET SOUTENUE PAR :

M. Marcel Salifou Coulibaly Modibo

SOUS LA DIRECTION DE :

M. Le Professeur Adrien Bassitché

PLAN DU TRAVAIL**DÉDICACE****REMERCIEMENTS****INTRODUCTION**

1

CHAPITRE I : CONTEXTE SOCIOLOGIQUE, CULTUREL ET HUMAIN DE LA RECHERCHE

7

1. La présentation de la société nigérienne

7

1.1. L'évolution sociale

7

1.2. Structures sociales en place

15

1.2.1. Les classes

15

1.2.1.1. La bourgeoisie

15

1.2.1.2.- La petite bourgeoisie

15

1.2.1.3. Le prolétariat

15

1.2.1.4. Le semi-prolétariat

16

1.2.1.5. Les féodaux

16

1.2.2. Les castes

16

1.2.2.1. Les "bortchin"

16

1.2.2.2. Les "baïgna"

16

2. Les origines culturelles des filles-mères au Niger

18

2.1. Les sources traditionnelles

18

2.2. Les sources secondaires

19

3. Influences des religions importées

21

3.1. Le syncrétisme religieux au Niger

21

3.2. Pourquoi l'Islam ?

22

4. Conflits de cultures

24

4.1. L'ignorance de l'histoire ethnique

27

4.2. L'abandon des noms locaux

27

4.3. L'éclatement des solidarités familiales

28

4.4. Les relations Hommes Femmes

29

4.5. La négligence des langues des terroirs

29

4.6. Le caractère périphérique de l'enseignement	30
4.7. La théorie de l'apprentissage du contrôle social	31
CHAPITRE II : PROBLEMATIQUE	33
1. La situation sociale de la fille-mère et de son enfant	33
2. Analyse théorique des concepts principaux de la recherche	36
2.1. fille-mère	37
2.2. Représentations sociales	41
3. Contexte théorique de la recherche	63
3.1. La mise en évidence des relations causales entre activités cognitives fondamentales et représentations sociales (processus cognitifs et représentations sociales)	64
3.2. L'étude des processus cognitifs responsables de la dynamique des représentations sociales (Pratiques et représentations sociales)	64
3.3. L'approche centrée sur les contenus, liée à la conception des représentations sociales comme produit d'une activité mentale collective	66
3.4. L'analyse structurale des représentations sociales principalement expérimentale, qui tente d'expliquer leur fonctionnement interne	66
4. Choix et justification de notre démarche	70
5. Revue des travaux : les représentations de la fille-mère et de son enfant	75
5.1. Les représentations des filles-mères et de leur enfant en Europe	77
5.2. La famille nigérienne	79
5.2.1. La famille polygamique	79
5.2.2. La famille monogamique	81
5.2.3. Notion de concession	82
5.2.4. Fonctionnement interne de la famille	83
5.2.4.1. La famille polygame	83
5.2.4.2. La famille monogame	84
5.3. Les représentations de la fille-mère et de son enfant avant l'implantation de l'Islam au Niger	84
5.4. Les représentations actuelles de la fille-mère et de son enfant	86
CHAPITRE III : LE TERRAIN D'ETUDE, LES HYPOTHESES ET LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	89
1. Le terrain de la recherche : la communauté urbaine de Niamey	89
1.1. Historique	89
1.2. Population	90

1.3. Le mariage à Niamey	90
1.4. L'éducation de l'enfant à Niamey	91
1.5. Activités socio-économiques	92
1.6. Situation économique	93
1.7. Situation sociale	93
2. L'énoncé des hypothèses générales	94
3. La présentation de l'échantillon	94
4. Les instruments de mesure et la traduction opérationnelle des hypothèses générales	97
4.1. Le questionnaire d'attitudes et les hypothèses opérationnelles	97
4.1.1. Le questionnaire d'attitudes	97
4.1.1.1. Objet et forme de l'échelle d'attitudes	97
4.1.1.2. Pré-test	102
4.1.1.3. Administration de l'épreuve	102
4.1.2. Les hypothèses opérationnelles relatives aux situations des filles-mères et de leurs enfants	103
4.2. La grille d'entretien administrée aux filles-mères et les hypothèses opérationnelles	104
4.2.1. La grille d'entretien	104
4.2.1.1. Objet et forme de l'entretien semi-directif	104
4.2.1.2. Le test des questions	104
4.2.1.3. Expérimentation de la grille d'entretien	105
4.2.2. L'hypothèse opérationnelle relative aux représentations sociales que les filles-mères ont d'elles-mêmes et de leurs enfants	106
5. Le traitement des données	106
5.1. Le test t de Student	106
5.2. L'analyse Factorielle des correspondances simples	107
5.3. L'analyse de contenu des entretiens	107
6. Le traitement des réponses	107
7. Difficultés rencontrées	108
CHAPITRE IV : L'ANALYSE DES REPRESENTATIONS DE LA FILLE-MERE SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES INDIVIDUS	110
1. Les représentations de la fille-mère selon le sexe	110
1.1. Les cognitions descriptives	110

1.2. Les cognitions évaluatives	113
2. Les représentations de la fille-mère selon le niveau d'instruction	121
2.1. Les cognitions descriptives	121
2.1.1. La fille-mère prostituée, fille légère et de mauvaise vie	122
2.1.2. La fille-mère insolente, maudite par ses parents (objet de honte)	122
2.1.3. La fille-mère jouisseuse	122
2.1.4. La fille-mère irresponsable, enceinte "par accident" et incapable d'assumer ses responsabilités	123
2.1.5. La fille-mère assimilée à un souffre-douleur	123
2.1.6. La fille-mère naïve innocente ayant succombé aux séductions masculines	123
2.1.7. La fille-mère perçue comme un embarras qui est à la charge de sa famille et de la société	123
2.1.8. La fille-mère identique du point de vue éthique à la jeune fille vierge	124
2.1.9. La fille-mère responsable, volontaire et assumant sa grossesse	124
2.2. Les cognitions évaluatives	124
CHAPITRE V : L'ANALYSE DES REPRESENTATIONS DU MARIAGE DE LA FILLE-MERE SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION	132
1. Les représentations du mariage de la fille- mère selon le sexe	132
1.1. Les cognitions descriptives	132
1.2. Les cognitions évaluative	132
2. Les représentations du mariage de la fille- mère selon le niveau d'instruction	138
2.1. Les cognitions descriptives	138
2.2. Les cognitions évaluative	139
CHAPITRE VI : L'ANALYSE DES REPRESENTATIONS DU PERE CELIBATAIRE SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES INDIVIDUS	146
1. Les représentations du père-célibataire	146
1.1. Les cognitions descriptives	146
1.2. Les cognitions évaluatives	147
2. Les représentations du père célibataire	153
2.1. Les cognitions descriptives	153
2.2. Les cognitions évaluatives	153

CHAPITRE VII : L'ANALYSE DES REPRESENTATIONS DE L'ENFANT NE HORS DES LIENS DU MARIAGE SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES INDIVIDUS	160
1. Les représentations de l'E.H.M. selon le sexe	160
1.1. Les cognitions descriptives	160
1.2. Les cognitions évaluatives	161
2. Les représentations de l'E.H.M. selon le niveau d'instruction	168
2.1. Les cognitions descriptives	168
2.1.1. L'enfant né hors mariage identique à l'enfant dit légitime	168
2.1.2. L'enfant né hors mariage assimilé à un innocent	168
2.1.3. L'enfant né hors mariage considéré comme bâtard	169
2.1.4. L'enfant né hors mariage assimilé à un petit malheureux	169
2.1.5. L'enfant né hors mariage assimilé à un enfant du dehors	169
2.1.6 L'enfant né hors mariage considéré comme enfant-faute	169
2.2. Les cognitions évaluatives	170
CHAPITRE VIII : L'ANALYSE DE LA COMPARAISON ENTRE LES REPRESENTATIONS SOCIALES DES FILLES-MERES QUE LES INDIVIDUS ONT D'ELLES A NIAMEY ET CELLES QUE LES FILLES-MERES DE CETTE LOCALITE ONT D'ELLES-MEMES	177
CONCLUSION	180
BIBLIOGRAPHIE	185
ANNEXES	I
I - ATTESTATIONS DE RECHERCHE	II
II- GRILLE D'ENTRETIEN (PHASE PRELIMINAIRE)	VI
III- PROTOCOLES D'ENTRETIENS (PHASE PRELIMINAIRE)	VIII
IV- RESULTATS DES DEPOUILLEMENTS DES ENTRETIENS PRELIMINAIRES	XXXIX
V- QUESTIONNAIRE D'ATTITUDES	LIV
VI- GRILLE DE CORRECTION	LIX
VII- RESULTATS DU DEPOUILLEMENT DES REPONSES DES 200 PERSONNES INTERROGEES	LXIII
VIII- GRILLE D'ENTRETIEN ADMINISTREE AUX FILLES-MERES	LXXI
IX- PROTOCOLES D'ENTRETIEN DES FILLES-MERES	LXXII
X- RESULTATS DU DEPOUILLEMENT DES REPONSES DES FILLES-MERES	CIX

A ma grand-mère : Mariam Malidié Touré

Mes remerciements vont tout particulièrement :

- Au professeur Adrien Bassitché, Responsable du C3 de Psychopathologie de la vie sociale.

Nous avons été fascinés tout le long de ce travail par son esprit scientifique et méticuleux, son abnégation à la tâche. Travailleur infatigable, il nous a appris à ne pas contourner les obstacles. Puisse ce travail être pour vous le témoignage de notre dévouée admiration.

- Au professeur KOUDOU Késsié Raymond, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, UFR de Criminologie de l'Université d'Abidjan-Cocody.

Nous le remercions pour avoir instruit le travail en mettant un accent particulier sur les aspects méthodologiques.

Nous remercions également **Monsieur Sadio Alpha Barry, Monsieur Adamou Barké et Monsieur Galy Kadir Abdelkader, Maîtres - assistants à l'Université Abdou Moumouni de Niamey**, qui ont bien voulu lire une première version de ce texte et nous faire part de leurs observations et critiques. Ce travail doit aussi beaucoup aux discussions menées, au fil des huit années qu'a duré cette rédaction, avec **Madame Aboubacar Lawratou, Madame Coulibaly Mariama et Monsieur Alladoum Désiré.**

Plus précisément, nous voudrions remercier celui qui a accepté de relire toute cette rédaction et nous a fait part de ses réactions et remarques : **Monsieur Gozzo Joab, Maître - assistant à l'Université Abdou Moumouni de Niamey.**

Que soit également remercié **Monsieur Mahamane Cissé**, qui nous a fait part de très utiles suggestions en matière de documentation et **Monsieur Yacouba Harou Kouka** qui a soutenu nos travaux par un traitement statistique avisé.

Que soit enfin remerciés **Monsieur Lawali Dambo et Madame Zara Alhousseini**, qui ont pris à cœur de faciliter notre travail en assurant la saisie et la mise en page.

Je joins aussi ma reconnaissance à toute ma famille pour les efforts qu'elle a consentis pour l'aboutissement de cette étude.

INTRODUCTION

Être fille-mère était acceptée plus facilement dans la société traditionnelle nigérienne¹. Avoir un enfant à l'adolescence a été le lot de beaucoup de petites filles dans cette société traditionnelle. Il n'y avait là rien de choquant, d'anormal. Les lois sociales ne créaient aucun problème d'accueil et de prise en charge de l'enfant né hors mariage. Le même fait a aujourd'hui² une signification culturelle et sociale différente : il évoque une anomalie sociale et des risques nombreux.

A cet égard, dans la société nigérienne du 21^{ème} siècle, nous assistons à l'ampleur et à la propagation rapide du phénomène de la grossesse chez les adolescentes. Il convient de souligner qu'en effet, le nombre de naissances hors mariage augmente de façon générale au Niger. A Niamey, cette augmentation est facilement perceptible dans la proportion des enfants nés hors des liens du mariage³.

La proportion d'enfants nés hors mariage qui est passée de 5,11% en 1988, 6,59% en 1989, 8,59 % en 1990 à 13,87% en 1997 l'atteste. Cette rapide analyse du taux de naissances illégitimes⁴ dont nous disposons, est révélatrice de l'aspect quantitatif du problème. Il faut d'ailleurs préciser que les pourcentages pris en compte ci-dessus sont fort loin de la réalité à Niamey où, pour diverses raisons l'obligation de déclaration des naissances est demeurée purement théorique.

Selon la tradition populaire⁵, à Niamey, le problème des grossesses dites illégitimes tel que nous le connaissons à l'heure actuelle, remonterait au début de l'ère coloniale (cf. chap. I). Il résulterait des abus commis par les tirailleurs qui obligeaient les jeunes filles à entretenir des rapports sexuels avec eux. Progressivement, cette pratique aurait cédé le pas à d'autres formes d'échange sexuel plus subtiles. Celles-ci reposaient, d'une part, sur la scolarisation des filles des cadres subalternes (interprètes, gardes, etc.) à l'école qui était le lieu privilégié où les cadres de

¹ Société nigérienne antéislamique : avant le XI^{ème} et XIV^{ème} siècle.

² Période contemporaine: XX^{ème} siècle

³ Soulignons que nous avons procédé à un dépouillement personnel des registres 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996 et 1997 des deux maternités de référence de Niamey (Maternité-Poudrière et Maternité Issaka Gazobi) en vue d'établir les statistiques susceptibles de donner une image relativement exacte de l'accroissement des naissances hors mariage par rapport à celles dites légitimes. Le choix de ces années se justifie par l'absence totale de statistiques officielles relatives à ce phénomène. Nous avons obtenu les résultats suivants:

1988 : sur 9309 naissances-enregistrées, il y a 476 naissances illégitimes (soit 5,11%) pour 186 mères célibataires (âgées de 19 ans et plus) et 290 filles-mères (âgées de 13 à 18 ans);

1989 : sur 5643 naissances enregistrées, il y a 372 naissances illégitimes (soit, 59%) pour 56 mères-célibataires et 316 filles-mères ;

1990 : sur 5672 naissances enregistrées, il y a 487 naissances illégitimes (soit 8,59%) pour 28 mères-célibataires et 459 filles-mères;

1991 : sur 5065 naissances enregistrées, il y a 586 naissances illégitimes (soit 11,57%) pour 152 mères-célibataires et 434 filles-mères ;

1992 : sur 5625 naissances enregistrées, il y a 730 naissances illégitimes (soit 12,98%) pour 97 mères-célibataires et 633 filles-mères ;

1993 : sur 7507 naissances enregistrées, il y a 1154 naissances illégitimes (soit 15,37%) pour 150 mères-célibataires et 1004 filles-mères ;

1994 : sur 7671 naissances enregistrées, il y a 1245 naissances illégitimes (soit 16,23%) pour 230 mères-célibataires et 1015 filles-mères ;

1995 : sur 7542 naissances enregistrées, il y a 1111 naissances illégitimes (soit 14,73%) pour 71 mères-célibataires et 1040 filles-mères ;

1996 : sur 6538 naissances enregistrées, il y a 903 naissances illégitimes (13,81%) pour 13 mères-célibataires et 890 filles-mères ;

1997 : sur 6653 naissances enregistrées, il y a 923 naissances illégitimes (soit 13,87%) pour 45 mères-célibataires et 878 filles-mères ;

⁴ Par taux de naissances illégitimes, nous entendons le pourcentage de naissances illégitimes par rapport à l'ensemble des naissances.

⁵ Nous tenons ces évocations rétrospectives d'un informateur local, ancien commis de l'administration coloniale devenu guérisseur et actuellement décédé.

l'administration coloniale recrutait leurs maîtresses et, d'autre part, sur le rapprochement occasionné par la fréquentation scolaire mixte (garçons et filles) et les prières mixtes et collectives dans les églises.

Ce constat nous fait dire que l'activité sexuelle pratiquée chez les adolescentes est un élément essentiel qui explique l'augmentation du nombre de grossesses hors mariage. Pour cette raison, la maternité "illégitime" constitue un déficit permanent à la morale musulmane qui considère le mariage comme la seule forme sociale des rapports entre sexes, possible et souhaitable. Ainsi, d'aucuns pensent que la présence des jeunes filles mères dans la population de Niamey est l'illustration parfaite de la dégradation des valeurs sociales : les maternités d'adolescentes hors mariage ont toujours existé, mais aujourd'hui elles posent des problèmes différents du fait même de la modification du contexte social ; les structures stables d'autrefois sont l'objet d'une transformation profonde, source d'incertitudes et de difficultés d'orientation. Ainsi la société tolère peu les filles mères. Et en vue de sauvegarder les fondements de la famille patriarcale, elle (notre société) réagit à leur (filles mères) égard par des mécanismes de défense (DESCHAMPS, J-P. : 1976, p. 95). Ceux-ci sous-tendent la discrimination contre les filles mères en droit et en fait⁶. C'est ce qui explique les préjugés et les stéréotypes dégradants dont les filles mères sont victimes. On comprend pourquoi, au Niger, le plus souvent un enfant né hors mariage est l'objet d'une réprobation sociale de même que ses parents. Pour se faire une idée de cet état de choses, il suffit de relever les termes qui caractérisent les filles mères et leurs enfants :

a) filles mères: mères de bâtard, ("uwaye shegu" en hausa, "zinna izé gnaguèye" en zarma); éhontées; irrespectueuses; indiscrètes; impures; impudiques; dévergondées; vicieuses; corrompues; débauchées; prostituées ("karua" en hausa; "woykuru" en zarma) et enfin indécentes.

b) les enfants des filles mères : fruits de l'adultère ("zinna izé" en zarma) ; enfants fautes ; enfants maudits et bâtards ("shégu" en hausa).

Cette catégorisation, ce rejet mènent fréquemment à des déchirements familiaux, sociaux, à des conflits psychologiques pouvant déboucher sur le pathologique qui marquerait trop souvent la fille-mère et son enfant par des blessures profondes tant au niveau de l'imaginaire, du symbolique que du réel. Ce fait est d'autant plus vrai que la discrimination sociale se manifeste aussi dans les réactions de la fille mère quand celle-ci se trouve confrontée à des situations qui affectent profondément sa situation sociale. C'est ainsi que, le plus souvent, la fille célibataire enceinte a recours à l'avortement, parfois dans des conditions désastreuses pour sa santé voire pour sa vie. Ainsi comme le souligne César A. Chelala (1988, p. 22) : « *la grossesse à l'adolescence peut avoir de sérieuses conséquences physiques et psychologiques, surtout à cause du manque de soins*

⁶ Cf. Les cycles d'études organisés par les Nations Unies sur la condition de la femme dans le droit de la famille, qui ont eu lieu à Bucarest (Roumanie) en 1961, à Tokyo (Japon) en 1962, à Bogota (Colombie) en 1963 et à Lomé (Togo) en 1964. On trouvera les rapports de ces cycles d'études dans les documents ST/TAO/HR/11, ST/TAO/HR/14, ST/TAO/HR/18 et ST/TAO/HR/22 respectivement.

médicaux appropriés. En outre, les conséquences sociales, économiques et sur le plan de l'éducation affectent non seulement la mère mais le jeune père et l'avenir de l'enfant. Les effets physiques majeurs sont illustrés surtout par les pourcentages élevés de mortalité maternelle et infantile, d'enfants mort-nés, prématurés ou de poids insuffisant à la naissance. Etant donné la stigmatisation sociale souvent associée à la grossesse des filles mères et l'absence d'avortement légal, de nombreuses adolescentes se font avorter clandestinement, mettant ainsi leur santé en danger. » Et si elle (la fille mère) écarte l'avortement, elle cherchera au moins à cacher sa situation aussi longtemps que possible, se privant ainsi des soins prénatals nécessaires à son bien-être physique et à celui de son enfant (DESCHAMPS, J-P. : 1976, pp. 72-73 ; MARBEAU-CLEIRENS, Béatrice : 1970, p. 79). Si elle est encore d'âge scolaire, elle peut être renvoyée de l'établissement qu'elle fréquente (DESCHAMPS, J-P. : 1976, *op-cit.*, pp. 81-84). Elle décide parfois de quitter son quartier afin d'éviter les critiques ou la pitié de sa famille et de ses amis et elle se retrouve seule dans un milieu inconnu, face aux difficultés de sa situation (TREKKER, Anne-Marie : 1972, p. 97). Après la naissance de l'enfant, ayant à l'élever ayant à assurer sa subsistance, considérée comme une femme de mœurs relâchées, elle n'a, dans la majorité des cas, pratiquement aucune chance de mener une vie décente (le mariage est délicat) (SOURBADOU, A., : 1987, p. 1 et p. 41), encore moins de réaliser des projets allant dans le sens d'une promotion sociale. Or, comme le souligne le secrétaire général de l'ONU, les problèmes auxquels doivent faire face les filles mères affectent aussi leurs enfants, puisqu'en dernière analyse, tout ce qui influe en bien ou en mal sur la condition de la fille mère se répercute sur l'enfant, sur son bien-être présent et sur sa participation future au développement de la société (Rapport des Nations Unies : 1971, p. 7).

Dans ces conditions, au Niger, la naissance d'un enfant né hors mariage ou "enfant du zinna" ou encore enfant fautive est source de difficultés multiples. En effet, le premier malaise créé par son arrivée (non désirée), est celui de la confusion dans l'ordre de la filiation agnatique. Car n'étant pas reconnu par un père qui puisse le situer dans une lignée, il devient un intrus dans la lignée maternelle qui lui refuse le prénom du grand père maternel et de ses ascendants. Or, le nom⁷ recouvre une importance particulière dans la société africaine en tant qu'instrument d'apprentissage des relations spécifiques unissant l'individu aux divers secteurs de la réalité sociale : l'imposition du nom introduit l'enfant dans le réseau des relations sociales et assure l'identification sociale de l'individu. Par cette imposition de nom, le sujet se trouve ainsi différencié, mais aussi inséré au sein de la communauté et par conséquent, il est reconnu par cette dernière et est structurellement relié selon des axes essentiels, à des pôles externes, eux-mêmes reliés entre eux par un réseau de significations claires et objectivables (SOW, I. : 1977, pp. 77-89). Et c'est uniquement à ce prix que le sujet pourrait échapper à l'isolement, à la marginalité et à la délinquance. On comprend pourquoi,

⁷ Notons qu'au Niger, il n'y a pas de nom de famille en tant que tel, c'est le prénom du père géniteur qui tient lieu de nom de famille.

le plus souvent à Niamey, les filles mères préfèrent laisser les enfants au père afin qu'ils puissent porter le nom de famille du père et de cette manière éviter les moqueries à l'école des autres enfants (HITZEMANN, Andréa : 1989, p. 30). Naguère, on pouvait facilement reconnaître les enfants hors mariage parce qu'ils portaient un nom de famille féminin ou parce qu'ils n'en avaient même pas⁸. Entre temps, il a été permis par la loi que des enfants "illégitimes" puissent porter le nom de famille paternel de la mère. On le voit, la matrice interactionnelle où évolue l'enfant du "zinna", le situe précocement dans la frustration relationnelle et la marginalité. La marginalité se définissant comme étant la situation des individus exclus d'un groupe parce qu'ils n'en respectent pas les normes (Gilles FERREOL : 1995, p. 130).

En effet, les relations entre lui et sa mère sont biaisées d'emblée par la culpabilité et la honte (TREKKER, Anne-Marie : 1972, op-cit., pp. 109-110). Il arrive que la mère refuse de le nourrir. Il n'est pas rare de voir de tels enfants abandonnés dans les coins de rue, dans les mosquées ou parfois c'est l'infanticide. L'attitude maternelle vis-à-vis de tels enfants est donc essentiellement caractérisée par le rejet, l'abandon masqué ou actif, et la grande distance affective.

L'enfant du "zinna", quand il n'est pas mis à mort, vit une situation familiale qui peut être homologue de ce que Bourguignon (BOURGUIGNON, O. : 1988, pp. 85-96) a défini comme "syndrome de cosette", essentiellement marqué par l'abandon, le rejet et l'exposition entendue métaphoriquement comme situation familiale extrême: abandon précoce, mauvais traitements, exposition à des risques vitaux par le père ou la mère. Du fait même de la stigmatisation sociale dont il fait l'objet, l'enfant du "zinna" trouve rarement un substitut paternel qui puisse l'investir d'un amour à la fois narcissique et objectal. En atteste l'évolution de la recherche de paternité, traduite par les statistiques du service social du tribunal de première instance de Niamey: entre 1989 et 1991, on a déchiffré un total de 399 cas de recherche de paternité dont 150 (soit 37,59%) ont été acquises et 249 cas (soit 62,41%) n'ont pas été acquises (NAMAIWA KAKA, A et MAHAMADOU, A. : 1992, p. 16 et p. 29).

Il apparaît ainsi que l'enfant du "zinna" se développe souvent "sans père" aussi bien dans la réalité sociale que psychique du fait de l'absence quasi totale de lien filial avec un homme acceptant la place de père.

La conséquence psychique d'une telle situation de stigmatisation sociale et d'absence de sentiments filiaux avec un homme (père) pourrait amener l'enfant à ressentir une blessure narcissique du fait de ne pas avoir su éveiller des désirs de paternité chez celui (le père naturel) ou ceux (grand père, oncles, etc.) qui auraient pu suppléer ce manque de père. Il pourrait donc se vivre comme "mauvais objet" rejeté par tous. En outre, la honte et la culpabilité qu'il en éprouve ne se

⁸ Cette situation s'apparente à celle des métis dont les pères européens n'avaient pas le droit de les reconnaître.

limiterait pas seulement à la réalisation du désir incestueux de rester seul avec la mère, de se l'approprier à lui seul, elles paraissent au contraire l'amener à accuser sa mère de ne pas pouvoir être une "femme désirée" capable de garder un homme (le père). A l'évidence, le problème qui pourrait se poser chez l'enfant du "zinna" qui n'a pas souvent vécu dans une situation triangulaire incarnée, c'est le problème de la loi et de son intériorisation (NAMAIWA KAKA, A et MAHAMADOU, A. : 1992, op-cit., p. 7). En ce sens que la loi implique l'idée d'une fonction tierce assurée par le phallus paternel. La loi paternelle en instaurant la loi dans l'espace non mère de la relation mère/enfant jusqu'ici fusionnelle, rend accessible et intériorisable la loi fondatrice de la psyché humaine.

FREJAVILLE A. (1990), en traitant de la problématique du garçon sans père par rapport à la loi, montre comment celui-ci a tendance à se heurter aux règlements, à défier les représentants de l'autorité, dans le but inconscient de provoquer la confrontation avec une personne (représentante de la loi). Ceci afin de briser l'anonymat des confrontations avec les images du père.

De tout ce qui précède, il ressort donc qu'au Niger, notamment à Niamey, l'attitude de la communauté à l'égard de la naissance hors mariage, et donc à l'égard de la fille mère et de son enfant est le plus souvent une attitude de discrimination sociale négative.

En l'occurrence, nous avons abordé ce problème en examinant l'image que les gens se font de cette catégorie de personnes. Aussi, avons-nous estimé que la représentation de la fille mère et de son enfant - comme toute représentation - est comparable à une carte : elle représente un territoire mais elle n'est pas ce territoire (BATESON, cité par AEBISCHER, V. :1985, p. 9). Dans cette optique, les individus sélectionnent en fonction de leurs points de vue des éléments qui concourent à la construction ou à la reconstruction de la représentation de la fille mère et de son enfant. Ces éléments apparaissent ainsi comme leur perception sociale, au sens de Galina Andrééva (1986, pp. 128-148).

Le présent travail s'intéresse à ces constructions mentales relatives à la fille mère dans le contexte de rejet en s'appuyant sur deux questions essentielles :

- Qu'est ce que nous savons sur les représentations de la fille mère et de son enfant ?
- Comment savons-nous ce que nous savons sur les représentations de la fille mère et de son enfant ?

Au demeurant, pourquoi cette étude psychosociologique des représentations sociales de la fille mère et de son enfant ?

a) Cette représentation a ceci de particulier qu'elle est a priori investie d'une marque négative : elle conduit les individus à attribuer un trait donné -un être débauché - à tous les membres d'une catégorie d'individus.

b) Cette représentation est intimement liée à un phénomène qui prend de l'ampleur : l'accroissement des naissances d'enfants hors mariage.

Le corps du travail comprend huit chapitres. En vue de permettre une meilleure compréhension de la problématique pratique et théorique de la représentation sociale actuelle de la fille mère et de son enfant, le chapitre 1 présente le cadre social, culturel et humain du Niger. Le chapitre 2 montre les éléments théoriques et symptomatiques de cette représentation. Le chapitre 3 porte sur le cadre, les hypothèses et la méthodologie de l'étude. Le chapitre 4 analyse les représentations de la fille-mère selon le sexe et le niveau d'instruction des interviewees. Le chapitre 5 fait apparaître les représentations du mariage de la fille-mère. Le chapitre 6 met en évidence les représentations du père-célibataire. Le chapitre 7 étudie les représentations de l'enfant ne hors des liens du mariage. Le chapitre 8 aborde enfin l'analyse de la comparaison entre les représentations sociales des filles-mères que les individus ont d'elles a Niamey et celles que les filles-mères de cette localité ont d'elles-mêmes. Un index bibliographique des auteurs cités dans le travail et des livres consultes figure a la fin de l'étude.

C'est au développement de ces différents chapitres que se consacrent les pages qui suivent.

CHAPITRE I

CONTEXTE SOCIOLOGIQUE, CULTUREL ET HUMAIN DE LA RECHERCHE

1. LA PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE

1.1. L'évolution sociale

Le Niger, immense territoire d'une superficie de 1267000 km², est traversé à son extrémité sud-ouest par le fleuve Niger, desservi à son extrémité sud-est par le lac Tchad. Il se situe entre le Tchad à l'est, le Nigeria et le Bénin au sud, le Burkina Faso au sud-ouest, le Mali à l'ouest, l'Algérie et la Libye au nord.

Complètement enclavé à l'intérieur de la partie ouest du continent, le Niger est l'un des pays les plus chauds du globe. La mer la plus proche est à 700 km, dans le golfe de Guinée. Deux zones climatiques se partagent le pays. La partie saharienne (désert du Ténéré, l'Aïr, Agadez), au nord, où les pluies sont très rares, voire inexistantes. La partie sahélienne, au sud, qui comprend une saison sèche (Octobre à Mai) et une saison des pluies appelée aussi hivernage (Juin à septembre). La température annuelle moyenne du pays varie aux alentours de 30°C. Certaines années, l'âpreté de la saison sèche rend plus de la moitié de l'année improductive.

Le Niger existe dans ses frontières actuelles depuis 1921, date de sa constitution comme colonie française par décret du Gouvernement de la République française. Il a acquis son indépendance juridique de l'ancien colonisateur le 3 août 1960. Le pays est composé de 7 250 383 habitants⁹. Des populations bien différentes, noires et blanches, sédentaires et nomades y vivent. Si chaque groupe ethnique garde une identité culturelle bien distincte, la cohabitation se déroule actuellement plutôt bien. Les sédentaires cultivent la partie sud du pays tandis qu'en général, les nomades font paître leurs troupeaux au nord. Depuis les sécheresses entraînant la réduction d'une partie du cheptel, certains nomades travaillent également la terre. Les sédentaires, les plus nombreux, comprennent les Zarma-Songhaï à l'ouest le long du fleuve ; les haoussas au centre et les Kanouri à l'est. Quelques villages Gourmantché bordent la frontière Burkinabé.

Chez les nomades figurent les Touareg au nord, les Toubous et les Arabes à l'est et enfin les Peuls (ou Foulani), répartis sur l'ensemble du territoire. La densité de population sur l'ensemble du pays est de 6 hab./km², chiffre peu significatif puisque les deux tiers du territoire sont désertiques. La population est concentrée dans les vallées et dans la zone du fleuve où la densité peut atteindre 90 hab./km². Il s'agit d'une population jeune, les moins de 20 ans représentent 54,3% de la population ; 11,1% seulement de la population a plus de 50 ans¹⁰. Le taux de natalité avoisine les 52/1000. Si le taux d'accroissement de la population reste constant (3,4%), les Nigériens seront près

⁹ Recensement Général de la Population, 1988 (R.G.P.88).

¹⁰ PC - Globe 1992.

de 11 millions à l'an 2000. L'espérance de vie, selon ces estimations est comprise entre 49 ans (hommes) et 53 ans (femmes). La grande majorité des habitants demeure rurale : 85% de la population totale¹¹. Mais la population des villes, et surtout de Niamey, croît sans cesse. Accentué par les sécheresses, l'exode rural (des jeunes notamment) déverse dans les agglomérations son flot de paysans à la recherche d'emploi ou de conditions de vie moins précaires. Ainsi, la grande métropole de Niamey totalise près de 615000 des 1113582 résidents en zone urbaine au Niger. Elle est divisée en 3 grandes communes. Chaque commune est dirigée par un maire. Les villes et villages sont structurés sur le plan politique à l'image de la capitale.

L'agriculture et l'élevage constituent le moteur de l'économie nationale. Essentiellement vivrière, la production agricole est largement consacrée à la culture du mil et du sorgho souvent associée au haricot et au manioc. Le riz se développe de plus en plus, notamment sur les rives aménagées du fleuve Niger. Le coton et l'arachide constituent les principales cultures commerciales destinées à l'exportation.

Les grandes sécheresses de ces dernières années ont décimé une grande partie du cheptel. Il se reconstitue doucement et plus de la moitié du pays se consacre actuellement à l'élevage de caprins, d'ovins, de bovins, d'équidés et de camélidés.

Les secteurs secondaire et tertiaire demeurent peu développés. La France a obtenu le monopole d'exploitation de l'uranium pour 75 ans (1968 - 2043).

Le pays est divisé en départements. Chacun d'eux est dirigé par un préfet. Chaque département est divisé en arrondissements ayant chacun à sa tête un sous-préfet. L'administration centrale est soumise au régime présidentiel. L'infrastructure routière est peu développée : absence de voies ferroviaire et fluviale, les lignes aériennes sont très onéreuses, etc. En vérité, le Niger, comme tous les pays en voie de développement, est un pays à faible revenu (PNB par habitant largement inférieur à 1000 dollars par an)¹². Et la récession économique actuelle, qui affecte l'économie nationale, est à l'origine des disparités sociales et départementales.

Comment expliquer le grand retard accusé par les pays en voie de développement d'Afrique Noire, et quels sont les voies et moyens pour favoriser leur développement ? Nous exposons les points de vue de certains économistes africains qui donnent une explication d'ensemble mais restrictive à ce phénomène à travers une analyse du facteur culturel. En second lieu, nous nous démarquerons de ces points de vue limitatifs en nous plaçant dans la perspective gestaltiste qui est, à notre avis, capable d'apporter une explication réaliste et acceptable aux problèmes socio-économiques.

¹¹ cf. « Déclaration de politique de promotion de la femme », *Ministère du Développement Social de la Population et de la Promotion de la Femme* ; Niamey, 1993.

¹² Selon le progrès des Nations, Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), 1993, p. 50, le PNB du Niger est de 300 dollars.

Face à l'état actuel de développement attardé des pays pauvres d'Afrique Noire certains intellectuels africains présentent la culture comme le facteur principal entretenant l'inertie et le non changement.

Ainsi le souligne Kabou : « *L'Afrique est sous développée et stagnante parce qu'elle rejette ce développement de toutes ses forces... Le refus de développement est encore la chose la mieux gérée et la mieux partagée en Afrique Noire... L'Afrique ne se meurt pas : elle se suicide dans une sorte d'ivresse culturelle pourvoyeuse de seules gratifications morales... Il faudrait d'abord désintoxiquer les mentalités, remettre les pendules à l'heure et surtout placer les individus face à leurs incontournables responsabilités* » (KABOU, A., 1991, citée par DELACROIX, J-M. : 1994, p. 191). Dans la même perspective que Kabou, l'économiste Camerounais Etounga-Manguelle condamne la culture Africaine en caricaturant l'homme noir et sa culture en six traits :

- « - Une soumission totale à l'ordre divin,
- Le refus de la tyrannie du temps,
- Un pouvoir et une autorité indivisibles,
- L'effacement de l'individu face à la communauté,
- Une convivialité excessive et un refus épidermique de tout conflit ouvert,
- Un piètre "homo oeconomicus". »

(ETOUNGA-MANGUELLE, D., 1991, cité par DELACROIX, J-M., op-cit., p. 204)

Ainsi, cet auteur assimile-t-il la culture africaine à une huile froide, immobile qui ne peut être opérationnelle qu'une fois réchauffée (ETOUNGA-MANGUELLE, D., cité par DELACROIX, J., M., op-cit., p. 91). Dans ces conditions, le changement ou le développement nécessite une restructuration de la culture. Cette restructuration va s'opérer par le biais d'un programme « d'ajustement culturel ». Lequel, pour promouvoir le changement en Afrique, va redynamiser quatre domaines clés : l'éducation, la politique, l'économie et le social.

A la différence de Etounga-Manguellé, Delacroix considère que remettre exclusivement en cause la culture équivaut à une « *sorte de génocide culturel* » (DELACROIX, J-M., op-cit., p. 198). Cependant, il est indiqué de réduire les conséquences liées à la façon dont les éléments culturels sont introjectés par les individus. Voyons ce que recouvre le concept d'introjection auquel il fait référence. L'introjection consiste à mettre à l'intérieur de soi un objet venant de l'environnement extérieur. C'est aussi un processus qui consiste à détruire, à agresser l'objet mis à l'intérieur pour le rendre assimilable par l'organisme. Le sujet humain est le résultat des inscriptions qui se sont opérées en lui au cours de son histoire, notamment dans son histoire précoce, par l'intermédiaire du mécanisme d'introjection. Ce mécanisme, indispensable à la survie de l'être humain est sain s'il est suivi de déstructuration de l'objet et d'assimilation. Dans le cas contraire, c'est à partir de lui (le mécanisme d'introjection) que s'organisent un faisceau de mécanismes de défense : introjection,

projection, confluence, réflexion. Ce faisant, le processus d'introjection massif rend impossible toute assimilation, en ce sens qu'il annihile toute initiative. Ainsi comme le souligne Delacroix J. M. : « *Le mécanisme d'introjection organise un système social anti conflictuel, privilégie le collectif au détriment de l'individu, et en conséquence fige la fonction agressive et de l'individu et du groupe, et réduit les possibilités d'ajustement créateur et de changement. La culture Africaine est profondément anti-conflictuelle, et quoi qu'il arrive* » (DELACROIX, J-M., op-cit., p. 202-203). La soumission et la passivité qui ont caractérisé l'histoire de l'Afrique pendant l'esclavage et la colonisation confirment cet élément de la culture africaine.

Toutefois, il convient de souligner que cette passivité n'est vue que de l'extérieur, dans la mesure où elle constitue une conception de la vie africaine. En effet, la culture africaine n'ignore pas que le moteur de l'évolution est le conflit, l'agressivité. Cependant, elle a, délibérément, opté pour le choix du refus de cette agressivité, car celle-ci tout en revêtant à ses yeux l'animalité lui fait aussi garder à l'esprit que la violence sera détruite par la violence. A ce titre, la culture africaine privilégie le compromis à l'agressivité.

Tout se passe comme si dans cette histoire, la révolte, c'est-à-dire une saine mobilisation de l'agressivité compte tenu du contexte, avait été réfléchée, étouffée, retournée contre soi. C'est ce qui explique l'état actuel de développement attardé de l'Afrique (DELACROIX, J-M., op-cit., p. 204). On comprend alors pourquoi l'Afrique sert de cible à la prétendue solidarité internationale. N'ayant pas pris conscience que la dépendance n'est pas seulement politique, mais aussi la conséquence de rapports économiques inégaux entre le Sud et le Nord, les pays en développement d'Afrique noire comptent de plus en plus sur l'apport extérieur. Celui-ci repose - parfois subtilement- sur le jeu de la domination et de la soumission. Et c'est dans ce cadre que s'inscrivent la maîtrise des prix des matières premières par l'occident et le financement des aides publiques et privées en Afrique.

Le premier aspect dénote l'accentuation de la détérioration des termes de l'échange et la soumission des pays pauvres qui subissent les lois du marché imposées par les grandes compagnies internationales. Le second basé sur les aides (publiques ou privées), est malsain dans sa structure même. En effet, les aides publiques sont de moins en moins des dons et de plus en plus des aides "liées" (aliénantes) qui obligent le bénéficiaire (donataire) à acheter dans le pays donateur : elles soutiennent ainsi les exportations de ce dernier. A l'effort public s'ajoutent des investissements privés qui sont, de notre point de vue, injustement classés et dénommés "aide" aux pays pauvres. Car il s'agit de placements faits le plus souvent par des Sociétés multinationales suivant la logique du profit et non suivant celle du développement des pays bénéficiaires. La plus grande partie de ces investissements se dirige vers des secteurs qui ne contribuent jamais à l'industrialisation du pays,

comme l'exploitation minière¹³ : il s'agit plus d'un pillage des richesses des pays pauvres que d'une aide à leur développement. A cet égard, le plus souvent, les aides publiques et les aides privées ne font que marginaliser davantage les pays en voie de développement, et les maintenir dans un état de subordination et de dépendance. C'est donc à juste titre que Delacroix J-M. en distinguant aide et ajustement créateur, dépendance et confrontation dans l'autonomie et dans le respect de l'autre, nous fait remarquer que : « *le mot aide contient en lui-même une négation de la notion d'ajustement créateur. L'aide risque fort d'engendrer une action de la part des pays riches vers les pays pauvres pour mieux les maintenir en état de soumission, de dette financière et morale, et pour les réduire au rang d'objets producteurs de matières premières à son compte* » (DELACROIX, J-M., op-cit., p. 201).

On peut donc déduire que la paupérisation des pays en voie de développement est due au fait qu'ils veulent opérer leur changement sous la pression de l'Occident. En d'autres termes, ils cherchent à devenir ce que l'Occident attend d'eux et non à mobiliser leur agressivité d'une manière positive pour se faire reconnaître par leur milieu et les autres continents avec leur besoin, et ensuite rentrer dans une confrontation créatrice avec leurs partenaires. « *Ainsi toute nouveauté imposée, inadéquate, non conforme aux vrais besoins d'un organisme (qu'il soit une personne, une entreprise, un pays) pose, comme le souligne si bien Delacroix, un problème grave puisqu'elle entraîne des conséquences inverses aux objectifs recherchés : élaboration de comportements à côté ou... alors elle entraîne une autre forme de croissance : celle des résistances au changement et des excroissances type symptômes individuels et sociaux. La croissance forcée, ou celle qui repose sur les besoins de l'environnement plus que de l'organisme, entraîne de nombreuses excroissances pathologiques* » (DELACROIX, J-M., op-cit., p. 196).

Aussi, Gita Sen et Caren Grown (1987, p. 3) admettent-ils que le développement est un processus économique, social et culturel par lequel les besoins humains sont satisfaits à travers un meilleur accès au pouvoir économique et politique ; ce processus doit mener à une société où tous les êtres humains sont libres de toute domination. Et étant donné que le processus de développement est un processus de changement social, il ne peut se contenter du statu quo. Il implique nécessairement une remise en question de la répartition actuelle du pouvoir entre divers groupes sociaux (Nord-Sud). En d'autres termes, le développement nécessite de nouveaux rapports égalitaires et coopératifs entre les différents partenaires, qui permettent de libérer pleinement le potentiel des individus, pour construire une société capable de répondre aux besoins de ses membres.

¹³ Depuis 1968, la France exploite l'uranium à Arlit (Niger) et la région n'est pas industrialisée pour autant.

C'est d'ailleurs ce qui ressort sans ambiguïté dans le processus du changement étudié sous l'angle de la psychologie gestaltiste. En effet, vu dans une perspective gestaltiste ce processus se déroule sainement s'il répond à plusieurs conditions (DELACROIX, J-M., op-cit., p. 197).

- La prise de conscience par un organisme d'un manque,
- L'acceptation par cet organisme de son identité et de son état d'équilibre,
- Sa mobilisation en toute liberté vers l'environnement,
- Son aptitude à faire des choix et à contacter la nouveauté,
- La confrontation et la négociation avec l'environnement dans le sens d'un ajustement créateur (moment privilégié où l'organisme déséquilibré contacte sans contrainte et conformément à son besoin, l'environnement),
- La mobilisation et l'utilisation de la fonction agressive pour contacter l'environnement et pour déstructurer l'objet extérieur susceptible de satisfaire le besoin,
- La capacité à digérer et assimiler cet objet extérieur de telle sorte qu'il se dissolve dans l'organisme tout en élargissant le champ de ses possibilités,
- Le désir de modifier quelque peu les données de base et de se rendre accessible à l'apport nouveau apporté par tout ce processus.

Dans cette optique, en vue de promouvoir le changement en Afrique Delacroix préconise de travailler sur le mécanisme d'introjection. Ce travail permettra d'épurer la culture en donnant aux individus la possibilité, d'une part, d'entretenir les éléments culturels favorables à l'identité du pays et, d'autre part, de rejeter ceux qui ne sont pas conformes aux aspirations de celui-ci.

Fort de cette idée, il dégage plusieurs conditions favorisant le changement (surtout l'ajustement culturel envisagé par Etounga-Manguellé) (DELACROIX, J., M., op. Cit. , pp. 206-208) :

1- La première condition repose d'abord sur la nécessité pour l'organisme (famille, institution, entreprise ou pays) de définir son identité avec ses différentes composantes génétiques, familiales, sociales, religieuses et culturelles. Ensuite il devra chercher à l'extérieur avec discernement ce dont il a besoin pour satisfaire ses besoins. Enfin il devra porter un regard critique sur les apports extérieurs pour faciliter l'assimilation en décidant en toute liberté, sans subir une quelconque pression de l'environnement.

A ce stade, il importe que l'organisme accommode son identité avec la nouveauté pour favoriser l'émergence de caractéristiques originales. Il doit également accepter de se laisser transformer par celles-ci.

2- La deuxième condition tire son essence de deux sources :

- a) la motivation au changement, et
- b) le désir qui sous-tend cette motivation.

La deuxième source présente un double intérêt. Elle permet à l'individu de devenir l'artisan premier du processus de son propre changement. Outre cela, elle sert de tremplin à la fonction ego du self, c'est-à-dire la capacité de l'individu à bien choisir et à bien gérer ses choix.

3- S'agissant de la troisième condition, elle consiste en l'identification des sources d'obstacles qui génèrent à l'individu. Cette démarche demande à l'individu de remettre en question ses croyances en rapport avec ses introjections. Dans cette perspective, la règle d'or est d'éviter d'attribuer les causes de son immobilisme à autrui.

4- Pour être intégré, la nouveauté doit présenter des caractéristiques convergentes avec l'identité de l'organisme. En cela, elle doit tenir compte des réalités de l'environnement de ce dernier.

5- L'angoisse est liée à tout processus de changement en ce sens que celui-ci modifie un état d'équilibre. Pour garantir un équilibre sain aux ajustements créateurs et culturels, il est nécessaire d'appivoiser cette angoisse. Ainsi on doit élaborer les voies et moyens susceptibles de favoriser son expression et sa compréhension en vue de transformer sa force motrice en stimulation créatrice dans le sens d'un ajustement créateur ou culturel.

Les différents auteurs dont nous venons de parler se sont donnés pour projet l'édification d'une théorie du changement et les facteurs psychologiques en rapport avec la culture, qui la favorisent ou l'inhibent. Ils aboutissent au résultat selon lequel le devenir du continent africain est problématique par suite d'une résistance au changement liée tant à un mécanisme d'introjection non sain de la culture qu'aux contenus culturels. Tous ces auteurs se rejoignent, en définitive, sur quelques points fondamentaux : vue très réaliste relative à la passivité du continent africain, ajustements créateurs ou culturels qui arracheraient les pays pauvres d'Afrique à leur sous-développement.

De cet ensemble de constatations, nous pouvons conclure que ces différents auteurs (Jean - Marie Delacroix, Daniel Etounga-Manguellé) exhortent les pays africains en développement à compter sur leurs propres forces pour aller de l'avant.

Une des voies royales permettant de se soustraire à l'emprise des puissances impérialistes consisterait à créer une âme pour les différents peuples concernés. Ce qui nécessite l'édification d'États et de nations indépendants et autonomes. Mais alors le Niger ne constitue-t-il pas un État ? Une Nation ? Il nous faut d'abord définir ce qu'est un État et ce qu'est une nation.

Pour Lénine la division de la société en classes donne naissance à un organe de gouvernement. Et l'État « *se ramène, précisément, à cet appareil de gouvernement qui s'est dégagé de la société. C'est quand apparaît ce groupe d'hommes spécial dont la seule fonction est de gouverner et qui, pour ce faire, a besoin d'un appareil coercitif particulier, prisons, détachement spéciaux, troupes, etc., afin de contraindre la volonté d'autrui par la violence; alors apparaît*

l'État » (LENINE, V. : 1970, p. 7). Ainsi, chez Lénine, l'État apparaît, de manière polémique, comme violence sur autrui. Mais au delà de cet aspect secondaire de la nation, l'État se rapporte à l'ensemble des structures qui permet la gestion d'une unité politique donnée (le gouvernement, les députés, l'armée, la justice, l'administration, l'hôpital, l'école)¹⁴.

S'agissant de la nation, Staline la définit comme étant « *une communauté stable, historiquement constituée, de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique qui se traduit dans la communauté de culture* » (STALINE, J. : 1968, p.13). Toutefois, Potekhin (1958, pp. 60-75) précise que les caractéristiques précitées (communauté de territoire, communauté de langue, communauté de vie économique, communauté de formation psychique et de culture, communauté stable historiquement constituée car la communauté nationale est un produit de l'histoire) ne constituent pas exclusivement à elles seules une nation mais elles sont fondamentales. En effet, sans un territoire commun, une nation ne peut exister ; sans une langue commune, il n'y a pas de relations quotidiennes régulières entre les individus. Si ceux-ci ne se comprennent pas, ils ne peuvent former une nation. D'une existence en commun, prolongée dans un même territoire et de relations constantes basées sur une langue commune, les individus acquièrent des coutumes, des habitudes et un mode de vie commun (patrimoine culturel unique créant un lien puissant entre les membres d'une nation). Enfin, une caractéristique de la nation est aussi une économie commune. Car une nation c'est aussi un marché. Toutes les parties d'une nation donnée doivent être liées économiquement l'une à l'autre et il doit exister un marché national unique.

Revenons à présent à notre question première : l'État et la nation tels que nous les avons décrits dans leurs aspects essentiels, existent-ils au Niger ?

La société nigérienne a connu, et connaît encore, une forme d'organisation sociale hiérarchisée en classes. La succession, du Moyen-âge à la conquête coloniale, d'empires et de royaumes qui ont occupé tout ou partie du territoire actuel du Niger l'atteste. Cette hiérarchie est d'abord fondée sur le sang (aristocrates, nobles, hommes libres, esclaves, etc.), puis, de plus en plus, sur la position sociale de l'individu, compte tenu de ses moyens économiques et de son pouvoir politique. Ainsi l'État (au sens léniniste du terme) est bel et bien constitué au Niger. Les conditions historico-sociales du dépassement de l'État en nation sont-elles actuellement remplies ? L'analyse des critères caractéristiques d'une nation révèle des indices en corrélation positive et en corrélation négative avec la constitution d'une nation au Niger. Nous avons, pour les indices caractéristiques retenus :

- a) une communauté de territoire,
- b) une communauté de formation psychique et de culture, mais cette culture est dominée par les cultures judéo-chrétienne et moyen-orientale,

¹⁴ Cf. Freund, J. (1965). *L'essence du politique*. Paris : Editions FIREY.

c) une communauté historiquement constituée.

En revanche, nous n'avons ni une communauté de langue : le français est parlé approximativement au détriment des langues maternelles moins parlées, parfois oubliées, parfois même peu ou pas apprises ; ni un marché national unique au sens strict du terme : l'économie est orientée en fonction des besoins de la France et des grandes institutions internationales.

Aussi dans le processus de la formation de la nation Nigérienne en cours, les Nigériens, pour ne pas être à la traîne, devraient, d'une part, développer les langues nationales et, d'autre part, maîtriser et assimiler les éléments culturels venus de l'Occident. Il est bien entendu que le devenir de cette entreprise passe par la conservation de l'identité collective au niveau des groupes ethniques et/ou tribaux, et de l'identité nationale en devenir au niveau de l'ensemble régional. (DIAWARA, I. : 1986, p. 328).

Que savons-nous des structures sociales qui sous-tendent une telle évolution sociale ?

1.2. Structures sociales en place¹⁵

1.2.1. Les classes

Selon Marx la classe se définit comme étant la place qu'occupe un groupe d'hommes dans la production sociale.

1.2.1.1. La bourgeoisie

Sa formation avait été favorisée par l'octroi de l'indépendance. Elle comprend :

- * La bourgeoisie politico-bureaucratique. Celle-ci tient son pouvoir de la politique et des affaires administratives. Ses éléments constitutifs sont composés par les fonctionnaires qui se sont emparés des différents appareils de l'État.
- * La bourgeoisie commerçante ou comprador. Elle est étroitement liée à la bourgeoisie politico-bureaucratique, dont elle dépend en grande partie pour avoir accès au marché extérieur.

1.2.1.2.- La petite bourgeoisie

Elle est composée de fonctionnaires du privé et du public - enseignants/chercheurs, médecins spécialistes, secrétaires du privé, experts comptables, etc. C'est dans cette couche que l'on rencontre les éléments les plus opportunistes qui ne visent qu'une promotion sociale dans le cadre de la société néocoloniale.

1.2.1.3. Le prolétariat

C'est la classe ouvrière. Les conditions de vie des ouvriers sont très précaires du fait d'emplois non-assurés, de rémunérations faibles. Leur difficulté à prendre conscience d'appartenir à

¹⁵ Les arguments développés dans ce sous-chapitre s'inspirent largement de: DIAWARA, I., : 1973, pp.41-45 cf. également OLIVIER DE SARDAN, J-P., : 1984.

une classe est d'autant plus importante que leur niveau de qualification est faible. Ainsi cette classe joue, de moins en moins, un rôle dans la vie politique actuelle.

1.2.1.4. Le semi-prolétariat

Il est composé d'éleveurs et de paysans. Les premiers ne représentent qu'une petite minorité. Les seconds très pauvres forment au moins 80% de la population avec un revenu annuel de moins de 20000 F CFA. Ces paysans disposant de moyens techniques archaïques, ne peuvent travailler que trois mois dans l'année. Avec le maigre produit de leur culture, ils doivent subvenir à tous leurs besoins et celui des membres de leur famille. Nombreux sont, parmi eux, ceux qui émigrent, au cours de la saison sèche, soit vers les grands centres urbains (Niamey surtout), soit vers les États côtiers (Côte-d'Ivoire, Togo, Nigeria, Bénin, Ghana) à la recherche d'un emploi saisonnier. Leur situation est très instable. En effet, une mauvaise année de pluie entraîne disette, famine, exode rural massif, voire déplacement des populations.

1.2.1.5. Les féodaux

Leur pouvoir a considérablement diminué : ils sont subordonnés aux préfets et aux sous-préfets. Cependant, ils ont encore beaucoup d'influence sur les masses. Ils collectent les impôts, contrôlent les pacages et rendent la justice. Ils sont, en effet, efficaces dans ce genre de travaux, connaissant mieux la situation des masses que le préfet.

1.2.2. Les castes

Le système de caste est plus ou moins développé selon les régions et les groupes ethniques. Atténué chez les Haoussa, il se manifeste - parfois avec vigueur - chez les Zarma, Songhaï et les Touareg.

Nous prendrons comme exemple le système de caste Songhaï : Celui-ci se présente, en gros, comme suit :

Il y a deux catégories de personnes dans la société.

- Les «bortchin» (hommes libres) ;
- Les «baïgna» (captifs, esclaves).

1.2.2.1. Les "bortchin"

C'est parmi eux que se trouvent les chefs, les nobles, etc.

L'immense majorité des "bortchin" constitue tout simplement des hommes libres.

1.2.2.2. Les "baïgna"

Ainsi dénommés si ce sont des hommes captifs. Si ce sont des femmes captives on les appelle "Kongo". Les "baïgna" ont un statut social bien déterminé : ce sont surtout des artisans. Ils se répartissent en "zam" (forgeron), "garassa" (cordonnier), "djassaré" (griot), "Tchakey" (tisserand). Certains "baïgna" vivent dans la maison de leur maître, où en plus de leurs propres occupations, ils aident aux divers travaux domestiques. Dans la catégorie "baïgna-kongo" il faut

distinguer les "horso". Les "baïgna" sont, en général, des prisonniers que les guerres de l'époque des empires ou des royaumes ont réduits en esclaves. Les "horso", par contre, sont de jeunes filles raptées qui à l'âge adulte deviennent des "kongo" ; mais on les différencie toujours en précisant qu'elles sont "horso".

Essayons de voir ce que donnent les unions entre esclaves puis entre hommes libres et esclaves.

On a successivement :

1) L'union d'un esclave (baïgna) avec une esclave (kongo) donne un enfant esclave.

En général cette union est endogamique dans la mesure où le mariage se fait entre des esclaves appartenant à un même maître ou à une même famille. Les enfants, issus de cette union, sont esclaves de la même famille que leurs parents. Dans le cas d'une union exogamique, c'est-à-dire d'une union entre des esclaves n'ayant pas le même maître, les enfants issus de cette union appartiennent au maître de la mère esclave (kongo).

2) l'union d'un esclave avec une femme libre (bortchin = noble) donne des enfants esclaves.

3) l'union d'un homme libre (bortchin = noble) avec une esclave (kongo) donne des enfants nobles (bortchin).

Quelles sont les possibilités de transformation des esclaves en hommes libres ? Certains aménagements permettent aux esclaves (baïgna-kongo) d'être des hommes libres (bortchin).

Ainsi, lorsqu'un esclave veut recouvrer sa liberté, il doit en avertir son maître. Des pourparlers s'engagent entre les représentants des deux parties. Si un accord intervient, l'esclave est tenu de racheter sa liberté moyennant versement de quelque chose, en principe en nature, correspondant au prix fixé par le maître. S'il s'en acquitte, l'esclave devient alors un homme libre. De même, quand un homme libre veut épouser une esclave, il est tenu d'intercéder en la faveur de celle-ci auprès du maître pour la rendre libre. Il paie, pour ce faire, le montant exigé par le maître de l'esclave (kongo). La femme ainsi rachetée est appelée "wahaj". En principe nous devons apporter un correctif à l'union d'un homme libre (bortchin) avec une esclave (kongo) qui donne des enfants nobles (bortchin). De cette relation, on doit d'abord avoir : une esclave (kongo) rachetée par son futur mari homme libre (bortchin), qui accède au statut de "wahaj". Alors l'union d'un homme libre avec une esclave donnant des enfants nobles devient l'union d'un homme libre avec une esclave rachetée (wahaj) donnant des enfants nobles (bortchin).

Ainsi, la réalité sociale, telle qu'elle se présente, est nettement plus complexe et correspond rarement à un système figé (à l'image de l'huile de palme refroidie) qui engendre le marasme. Néanmoins, à l'heure actuelle, le facteur inhibant, freinant ou retardant la marche en avant des pays en développement, semble être la mondialisation des systèmes politiques et économiques qui pérennise leur dépendance à l'égard des pays impérialistes. (Cissé, s. m : 1995, p. 4).

2. LES ORIGINES CULTURELLES DES FILLES-MÈRES AU NIGER

2.1. Les sources traditionnelles

Jadis, le Niger était une société endogame à régime matrilineaire. A cet égard, il était normal qu'une jeune fille laissât un enfant dans sa famille avant d'intégrer le foyer conjugal. Cependant, toutes celles qui transgressaient cette norme en fréquentant d'autres hommes que ceux de la communauté d'appartenance, étaient taxées de femmes de mauvaise vie. Reconnues comme telles, elles n'étaient jamais tolérées dans les villages songhaïs. Dans les familles princières, en revanche, cette question n'est pas rigoureuse. En ce sens que la coutume prévalant dans ces familles, exige que celui qui a rendu enceinte une fille en reconnaisse l'enfant. Ainsi les princes songhaïs reconnaissaient toujours les enfants issus de leurs liaisons libres, avec d'autres femmes. Quand ils ne le faisaient pas, leurs sœurs, à leur place prenaient les enfants à leur charge. (Hama Boubou : 1968 ; p. 150).

En ce qui concerne les femmes, toute esclave concubine d'un homme libre et qui donne à celui-ci un enfant recouvre sa liberté. Tout prince né d'une mère esclave (donc concubine) a les mêmes droits que ceux issus d'une femme légitime et peut donc, comme eux, prétendre à la succession de son père.

Ce faisant, un fait capital est à souligner : les conditions de « la pureté du sang », c'est-à-dire du respect de la restriction des liaisons au cercle endogame, n'est pas connu dans la cour royale. Cette « pureté de la race » est déterminée par un statut donné à l'enfant à la lumière du régime matrilineaire traditionnel. Aussi dans l'empire de Gao, d'après les chroniques de Tombouctou, hormis Askia Mohammed Touré lui-même, tous les Askia, jusqu'en 1660 étaient-ils issus de concubines, de femmes esclaves capturées lors des combats. (Hama Boubou, op-cit., p. 151).

La question du « bâtard » (enfant né de la violation des règles de l'endogamie) n'est rigoureuse qu'au sein du peuple.

Sinon un enfant peut naître de père inconnu, mais s'il est reconnu par son père présumé, il acquiert les mêmes droits que les enfants légitimes. Cette situation trouve sa justification dans le fait que, par leur sang nouveau, les enfants des concubines, ou issus de liaisons libres, semblent toujours plus énergiques. Ils arrivent souvent à arracher le pouvoir à leurs frères issus d'ethnies libres.

C'est probablement la survivance de cette tradition qui fait que dans l'Aïr, dans cette région du nord du Niger, le sultan est toujours le fils d'une concubine. C'est la condition nécessaire pour qu'il soit l'arbitre impartial entre les différentes tribus touareg. Pour une raison d'équilibre, il est fait attention à ce qu'il ne cumule pas le pouvoir du sultanat avec celui de la tribu de sa mère.

Ce n'est donc pas un fait du hasard, si chez les songhaï et les Zarma, on admet que le « bâtard » a beaucoup de chance dans sa vie. Cette conception provient du fait que c'est dans le

plaisir et la joie que la mère et le père du “bâtard” se connaissent. Ce symbole de plénitude, sur le plan métaphysique influence, selon Hama Boubou (op-cit., p. 152), en « Bien » le caractère du « bâtard » et conditionne son destin à venir, dans une atmosphère de béatitude. On remarque que ces enfants du plaisir réussissent dans la vie et deviennent, souvent, très aisés.

Néanmoins, la chance de l'enfant légitime est déterminée diversement selon qu'il est garçon ou fille (Hama Boubou, op-cit., p. 152). Dans le premier cas, la chance de l'enfant est déterminée par rapport au moment du jour où il est né. Si l'enfant vient au monde à la nuit tombante, ce fait, pour lui, est considéré comme une chance énorme. Il est destiné à devenir riche. Quand, au contraire, il naît vers 9 heures G.M.T., l'enfant sera vulnérable à l'atteinte des armes en fer.

Quand l'enfant naît à midi, comme pendant ce moment de la journée tout est repos, sa chance aussi sera contrecarrée par les mauvaises influences des esprits malfaisants.

Quand, au contraire, il naît entre minuit et cinq heures du matin, l'enfant vient au monde sous le signe du secret de la sagesse. Il sera à l'abri de toutes les forces malsaines de la nature.

Quand l'enfant naît au soleil levant, sa chance est livrée ouverte, sans protection à ces forces. On dit qu'il naît entre les mains de « Seitan » ou Satan.

Dans le second cas, pour la fille née aux mêmes moments de la journée, sa chance se traduit dans son ménage heureux ou malheureux.

2.2. Les sources secondaires

Avec l'avènement de l'islam dans la société nigérienne (XIII siècle) le régime matrilineaire traditionnel a cédé le pas au régime patrilinéaire arabe. A la suite de cette mutation sociale et culturelle, les individus sont devenus réfractaires à la tradition qui autorisait la jeune fille à enfanter avant de se marier. Ce fait semble s'inscrire dans la logique du respect du code de l'islam qui condamne toute forme de relation sexuelle pré maritale. Mais paradoxalement, dans la société arabe islamisée, il n'a jamais été question, surtout sur le plan social, de refuser ou de rejeter les enfants « bâtards » nés de jeunes filles esclaves appartenant à une famille déterminée. En effet, la société arabe, est une société nomade et patrilinéaire, c'est-à-dire l'homme jouit du pouvoir dans tous les domaines (Mohammed Aziz Lahbabi : 1967 ; p. 82).

Elle est constituée de clans différents. Chaque clan est formé de groupuscules dont chacun représente une famille indépendante, libre, souveraine et autocéphale comme un état. (Virgil Gheorghui : 1984, p. 22).

Toujours selon Gheorghui (op-cit., p. 22), les dix familles de la Mecque sont dix États qui vivent l'un à côté de l'autre. Ils n'ont ni politique commune, ni justice commune. Ils entretiennent des relations de bon voisinage.

A l'intérieur de chacune de ces familles, les lois maritales sont organisées avec une liberté relative (Coran, “les femmes”, IV, 1-35 Trad. Masson, D., 1967, PP.91-99. Tome I). Dans cette

optique, tout enfant né au sein du clan, devient automatiquement le bien de la communauté. Autrement dit, l'enfant appartient à la famille, partant, au clan. Ainsi tout enfant, quel qu'il soit, est le bien de la communauté notamment de la famille dans laquelle il est né et où vit sa mère. S'il en était autrement, comment expliquer l'intégration harmonieuse, dans la société arabe, des milliers d'enfants nés de mères esclaves non mariées. Le Coran n'autorise-t-il pas les hommes mariés, à avoir commerce avec les femmes esclaves que leur main droite leur a données ? (Coran, « les Femmes », IV, 3,24-25, op.-cit., p. 92 et pp. 96-97. Tome I ; « les Croyants », XXIII, 6, op.-cit., p. 419. Tome II ; « les Degrés », L X X, 30, op.-cit., p. 717. Tome II).

Un autre paradoxe est que les individus pour des raisons morales s'opposent farouchement à l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) ou à l'avortement ce qui de manière implicite pourrait faire croire à une acceptation de la grossesse de la jeune fille célibataire. Mais il ne faut pas se méprendre, cette opposition à l'avortement n'a rien d'une acceptation ou d'une tolérance de la grossesse hors mariage dans la mesure où les individus tout en obligeant la jeune fille non mariée à mener sa grossesse à terme, mobilisent et développent des mécanismes pour la discriminer avec son enfant.

Alors comment expliquer cette stigmatisation sociale qui ne semble avoir racine ni dans la tradition ni dans l'islam ?

A notre avis, pour comprendre le rejet des filles mères et de leurs enfants, dans le contexte nigérien, il faut distinguer deux moments marqués chacun par les contacts entre les différents peuples occasionnés par l'avènement de l'islam et la colonisation française.

Dans un premier temps, ces contacts ont perturbé l'ordre de l'apparente liberté sexuelle du régime endogame traditionnel, en autorisant des liaisons entre les jeunes filles autochtones et les étrangers.

Dans ces conditions, on a assisté à l'émergence de deux catégories de filles mères. L'une est constituée par les filles mères qui se conforment à la tradition matrilineaire et endogame et l'autre est formée de filles mères partenaires sexuelles des étrangers. Les premières sont valorisées avec leurs enfants car la logique de la « pureté du sang » est respectée tandis que les secondes sont bannies par tous dans la mesure où elles ont commis l'imprudence de souiller le sang du lignage en le mêlant à celui d'un inconnu (un partenaire sexuel étranger). A cet égard, elles sont assimilées à des débauchées.

En second lieu, le temps aidant, les positions se sont radicalisées sous l'influence de l'islam et on a ainsi commencé à assister au rejet pur et simple des sujets des deux catégories qui ont en commun l'accomplissement de relations sexuelles pré maritales et, partant l'absence de l'hymen.

Cet état de choses est d'ailleurs très prégnant dans cet adage Zarma-Songhaï contemporain :
« *Zanka fondiyo ma heen*

Zama haawi kulu si bisa

I ma tanda hay

baali sii. »

Traduction :

« Pleure jeune fille, pleure

car rien de plus honteux

qu'unealebasse qu'on ouvre

et qu'on découvre sans pulpe. »

(Hama Boubou : 1988 ; pp. 126 - 127)

Il ressort ainsi qu'une jeune fille n'a de la valeur qu'étant intacte, c'est-à-dire vierge.

3. INFLUENCES DES RELIGIONS IMPORTEES

La structuration de la mentalité des individus est, dans de multiples sociétés, tributaire de la religion qui sous-tend leur idéologie. Le fait religieux est ainsi lié aux faits sociaux, notamment dans les sociétés africaines. Celles-ci, en vue de résoudre les grands problèmes de la vie (naissance, conservation, mort, survie), ont conçu un système d'intégration dans l'univers (N'DIAYE, J., P. : 1969, p. 174). Ce système repose sur une pensée philosophique ou religieuse, ayant pour fondement des éléments-force tels que: vie, force, être, âme. Ainsi, les religions africaines sont assimilées à des croyances animistes (N'DIAYE, J., P., op-cit., p. 175). En Afrique noire, en général, ces croyances animistes dominaient et orientaient, ontologiquement, les conduites sociales et religieuses, le droit, les institutions, les réactions individuelles et collectives (N'DIAYE, J., P., op-cit., p. 174). En clair, elles dominaient et orientaient le comportement de tout individu.

Mais depuis des siècles, l'implantation des religions importées - Islam et Christianisme - a, sous l'influence des invasions arabes en Afrique noire et de la domination coloniale européenne, bouleversé l'ordre apparemment immuable des sociétés Africaines. Cependant, les individus n'ont pas fait table rase de leur monde mental et n'ont pas procédé à un suicide culturel. Ainsi, on assiste à une survivance de l'animisme tant chez les africains islamisés que chez les africains christianisés.

3.1. Le syncrétisme religieux au Niger

A cet égard, Froelich affirme : *« L'appartenance à la communauté musulmane n'exclut pas la croyance aux magiciens, aux guérisseurs et aux sorciers mangeurs d'âmes ; on peut admettre que si l'islamisé renonce au rituel et aux sacrifices animistes et encore pas toujours, il conserve une foi intacte dans les phénomènes surnaturels auxquels croit la société traditionnelle. C'est aussi le cas des christianisés et des produits les plus brillants de notre enseignement laïc »* (FROELICH, J., C. : 1962, p. 160). La coexistence et la rencontre entre le monde ancien et les religions importées se produisent dans tous les grands moments de la vie sociale (naissance, mariage, décès) (MOREAU,

R., L., : 1982, p. 237). Toutefois, il convient de souligner que les deux religions, - Islam et Christianisme - ne sont pas vécues avec le même degré d'Africanité. En effet, au Niger, le christianisme est perçu comme religion du colonisateur occidental alors que « *l'Islam est vécu et interprété comme une religion ayant le sceau de l'africanité, car il s'est produit une sorte de totale amnésie quant à son origine* » (DIAWARA, I.,: 1973, op-cit., p. 48). Il apparaît ainsi qu'au Niger, l'Islam est mieux ancré et accepté par les populations que le Christianisme. Celui-ci compte plusieurs missions à travers le pays, mais leur action reste très limitée. En revanche, plus de 90% de la population est en effet de confession musulmane. Dès le X^e Siècle, l'islamisation de l'Afrique occidentale débute avec le mouvement Almoravide (CHEICK, A-D. : 1959, p. 64).

Mais, c'est surtout sous l'influence du Peul Sénégalais Ousmane Dan Fodio, qui déclare au XIX^e siècle le "Jihâd" (guerre sainte), que la grande majorité du Niger devient musulmane. En plus de la foi islamique, de nombreux nigériens restent fidèles à leurs croyances animistes. De là, l'islamisation des réalités coutumières : dans la région de Maradi, au Niger, chez les haoussas, le panthéon intègre aussi bien les iskooki¹⁶ locaux, régionaux que les iskooki d'importation comme les génies d'origine islamique. Diawara précise : « *Au-dessus du panthéon se trouve le dieu de tous les esprits : Ubangiji ou Allah. Il est unique, omniprésent, omnipuissant, célibataire. On lui fait des offrandes. Il ne peut s'incarner. (...) Etre abstrait donc invisible* »¹⁷. Il y a tout lieu de penser que l'Islam et l'animisme sont vécus avec le même degré d'africanité mais chacun d'eux conserve sa spécificité. On comprend aisément pourquoi les individus ont, avant d'entreprendre des actions jugées importantes, recours tantôt à l'Islam, tantôt aux croyances animistes. Pour s'en convaincre, il suffit de fréquenter les marabouts ou les devins pour voir la variété de leur clientèle qui se recrute dans presque toutes les couches sociales. Des observateurs ont essayé d'expliquer les causes du succès de l'Islam en Afrique noire. (MONTEIL, V. : 1964)

3.2. Pourquoi l'Islam ?

Pour comprendre les motifs de la séduction de l'Islam, nous nous référons ici à l'ouvrage de Luc-Moreau qui consacre d'utiles observations sur les affinités et les connivences entre le Coran et les consciences africaines (MOREAU, R., L. : 1982, op-cit., pp. 209-240). L'auteur fait remarquer que la "facilité" de la conversion à l'Islam en Afrique noire ne tient ni à la simplicité du dogme musulman ni à un souci de promotion sociale et à un besoin de prestige, et encore moins à la polygamie (MOREAU, R., L., op-cit., pp.238-239). « *La facilité dont il est question n'est pas due, signale-t-il, à la démagogie* » (MOREAU, R., L., op-cit., p. 239). Elle tient surtout aux affinités qui suivent :

¹⁶ Les divinités portent la dénomination générale de iska (pl. iskooki), iska signifie littéralement le vent, que nous traduisons par esprit, divinité ou génie.

¹⁷ DIAWARA, I. : 1988, p. 72. Pour toute cette question, voir également Jacqueline MOUFOUGA - BROUSTA : 1975.

a) Les analogies dans l'organisation des sociétés - africaines et arabes ; Borrmans nous en relève quelques unes : « *Les connivences, secrètes ou avouées, n'ont pas manqué entre la vision islamique de la famille et les traditions africaines familiales : culte de la vie et de sa transmission, affirmation masculine et prééminence agnatique, extension de la grande famille et autorité centralisée, endogamie parfois et stabilité du bien de famille, etc.* » (BORRMANS, M. : 1979, p. 52).

b) L'oralité foncière des deux mondes culturels ; à cet égard, Moreau affirme : « Toujours est-il que si l'Islam a si bien "pris" en Afrique, c'est, nous semble-t-il, parce qu'il s'est présenté d'emblée comme une religion "orale" : le Livre a été prêché et vénéré avant d'être lu et scruté » (MOREAU, R., L., op. cit., p. 214). « *Les maîtres étrangers et africains sont intervenus, ajoute-t-il par la parole vivante, par la prédication, par le Coran récité et proclamé* » (MOREAU, R., L., idem).

c) La parenté animiste préislamique ; elle est perceptible dans les propos suivants : « *Le Coran évoque souvent les jinn, ainsi que les anges et les démons malfaisants, tentateurs retors et subtils ; ces esprits créés par Dieu (...) ont été aisément accueillis par les sociétés africaines fondées, ou du moins animées par les génies, "les esprits" reconnus par les traditions. Ce monde des esprits a été un précieux terrain de rencontre et de passage entre l'Afrique et l'Islam. Déjà, les jinn avaient leur place dans le monde arabe préislamique : ces nocturnes habitants du sous-sol étaient les véritables possesseurs de la terre, de sorte que le bédouin devait établir alliance avec eux pour pouvoir stationner en paix où que ce soit* » (MOREAU, R., L., op-cit., p. 220). Outre ces affinités, la facilité vient d'une grande liberté pratique. Celle-ci repose sur le fait que l'Islam ne régit pas l'ensemble de la vie sociale (MOREAU, R., L., op-cit., p. 239). On comprend pourquoi des croyances et pratiques musulmanes se sont africanisées, d'une part, et des coutumes africaines se sont islamisées de l'autre. En général, les Africains ont adopté et adapté l'Islam selon leur propre mentalité, tout en conservant des pratiques qui semblent en contradiction avec leur conversion islamique. La présence de deux registres auxquels l'individu se réfère en privilégiant l'un ou l'autre, selon les situations, ou les deux en même temps a frappé l'attention de beaucoup d'observateurs. Ainsi, Froelich s'interroge en ces termes : « *On a pu se demander si, lorsque l'Islam convertit les Noirs, ceux-ci, à leur tour, ne convertissent pas l'Islam* » (FROELICH, J., C., op-cit., p. 112). Hitzemann évoquant cette adaptation de l'Islam, donne un exemple de la coexistence des croyances animistes avec les croyances islamiques au Niger : « *En dehors des amulettes ils font également des médicaments tels que le "rubutu", un liquide très demandé : les versets du Coran sont écrits à l'encre sur un tableau de bois qui est ensuite lavé à l'eau et le jus qui en résulte est séparé et offert à boire* » (HITZEMANN : 1989, p. 34). Ainsi, les masses nigériennes ne trouvent nullement une

antinomie entre les deux formes de religion - Animisme et Islam - qu'elles intègrent harmonieusement dans leurs pratiques sociales ou activités pratiques.

En somme, l'adhésion de l'africain à l'Islam et au christianisme tient au fait que ces différentes religions partagent des valeurs telles la solidarité et la fraternité avec la culture africaine.

Trois points communs entérinent cet état de choses :

1.) La croyance à un Dieu unique, créateur de toute chose.

2.) L'homme est considéré comme une essence divine.

3.) La vérité, la justice et la liberté, la célébration de la vie (la joie de vivre), le rejet de l'exploitation de l'homme par l'homme apparaissent comme des valeurs cardinales.

De tout ce qui précède, il ressort donc que plusieurs religions se partagent le territoire : l'Islam (Sunnite), la religion Chrétienne et les croyances animistes. La cohabitation est pacifique. Cependant, le mariage des individus ayant des religions différentes est relativement moins fréquent que celui des individus appartenant à la même confession religieuse. Il importe de préciser aussi que chacune de ces religions, au Niger, garde un caractère syncrétique : les cultes animistes et l'Islam d'une part, la religion chrétienne et l'animisme d'autre part tendent à se combiner. De la sorte, l'Islam et le Christianisme nigériens évoluent à travers la trame de leurs propres particularités avec l'émergence de sectes maraboutiques et autres pratiques magico-religieuses.

A cet égard, d'aucuns pensent que le phénomène de contact de cultures différentes entraîne une instabilité dans la représentation de l'identité sociale avec, pour corollaire, l'apparition de nouveaux schèmes culturels qui contredisent souvent les représentations qui avaient une valeur référentielle solide et stable dans le cadre de la société traditionnelle (DIAWARA, I., op-cit., p. 68). De là, naissent des crises d'identité qui favorisent l'émergence, chez certains individus, de comportements d'intolérance : rejet de l'autre qui se traduit, par exemple, par le rejet du prototype de l'autre culture (filles-mères).

Peut-on alors parler de conflits de cultures ? Si tel est le cas, quels sont, au Niger, les éléments clés entrant en jeu dans le processus de l'affaiblissement des valeurs sociales traditionnelles et qui entraînent des crises d'identité ?

4. CONFLITS DE CULTURES

Dans les lignes qui précèdent, nous avons parlé de "société traditionnelle " sans préciser ce que nous entendions exactement par cette acception. "Société traditionnelle" dénote une société régie par des règles et des valeurs que ses membres ont héritées de leurs ancêtres. Ces membres sont donc des autochtones imprégnés des idées et des réalités issues de leur terroir. A cet égard, par "traditionnel" on entend l'ensemble des pratiques qui, au cours d'une certaine époque suffisamment éloignée et étalée, se sont profondément ancrées jusqu'à devenir à l'heure actuelle, des habitudes

voire des automatismes sans, qu'il y ait par voie de conséquence, le moindre effleurement d'une remise en question. Ainsi l'expression "valeurs sociales traditionnelles" renvoie aux valeurs propres, authentiques du terroir, qui sont censées réglementer l'existence sociale.

La société nigérienne fonctionnait sur la base de ses valeurs ancestrales, avant l'avènement de l'islam et de la colonisation. Mais depuis l'intervention de ces deux événements historiques, l'ordre traditionnel compact, structuré et relativement immuable a connu de multiples métamorphoses. Celles-ci semblent liées au phénomène de choc-culturel, c'est-à-dire aux problèmes relatifs au contact entre les cultures différentes qui coexistent dans la société nigérienne.

En effet, au Niger, l'imbrication des différents éléments culturels notamment ceux de l'Occident, du Moyen-Orient et ceux spécifiques à chaque grand groupe ethnique (Haoussa, Zarma-Songhaï, Fulani, Kanouri, Touareg, Gourmantché, Arabe et Toubou), est telle qu'il serait souvent difficile, voire impossible, de distinguer les composantes culturelles traditionnelles de celles provenant de l'extérieur (DIAWARA, I. : 1986, op-cit., p. 321). En ce sens que le contact entre les différentes cultures se fait par l'intermédiaire et à l'intérieur de l'individu qui combine et synthétise à des degrés divers les aspects des différentes cultures. Cet individu en gestation n'est ni la somme des différentes cultures, ni leur réceptacle mais une entité d'un type nouveau avec sa compétence spécifique, sa propre écologie (ALLAGBADA, J., Didier : 1985, p. 24). Toutefois, il importe de ne pas perdre de vue que toute société, outre ses différences internes, présente des différences avec des sociétés qui lui sont extérieures et qui ont d'autres caractéristiques socioculturelles (FISCHER, G., N. : 1990, p. 37).

A cet égard, rien ne nous empêche d'affirmer que l'invasion de la civilisation technologique moderne crée au Niger, une réaction défensive (FISCHER, G., N., op-cit., p. 43). Tout se passe comme si les individus placés dans un contexte culturel inédit devaient faire face à de nouvelles contingences et, tant qu'ils ne les auraient pas maîtrisées, ils vivraient une expérience de confusion et de stress (GUTHRIE, G., M. : 1975, cité par FISCHER, G., M., op-cit., p. 38). Puisque, dans le processus d'acculturation en cours, les individus semblent sortir de l'emprise culturelle qu'ils ont subie et, par là même, choisissent d'autres attitudes et d'autres conduites. Ils peuvent ainsi exprimer plusieurs positions : valoriser la culture d'origine, hésiter entre la culture d'origine et celle qui est proposée, rejeter la culture d'origine, faire un compromis entre les deux. Ainsi l'avènement des éléments culturels étrangers, donnant lieu au choc-culturel peut parfois développer une acculturation de type négatif par la suite d'une non assimilation des valeurs véhiculées par la ou les cultures proposées. Cette acculturation fait perdre aux populations leur identité collective, laquelle perte entraîne inévitablement des conflits chez les individus notamment des comportements d'intolérance. Ces conflits vécus par les sujets sont indissociables des crises d'identité. Que recouvre l'expression "crise d'identité" ? Tout d'abord, qu'est ce que la notion d'identité ? Selon Pierre Tap,

l'identité repose sur deux processus principaux : l'identification et l'identisation (TAP, P. : 1980, p. 12)

L'identisation, qui est le processus par lequel l'individu cherche à se différencier, à affirmer son individualité, sous-tend l'image que celui-ci se donne de lui-même en fonction de son histoire et des valeurs qu'il défend, en fonction aussi de sa situation actuelle et de ses projets.

Tandis que l'identification, qui serait le processus inverse, mais complémentaire, par lequel l'individu tend à ne pas se différencier du groupe, détermine l'image que les autres lui renvoient de lui-même.

Ces deux notions sont complémentaires. C'est ce qui permet de comprendre que dans les processus par lesquels un groupe construit son identité, les membres de ce groupe s'identifient à lui et prennent à leur compte les composantes significatives et spécifiques de l'identité du groupe.

Dans les faits, les processus d'identification et d'identisation permettent aux groupes, ou individus, de faire face aux contradictions et aux conflits produits par les règles de la vie sociale. En effet, les groupes ou individus dans leur tentative de résolution des conflits sociaux auxquels ils se trouvent confrontés, ne peuvent pas se contenter d'intérioriser les exigences sociales. Il leur faut aussi et surtout opérer des choix, hiérarchiser des valeurs, faire un tri parmi les modèles et les groupes de références.

Dans cette conception de l'identité, l'unité est obtenue par une réaction contre l'angoisse née des aliénations. C'est ainsi que même dans le cas des prescriptions sociales les plus contraignantes, l'individu peut jouer sur les contradictions institutionnelles avec sa possibilité de hiérarchiser les conduites en fonction des valeurs qui leur sont attachées. Mais dans bien des cas le sujet ne réagit pas de manière conséquente et exige une transformation dans les rapports sociaux. Cette transformation, comme le souligne Pierre Tap, « *lui apparaît à tort ou à raison, comme le seul moyen de lever les hypothèques qui pèsent sur son présent et son avenir, d'harmoniser les rôles qu'il assure et de les dynamiser par la réalisation de ses aspirations et de ses projets* » (TAP, P., op-cit., p. 15).

Dans ces conditions, il y a donc crises d'identité doublées d'un sentiment d'impuissance à résoudre des difficultés réelles aux niveaux des conduites relationnelles et sociales. Pour illustrer cet état de choses, nous chercherons à voir au Niger dans quelle mesure les transformations inhérentes au processus acculturatif pourraient entraîner des crises d'identité. Ce faisant, nous nous efforcerons d'élucider comment ces transformations s'opèrent au détriment des valeurs sociales traditionnelles, en mettant l'accent sur quelques ordres de faits, à savoir :

- L'ignorance de l'histoire ethnique par certains groupes sociaux ;
- L'abandon des noms locaux ;
- L'éclatement des solidarités familiales ;

- Les relations Hommes - Femmes ;
- La négligence des langues des terroirs ;
- Le caractère périphérique de l'enseignement.

4.1. L'ignorance de l'histoire ethnique

En ces périodes éprouvées par des crises sociales de tous ordres, une hantise prend de plus en plus de l'ampleur, celle du repli de chacun sur son origine, sur ce qui fait sa différence, c'est-à-dire son identité séparée, propre. Ce sentiment de ré enracinement, tout à fait légitime, place parfois l'individu dans des situations inconfortables. Et cela pour deux raisons : soit le sujet n'est, lui-même, pas convaincu du bien fondé de ses dires ; soit il manque d'éléments pertinents pour étayer ses affirmations. Cette absence de conviction et d'arguments dénote le doute et l'incertitude qui caractérisent la position de ou des individus concernés.

Que le doute ou l'incertitude puissent amener des individus à fabuler sur leur origine, nous n'en citons que quelques exemples.

Au Niger, les individus ou groupes ethniques qui situent leur origine vers le Moyen -Orient, sont légion. Ainsi par exemple, les GOBIRAWA de Tchibiri (départements de Maradi) se disent originaires de la Mecque ; les KANURI du département de Diffa soutiennent qu'ils viennent de Yémen et les ZARMA - SONGHAI de l'Ouest du Niger (département de Tillabéri, Niamey et Dosso) situent leur origine à “ Roi Malian ”, c'est-à-dire au Moyen Orient et enfin les Agadéziens, populations du Nord-Niger (Sahara), prétendent être des descendants du Sultan d'Istanbul.

Le besoin de fusion de ces individus avec la culture moyen-orientale, renvoie à leur difficulté d'avoir une origine propre. Leurs familles aux valeurs sociales traditionnelles émoussées ont marqué leur enfance. L'insécurité qui en résulte est comblée par l'enracinement dans une autre culture.

En plus de cette méconnaissance de l'histoire des ethnies, nous relevons une autre attitude qui semble liée aux mêmes mécanismes : le problème des noms locaux.

4.2. L'abandon des noms locaux

L'introduction, au Niger, des registres d'état civil par l'administration coloniale sur le modèle de la France oblige les individus à inscrire leur identité sous la forme d'un “nom de famille” associé à un prénom. Mais où trouver le nom de famille ? En réponse à ce besoin, les individus délaissent (notamment les migrants), alors, le classement d'après le village auquel ils appartiennent, c'est-à-dire "un tel de tel village" pour inscrire comme nom de famille le nom de baptême du père. Ils portent, ainsi, leur nom de baptême auquel on ajoute le nom de baptême du père dans une forme signifiant qu'un tel est le fils d'un tel. Au moment de la transcription dans les actes de l'État, le nom du père devient nom de famille et le nom de baptême de l'individu enregistré devient le prénom.(DELACROIX, J-M., op-cit., p. 98). Le système peut s'illustrer de la manière suivante :

	Nom	Prénom
Père :	Djibril	Moussa
Fils :	Moussa	Hamza
Petit fils :	Hamza	Ismaël

Le père porte comme nom de famille le prénom de son père. Il transmet à ses enfants comme nom de famille son prénom. C'est le prénom du père qui devient le nom de famille pour les enfants. Là n'est pas la difficulté. L'inquiétude se situe dans l'inscription de leur identité. Cette inscription semble s'apparenter à un comportement identitaire faussement sémitique : les noms des terroirs disparaissent au profit des noms sémites. Au lieu, par exemple, de Tchiwaké (mangeur de haricot) TONDI (pierre ou roche) ou NAROUA (appartenant à l'eau), nous assistons à une prolifération de prénoms comme Ahmed Mohamed, Ali Hassan, Moussa Yousouf, etc. De cette manière, en l'absence de la personne en question, on ne peut pas savoir si on a affaire à un Arabe ou à un Nigérien. Car le sujet est éloigné de ses racines, de par le nom qui sert à le désigner. Cette situation, qui remonte à l'avènement de l'islam, XIII^e siècle (consentement libre), suggère la question suivante : en troquant leur "nom authentique" (nom du terroir) contre des noms sémites les individus ne perdent-ils pas leur identité culturelle et ne deviennent-ils pas du même coup l'objet de la manipulation d'un autre groupe culturel ?

4.3. L'éclatement des solidarités familiales

La société traditionnelle nigérienne fondée sur le régime matrilineaire était foncièrement respectueuse des liens de solidarité. L'idéal d'une société fraternelle et égalitaire, était la règle. L'intérêt collectif primait sur l'intérêt individuel : les membres d'une famille étaient prêts à renoncer à certaines de leurs ambitions personnelles. Ils étaient, par exemple, prêts à se marier tardivement, voire pas du tout, pour que l'exploitation familiale prospère entre les mains de l'aîné. Les bouleversements sociaux qu'amènèrent l'islamisation et la colonisation ont tout fait voler en éclats dans un monde sans valeur. Dans la société moderne la réalisation et l'épanouissement de l'individu prennent le pas sur la stabilité de la communauté. La carrière et le bonheur des individus qui composent la famille l'emportent sur le souci du lignage. Ainsi, les valeurs modernes privilégient l'individualisme et l'épanouissement de la personne plutôt que la soumission à la communauté et la solidarité collective (SHORTER, E. : 1977, p. 29).

A cet égard, Mongo Béti parle en ces termes: *« certains indices actuellement observables dans nos usages, dans nos coutumes, dans nos institutions nous invitent à penser qu'avant le cataclysme colonial, la société africaine s'efforçait avec succès d'être communautaire, c'est-à-dire de mettre à la disposition de tous les membres de la collectivité, sans égard à leur mérite, à leur naissance ou à leurs fonctions, non seulement les biens matériels, mais aussi les joies et les espérances, l'affection fraternelle devant primer en toute circonstance »* (BETI, M. : 1978, p. 11).

En somme, la notion de famille élargie qui fonde l'organisation de la société traditionnelle est remise en cause. Les individus vivant dans les centres urbains tentent - non sans angoisse et culpabilité - de se soustraire à l'influence de la famille et de vivre dans une cellule familiale plus restreinte (DELACROIX, J-M., op-cit., p. 35). Or, cette rupture avec le milieu originel s'accompagne, chez le sujet, d'un sentiment pénible de ne pas se conformer aux valeurs traditionnelles africaines.

4.4. Les relations Hommes - Femmes

Dans les sociétés traditionnelles d'Afrique de l'Ouest fondées sur le régime matrilineaire, il n'existait pas de conflit de pouvoir entre l'homme et la femme. Puisque le régime matriarcal était la résultante d'un accord commun entre l'homme et la femme en vue d'une grande stabilité du clan (CHEICK, A-D. : 1967, p. 72). Mais sous l'influence islamique, les mœurs et les coutumes se sont flétries. Ainsi, par exemple, le régime patrilinéaire arabe s'est substitué, progressivement, au régime matrilineaire traditionnel (CHEICK, A-D. : 1959, pp. 64-65). Et cela modifie le rapport homme-femme. Cette modification consacre, dans la société nigérienne actuelle, l'accroissement des inégalités entre les hommes et les femmes. En ce sens que le fondement du modèle patriarcal repose sur la supériorité de l'homme sur la femme et sur la nécessité de limiter la participation des femmes au seul domaine domestique, au nom de valeurs culturelles et religieuses immuables. A ce titre, sur le plan social, les femmes passent leur vie sous tutelle parentale ou maritale, comme si elles étaient prédisposées à jouir d'une incapacité permanente¹⁸.

On comprend pourquoi, dans les différentes sociétés nigériennes, il est inconcevable qu'une femme vive seule. La femme célibataire, même en vivant dans une maison personnelle, est aussitôt accusée de toutes les bassesses possibles. Ainsi une fois qu'une femme se trouve seule en cas de décès du conjoint, elle doit rejoindre sa famille originelle en attendant de convoler en secondes noces. Sa liberté est très réduite : elle ne doit pas sortir seule ; elle doit toujours demander la permission de visiter telle ou telle personne ; elle ne peut sortir qu'en compagnie de la mère, d'un frère ou d'une sœur. Dans le cas échéant, elle fait l'objet de critiques ouvertes et/ou de brimades. On comprend également pourquoi les pères célibataires ne sont pas du tout, ou moins critiqués, que les mères célibataires.

4.5. La négligence des langues des terroirs

Cette négligence des langues maternelles s'observe dans les faits de tous les jours.

Combien sont ces enfants aujourd'hui, qui ne savent même pas dire bonjour dans leur langue maternelle ?

Nous dirons qu'ils sont nombreux et leur nombre ira croissant tant que leurs parents estimeront que la langue de la promotion sociale est le français ou l'anglais. Ainsi le souligne

¹⁸ Cf. Document du *Ministère du Développement Social de la Population et de la Promotion de la Femme* : février 1993, p.2.

Delacroix : « *la langue de la lignée du père ou de la mère ou de l'ethnie peuplant le village et la région d'origine est moins parlée, parfois oubliée, parfois même peu ou pas apprise. Un stagiaire me rapporte qu'il ne parle pas la langue du village parce que son père avait ordonné que tout le monde parle français à la maison* » (DELACROIX, J-M., op-cit., p. 34).

L'utilisation du français comme langue officielle ne semble-t-elle pas renforcer cette réalité ?

A la longue, que nous restera-t-il de notre patrimoine culturel ?

4.6. Le caractère périphérique de l'enseignement

Les cultures nigériennes dans leur grande majorité ignorent l'expression écrite¹⁹. Ce faisant, les connaissances, les comportements et les compétences qu'elles privilégient se transmettent d'une génération à l'autre dans le cadre de rapports sociaux et règles pédagogiques bien structurés. Pour ces sociétés, l'enseignement néocolonial représentant une activité imposée de l'extérieur, étrangère à la communauté, tout à fait inadaptée à ses exigences et ses aspirations, est « *périphérique à la personnalité culturelle nigérienne et par conséquent non-intégré au milieu* » (DIAWARA, I. : 1986, op-cit., p. 326). En effet, l'enseignement néocolonial a été un élément perturbateur de la personnalité culturelle africaine à double titre : il a substitué, d'une part, l'expression écrite à la tradition orale dans la transmission de connaissances d'une génération à l'autre et, d'autre part, le français aux langues nationales. La philosophie de notre éducation nationale essentiellement déterminée par les accords de coopération qui maintiennent le français comme langue officielle, atteste ce fait. Les programmes de l'enseignement sont, à quelques retouches près, identiques à ceux de l'ancienne métropole. Or, cet enseignement est un enseignement de classe, il est inadapté même pour ceux à qui il s'adresse initialement (Cf. BAUDELLOT, C., et ESTABLET, R.: 1971). Du reste, la critique de l'enseignement au Niger n'est plus à faire au risque de tomber sur des redites. Cette critique a été menée magistralement par Moumouni pour l'ensemble de l'Afrique noire anciennement sous colonisation française. (MOUMOUNI, A. : 1964). Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce qu'on enregistre, au Niger, un taux de scolarisation très faible : 28% (P. C. Globe 1992). L'analphabétisme des masses populaires condamne la totalité des individus à ne pas avoir accès à l'immense source de connaissances que sont les livres et les revues. Ils sont incapables de rédiger une lettre ou de remplir un simple formulaire. La plupart ne savent même pas signer leur nom. Etant dans l'impossibilité de postuler un emploi qui exige des connaissances rudimentaires en lecture et en écriture, beaucoup restent sans travail, leurs talents et leurs capacités inexploités (Réveillez-vous !: 1994, p. 3). Cette situation des masses populaires nigériennes est imputable à la négligence de la culture nationale par les accords de coopération. En effet, les principes philosophiques de la francophonie visant au renforcement et

¹⁹ Soulignons qu'au Niger, seuls deux grands groupes ethniques (Touareg et Arabes) utilisent des langues possédant leur propre alphabet. Les touareg utilisent le Tamasheq, langue d'origine berbère, possédant son propre alphabet : le tifinar, tandis que les arabes écrivent en arabe.

au rayonnement du français dans les pays dits francophones, s'opposent à l'adoption des langues nationales comme langue d'enseignement. Or, à notre avis, l'éducation ne peut être nationale que si les nationaux eux-mêmes sont responsables de cette éducation, s'ils sont libres de résoudre leurs problèmes sans pression d'aucune sorte. La culture ne peut être diffusée et transmise de manière satisfaisante qu'à travers les langues nationales.

Ainsi l'enseignement tel qu'il est pratiqué est un phénomène périphérique qui n'a pratiquement pas d'emprise nationale (DIAWARA, I. : 1986, op-cit., p. 328). Dans ces conditions, confrontées aux bouleversements profonds causés par la restructuration économique, la tentation est grande pour les masses populaires nigériennes analphabètes de chercher refuge dans le repli identitaire sur des traditions religieuses intégristes²⁰.

Nous pensons en effet que l'acquisition de connaissances intellectuelles implique nécessairement une modification intime de la personnalité, notamment dans le domaine des notions et valeurs psychoculturelles de base. En ce sens qu'un lettré et un illettré se distinguent à tout point de vue, de par leur vision et leur degré d'élaboration d'un équilibre nouveau. Le lettré est souple dans ses jugements alors que l'analphabète est rigide.

4.7. La théorie de l'apprentissage du contrôle social

Selon Berstein la théorie de l'apprentissage social s'inscrit dans le cadre de la stratification sociale et des classes sociales dans la mesure où ce sont les classes sociales qui permettent l'interaction entre les codes linguistiques et les caractéristiques du milieu.

Le code linguistique caractérisant les classes favorisées, est structuré, logique, formel et flexible. Celui sur lequel se fondent les classes défavorisées est restreint, particulariste, affectif et rigide.

Le premier est le propre des familles à orientation personnelle où l'accent est plus porté sur les qualités, la motivation et les intentions des personnes. Dans ce milieu, c'est le mode de contrôle personnalisé adapté aux potentialités de l'enfant qui est privilégié.

Le second régit, en revanche, les familles à orientation positionnelle où ne sont pris en compte que la position, le statut et, partant le pouvoir des membres. Dans ce contexte, la préférence est accordée au mode de contrôle impératif sur l'enfant.

Ainsi pour l'enfant de famille à orientation personnelle l'environnement familial apparaît structuré avec un système stable de récompenses et de punitions ; tandis que pour l'enfant de famille à orientation positionnelle, le monde environnant est perçu de façon séquentielle et dans le moment présent sans perspective à long terme (KOUDOU KESSIE, R. : 1996, p. 78).

²⁰ L'intégrisme musulman prône le retour à un modèle traditionnel arabe, qui glorifie le modèle patriarcal au nom d'un ordre divin. Le discours intégriste insiste beaucoup sur la prééminence masculine et sur le respect strict des pratiques religieuses. C'est ce qui explique la montée de l'intolérance à travers des attitudes et des comportements jusqu'au boutistes : rejet des filles-mères, des enfants dits naturels etc.

En définitive, il est établi, à la suite des travaux de Hess et Shipman (1965), cités par Koudou Kessie (1996), que « *c'est le contrôle personnel qui facilite l'apprentissage de la règle car l'enfant apprend dans un contexte personnalisé. Ce sont les familles orientées vers la personne qui favorisent à la fois le développement linguistique, intellectuel et moral. Les familles orientées vers les positions, les statuts les entravent tous les trois* ».

Il apparaît ainsi par exemple que les individus instruits sont plus disposés à accepter les filles mères que les illettrés. Or ceux-ci malheureusement sont les plus nombreux au Niger.

A l'issue de cette brève analyse, il ressort que, face au phénomène de contact de cultures différentes, certains individus rejettent leur culture d'origine au profit de celle qui leur est proposée. De là, naissent des crises d'identité consécutives à l'affaiblissement ou à la disparition des valeurs traditionnelles. Et quand des habitudes séculaires s'effondrent, quand des modes de vie disparaissent, il est presque évident qu'une opposition de valeurs se produise.

CHAPITRE II

PROBLÉMATIQUE

1. LA SITUATION SOCIALE DE LA FILLE-MÈRE ET DE SON ENFANT

La grossesse des filles non mariées est loin d'être un fait nouveau. Selon Hélène Deutsch, (1991, p.118), les grossesses chez les jeunes filles-mères sont connues depuis longtemps des organisations sociales. Ces maternités dites illégitimes qui, chez les jeunes filles, croissent de manière très sensible, posent des problèmes à la fois personnels et sociaux. Ce fait est d'autant plus vrai que certains individus nient tout lien de parenté entre eux et la dite fille-mère, semblable filiation scandaleuse doit demeurer secrète. Cette attitude fait que ces jeunes filles deviennent l'objet d'une blessure narcissique puisqu'elles sont étiquetées comme pécheresses, débauchées et marginalisées par la société. A cet égard, la grossesse des adolescentes est différente de celle des femmes adultes et cette différence peut influencer le devenir des mères adolescentes et de leurs enfants puisqu'elles ne sont ni physiquement, ni psychologiquement préparées à la maternité. Ainsi, la grossesse de l'adolescente s'inscrit dans le problème de l'inadaptation sociale des jeunes. En cela les adolescents deviennent un objet d'attention (DESCHAMPS, J-P., 1976, op. cit, p. 21 et p. 58).

Pour déterminer le rôle de ces troubles de la maturation affective dans la grossesse des jeunes adolescentes, Hélène Deutsch, (op. cit, pp. 119-121), propose une interprétation psychanalytique. Cet auteur stipule que les grossesses des filles immatures résultent de la réactivation d'une disposition relevant du stade oral précœdipien du développement par les processus régressifs de l'adolescence et surtout du fait que l'acquisition de l'indépendance requiert la rupture avec l'attachement primitif à la mère.

Dans cette situation, l'ambivalence consistant à désirer la mère et à vouloir se détacher d'elle réactive l'union de l'enfant et de la mère. Le fantasme est étayé par des jeux sexuels pratiqués avec des garçons. Ceux-ci jouent en réalité le rôle de la mère et l'étreinte de ces garçons est un substitut de l'union désirée avec elle (la mère). La fécondation entretient le fantasme car « *l'unité mère-enfant est réalisée grâce à la grossesse et dans la relation avec l'enfant à naître, dont le rôle cesse... après l'accouchement* » (DEUTSCH, H., op. cit. p. 120).

En vue d'expliquer la maternité dans l'adolescence, Hélène Deutsch considère la société comme un simple catalyseur qui réactive certaines forces profondément enracinées et mobilisées pendant cette période spécifique chez des individus immatures. L'accent est ici mis sur la place du stade oral dans le développement des filles.

D'un autre point de vue, on admet le plus souvent que les tabous culturels qui sous-tendent cette "marque d'image négative" désignant les filles-mères sont multiples : nombreux handicaps de

la fille-mère (elle est rejetée par l'environnement y compris sa famille ; elle ignore parfois l'auteur de sa grossesse), préjudice à l'honneur de la famille.

A ce niveau, les différentes explications font valoir des considérations d'ordre social, moral et psychologique. Nous pensons que les deux types d'interprétations sont complémentaires.

La première, psychanalytique, résout la question de l'existence des enfants nés hors des liens du mariage (E.H.M)²¹ en s'appuyant sur les stades prégénitaux de l'organisation pulsionnelle chez les filles.

La seconde, privilégiant les facteurs sociaux, dégage les causes présumées de la stigmatisation des filles-mères. Ceci nous amène donc à distinguer deux grands problèmes, à savoir : l'accroissement du nombre des E.H.M et le phénomène de la stigmatisation en tant que représentation négative de la fille-mère.

Ces deux phénomènes coexistent mais, pour notre part, nous établirons une dichotomie entre eux en vue de ne prendre en compte que le second aspect (la représentation de la fille-mère = rejet) qui, estimons-nous, n'a pas reçu d'explications suffisantes à travers les types d'interprétations que nous avons présentées.

Ainsi, nous considérons la stigmatisation des filles-mères comme une construction active et cohérente des individus, organisée autour de la représentation sociale de la fille-mère. Il apparaît ainsi indispensable de déterminer et d'analyser, aussi précisément que possible, le champ de cette ou de ces représentations, ses différentes dimensions et son organisation dans les groupes socioculturels nigériens. Le but est d'obtenir des "modèles" d'interprétations suffisamment exhaustifs et cohérents et de voir quelle signification ces modèles prennent dans la vie des nigériens.

Ainsi notre objet consiste à démontrer que le préjugé négatif dont les filles-mères sont victimes est une construction tributaire de la situation d'interaction sociale des individus et des modèles ou idéologies véhiculés dans leur société.

Ce faisant, il apparaît que notre objectif est de dégager les raisons principales qui déterminent la stigmatisation des filles-mères. Nous espérons qu'une fois déterminée l'origine des représentations négatives, la société serait plus compréhensive pour réduire les conséquences de l'intolérance et de l'incompréhension de certains parents ; de la conduite de certains hommes qui refusent d'accepter la paternité des enfants nés hors des liens du mariage d'une part ; et de l'inacceptation des filles-mères liée au contexte patriarcal de l'autre.

Et ce serait seulement dans ces conditions que les individus accepteraient de mieux comprendre la situation de la fille-mère et ses problèmes particuliers, et d'avoir envers elle et envers son enfant une attitude plus compréhensive. En somme, le but de l'étude est de savoir quels sont

²¹ Nous allons désormais adopter cette abréviation *Enfant né Hors mariage (E.H.M.)*.

exactement les difficultés vécues par les filles-mères et qu'est-ce que la société nigérienne doit en attendre dans le futur.

A la période antéislamique, dans certaines ethnies nigériennes, on souhaitait aux jeunes filles de laisser un ou deux enfants à leurs parents avant d'aller fonder un foyer (HAMA B., 1968, p. 202)

Aujourd'hui, il n'en est plus de même. La vision traditionnelle vis-à-vis de la fille-mère et de son enfant se transforme compte tenu de l'affaiblissement des garde-fous sociaux - consécutif aux mutations rapides de nos sociétés - qui régulaient habituellement la procréation. On assiste au développement d'un comportement sociétair qui modifie la vision qu'on avait de la fille-mère et de son enfant au profit du régime patriarcal de la société arabe. Ce comportement se caractérise par deux considérations : la première approche fait que la représentation de la fille-mère s'oppose à celle de la jeune fille vierge, symbole par excellence de la norme qui est la soumission à l'épreuve de sélection de la "pureté du sang". Et il transparaît dans les propos relatifs au statut de la fille-mère une représentation que le commun des mortels, sans tergiverser, appelle débauche. Cette première considération étiquette la fille-mère comme membre d'une catégorie dévalorisée. En revanche, lorsqu'on interroge certains hommes sur ce qu'ils pensent des rapports sexuels en dehors du mariage entretenus par l'homme-père, ces derniers ont unanimement répondu "l'homme célibataire qui a des rapports sexuels en dehors du mariage est pardonné mais il doit se marier. Il cherche une compagne" (KEITH, 1992 : 27). Comment expliquer un tel phénomène ? Lorsqu'on interroge les femmes, certaines disent que cet homme est critiqué et d'autres disent qu'il est moins critiqué que la fille parce que c'est celle-ci qui le provoque (KEITH, idem). Toute réflexion faite, nous pouvons admettre que l'homme-père non marié est accepté, de manière quasi unanime, par la société. Pourquoi rejette-t-on les filles-mères et accepte-t-on les pères célibataires ? Trekker, (1972, op. cit., p. 37), répond à cette question en mettant l'accent sur la survivance du patriarcat : « *Toujours vivant aujourd'hui, le patriarcat se manifeste chaque jour par une morale sexuelle très souple à l'égard des hommes et nettement plus rigoureuse à l'égard des femmes, ce qui se solde, d'une part, par une condamnation morale sévère des mères célibataires et, d'autre part, par une ignorance et une indifférence parfaite à l'égard des responsabilités masculines dans les conceptions illégitimes.* »

La deuxième considération consiste en la catégorisation "enfants légitimes/enfants illégitimes". A présent dans nos sociétés à tradition nataliste, tous les enfants ne bénéficient pas des mêmes prérogatives. Tandis que certains sont bien traités et respectés du fait de leur naissance dans un cadre socialement accepté (mariage), d'autres sont souvent maltraités et rejetés parce qu'ils sont simplement nés hors de ce cadre. Pourquoi cette discrimination ? Issu de deux partenaires non mariés, l'enfant né hors mariage constitue selon Trekker, (1972, op. cit. p. 13), une menace pour

l'institution du mariage et pour la persistance de la famille patriarcale. Il encourt donc les sanctions d'une société décidée à protéger son ordre social.

Au Niger la naissance d'E.H.M jadis encouragée par la tradition, pose problème dans la société actuelle. Celle-ci les rejette au nom d'une morale nouvelle qui n'accepte pas les conditions de naissance de ces enfants et particulièrement le comportement de leur mère. En effet, une fille-mère, même si elle ne se prostitue pas, est perçue et jugée défavorablement avec des connotations négatives liées à la débauche. Cela donne un caractère particulier aux problèmes inhérents à la naissance d'E.H.M. Celle-ci peut en effet non seulement engendrer tout un drame qui frappe soudain l'être fragile qu'est la jeune fille non mariée, l'accable, la stigmatise, détruit presque sa vie et celle de l'enfant à peine venu au monde mais aussi représenter une source majeure de déchirements familiaux et sociaux.

Ce phénomène auquel la société est extrêmement sensible au Niger apparaît comme un mystère au point d'être encore insaisissable, mal connu. La tragédie, dans la naissance d'un E.H.M, réside dans le fait que cet enfant est souvent rejeté pour des raisons qui lui sont étrangères et, en plus, c'est tout l'environnement de sa mère qui est affecté. Cela peut aller du rejet sous toutes ses formes au suicide :

- . Le rejet par la famille de la mère de la fille-mère comme une femme indigne ;
- . Le rejet de la fille-mère elle-même par sa propre famille et par l'environnement ;
- . Le rejet de l'enfant par la famille de la fille-mère et par son environnement ;
- . La fuite ou l'absence du sens de responsabilité du partenaire de la fille-mère ;
- . Parfois, l'abandon ou la suppression de l'enfant par sa propre mère (infanticide) ;
- . Le suicide (de la jeune fille-mère).

La prise en considération de toutes ces manifestations de rejet, dans le contexte nigérien, renvoie à certaines questions fondamentales que nous nous proposons d'élucider.

a) Est-il judicieux que les filles-mères soient marginalisées et fassent l'objet d'un traitement différent et inégal ? Qu'est-ce qui est recherché dans ce rejet ? Quelle est l'efficacité du rejet par rapport à ce qui est recherché ?

b) Leur contribution dans la vie active est-elle également rejetée par la société ?

c) Quels sont les éléments clés qui sous-tendent ce rejet ?

d) Le niveau d'instruction ou le niveau socio-économique n'influence-t-il pas la représentation sociale que les individus ont de la fille-mère et de son enfant ?

Avant de répondre à ces interrogations, il nous semble important de définir et de délimiter certains termes. Il s'agit de "représentation sociale" et de "fille-mère".

2. ANALYSE THÉORIQUE DES CONCEPTS PRINCIPAUX DE LA RECHERCHE

2.1. fille-mère

L'expression « fille mère », selon le dictionnaire Petit Robert (1979, p. 784 et p. 1184) est chargée d'une connotation péjorative. Pour éviter son emploi, on lui préfère le terme « mère célibataire ».

Toutefois, il convient de souligner que si les deux expressions renvoient à l'idée d'une femme non mariée qui a un ou plusieurs enfants, le terme « mère-célibataire » semble vague en ce sens qu'il ne détermine pas, de manière précise, les catégories de femmes auxquelles on a affaire (fille non mariée, vieille fille non mariée).

Aussi optons-nous pour l'expression « fille-mère » qui, en dépit de ses limites, met en relief l'idée de jeunesse, c'est-à-dire d'adolescence. Il faut ainsi entendre, par fille-mère, une jeune mère non mariée, célibataire, âgée de 13 à 18 ans (décret no 68-004/M F P/T du 17 janvier 1968 relatif au code du travail).

Le choix de cet intervalle d'âge mérite d'être éclairci sur le plan juridique pour mettre en exergue l'incapacité d'exercice des individus appartenant à cette tranche d'âge.

En effet, pour désigner les individus de cette classe d'âge, les codes nigériens préfèrent le terme de mineur. Et aux termes de l'article 388 du code civil applicable au Niger, « *le mineur est l'individu de l'un ou de l'autre sexe qui n'a point encore l'âge de vingt et un ans accomplis* ». Or, l'article premier de la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant -ratifié par le Niger le 6 Août 1990²² et entrée en vigueur le 02 septembre de la même année dispose que tout être humain âgé de moins de dix-huit ans est un enfant. Il peut y avoir des exceptions, lorsque la loi nationale accorde la majorité plus tôt.

A contrario, selon les dispositions de la dite convention, tout être humain ayant atteint l'âge de dix-huit ans n'est pas un mineur ; il est considéré comme un adulte, un majeur, donc n'appartient plus à la catégorie d'enfants.

La même définition est exprimée par l'article 2 de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant adoptée par les Chefs d'État et de Gouvernement le 9 juillet 1990, lors du 26ème Sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine²³, mais sans être assortie de l'exception posée par la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

De ce fait, un constat se dégage à savoir l'inadéquation entre ces deux instruments internationaux fixant la limite d'âge du mineur à moins de dix-huit ans et les dispositions de l'article 388 du code civil applicable au Niger.

²² - La ratification a été autorisée par la loi n° 90 - 19 du 26 août 1990 et publiée au J.O.R.N. n° 17 du 1er septembre 1990, p. 634. Le texte intégral de cette convention adoptée par l'Assemblée Générale de l'O.N.U. le 20 novembre 1989 a été publié au J.O.R.N. du 15 octobre 1990, pp. 726 -734 par le Décret n° 90 - 177 /PRN/MAE/C du 21 septembre 1990.

²³ La Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant a été signée par le Niger. La ratification est en voie selon les responsables du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération. Le responsable de ce département de l'époque a d'ailleurs réaffirmé l'entière adhésion du Niger aux idéaux de cette charte lors de la célébration de la « journée de l'Enfant Africain » (In, SAHEL No 4628 du 19 juin 1991, p.2).

Lors de la conférence Nationale Souveraine du Niger, l'intention de rabaisser l'âge de la majorité à dix-huit ans, a été exprimée. Cette volonté a été concrétisée dans le projet du code électoral par la fixation de l'âge minimum pour être électeur à dix-huit ans.

Pour résoudre le problème d'adéquation entre les instruments internationaux et le droit interne, il convient de recourir aux dispositions de la constitution du 24 septembre 1989 modifiée par la loi n° 91-002 du 24 avril 1991 suspendue et à l'acte Fondamental n° 3 de la Conférence Nationale. Selon l'article 103 de ladite constitution, « *les traités ou accords régulièrement ratifiés ont dès leur publication, une autorité supérieure à celle de la loi, sous réserve pour chaque accord ou traité, de son application par l'autre partie* ».

Quant à l'article 4 de l'Acte n° 3 de la conférence Nationale, il dispose que les engagements internationaux régulièrement contractés seront respectés. Il résulte de ces deux dispositions que l'article premier de ladite convention a une autorité supérieure à celle de l'article 388 du code civil applicable au Niger (C.C.A.N.). Par conséquent, la nécessité de revoir cette disposition du droit interne s'impose.

Si le code civil applicable au Niger fixe l'âge auquel se termine la minorité à vingt-et-un ans, d'autres textes de droit interne sont en revanche conformes au droit international. Ainsi, le décret du 07 septembre 1967 portant partie réglementaire du code du travail²⁴ définit le mineur comme étant l'individu n'ayant pas encore atteint l'âge de dix-huit ans. La minorité pénale, quant à elle, est divisée en deux catégories, l'une constituée des mineurs de moins de treize ans, l'autre, des mineurs de treize à dix-huit ans.

Après cette brève analyse des sources juridiques caractérisant la majorité civile légale, il apparaît que la fille-mère est une notion qui éveille naturellement l'esprit de protection, d'entretien et d'éducation. En effet, elle est frappée d'une incapacité d'exercice et par conséquent ne peut ni faire valoir par elle-même les droits dont elle est titulaire, ni gérer convenablement son patrimoine. Par ailleurs, en raison de son immaturité physique, la fille-mère est très vulnérable, donc incapable de se protéger contre les attaques et agressions visant sa propre personne. Aussi les textes prévoient-ils des mécanismes de protection constituant ainsi la couverture juridique dont bénéficie le mineur. A cet égard, Mahomet, au sujet de la peine de l'adultère dont l'application exige en partie que le coupable soit musulman, doué de raison et majeur, dit : « *sont déchargés de responsabilité ; l'enfant jusqu'à sa majorité. Le dormeur jusqu'à ce qu'il se réveille. Le dément jusqu'à sa guérison* » (ABOUBAKER DJABER ELDJAZAIRI, 1986, pp. 537-538).

Alors comment expliquer la non-acceptation de la fille-mère qui en tant que mineure ne peut-être considérée ni civilement ni pénalement comme responsable, par les individus de la communauté urbaine de Niamey ?

²⁴ Décret modifié par le décret no 68-004/MFP/T du 17 Janvier 1968.

Pour répondre à cette question, Trekker (1972, p. 39) estime que le rejet de la fille-mère tient à la réunion de trois conditions principales attestant l'illégitimité de sa maternité.

Elle l'exprime en ces termes : « *L'état de mère célibataire implique, en effet, qu'on ait eu des relations sexuelles pré maritales, que celles-ci aient mené à une conception illégitime, qui elle-même se soit soldée, en l'absence de mariage des parents, par une naissance illégitime* ». C'est ce qui explique, selon cet auteur, comment les jeunes filles deviennent des filles-mères et la raison pour laquelle elles sont rejetées par la société.

Parmi ces filles mères, il convient de distinguer deux grandes catégories, les filles mères ayant des enfants reconnus par le père et les filles mères vivant avec des enfants non reconnus par le père. Le "rejet" par l'auteur de la grossesse n'est-il pas un mécanisme de défense pour se "protéger" de la culpabilité d'un vice défendu ? Ainsi la filiation paternelle des enfants nés hors mariage s'établit selon le droit français (ou droit commun nigérien) soit par reconnaissance volontaire (acte juridique par lequel un homme affirme que tel enfant est le sien) soit à défaut par décision de justice (Bernet-Gravereaux, 1983, p. 45 et De Ajuriaguerra, 1980, p. 885)²⁵. En l'occurrence, cette dernière possibilité permet d'établir la filiation naturelle vis-à-vis du père à la suite d'une action en recherche de paternité (Bernet-Gravereaux, 1983, op. cit., pp. 45-49). Quatre canevas se présentent.

Premièrement, cette action a pour effet de faire établir judiciairement la filiation paternelle de l'enfant (article 340 du code civil).

Celui qui voudra faire établir ladite filiation devra rapporter la preuve qu'il se trouve dans l'un des cinq cas suivants :

1. « *dans le cas d'enlèvement ou de viol lorsque l'époque des faits se rapporte à celle de la conception* », c'est-à-dire 180 à 300 jours avant la naissance de l'enfant ;

2. « *dans le cas de séduction accomplie à l'aide de manœuvres dolosives, abus d'autorité, promesse de mariage ou de fiançailles* » ;

3. « *dans le cas où il existe des lettres ou quelque autre écrit émanant du père prétendu, propres à établir la paternité d'une manière non équivoque.* » ;

4. « *dans le cas où le père prétendu et la mère ont vécu pendant la période légale de conception en état de concubinage impliquant à défaut de communauté de vie, des relations stables et continues* ».

(Il faudra rapporter la preuve que le père prétendu a entretenu avec la mère des relations régulières continues et stables qui permettent de présumer l'infidélité de la femme.

²⁵ Il importe de souligner qu'au Niger en matière de législation, les conditions juridiques des individus sont régies non seulement par le droit commun, le droit musulman mais aussi par les coutumes traditionnelles nigériennes (droit coutumier).

Ce sera facile lorsque les parents auront vécu publiquement comme mari et femme et auront ainsi cohabité pendant la période de conception. Dans le cas contraire, il faudra établir les relations stables et continues.

A ce titre, les tribunaux se contentent d'une fréquentation assidue et prolongée de la mère par le père prétendu en qualité d'amant).

5. « dans le cas où le père prétendu a pourvu ou participé à l'entretien, à l'éducation ou à l'établissement de l'enfant en qualité de père ».

Cette participation s'effectue le plus souvent, sous forme de versements d'argent ou en nature (vêtements, nourriture, hébergement, etc.). Les versements n'ont pas besoin d'être réguliers.

Mais il est indispensable que la participation ait lieu « en qualité de père ». Il faut que l'attitude du père ne recèle aucune équivoque et que sa contribution ne puisse être mise au compte de la charité ou de la pitié.

Deuxièmement, l'action en recherche de paternité peut être faite par la mère de l'enfant ou son tuteur pendant la minorité de l'enfant.

Elle est alors introduite dans un délai de deux années suivant la naissance ou pendant les deux années suivant la cessation du concubinage ou les actes de participation à l'entretien de l'enfant en qualité de père.

Troisièmement, le père prétendu pourra néanmoins s'opposer à cette action en recherche de paternité dirigée contre lui en prouvant :

- l'inconduite notoire de la mère ou son commerce avec un autre individu pendant la période de conception (article 340-1-10).

C'est le cas de la femme qui a eu une vie dissolue et pas seulement une conduite légère ;

- l'impossibilité physique d'engendrer (article 340-1-2e) par suite de l'éloignement rendant radicalement impossible tout rapprochement avec la mère ; ou encore de stérilité ou d'impuissance (à condition que cette dernière ne soit pas accidentelle et qu'elle ait duré pendant toute la période de conception) ;

- l'impossibilité d'être le père établie par l'examen des sangs ou par toute autre méthode médicale certaine (article 340-1-30) et quatrièmement enfin, si la paternité est établie à l'encontre du père prétendu, ce dernier pourra en outre être condamné à verser à la mère :

- tout ou partie des frais de maternité et d'entretien pendant six mois.

- des dommages -intérêts.

Toutefois il importe de préciser que les enfants (reconnus par le père ou pas) sont dits illégitimes dans la mesure où leurs parents ne sont pas unis par le lien du mariage au moment de leur naissance.

S'agissant de la place de la fille-mère vis-à-vis du droit musulman condamnant toute relation sexuelle hors celle du mariage²⁶, le code islamique ne dit mot sur le statut de la fille-mère qui constitue ainsi un état de pur fait sans statut juridique. En dehors du droit de succession institué par le Coran et la Sunna qui déshérite l'enfant adultérin²⁷ et de quelques dispositions en ce qui concerne notamment la sanction de l'adultère commis par des sujets non mariés, célibataires²⁸, et l'irrégularité du mariage de la femme adultère²⁹, la législation musulmane n'a voulu attribuer aux filles-mères ni droits, ni obligations vis-à-vis de leurs partenaires sexuels. C'est pour combler cette lacune que les marabouts sont, le plus souvent, amenés à intervenir au « coup par coup » beaucoup plus par souci de justice et de charité que par faveur pour les rapports sexuels entretenus hors des liens du mariage.

Voyons à présent ce que recouvre la notion de représentation sociale.

2.2. Représentations sociales

Dans l'expression « représentations sociales », deux notions se trouvent liées, celle de « représentation » et celle de « société » et l'on sent bien qu'une certaine réalité justifie ce lien.

C'est de ce lien que nous voudrions rendre compte ici. Le terme de « représentations sociales » renvoie d'une part au produit d'une activité mentale spécifique et, d'autre part, aux processus caractéristiques de cette activité mentale (Guimelli ; 1995, p. 368).

L'activité mentale qui est à l'origine des représentations sociales permet ainsi à un ensemble social de s'approprier la réalité, à partir d'un travail de construction et de reconstruction, destiné à la rendre signifiante, mais aussi consonante avec les systèmes de jugement, et d'évaluation qui lui sont propres. C'est-à-dire, en fait, en l'intégrant et en l'ancrant dans un système de valeurs particulier, lui-même dépendant de l'histoire du groupe, ainsi que du contexte social et idéologique auquel celui-ci est rattaché. En procédant de la sorte, cet ensemble social construit, maîtrise, maintient et sauvegarde, par la même occasion, sa propre identité. C'est ainsi que la réalité est toujours construite, et représentée. Par conséquent, un même objet social sera caractérisé par des significations sensiblement différentes, voire profondément divergentes, selon le groupe qui est à l'origine de la construction. Les représentations sociales sont ainsi au cœur même du conflit social

²⁶ Les rapports sexuels hors mariage sont illicites. Ils constituent le plus grand péché après l'athéisme, le polythéisme et l'homicide. Dieu les a interdits en disant : « Fuyez le péché de la chair c'est une turpitude, une voie périlleuse ». (17- Le voyage nocturne. 32). In Aboubaker Djaber, (1986), op. cit., p. 536.

²⁷ L'enfant adultérin n'hérite pas de son père, de même son père n'hérite pas de lui. L'héritage se fait uniquement entre lui et sa mère. Le Prophète dit : « l'enfant appartient à la couche. Le libertin n'a que de la pierre ! », In Aboubaker Djaber, (1986), op. cit., p. 485. Ainsi contrairement à l'enfant légitime, l'enfant naturel légalement reconnu n'a aucun droit sur les biens des parents de son père ou de sa mère (article 757 du code civil applicable au Niger). Cf. Soumana, M, (1992), p. 17. Néanmoins l'article 756 du code civil applicable au Niger dispose que « la loi n'accorde de droits aux enfants naturels sur les biens de leurs père ou mère décédés que lorsqu'ils ont été légalement reconnus. ». En d'autres termes, l'enfant naturel non reconnu ne succède point au parent qui ne l'a pas reconnu. Mais si la filiation est établie, ajoute cet article, il est appelé en qualité d'héritier à la succession de son père ou de sa mère décédés.

²⁸ La peine de l'adultère varie d'une personne à une autre. Si le coupable n'est pas marié, il subit la sanction de cent coups de fouet et est expulsé de sa contrée pendant une année. La femme subit le même châtement, mais ne peut être exilée, si son exil lui est nuisible. Dieu dit : « Vous infligerez à l'homme et à la femme coupables d'adultère cent coups de fouet chacun » (24- La lumière - 2). In Aboubaker Djaber, (1986), op. cit., p. 531.

²⁹ « La femme de mauvaise conduite n'épousera qu'un homme de mauvaises mœurs ou un païen. Une telle union est interdite aux croyants » (24. La lumière - 3). In Aboubaker Djaber, (1986), op. cit., p. 465.

qui constitue, selon Moscovici (1984, p. 6), l'objet d'étude fondamental de la psychologie sociale : celle-ci est en effet définie comme « *la science du conflit entre l'individu et la société* ».

L'analyse des représentations sociales supposera donc que l'on prenne en compte simultanément leurs composantes cognitives et leurs composantes sociales. Les premières sont directement liées à l'activité de production individuelle du sujet. Elles sont donc régies par des règles qui sont spécifiques aux processus cognitifs. Les secondes déterminent la mise en œuvre de ces processus cognitifs. C'est d'ailleurs pour cette raison, essentielle, qu'on peut parler de représentations « sociales », sachant d'autre part qu'elles portent toujours sur un objet social (Rouquette, 1994 a).

Cette position intermédiaire, à l'interface du psychologique et du social, fait que les représentations sociales encourent le plus souvent le risque de voir l'une des dimensions qui les constituent être accentuée aux dépens des autres. Plus précisément, elles risquent, en tant que connaissance, d'être réduites à des mécanismes purement psychiques et, en tant que productions sociales, d'être confondues aux phénomènes culturels ou idéologiques. Pour éviter ce double écueil, l'approche du concept exige qu'on le situe d'abord par rapport à différents usages. Puis nous verrons comment la psychologie sociale en a renouvelé l'approche, en proposant un modèle d'analyse à la fois du processus de formation et du produit qui en résulte.

C'est à un sociologue français que l'on doit l'invention du concept. Durkheim propose en effet la notion de représentation collective pour expliquer divers phénomènes d'ordre sociologique. Dans un article célèbre publié dans la **Revue de métaphysique et de morale** en 1898, les « représentations collectives » sont ainsi considérées comme un objet d'étude autonome. Est également affirmée la spécificité de la pensée collective par rapport à la pensée individuelle. De même que les représentations individuelles ont des propriétés qui leur sont propres, irréductibles aux processus physico-chimiques du cerveau qui les engendrent, de même les représentations collectives ne peuvent se réduire à l'addition des représentations des individus qui composent la société. Au contraire, elles sont l'un des moyens par lesquels s'affirme la primauté du social sur l'individuel. En d'autres termes, l'idée de Durkheim repose sur le postulat suivant lequel les consciences et les personnalités individuelles se construisent dans et par la société qui définit, en fonction de ses traditions « *les façons de penser, de sentir et d'agir* ». Il montre ainsi que les « primitifs » ne sont pas irrationnels, ni abrutis. Si certains de leurs raisonnements « nous » échappent, c'est qu'ils pensent le monde, se représentent l'espace, la cause des phénomènes naturels, etc., avec des catégories différentes. Comme l'ont souligné divers auteurs (Herzlich, 1973 ; Moscovici, 1989), cette conception est à rapprocher de la notion de mythe étudiée par l'anthropologie. Cet univers symbolique indispensable à la vie sociale représente le résultat de

l'élaboration commune qu'une société se forge lorsqu'elle cherche à interpréter son environnement physique et à donner un sens à son organisation ou à ses structures hiérarchiques.

Mais si les représentations collectives sont définies comme une réalité sui generis, la catégorie reste très générale, englobant de façon indifférenciée toute forme de pensée sociale. On ne sait ni en quoi ces représentations se différencient des mentalités ou des idéologies, ni ce qui fonde leur singularité, ni les modalités de leur construction ou de leur transmission. Elles désignent un phénomène mais ne sont pas vraiment un concept opératoire.

Dans une toute autre perspective, en psychologie génétique, la représentation est l'une des formes de l'activité symbolique visant à rendre présent un objet absent. Ce faisant, Piaget (1936, 1937 et 1945) a procédé à une analyse des conduites initiales d'imitation en vue de mettre en évidence leur lien avec les conduites d'imitation différée dans la mesure où la filiation de l'une à l'autre est nécessaire à l'explication du processus de développement. Le geste imitatif de l'objet présent a ainsi un rôle fondamental et se trouve à l'origine de ce qui va devenir la représentation, puisqu'il prépare l'imitation différée. Celle-ci est, comme le souligne si bien Galifret-Granjon (1981, p. 57), la marque du dépassement du stade sensori-moteur et de l'apparition d'un stade nouveau, caractérisé par cette fonction sémiotique qui va déboucher sur tant de progrès possibles. En effet, dit Galifret-Granjon (1981, p. 70), *« l'activité "sémiotique", qui apparaît d'abord sous une forme primitive qui est "symbolique", va naître et se développer grâce à cette conjonction entre l'imitation différée, qui construit de nouveaux signifiants, pour la première fois détachés du signifié, par un processus propre d'accommodation au réel, et l'activité ludique qui s'en saisit et leur donne des significations nouvelles, ce qui consolide cette construction et la développe largement, par l'utilisation importante qui en est faite »*. Il convient de souligner que le déploiement de tout ce processus se passe de tout souci d'adaptation à la réalité susceptible de bloquer les assimilations diverses caractérisant le jeu. Les imitations d'abord, les images ensuite vont servir de signifiants, et l'assimilation ludique leur donne leur signification (Piaget : 1945 ; p. 228).

La représentation devient alors une manière de conserver certaines parties de l'information contenue dans des entités originales, dans la perspective d'une utilisation différée. Ainsi, selon Piaget (1926), il s'agit *« soit d'une évocation des objets en leur absence, soit lorsqu'elle double la perception en leur présence, de compléter les connaissances perceptives en se référant à d'autres objets, non actuellement perçus. Si la représentation prolonge en un sens la perception, elle introduit un élément nouveau qui lui est irréductible : un système de significations comprenant une différenciation entre le signifiant et le signifié »*. Pour Piaget, la représentation, au sens direct, se réduit à l'image mentale.

Cette conception de la représentation comme trace mentale du réel, d'une part, implique une distinction radicale entre un intérieur et un extérieur (dont elle serait la reproduction plus ou moins

passive) et n'explique pas comment se fait l'activité de sélection et de reproduction de l'information. D'autre part, elle induit que l'ordre logique perçu représenté conçu a toujours une justification génétique. Ce dont il faut justement discuter (Ferréol, G. : 1996 ; pp. 243 - 244).

Pour une nouvelle conceptualisation du sens commun, la psychologie sociale fait subir à la notion de représentation une évolution conceptuelle considérable lorsque Serge Moscovici (1961) a reformulé le concept de Durkheim en une théorie achevée. S'intéressant, en effet, à la manière dont la pratique de la psychanalyse fut accueillie en France, Moscovici va montrer comment et pourquoi divers groupes sociaux élaborent des représentations d'un objet mal connu. Selon lui, la représentation sociale est « *un système de valeurs, de notions et de pratiques relatives à des objets, des aspects ou des dimensions du milieu social, qui permet non seulement la stabilisation du cadre de vie des individus et des groupes, mais qui constitue également un instrument d'orientation de la perception des situations et d'élaboration des réponses* » (Serge Moscovici (1961) cité par Gustave-Nicolas Fischer : 1996 ; p. 125). Ainsi Moscovici (1961) donne, en s'inspirant du concept de représentation collective de Durkheim, son acception de la notion de représentation sociale en élaborant, comme le souligne Jodelet (1988 ; p. 362), « *un modèle qui dégage les mécanismes psychologiques et sociaux de sa production, ses opérations et ses fonctions* ». Plus tard, il la définit lui-même en ces termes : « *la représentation sociale est une modalité de connaissance particulière ayant pour fonction l'élaboration des comportements et la communication entre individus (...) elles (les représentations sociales) ont une fonction constructive de la réalité, de la seule réalité que nous éprouvions et dans laquelle la plupart d'entre nous se meuvent* » (Moscovici : 1976 ; pp. 26 - 27). En d'autres termes, les représentations sociales sont des formes de "savoir naïf" destinées à organiser les conduites et orienter les communications. C'est pourquoi on peut dire que, d'une manière générale et dans beaucoup de cas, une représentation sociale est une élaboration collective qui définit un consensus au sein d'un groupe social. Comme l'exprime Moscovici (1961) la représentation sociale est « *collectivement produite et engendrée* ».

Le travail de Moscovici (1961) va de ce fait montrer que la théorie des représentations sociales a été construite autour des notions de système et de méta système. En étudiant les représentations de la psychanalyse, Moscovici avait observé plusieurs similitudes entre les caractéristiques de la pensée adulte et celles de la pensée enfantine. Ces deux pensées ont en commun l'utilisation d'informations fragmentaires, elles tirent des conclusions vagues à partir d'observations particulières, elles privilégient les conclusions par rapport aux prémisses, fondent des arguments de causalité sur des associations de nature évaluative, et recourent à de nombreuses répétitions aussi bien lexicales que syntaxiques. Etonné par ces similitudes, Moscovici (1976 ; p. 284) s'interroge sur les liens entre pensée enfantine et caractéristiques cognitives des représentations sociales : « *Le système cognitif de la représentation sociale est-il tel que nous l'avons vu, parce que*

notre raison recèle des organisations intellectuelles propres à un âge plus précoce ? Ou bien est-il tel parce qu'il correspond à une situation et à une interaction, collectives auxquelles il est adapté ? Sur le fond, on pourrait montrer qu'il n'y a pas de contradiction ».

Dans la pensée enfantine comme dans la pensée des adultes interviennent, selon Doise, Clemence et Lorenzi-cioldi (1992 ; p. 13), deux systèmes cognitifs qui sont à l'origine de leurs caractéristiques communes. Ce faisant, « nous voyons à l'œuvre deux systèmes cognitifs, l'un qui procède à des associations, inclusions, discriminations, déductions, c'est-à-dire le système opératoire, et l'autre qui contrôle, vérifie, sélectionne à l'aide de règles, logiques ou non ; il s'agit d'une sorte de méta système qui retravaille la matière produite par le premier » (Moscovici, 1976 ; p. 254).

Ainsi perçues, les représentations sociales apparaissent comme une forme de connaissance à part entière ayant ses propres règles de formation et de diffusion. En effet, selon Moscovici, trois conditions seraient préalables à l'apparition d'une représentation. La première de ces conditions est la dispersion de l'information relative à l'objet de représentation. Les individus disposent de peu d'informations utiles à la connaissance de l'objet social soit en raison de facteurs liés à la complexité de cet objet, soit en raison de barrières sociales et culturelles. Cette difficulté d'accès à l'information tout en compromettant la transmission directe des savoirs soutient l'émergence de nombreuses distorsions. La seconde condition se rapporte à la position propre du groupe social vis-à-vis de l'objet de représentation. Cette position spécifique induit le phénomène de focalisation (c'est-à-dire cette tendance à accorder un intérêt particulier pour certains aspects de l'objet et un désintérêt relatif pour les autres aspects) qui empêche les individus d'avoir une vision globale de l'objet. La troisième condition enfin se rapporte au besoin impérieux qu'éprouveraient les individus à développer des conduites et des discours cohérents au sujet d'un objet qu'ils connaissent mal. Et cela ne deviendrait concevable que dans la mesure où par le truchement de multiples mécanismes d'inférence, l'individu limiterait le champ de son ignorance. Pour des raisons d'efficacité, l'individu se verrait, en situation d'interaction sociale, dans l'obligation de stabiliser son univers de connaissance relatif à l'objet. C'est ce phénomène de pression à l'inférence qui favoriserait l'adhésion des individus aux opinions dominantes du groupe.

Tout se passe comme si les objets du champ social étaient pour nous des objets mal définis (dispersion), auxquels nous nous intéressions à des degrés divers (focalisation) et à propos desquels nous étions amenés à prendre position (pression à l'inférence).

Le travail de Moscovici va également mettre en évidence le style de la "pensée naïve". Dans son analyse des représentations de la psychanalyse, Moscovici (1961) procède, en effet, à un examen des modes de raisonnement mis en œuvre par les sujets qu'il interroge. Ces modes de

raisonnement ou « pensée naturelle » présentent quatre caractéristiques essentielles (Moliner, P. : 1996 ; pp. 21-23).

La première caractéristique de la pensée naturelle se rapporte à son formalisme spontané. Se traduisant à travers le discours et utilisant des clichés, des formules pré construites, la pensée naturelle facilite la communication. Au revers de ce phénomène de formalisme spontané, nous retrouvons le « schématisme » (Beauvois et Deschamps, 1990) propre à ce processus.

La seconde caractéristique assignée à la pensée naturelle relève des relations de causalité qu'elle crée entre les éléments qu'elle manipule. Ce phénomène se réalise en deux phases. La première consiste à établir un lien, entre deux évènements qui surviennent en même temps. La seconde consiste à interpréter ce lien en termes de causalité.

La troisième caractéristique de la pensée naturelle découle de l'importance qu'elle accorde aux conclusions. Plus précisément, on peut dire qu'il y a *prima* de la conclusion.

Par ce fait, le discours devient affirmation. En réalité, il s'agit le plus souvent, d'un postulat *a priori* qu'il convient de justifier.

Enfin, la pensée naturelle fonctionne par analogie et, partant par inférence. Ce principe d'analogie permet de bâtir des catégories de savoir en même temps qu'il autorise le passage d'une catégorie à l'autre. Procédant à des regroupements de proche en proche, à des généralisations, le principe d'analogie établit des liens entre des univers différents.

Moscovici va en outre fournir un cadre d'analyse du contenu des « univers d'opinions » ou représentations sociales suivant trois dimensions. Celles-ci renferment d'abord les éléments d'information dont disposent les individus à propos de l'objet de représentation. Elles se rapportent ensuite à la hiérarchisation et à l'organisation de ces éléments dans un champ de représentation. Elles s'appliquent enfin aux attitudes, positives ou négatives, des individus à l'égard de l'objet de représentation. Ainsi, ces trois dimensions permettraient d'analyser le contenu d'une représentation et donc de comparer des représentations différentes. Cette catégorisation présente l'avantage d'introduire l'idée d'une structuration des contenus, notamment en posant la notion de champ qui implique celle d'organisation. Mais elle présente deux inconvénients majeurs : d'une part, elle propose que les attitudes s'expriment par rapport à l'objet de représentation. Or la dimension attitudinale ne paraît pas pertinente pour tous les objets de représentation. D'autre part, la dimension informative présume une équivalence qualitative entre les informations détenues par les individus. Or dans un groupe donné, certaines informations relatives à l'objet sont vraisemblablement plus importantes que d'autres.

Un autre aspect intéressant du travail de Moscovici (1961) réside dans la description des processus de formation des représentations sociales. Parmi ces processus, objectivation et ancrage semblent les plus importants pour déboucher sur une reconstitution spécifique de la réalité sociale.

Ces processus, en œuvre dans les représentations, montrent comment le social s'empare d'un objet, d'une information, d'un événement et les transfigure. Il s'agit de processus intégrateurs, dans la mesure où ils s'articulent dans des interactions qui lient le psychologique et le social. Ils sont donc à la fois des activités psychiques, qui mettent en jeu un ensemble de mécanismes mentaux, et des phénomènes sociaux marqués par les contextes dans lesquels ils s'expriment. Enfin, ils assurent, de par cette interactivité, une fonction de filtrage cognitif, dans la mesure où ils intègrent de manière spécifiquement sociale les situations ou les événements, en une vision acceptable et cohérente (Gustave - Nicolas Fischer : 1996 ; pp. 138).

Que recouvrent les processus d'objectivation et d'ancrage ?

L'objectivation :

Ce processus est la démarche qui consiste à « naturaliser » un concept abstrait, à le transformer en objet du monde réel. Ainsi l'objectivation résume les éléments d'information relatifs à l'objet de représentation en s'appuyant sur une logique qui reste interne au groupe (cf. Guimelli : 1994 ; p. 13). Et dans la mesure où l'information qui émane de l'objet, sera simplifiée et remodelée pour s'inscrire dans la logique et la cohérence internes au groupe, elle aura valeur de consensus dans ce groupe d'une part, et elle sera utile de l'autre. L'information est donc sélectionnée en dehors de tout contexte et schématisée pour former ce que Moscovici (1976) appelle le « *noyau figuratif* ».

Celui-ci est constitué d'éléments objectivés agencés en un schéma simplifié de l'objet. Dès lors, il a acquis un statut d'évidence. Soulignons avec Moliner (1996 ; p. 20) que la représentation n'est que partiellement construite à partir des données objectives. Elle résulte de l'accumulation d'informations ponctuelles et des interprétations qui en sont faites par les individus. Mais cette connaissance spontanée se fonde sur la tradition et le consensus et c'est sans doute la première raison pour laquelle elle apparaît évidente aux individus. C'est en quelque sorte une connaissance irréfutable, puisque chacun la partage. Ce sentiment d'évidence est par ailleurs renforcé par le processus d'objectivation, les idées sont transformées en objet, les notions les plus abstraites sont investies de formes visibles et palpables. La représentation se donne pour le reflet du réel. Moscovici (1976 ; p. 109) renchérit : par le processus d'objectivation, « *les idées ne sont plus perçues comme les produits de l'activité intellectuelle de certains esprits, mais comme les reflets de quelque chose d'existant à l'extérieur* ». C'est ce processus qui nous permet d'appréhender les notions les plus complexes, les plus abstraites. Dans le cas de la représentation de la psychanalyse (Moscovici, 1961), ce processus se décompose en trois étapes distinctes.

a) La première étape se caractérise par la sélection des informations au sujet de la psychanalyse. Les informations sélectionnées sont dissociées du contexte théorique qui les a produites ; ce faisant, elles sont remodelées et reprises par les individus dans une reconstruction spécifique.

b) Le noyau de la représentation qu'est le schéma figuratif caractérise la deuxième étape. Il se forme à partir de l'accumulation des éléments d'informations épurés de tous leurs aspects conflictuels.

Dans le cas de la psychanalyse, Moscovici a montré que cela se traduisait par un schéma composé d'idées simples susceptibles de faciliter la compréhension de l'appareil psychique. Mais, en fait, cela n'est possible, que parce que les éléments ainsi construits sont dépossédés de ce qui les dynamise, à savoir la libido. En effet, la notion fondamentale de la libido, force organisatrice de la vie psychique, disparaît; elle devient selon les interrogés simple affectivité, désir érotique, voire liaison sexuelle entre l'analysé et l'analyste. Or cette occultation a une fonction essentielle qui est de présenter la psychanalyse comme une science et une théorie acceptables, c'est-à-dire à qui on a enlevé toute sa dangerosité, dans la mesure où elle est débarrassée de sa structure conflictuelle.

c) La troisième étape est un processus de naturalisation. Il s'agit de l'opérationnalisation des éléments figuratifs, qui deviennent des éléments évidents de réalité. La naturalisation peut donc être définie comme le processus de transformation des éléments de la pensée en de « *véritables catégories du langage et de l'entendement- des catégories sociales, certes- propres à ordonner les événements concrets et à être étoffées par eux* » (Moscovici, 1969 cité par Gustave Nicolas Fischer : 1996 ; p. 129).

Par conséquent, il s'agit d'une refonte d'un certain nombre de connaissances de base (en l'occurrence, les éléments théoriques de la psychanalyse) qui vont devenir des phénomènes objectifs, considérés comme des réalités évidentes. A travers cette transformation, s'opère ainsi une chosification des phénomènes complexes dont la fonction est de rendre familier les aspects insaisissables de la théorie de base, afin d'en maîtriser ses éléments.

Il apparaît ainsi que l'objectivation facilite, certes, la communication, ce qui est de la plus grande importance pour le tissage du lien social. Cependant elle facilite la communication par la dissociation d'un concept ou d'un énoncé d'avec le cadre conceptuel scientifique ou idéologique qui lui donne son sens complet. Tout se passe comme si le sens commun ne tolérait pas l'existence d'une liaison entre les éléments de savoir qu'il assimile et des systèmes de savoir d'un autre ordre.

L'ancrage :

Il s'agit ici de l'enracinement social de la représentation. C'est le processus qui vise à rendre familière la nouveauté, à la transformer pour l'intégrer dans un univers de pensée préexistant, à lui donner un sens en fonction des valeurs et des croyances du groupe d'accueil. Ainsi, il incorpore ce qui nous est étranger dans des catégories qui nous sont familières (Moscovici, 1976). A cet égard, Jodelet (1991, p. 672) affirme : « *La pensée constituante s'appuie sur la pensée constituée pour ranger la nouveauté dans des cadres anciens, dans du déjà connu avec pour effet des transformations de part et d'autre* ». L'ancrage comporte trois aspects essentiels, qui permettront de

saisir le fonctionnement de la représentation sociale à plusieurs niveaux (Gustave Nicolas Fischer, idem, pp. 129-131).

a) L'ancrage montre d'abord que la représentation fonctionne comme un processus d'interprétation en ce sens que celle-ci se voit investie d'une valeur d'utilité sociale. La psychanalyse, par exemple, est considérée comme un outil de connaissance de nous-mêmes et des autres ; elle sert à décoder ce qui nous entoure en nous fournissant un cadre d'interprétation ; celui-ci permet de faire entrer les individus et les situations dans des classifications qui serviront de guide à notre compréhension.

Ainsi, un tel mécanisme d'interprétation devient un système médiateur capable de réguler la relation sociale en proposant des répertoires, des typologies qui serviront à évaluer les événements et les conduites.

b) La représentation se constitue également en un réseau de significations. Dans le cas de la psychanalyse, cela revient à dire que les significations qui lui sont attribuées, découlent en réalité du système de valeurs produit par la société. Dans ce sens, la psychanalyse est présentée comme s'opposant à certaines normes sociales ou à des courants idéologiques plus ou moins hostiles, qui vont lui conférer des significations particulières. La psychanalyse est alors repérée comme un fait social : en fonction de ses utilisations, elle ne sera plus considérée comme une théorie scientifique, mais comme le privilège réservé à certaines catégories, elle pourra exprimer les relations existant entre des groupes sociaux, incarner un système de valeurs ou marquer les oppositions entre diverses cultures. Ainsi, la nouvelle pratique sociale de la psychanalyse est classée et dénommée en fonction des liens qu'elle est censée entretenir avec des catégories sociales évaluées différemment : les riches, les artistes, les déséquilibrés, les femmes, les enfants.

Le réseau de significations mis en évidence est un aspect central du fonctionnement des représentations, car il montre les relations existant entre différents éléments et, de ce point de vue, reflète l'identité des individus et des groupes au travers, précisément, des diverses significations présentes dans leurs représentations. L'ancrage, comme révélateur de l'inscription sociale de l'individu, permet en fin de compte de montrer les relations qui l'unissent à une culture donnée. Dans ce sens, l'ancrage assure une orientation des conduites et des rapports sociaux.

c) Le troisième aspect de l'ancrage réside dans sa fonction d'intégration dans la mesure où elle insère la représentation dans des systèmes de pensée déjà présents. Cette notion d'intégration permet de comprendre comment s'opère le rapport entre un type de représentation préexistant et la nouveauté à laquelle il peut être confronté. L'ancrage permet donc de saisir comment s'effectue l'intégration de cette nouveauté dans un système donné, ainsi que la ré disposition des éléments en interaction.

Ce processus confère aux représentations une caractéristique, définie par Moscovici comme « *la polyphasie cognitive* ». Elle indique que, d'un certain point de vue, c'est le caractère inédit de la représentation qui peut constituer un facteur favorisant son intégration, c'est-à-dire l'assimilation de la nouveauté. C'est ainsi que la représentation de la psychanalyse, en raison de sa confrontation avec d'autres courants de pensée, a favorisé la transformation de ceux-ci et, ainsi, facilité sa propre intégration. En s'intégrant dans la réalité préexistante, la représentation de la psychanalyse a également modifié celle-ci. Néanmoins, sur un autre plan, l'intégration de la nouveauté va fournir ses propres repères à des cadres de pensée préétablis. L'ancrage met ainsi en évidence un processus de rapprochement entre ces éléments inédits et ce qui est déjà connu, en proposant un mode de classement par des jugements rapides qui permettent aux individus de se déterminer face à eux. C'est ce qui fait, par exemple, que face à une pratique thérapeutique bien éloignée des formes médicales habituelles, nous aurons tendance à assimiler le psychanalyste à un prêtre et la situation psychanalytique à la confession.

Notons enfin que les deux dynamiques de l'objectivation et de l'ancrage sont apparemment opposées : l'une vise à créer des vérités évidentes pour tous et indépendantes de tout déterminisme social et psychologique, l'autre désigne au contraire l'intervention de tels déterminismes dans leur genèse et transformation. C'est donc à juste titre que Doise et al. (1992, p. 15) souligne que les études sur les représentations sociales ne peuvent se contenter de repérer uniquement les savoirs communs mais elles doivent aussi en étudier les modulations en fonction de leur imbrication spécifique dans un système de régulations symboliques.

Pour certains auteurs, la représentation sociale est perçue comme la réalité reconstituée. Ce faisant, à partir d'une étude sur la représentation sociale de la santé et de la maladie, Herzlich (1969) la définit comme un processus de construction du réel. Selon elle, « *l'accent mis sur la notion de représentation vise à réintroduire l'étude des modes de connaissances et des processus symboliques dans leur relation avec les conduites* » (Herzlich citée par Gustave Nicolas Fischer, 1996, p. 125). A cet égard, en tant que mode de connaissance, la représentation implique au premier chef la possibilité de reproduire certains aspects du réel. Mais cette reproduction n'est pas neutre. En d'autres termes, du point de vue pratique, il ne peut y avoir de grandes différences entre l'objet et sa représentation. Cette équivalence s'opère suivant deux voies : soit en réinterprétant les éléments de la réalité qui apparaîtront non conformes aux représentations de cette réalité, soit en élaborant de nouveaux systèmes représentationnels. Mais le plus souvent, compte tenu de l'importance des représentations pour les individus et les groupes sociaux, la première solution est préférée à la seconde.

C'est pourquoi des pans entiers de la réalité sociale sont perçus non pas tel qu'ils sont, mais tels que les individus pensent qu'ils sont. Dans ces conditions, nous pouvons dire que la conduite de

chaque sujet n'est pas déterminée par une réalité objective mais plutôt par la perception biaisée de cette réalité (Kuhn T., 1983 ; p. 124 et p. 205).

Alors ce processus de reconstruction du réel, bien qu'involontaire chez l'individu, n'en est pas pour autant innocent. Il va s'inscrire dans une logique sociale où, en tant qu'acteur, chaque groupe tentera de préserver ses intérêts propres. Comme le note Moliner (1996, p. 25) à la façon d'un filtre ou d'une grille de lecture, la représentation va imposer au réel un ordre, une organisation particulière et c'est cette organisation qui constituera pour l'individu la réalité connue ou plus exactement la réalité perçue. De la sorte, la représentation sociale apparaît bien comme un mode spécifique de connaissance du réel, remplaçant par le truchement du processus d'objectivation la connaissance par la perception, permettant aux individus de comprendre et d'interpréter leur environnement afin d'y agir efficacement, proposant enfin une vision du monde cohérente parce que déformée selon les intentions des acteurs sociaux qui l'ont produite. Selon Abric (1987, p. 64), c'est par ce processus de représentation que l'individu ou le groupe « *reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique* ». Les représentations sociales pourraient apparaître comme des procédures d'interprétation du réel. Cette conception qui permet de rendre compte de la structure qui définit l'organisation interne du champ représentationnel est mise en avant par plusieurs auteurs. Et selon la place que l'on accordera à la structuration interne, l'organisation de la représentation pourra être traitée comme champ structuré ou comme noyau structurant. Autrement dit, on considère ainsi, d'une part des relations entre les éléments, et d'autre part des éléments, c'est-à-dire des entités significatives.

C'est ainsi que Herzlich (1973, p. 307) écrit : « *Le terme de représentation sociale désigne, à la fois, un processus et un contenu* ». Cette remarque, tout en mettant l'accent sur l'aspect procédural des représentations, souligne le fait qu'elles soient aussi des contenus de savoir. Pour Doise et al. (1992, p. 13) l'étude des représentations doit se fonder sur « *l'analyse des régulations effectuées par le méta système social dans le système cognitif* ». A cet égard, une question s'impose : quelles régulations sociales actualisent-elles quels fonctionnements cognitifs dans quels contextes spécifiques ? Pour répondre à cette interrogation, Doise (1986, 1990) définit les représentations sociales comme des principes générateurs de prise de position qui sont liés à des points d'attache spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux. Ces principes organisent les processus symboliques qui sous-tendent les rapports sociaux. Ils constituent de la sorte des métas systèmes susceptibles d'ordonner les systèmes cognitifs individuels. Ainsi, ils peuvent se situer au carrefour des dynamiques sociales et des dynamiques individuelles. Comme le souligne Doise (1990, p. 127) plusieurs processus interviennent au moment des prises de position du sujet : « *Ils consistent souvent en principes d'opposition et de hiérarchisation tels que Bourdieu les fait intervenir dans sa théorie du champ, ce sont aussi des principes de dichotomie, d'adaptation et d'assimilation, de*

synchrétisme qui, selon Moscovici, interviendraient respectivement dans des dynamiques de propagande, de propagation et de diffusion, autant de modalités de communication qui s'actualisent dans des contextes relationnels différents ».

C'est cette pluralité qui, pour ce courant, explique la variété des expressions individuelles des représentations sociales. Cependant, les prises de position diverse des individus sont déterminées par des principes organisateurs communs. Ce qui explique les divergences individuelles, c'est le fait que ces métabas systèmes communs sont activés de façon spécifique dans des contextes sociaux ou relationnels particuliers. Ainsi, selon le contexte social, les principes organisateurs seront différents et on observera des variations dans les prises de position.

Il apparaît ainsi que les représentations sociales sont à la fois consensuelles (par les métabas systèmes) et marquées par de fortes divergences interindividuelles qui déterminent des expressions différentes de la représentation. Dès lors, il s'agit de mettre en évidence et d'expliquer les processus qui autorisent ces contradictions apparentes.

Moscovici lui-même (1976, p. 26), en introduction de son ouvrage sur la psychanalyse, définit la représentation comme une « *modalité de connaissance particulière* ». Mais immédiatement après (p. 27), il précise cette définition en écrivant : « *la représentation sociale est un corpus organisé de connaissances et une des activités psychiques grâce auxquelles les hommes rendent la réalité physique et sociale intelligible* ».

Ainsi que le faisait remarquer, Codol (1969), ce sont les termes « d'opinions », « de croyances » ou « d'éléments d'information » que l'on rencontre le plus souvent. Paradoxalement, les représentations furent longtemps envisagées comme des « structures cognitives » alors même qu'on était dans l'incapacité de préciser la nature des éléments qui les constituaient et, par conséquent, la nature des relations possibles entre ces éléments. De ce point de vue, les représentations n'avaient de structure que le nom et ce n'est qu'à partir de la formulation de la théorie du noyau (Abric, 1976) que la notion de structure, appliquée aux représentations, prit toute sa dimension.

En effet, Abric (1976) se proposant d'enrichir le cadre théorique proposé par Moscovici et reprenant l'idée de noyau figuratif, suggère que la notion de noyau dépasse le cadre purement génétique pour rendre compte de la structure d'une représentation constituée (Cf. Abric, 1987, 1989, 1994). L'idée clé de la théorie du noyau est que, dans l'ensemble des cognitions se rapportant à un objet de représentation, certains éléments jouent un rôle différent des autres. Ces éléments, dénommés éléments centraux, se regroupent en une structure qu'Abric nomme noyau central ou noyau structurant. Ce noyau constitue une structure particulièrement stable, qui résiste au changement, assurant ainsi la permanence de la représentation. Il constitue également la base collectivement partagée, des représentations sociales et, par conséquent, sa fonction est consensuelle. Ce faisant, à la différence des autres structures, le noyau ne correspond pas à un

système cognitif permettant par exemple la catégorisation d'information. C'est une structure dont le rôle est interne à la représentation sociale. Selon Abric (1987, 1994), le noyau assure deux fonctions essentielles dans la représentation.

D'une part une fonction génératrice de sens, c'est-à-dire que c'est par lui que les autres cognitions de la représentation acquièrent un sens et une valeur spécifiques pour les individus ;

D'autre part, une fonction organisatrice. C'est autour du noyau que s'agencent les autres cognitions de la représentation.

Et c'est le noyau qui détermine les relations que ces cognitions entretiennent les unes avec les autres.

Ainsi, en tant que structure cognitive assurant une fonction génératrice de sens et organisatrice, le noyau structure à son tour les cognitions se rapportant à l'objet de représentation. Ces cognitions, placées sous la dépendance du noyau sont appelées éléments périphériques. Ces éléments périphériques sont regroupés en structures cognitives (catégories, scripts etc.) et assurent les fonctions opérationnelles de la représentation sociale. Ils sont caractérisés par une plus grande souplesse et constituent le tampon entre le noyau central et la réalité concrète propre à l'objet. Ils permettent ainsi d'intégrer dans la représentation des variations individuelles déterminées par des expériences spécifiques. C'est ce qui explique, selon Abric (1993), que les représentations sociales peuvent être caractérisées par des divergences individuelles, sensibles, à l'égard de l'objet, tout en étant organisées autour d'un noyau collectivement partagé. Ainsi que le propose Flament (1989), ces éléments périphériques permettent le fonctionnement de la représentation comme grille de « décryptage » des situations sociales. Si le noyau structurant peut se comprendre comme la partie abstraite de la représentation, le système périphérique doit être entendu comme la partie concrète et opérationnelle. Tout se passe comme si nous étions en présence d'un double système (Abric, 1994 a). Le système central structurant les cognitions relatives à l'objet est le fruit des déterminismes historiques, symboliques et sociaux auxquels est soumis le groupe social. Le système périphérique, en prise avec les contingences quotidiennes, permet, dans certaines mesures, l'adaptation de la représentation à des contextes sociaux variés.

En d'autres termes, selon les cas, le système central va organiser des schémas différents qui permettront à chacun d'agir efficacement,

A bien des égards, la vision du changement diffère alors sensiblement selon la compréhension de la structuration que l'on privilégie. Dans la perspective où la représentation est traitée comme « *un réseau dont chaque élément ne tire sa signification que de l'ensemble des autres éléments auxquels il est relié* » (Vergès, in Jodelet, 1989, p. 391), le changement est plus facile à concevoir : un élément sélectionné peut être remplacé par un autre et la représentation évolue

progressivement. Dans la perspective structuraliste du noyau structurant, une représentation ne change que lorsque des éléments du noyau central sont remis en cause ou disparaissent.

Denise Jodelet (1989 b, p. 36), pour sa part, définit explicitement la représentation sociale comme « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble national* » : la représentation à une fonction à la fois **cognitive** (c'est un système d'interprétation du monde, une grille de lecture) et **pratique** (c'est une justification de l'action, renforçant ou s'opposant à un ordre, à une norme établie). Elle renseigne moins sur les objets que sur leur vision, leur perception.

Dans cette optique, Jodelet (1988, pp. 364-365) distingue, à partir de l'analyse du fait de représenter, certaines caractéristiques essentielles de la représentation : elle est toujours représentation d'un objet ; elle a un caractère imageant et la propriété de rendre interchangeable le sensible et l'idée, le percept et le concept ; elle a un caractère symbolique et signifiant ; constructif et cohérent ; autonome et créatif ; et enfin, elle comporte toujours quelque chose de social.

Jodelet (1988, op.-cit. p. 362) rend ainsi compte de ce phénomène : « *le marquage social des contenus ou des processus de représentation est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations, aux communications par lesquelles circulent, aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction, avec le monde et les autres* ».

A la lumière de ce qui a été dit, il ressort que la notion de représentation sociale doit être abordée comme le fruit et l'évolution d'une élaboration psychologique et sociale du réel. Ainsi, on est en droit de remarquer avec Jodelet (1988, op.-cit.-p. 362) que la représentation sociale est déterminée par un contenu (informations, images, opinions, attitudes, etc.) correspondant à un objet (un travail à faire, un événement économique, un personnage social, etc.). En plus, pour reprendre l'expression de Jodelet (1988, p. 362) « *elle est la représentation sociale d'un sujet (individu, famille, groupe, classe,...) en rapport avec un autre sujet* ».

Dans l'optique de notre étude, cet autre sujet ou autrui n'est autre que la fille mère.

S'appuyant sur l'hypothèse de la notion d'image sociale, stipulant que des individus partageant des savoirs préalables communs interpréteront et évalueront de la même façon ce qu'ils perçoivent d'un objet social (Pascal Moliner, 1996, p. 143), Moliner va reconsidérer l'analyse du contenu des représentations faite par Moscovici (1961), pour souscrire à une idée proposée par Flament (1994), selon qui une représentation est d'abord constituée de cognitions relatives à un objet. Ce faisant, pour cet auteur (Moliner), ces cognitions présentent deux caractéristiques essentielles.

Premièrement, ce sont des cognitions élémentaires, c'est-à-dire des connaissances élémentaires relatives à l'objet. En ce sens, elles sont comparables aux informations évoquées par Moscovici (1961). Cependant, le terme d'information ne semble pas adéquat car il ne fait pas

ressortir le fait, que le sujet joue un rôle actif dans cette acquisition de connaissances. En effet, ces connaissances proviennent de trois sources (Moliner, P., op. cit., p. 53) : Les expériences et les observations du sujet (j'ai vu, j'ai fait...), les communications auxquelles il s'est exposé (j'ai entendu, on m'a dit...) et les croyances qu'il a lui-même élaborées (je pense, je crois...). Toutefois, quelle qu'en soit la source, ces connaissances ont valeur d'évidence pour les individus et elles sont soutenues par les mécanismes de la pensée naïve (Moliner, P., op. cit., p. 54).

Deuxièmement, elles s'organisent en structures cognitives complexes permettant les activités de catégorisation, d'interprétation et d'évaluation.

Les représentations pouvant être perçues comme des systèmes de catégorisation (Leyens, 1983 ; Pemartin, 1990), certains schémas ou certaines structures cognitives propres à l'activité de catégorisation vont intervenir pour organiser des informations a priori disparates. Ces structures comptent trois grandes familles :

a) Les stéréotypes

Cette notion désigne l'ensemble des caractéristiques que les membres d'un groupe social s'attribuent systématiquement à eux-mêmes (auto-stéréotype) ou attribuent aux membres d'un autre groupe (hétéro-stéréotype). Elle suppose ainsi une uniformité des membres d'une même catégorie (exemple : les noirs sont superstitieux). Le stéréotype se présente donc comme un ensemble de caractéristiques attribuées aux membres d'une catégorie par une large proportion des membres d'une autre catégorie (Moliner, P., op. cit., p. 55). Il est composé de cognitions élémentaires qui vont guider les perceptions et les conduites des individus lorsqu'ils seront en présence d'une personne appartenant à la catégorie stéréotypée. Et ce fait ne devient possible que dans la mesure où il propose un véritable portrait schématique des personnes auxquelles il s'applique (Moliner, P., op. cit., p. 56). De ce point de vue, le stéréotype a valeur d'une structure cognitive mettant en relation plusieurs cognitions élémentaires et permettant à chacun de tirer des conclusions de cette mise en relation.

b) Les catégories et les prototypes

Ce courant de recherche a tenté de comprendre comment le sujet humain organise ses connaissances sur le monde.

Selon Semin (1989, p. 246), « *le prototype est le modèle ou le type idéal qui condense le sens d'une catégorie* ».

c) Les scripts

L'une des fonctions des représentations consiste à guider les conduites sociales.

Le script se présente comme une succession chronologique de cognitions élémentaires (Moliner, P., op. cit., p. 58).

Stéréotypes, catégories, scripts sont autant de structures cognitives complexes élaborées à partir de cognitions élémentaires. Il s'agit, évidemment, de schémas simplifiés. Mais, comme le font remarquer Beauvois et Deschamps (1990, p. 91), « *leur simple application sur un événement, un objet ou une situation fournit au sujet une connaissance qu'il tient pour suffisante* ». Ces structures cognitives dépendant d'une représentation sociale permettent ainsi d'interpréter et de faire une évaluation de l'environnement social. En d'autres termes, l'activité qui résulte du processus représentationnel est autant une activité descriptive (interprétation et compréhension) qu'une activité évaluative (jugement) (Moliner, P., op. cit, p. 80). Il devient alors possible d'ordonner les diverses cognitions d'une représentation en fonction du rôle descriptif ou évaluatif qu'elles jouent pour les individus (Moliner, P., op. cit, p. 82).

Tout comme Abric (1987) selon qu'il serait possible de distinguer deux dimensions dans le noyau, une dimension fonctionnelle (orientée vers l'action) et une dimension normative (orientée vers le jugement), Moliner suggère de distinguer les cognitions descriptives des cognitions évaluatives en admettant l'existence de deux types de cognitions au niveau du système central.

Le premier type de cognition est la cognition descriptive. Celle-ci permet aux individus de saisir la nature de l'objet de représentation. Ces cognitions permettront d'identifier les diverses formes d'apparitions de l'objet (par exemple : qu'est-ce qui permet de dire qu'une organisation, quelconque est bien une entreprise ?) Et donc de mobiliser la représentation adéquate. Ce sont des éléments de définition de l'objet de représentation ;

La deuxième forme de cognition est la cognition évaluative. Elle permet aux individus de saisir la qualité de l'objet. En présence d'une forme particulière de l'objet, ces cognitions permettront de l'évaluer (par exemple : qu'est ce qui permet de dire qu'une entreprise est une bonne entreprise ?) et donc de porter un jugement. Ce sont des cognitions normatives car elles constituent les normes sur lesquelles se fondent les activités d'évaluation (Moliner, P., op.-cit, p. 83).

Aussi, selon Moliner (1996 ; p. 5), les représentations sont-elles de véritables systèmes d'interprétation de l'environnement social. Ces systèmes apparaissent comme des agents dynamiques dans l'activité de reconstruction du réel (Moliner, P., op.-cit, p. 259). Ces processus, lorsqu'ils s'appliquent à un objet donné, aboutissent à la formation d'une « image sociale ». Ces images sociales peuvent se définir comme des ensembles d'attributs et de jugements relatifs à un objet. Ces ensembles d'attributs et de jugements sont placés sous la dépendance de représentations sociales. La connaissance du processus de représentation permet donc une meilleure compréhension des problèmes liés à la création, à la diffusion et au changement de ces images. Il y a donc entre les notions de représentation et d'image un lien de dépendance. Et comme le souligne Moliner (1996, p. 151) l'image sociale n'est pas une représentation. Elle n'en a pas le caractère prescriptif. De plus, l'image se rapporte à un objet singulier et ne peut donc être transposée à un autre. Elle n'est pas

généralisable, au contraire d'une représentation sociale, qui, elle, autoriserait ce type de généralisation. Enfin l'image sociale est fluctuante et donc susceptible d'être modifiée. Elle est le résultat de processus de perception et d'interprétation qui dépendent d'une représentation sociale. Ces processus sont stables mais ils s'appliquent à des informations changeantes. Ils peuvent donc aboutir à des productions variables selon l'information initiale, cette conception entraîne de nombreuses conséquences.

En premier lieu, les images sociales constituant la forme habituelle de notre rapport au réel, nous devons supposer que nos conduites s'organisent en fonction de ces images et non en fonction des objets eux-mêmes. Cette idée met l'accent sur la nécessité de connaître l'image sociale d'un objet si l'on veut comprendre les conduites qui sont tenues à l'égard de cet objet.

En deuxième lieu, les conduites se rapportant à un objet donné pourront se modifier lorsque l'image de cet objet aura changée.

En troisième lieu enfin, une image sociale est le produit d'une représentation. Cet aspect confère à l'étude des représentations un intérêt majeur car identifier et connaître la représentation que les individus utilisent pour appréhender un objet, c'est être en mesure de savoir comment est interprétée l'information relative à cet objet. C'est donc être en mesure de prévoir les images sociales que les individus vont élaborer à partir de telle ou telle information.

Ainsi la théorie des représentations nous permet de comprendre les mécanismes de formation des images sociales, elles nous permettent aussi de décrire la structure de ces images. Celle-ci est constituée d'une composante descriptive et d'une composante évaluative. A cet égard, selon Moliner, les problématiques de la création et de la modification des images sociales se résument en trois propositions.

En premier lieu, L'image sociale désigne un objectif :

La quasi-totalité des objets de notre environnement social est perçue sous forme d'images sociales. Et le plus souvent, nous disposons de certaines informations sur ces objets, qui sous-tendent nos activités évaluatives. Celles-ci peuvent être favorables ou défavorables à l'objet. Ces différentes appréciations de l'objet en termes de paroles ou de conduites ne dépendent pas exclusivement de la réalité objective de l'objet concerné. Selon Pascal Moliner (1996, p. 260), « *la réalité sociale est avant tout subjective, c'est-à-dire qu'elle est médiatisée par nos activités interprétatives et évaluatives. C'est à cette réalité là que correspondent les images sociales. En d'autres termes, nos conduites et nos communications ne concernent pas, à proprement parler, des "objets sociaux" mais plutôt l'image que nous avons de ces objets. C'est donc bien cette image qui doit intéresser l'acteur social* ».

En second lieu, La communication est un moyen :

D'importants décalages peuvent s'observer entre la réalité d'un objet et l'image de ce même objet dans le public. La communication est un moyen de contrôler ce décalage.

Et enfin en troisième lieu, Les représentations sociales indiquent des stratégies :

Ce sont les représentations sociales que les individus utilisent pour sélectionner, interpréter et évaluer l'information. C'est pourquoi leur étude permet de définir les stratégies de communication les plus efficaces.

Cette conception de la représentation sociale permet de dégager quelques spécificités du fonctionnement du processus représentationnel :

- la fonction de catégorisation ;
- le sentiment de l'évidence (l'objectivation) ;
- le style de la pensée naïve ;
- et le processus d'ancrage.

Il convient d'examiner chaque spécificité évoquée.

1) La fonction de catégorisation :

Cette fonction de catégorisation des représentations est, comme le fait remarquer Moliner (1996, p. 16), double.

a) La représentation comme catégorie :

La mise en œuvre d'une représentation est tributaire d'une activité de catégorisation.

Les informations contextuelles dont dispose un individu, peuvent rendre saillantes certaines caractéristiques d'un objet, renforçant ainsi la pertinence d'une catégorie au détriment d'une autre. En outre, une étiquette (Higgins et King, 1981) catégorielle a d'autant plus de chance d'être utilisée que son utilisation est fréquente chez un même individu et donc aisément accessible.

b) Les catégories de la représentation :

Le processus de représentation définit une catégorisation des objets auxquels il s'applique. Et tout en considérant un objet dans sa globalité, il permet aussi d'envisager les diverses formes de cet objet dans l'environnement des individus.

L'activité de catégorisation se traduit dans le fonctionnement des représentations sociales par un effet d'accentuation subjective qui aboutit à une maximisation des similitudes perçues entre objets classés dans la même catégorie (effet d'assimilation) et à une maximisation des différences perçues entre objets classés dans des catégories différentes (effet de contraste).

Au-delà de l'intérêt que nous portons à la manière dont les individus classent et organisent les informations, il convient aussi de s'interroger sur le statut précis de ces informations et sur la manière dont elles sont mises en relation.

2) Le sentiment de l'évidence :

Comme le décrit Abric (1987, p. 65), la représentation résulte « *de la réalité de l'objet, de la subjectivité de celui qui la véhicule et du système social dans lequel s'inscrit la relation sujet-objet* ». Ainsi cette connaissance apparaît évidente aux individus dans la mesure où elle semble se fonder sur la tradition et le consensus. C'est vraisemblablement cette double caractéristique d'évidence consensuelle qui donne aux représentations leur stabilité et leur prégnance dans notre environnement social. Par ailleurs, ce sentiment d'évidence est renforcé par un processus d'objectivation consistant à mettre en correspondance des notions abstraites ou mal définies avec des objets concrets du monde environnant.

3) Le style de la pensée naïve :

S'inspirant de Moscovici (1961), Moliner (1996, p. 21 - 23) retient quatre caractéristiques essentielles : le formalisme spontané, le dualisme causal, le besoin de justification d'un postulat et le principe d'analogie.

4) L'ancrage de la représentation :

Selon Moliner (1996, p. 28), « *la représentation doit être comprise comme un système organisateur et régulateur de l'interaction sociale qui se noue autour d'un objet présentant une valeur d'enjeu pour les divers groupes sociaux* ». La fonction de cette régulation est double.

Premièrement, elle s'effectue au niveau des relations qui vont se nouer entre le groupe et l'objet social.

Deuxièmement, elle conditionne les relations que le groupe pourra entretenir avec d'autres groupes également concernés par l'objet de représentation.

a) Les relations du groupe à l'objet :

Dans sa tentative de s'approprier l'objet de représentation afin de le maîtriser, le groupe social va intégrer cet objet dans les catégories d'un savoir préexistant. Ce faisant, l'objet de représentation se trouve investi de significations spécifiques issues de catégories de ce savoir préexistant et, partant les relations du groupe à l'objet seront influencées par ces significations initiales. Outre cela, en donnant à la représentation dès son origine une instrumentalité particulière, ce processus d'ancrage va orienter celle-ci pour déterminer une fois de plus les relations du groupe à l'objet.

b) L'interaction sociale :

L'ancrage est l'inscription de la représentation dans un système plus général de significations et de compréhension de l'environnement social. A cet égard, cette inscription sera différente selon les groupes, selon leurs intérêts et leurs préoccupations (Moliner, P., op. cit, p. 29). Ce faisant, les représentations d'un même objet dans des populations différentes vont jouer un rôle déterminant

dans les rapports entre ces populations. En effet, puisque l'interaction sociale s'organise autour d'objets (la maladie, l'entreprise, le travail...). Les différentes représentations de ces objets constituent les régulateurs de cette interaction. Ce rôle de régulateur s'explique par la double fonction d'homogénéisation et de spécification que réalise la représentation dans le groupe social. D'une part en effet, le processus collectif d'élaboration des représentations suppose un renforcement de la cohésion des groupes. Partager avec d'autres une représentation commune c'est en partie admettre que l'on est semblable. Si, comme le propose Doise (1990) la représentation sociale peut-être comprise comme un principe de prise de positions, partager une représentation, c'est partager des positions communes vis-à-vis d'un objet. D'autre part et dans le même mouvement, en fournissant une compréhension spécifique de l'objet, la représentation va différencier le groupe qui l'a élaborée.

Ce fait est d'autant plus justifié qu'ayant développé sa propre interprétation de la réalité sociale, ce groupe va se distinguer des autres. On assiste ainsi à un double mouvement d'homogénéisation et de différenciation qui renforce chez les individus le sentiment d'appartenance à un groupe social. Or ce sentiment d'appartenance à un groupe est sous-tendu par une hostilité (Moliner, 1996, p. 30).

A travers le fonctionnement de la représentation sociale, il devient possible de saisir les conditions qui sous-tendent son émergence. Ainsi, selon Moliner (1996, p. 35 - 48), cinq conditions président à l'émergence d'une représentation sociale : les notions d'objet, de groupe, d'enjeu, de dynamique sociale et d'orthodoxie.

1) L'objet :

« *Il n'y a pas de représentation sans objet* » (Jodelet, 1989 b, p. 37). Sous leur apparente diversité, tous les objets de représentation ont en commun d'être des objets polymorphes, c'est-à-dire des objets sociaux qui n'appartiennent jamais à un seul domaine mais qui sont en relation avec l'ensemble des aspects de la vie sociale. Ils sont alors investis de sens multiples et déterminés à plusieurs niveaux. C'est ce qui explique la non homogénéité des représentations sociales apparaissant sous forme de mixtes d'informations, d'images, de croyances, de valeurs, d'opinions (Gilles Ferréol : 1995, p. 246).

Par ailleurs, les études de représentation portent toujours, selon Moliner (1996, p. 37), sur des objets dont la maîtrise notionnelle ou pratique constitue un enjeu pour les divers groupes sociaux qu'ils concernent.

Dans ces conditions, pour cet auteur, l'aspect polymorphe d'un objet social et sa valeur d'enjeu constituent les deux caractéristiques principales d'un objet de représentation. A cet égard, il souligne que le polymorphisme correspond à une propriété de l'objet, tandis que sa valeur d'enjeu correspond à une spécificité de son insertion sociale.

2) Le groupe :

L'idée de représentation sociale renvoie toujours à l'idée d'une production collectivement construite et partagée (Moscovici, 1961). On comprend pourquoi les trois conditions (dispersion, focalisation et pression à l'inférence) posées par Moscovici (1961) sont tributaires de la dynamique du fonctionnement d'un groupe. En effet, ces conditions sont sous-tendues par des échanges constants entre des individus partageant des préoccupations identiques vis-à-vis d'un objet social. Ainsi, il devient impensable d'admettre l'existence de la représentation d'un objet sans « *identifier un ensemble d'individus communiquant entre eux régulièrement et situés en position d'interaction avec l'objet de représentation* » (Moliner, 1996, p. 37).

Pour l'étude des représentations sociales, la position du groupe par rapport à l'objet de représentation est déterminée, dans une large mesure, par une approche du groupe qui prend en compte tant l'interdépendance que les objectifs. Dans ces conditions, il devient possible de distinguer deux configurations distinctes selon que l'objet participe de la genèse d'un groupe ou selon qu'il survient dans l'histoire d'un groupe constitué.

La première configuration que Moliner (op.-cit, p. 39) qualifiera de structurelle se rapporte aux groupes dont l'existence est étroitement liée à l'objet de représentation. Dans cette configuration structurelle le groupe s'organise autour d'un ensemble d'objectifs individuels directement en relation avec l'objet de représentation, objectifs visant la maîtrise de cet objet ainsi que la signification du rôle et de la place du groupe dans l'organisation sociale.

La seconde, qu'il appellera conjoncturelle embrasse des groupes préexistants confrontés à un objet récent et problématique. A ce niveau, le groupe s'organise autour d'objectifs étrangers à l'objet de représentation.

Selon Moliner (op.-cit, p. 40), seules ces deux situations autorisent l'émergence d'une représentation sociale dans la mesure où elles confèrent à l'objet de représentation une valeur d'enjeu social. Elles facilitent ainsi de multiples interactions au cours desquelles pourra se constituer la représentation sociale.

3) les enjeux

Deux enjeux essentiels déterminent le processus représentationnel. Ces enjeux se posent en termes d'identité ou de cohésion sociale.

a) L'enjeu d'identité du groupe :

Il se fonde sur le maintien de l'identité psychosociale des individus qui le composent. L'identité psychosociale, pour sa part, peut se concevoir comme une « *structure cognitive liée à la pensée représentationnelle* » (Zavalloni, 1973, p. 251).

L'enjeu d'identité du groupe autorise l'élaboration de la représentation dans une configuration structurelle.

b) La cohésion sociale :

S'agissant de l'enjeu de cohésion, il relève d'une configuration conjoncturelle qui confronte le groupe à un objet étranger et problématique.

4) La dynamique sociale :

L'interaction sociale investit l'objet de représentation d'une valeur d'enjeu. La représentation de l'objet est utile au groupe social car elle correspond à un besoin. Ce besoin est soit un besoin de cohésion sociale soit une nécessité identitaire.

La valeur utilitaire de l'objet se fonde sur l'insertion de cet objet dans une dynamique sociale. A cet égard, lorsque Moscovici (1961) suggère que la représentation a pour fonction « *l'orientation des communications et des comportements sociaux*, », il souligne sans ambiguïté que ces conduites sont dirigées vers un autrui social toujours présent. Ce faisant, en admettant que la représentation est bien représentation de quelque chose produite par quelqu'un, il convient de ne pas perdre de vue que cette production se fait par rapport à quelqu'un d'autre.

Aussi l'élaboration représentationnelle s'inscrit-elle dans une dynamique sociale mettant en présence les trois composantes qui lui sont indispensables : le groupe, l'objet et l'autrui social. (Moliner, 1996, p. 44).

5) L'orthodoxie :

Deconchy (1984) décrit le système orthodoxe comme l'ensemble des dispositifs sociaux et psychosociaux qui règlent l'activité du sujet orthodoxe dans le groupe orthodoxe. Le sujet orthodoxe est celui qui accepte et demande que sa pensée et ses conduites soient réglées par le groupe, le groupe orthodoxe intégrant dans sa doctrine le bien-fondé des systèmes de régulation qu'il met en place. Ainsi, le groupe orthodoxe se caractérise par la présence en son sein d'instances de contrôle et de régulation de l'activité individuelle. Or, comme le souligne Doise (1990), c'est précisément l'intervention de telles instances qui permet la transformation des représentations en systèmes idéologiques ou scientifiques.

En d'autres termes, l'influence pesante de systèmes de contrôle et de régulation dans une situation sociale, métamorphosant cette situation en système orthodoxe, ne permet pas, selon Pascal Moliner (1996, p. 46), l'apparition du processus représentationnel en favorisant l'émergence de l'élaboration idéologique ou scientifique. Pourvu que le système orthodoxe soit préparé par rapport à l'objet sur lequel se fera l'élaboration idéologique.

A cet égard, l'absence de système orthodoxe est la cinquième condition d'émergence de la représentation sociale.

En guise de conclusion, Moliner (1996, p. 48) met en exergue les caractéristiques de la situation sociale dans laquelle peut apparaître le processus représentationnel en ces termes : « *il y a*

élaboration représentationnelle quand, pour des raisons structurelles ou conjoncturelles, un groupe d'individus est confronté à un objet polymorphe dont la maîtrise constitue un enjeu en termes d'identité ou de cohésion sociale. Quand, en outre, la maîtrise de cet objet constitue un enjeu pour d'autres acteurs sociaux interagissant avec le groupe. Quand enfin le groupe n'est pas soumis à une instance de régulation et de contrôle définissant un système orthodoxe».

Les concepts principaux étant clarifiés, nous tenterons de parler, assez brièvement, des différentes perspectives qui président à l'élaboration d'une représentation sociale. Car, pour parler comme Robert (1988, p. 18) « *Les faits restent inutiles tant qu'aucune théorie ne les rassemble et ne les organise en un réseau cohérent* » (cf. également Kuhn, 1983).

3. CONTEXTE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE

L'approche théorique des phénomènes représentatifs repose, selon Jodelet, sur une question clé : « *comment le social intervient-il dans l'élaboration psychologique que constitue la représentation sociale, comment cette élaboration psychologique intervient-elle dans le social ?* »

De ce point de vue, Jodelet (op. cit, pp. 365-366) distingue six optiques qui apparaissent à la fois comme des tentatives de réponses à cette question et comme des canevas de réflexion en matière de représentation sociale.

Une première perspective s'intéresse à l'activité cognitive qui permet au sujet d'élaborer sa représentation. Celle-ci repose sur deux dimensions : une dimension de contexte où la représentation apparaît lorsque le sujet se trouve en situation d'interaction sociale et une dimension d'appartenance permettant au sujet d'étayer sa représentation par des valeurs, des modèles et des idéologies véhiculés dans sa société.

Une seconde met en relief les aspects signifiants de l'activité représentative. La signification donnée à l'expérience vécue par le sujet est ainsi traduite dans sa représentation qui revêt un caractère social du fait de l'utilisation par celui-ci (sujet) de prescriptions et d'interprétations sociales.

Dans la troisième voie de recherche, la représentation est perçue comme une forme de discours. A cet égard, ses propriétés sociales découlent de la situation de communication des sujets parlants, de leur appartenance sociale et de la finalité de leur discours.

Pour le quatrième point de vue, la pratique sociale du sujet est prépondérante. A ce titre, sa représentation prend forme à partir des normes institutionnelles liées à sa position ou des idéologies relatives à la place qu'il occupe.

Le cinquième courant envisage le développement des interactions entre les groupes comme le moteur de la dynamique des représentations.

Enfin, une dernière optique fonde l'activité représentative sur des structures de pensée socialement établies.

Ainsi quatre (4) modèles essentiels de théories de la représentation sociale (Guimelli : 1995, pp. 367 - 374) se dégagent :

- l'approche des relations causales entre processus cognitifs et représentations sociales ;
- la théorie des rapports entre pratiques et représentations sociales
- la théorie de la représentation axée sur le contenu ;
- l'approche structurale des représentations sociales.

3.1. La mise en évidence des relations causales entre activités cognitives fondamentales et représentations sociales (processus cognitifs et représentations sociales)

Cette orientation donne aux représentations le statut soit de variable indépendante, soit celui de variable dépendante.

Dans le premier cas, on montre par exemple que les processus d'évaluation sont déterminés par les représentations sociales (Deconchy, Guesdon et Labadens, 1994). Cette étude montre en effet que l'évaluation des propriétés de la matière inerte dans le cas de la pollution de l'eau d'une rivière, occasionnée par le chargement d'un camion accidenté (aspect cognitif), est liée à l'image d'un acteur qui est impliqué dans l'accident. En effet, selon que ce dernier est conforme ou non à l'idée que les sujets se font d'un « bon conducteur » (représentation sociale), l'évaluation des propriétés de la matière est différente.

Les travaux de Monteil (1993) peuvent être considérés comme allant dans le même sens. Ils indiquent en effet que le niveau de performance intellectuelle (aspect cognitif), atteint par des enfants, dépend d'un certain nombre de mécanismes liés aux phénomènes de comparaison sociale (aspect sociocognitif), mais aussi de l'importance et du haut degré d'estime accordés au concept d'intelligence dans la population étudiée (représentation sociale).

Dans le deuxième cas, où ce sont les processus cognitifs qui ont le statut de variable indépendante, on montre par exemple que la perte du contrôle cognitif dans une situation de résolution de problèmes abstraits entraîne des changements dans la représentation que l'individu a de son propre groupe social (Ric, 1994).

3.2. L'étude des processus cognitifs responsables de la dynamique des représentations sociales (Pratiques et représentations sociales)

Ce champ de recherche tente de mettre en évidence les processus cognitifs susceptibles d'expliquer les relations entre les pratiques et les représentations. Ainsi on peut opter pour deux démarches possibles :

a) La représentation considérée comme variable indépendante : on veut alors montrer comment les représentations sont susceptibles de constituer un guide pour l'action. Ainsi une étude de Jodelet (1989 b) a pour objectif d'analyser les pratiques et les représentations sociales d'une communauté de ruraux à l'égard de malades mentaux qu'ils hébergent, par tradition, depuis plusieurs décennies. L'analyse des représentations montre qu'elles s'organisent autour d'un noyau [« nodale représentative » (p. 377)] figuratif qui comporte trois éléments étroitement imbriqués : « cerveau », « nerfs » et « monde de chair et d'os ». Ce noyau tripartite constitue l'essence du fonctionnement biologique. Mais c'est surtout l'opposition du cerveau et des nerfs au sein de l'organisme qui est signifiante et organisatrice. En effet, cette opposition sous-tend une théorie psychiatrique naïve permettant, entre autres, de différencier les malades du cerveau (l'innocence) des malades des nerfs (la méchanceté). Dès lors, c'est encore cette opposition qui va déterminer des pratiques spécifiques à l'une ou à l'autre des deux catégories : les malades du cerveau vont connaître un régime privilégié et vont être intégrés à la vie familiale alors que les malades des nerfs vont être ségrégués (on lave leur linge à part, ils ont leur propre couvert et /ou ne mangent pas à la table familiale, on ne les laisse pas « toucher les choses de la maison », on leur interdit les relations avec les enfants...)

Dans ce cas, ce sont bien les représentations sociales qui génèrent les pratiques et qui constituent ainsi un guide pour l'action : « Par son caractère instrumental, destiné à évaluer le malade, savoir s'il sera "servable" ou "serviable", trouver des modes d'intervention sur lui, etc., c'est une connaissance basée sur et orientée vers la pratique. Une pratique dont les règles et les recettes se transmettent d'une nourricière à l'autre, d'une génération à l'autre » (Jodelet, 1989, p. 368).

b) La représentation considérée comme variable dépendante :

Dans ce cas, il s'agit de savoir comment les pratiques sont susceptibles de déterminer un changement d'état des représentations. Deux cas de figure se présentent alors.

Le premier cas est celui où les pratiques nouvelles sont en consonance avec les représentations : il s'agit de montrer comment les pratiques nouvelles modifient l'état de la représentation par le biais d'un processus d'activation qui accroît l'importance de certains éléments périphériques dans le champ de représentation. Ces derniers forment alors, avec des éléments anciens, un nouveau concept qui devient le nouveau noyau central de la représentation (Guimelli, 1994 a). La structure se trouve alors transformée.

Dans le deuxième cas, les pratiques nouvelles sont en dissonance avec les représentations : dans cette optique des travaux de Mardellat (1994) montrent comment les pratiques commerciales

de certains artisans modifient complètement, par rapport à ceux qui délaissent ce type de pratique, les représentations de leur propre rôle.

3.3. L'approche centrée sur les contenus, liée à la conception des représentations sociales comme produit d'une activité mentale collective

Cette orientation de recherche cherche à mettre en évidence la manière dont la réalité est reconstruite par le groupe et intégrée dans son système de valeurs. L'analyse est ainsi centrée sur les normes, les attitudes du groupe à l'égard de l'objet, la manière dont sont traitées les informations nouvelles.

En clair, l'approche vise à identifier l'ensemble signifiant qui est produit par le groupe à partir d'un objet social donné.

Focalisée sur le cas particulier, l'ambition de cette orientation de recherche est de mettre en évidence le sens des contenus observés dans une population donnée. Il s'agit ainsi d'accumuler les monographies et d'en tirer à chaque fois les conclusions qui s'imposent par rapport au sens qui occupe le sujet social.

Les stratégies méthodologiques mises en œuvre par cette orientation de recherche se résument à ceci : immersion de l'observation dans le milieu, observations armées, enquêtes, entretiens, analyse des données souvent qualitatives.

A titre illustratif, nous pouvons retenir dans cette approche les travaux effectués par Coudin (1994). Ceux-ci consistent en une comparaison des représentations sociales du marxisme avant/après la chute du mur de Berlin. Ils montrent que le marxisme, après avoir été un instrument de changement politique, est désormais tombé dans le champ de l'histoire des idées. Il est devenu une référence historique et, dans ce sens, il a perdu sa capacité de mobilisation à la fois affective et intellectuelle.

De même les travaux de Chauchat (1994), réalisés dans ce cadre, viennent éclairer la manière dont se construit l'identité européenne. Ils montrent que c'est une identité supranationale, préalable et déjà ancrée, qui contribue de façon active à la construction de l'identité européenne à partir du transfert de schémas cognitifs et représentationnels.

Nous noterons également dans cette ligne de recherche l'intérêt croissant pour l'étude des représentations sociales du sida, avec des études sur les représentations de la contagion (Jodelet, Ohana, Biadi et Rikov : 1994 ; Morin et al : 1994 ; Giami : 1994).

3.4. L'analyse structurale des représentations sociales principalement expérimentale, qui tente d'expliquer leur fonctionnement interne

L'approche structurale est liée à l'étude des processus. Elle est fondée sur l'idée de base selon laquelle : les composantes d'une représentation sociale sont en interdépendance ;

C'est ce type d'organisation interne, propre à la représentation qui, fondamentalement, est à l'origine de sa cohérence phénoménale.

L'analyse structurale des représentations sociales permet de quitter le terrain de la monographie et de l'anecdote pour mettre en évidence des invariants structuraux qui, une fois, identifiés, sont susceptibles d'expliquer le fonctionnement interne des représentations sociales. On cherche ainsi à dépasser l'infinie diversité des contenus pour gagner en puissance prédictive et en capacité de généralisation. Et le prototype des invariants structuraux, reste le noyau central de la représentation.

Les résultats, obtenus à partir de la méthode expérimentale et de tentatives de formalisation, vont tout d'abord dans le sens de l'affinement des méthodes de repérage du système central.

Dans cette perspective, Moliner (1988) en démontrant le rôle organisateur et générateur de sens du noyau central, a élaboré une méthode de repérage systématique : test de mise en œuvre (Flament, 1994 a ; Moliner, 1992). Cette méthode consiste tout d'abord à identifier, par des méthodes classiques d'entretien, des attributs saillants d'un objet A de représentation, par exemple X et Y. On présente alors aux sujets un objet O, qui pourrait être A, mais pas nécessairement (ceci est vérifié dans une étude préliminaire).

Dans une étape suivante, on met en question X et Y séparément. Pour cela, on demande aux sujets d'imaginer un O qui est non X (ou qui est non Y) et ils doivent dire s'il est possible que ce soit un A.

À titre illustratif, nous pouvons nous référer à l'exemple, donné par Flament, en relation avec la théorie de la prototypicalité, à propos de l'objet oiseau : (= A) pour lequel on suppose que l'on a trouvé les caractéristiques saillantes : peut voler (= X) et a des ailes (= Y) :

- On peut imaginer un animal (= O) qui ne peut pas voler (= non x) ; est-ce que c'est un oiseau (= A) ?

Il est possible que cet animal soit un oiseau. En effet, certains d'entre eux, tels que l'autruche par exemple, ne peuvent pas voler.

- On peut aussi imaginer un animal qui n'a pas d'ailes (= non Y). Dans ce cas, on est sûr que ce n'est pas un oiseau.

Dans le cas de cet exemple fictif, la conclusion serait que Y, qui est nécessaire et suffisant pour désigner A, est un élément central alors que X est périphérique.

Après la mise en œuvre des éléments, on propose aux sujets le système de

1) c'est un A très typique ;

2) c'est un A, mais qui n'est pas typique ;

3) ce n'est pas un A, mais ça y ressemble

4) ce n'est pas un A et ça n'y ressemble pas.

Et on regroupe les réponses données en 1) et 2) contre les réponses données en 3) et 4). Un plus grand nombre de réponses de type 3) et 4) permet de désigner l'élément central.

Toutefois il convient de souligner que la principale raison des difficultés rencontrées dans le repérage du noyau central (Abric : 1987, p. 69), réside, selon Moliner (1996, p. 62), dans une analyse insuffisante des implications de la théorie du noyau. Le système central doit être envisagé comme une structure cognitive qui régule et qui organise les cognitions du système périphérique. En ce sens, d'un point de vue formel, la théorie du noyau suggère que, pour assurer leur fonction génératrice, les éléments centraux sont en relation avec un nombre significatif de cognitions se rapportant à l'objet de représentation. D'un point de vue quantitatif, les éléments centraux, se distingueraient donc des autres par une plus grande saillance. Initialement, c'est cette propriété qui fut retenue comme indicateur de centralité. Dans la perspective de ce choix, Flament (1962, 1981) suggère une méthode particulière de traitement des données : l'analyse de similitude. Celle-ci permet d'obtenir le graphe des relations qui unissent deux à deux les éléments d'un ensemble.

Cet auteur (Flament) précise que ces résultats ne constituent pas à eux seuls une vérification de sa théorie. Ce qui sous-entend que les indicateurs quantitatifs se révèlent insuffisants pour déterminer la centralité d'un élément de représentation. Certaines études de terrain ont, en effet, permis de constater que l'organisation des discours par une cognition n'est pas toujours liée au degré de connexité de celle-ci. Inversement, certaines cognitions ne seront jamais verbalisées (cf. Jodelet, 1989 a). C'est ce qui explique, selon Moliner (1996, p. 64), les échecs caractérisant les tentatives de validation de l'hypothèse du noyau, fondées sur la prise en considération d'indicateurs quantitatifs.

L'erreur fut de ne pas comprendre que c'est dans la mesure où une cognition est centrale qu'elle entretient une relation intime avec l'objet de représentation et qu'elle est reliée aux autres. Moliner (1996, p. 64) affirme : *« ce lien est symbolique et il résulte des conditions historiques et sociales qui ont présidé à la naissance de la représentation. C'est en effet d'un "conours de circonstances" historiques et sociales que résulte l'association objet/cognition centrale. Dans bien des cas, les individus n'ont plus le souvenir de ces conditions historiques et il reste alors un lien arbitraire comparable à celui qui unit le mot et la chose, le signifiant et le signifié »*.

Ce faisant, la théorie du noyau implique une différence qualitative entre éléments centraux et éléments périphériques. Cette différence découle de la nature *"non négociable"* (Moscovici, 1992) du lien qui unit le noyau à l'objet de représentation. Pour les individus, les cognitions centrales demeurent indissociables de cet objet en ce sens qu'elles le symbolisent et structurent les savoirs qui s'y rattachent. Et toute tentative de mise en cause de ces cognitions équivaut à une déstructuration de la représentation sociale. Toutefois, il faut souligner que les représentations sont

stables et changent difficilement. Comme le suggère Moliner (1996, p. 65) « *cette stabilité peut, en partie, s'expliquer par un processus de réfutation. Chaque fois que des individus seront confrontés à des contradictions portant sur une cognition centrale, ils réfuteront, d'une manière ou d'une autre, l'information qui leur aura été proposée* ».

Ce processus de réfutation permet aux individus de protéger leurs représentations du monde. Dans le cadre des études de représentation, la mise en évidence d'un tel phénomène de réfutation doit être considérée comme un indicateur de centralité.

A cet égard, Moliner (1993, 1994) a proposé une technique fondée sur la mise en oeuvre des éléments en vue de repérer le noyau central. Il s'agit de la méthode d'induction par scénario ambigu (I.S.A.). Celle-ci consiste à proposer au sujet une description ambiguë d'un objet donné, puis de faire suivre ce scénario par une information mettant en cause la cognition dont, on veut tester la centralité. Par exemple pour étudier les représentations de l'entreprise chez des étudiants, Moliner (Guimelli et al, 1994, pp. 221 - 223) propose le scénario suivant : « *Depuis plusieurs dizaines d'années, Solitec réunit plusieurs dizaines de personnes aux compétences et aux intérêts divers. Chacune de ces personnes contribue à sa manière au fonctionnement de cette organisation qui est reconnue comme l'une des plus importantes de sa spécialité* ».

L'ambiguïté de ce texte réside dans l'impossibilité de savoir si Solitec est une association sans but lucratif, un organisme professionnel. On veut tester la centralité de deux items « *faire du profit* » et « *lieu d'épanouissement personnel* ». On forme alors deux groupes de sujets. Dans l'un, le texte ambigu se termine par la phrase suivante : « *Cependant Solitec ne fait pas de profit* », alors que dans l'autre groupe, la phrase terminale est : « *Cependant Solitec n'est pas un lieu d'épanouissement personnel* ».

Après avoir pris connaissance du scénario, chaque sujet doit répondre, sur une échelle en six points (de 1 : très probablement non, à 6 : très probablement oui), à la question : « *selon vous, Solitec est-elle une entreprise ?* » Les résultats indiquent que la proportion des sujets répondant par la négative à cette question est bien plus importante lorsque le scénario a été suivi par la mise en cause de l'item « *faire du profit* ». Dès lors, on peut conclure que l'effet observé est la preuve que la notion de profit est une cognition centrale, incontournable dans la représentation de l'entreprise. Ainsi, les techniques de mise en cause des éléments spécifiques à un champ de représentation donné permettent désormais de repérer, avec un haut degré de probabilité, le système central de la représentation. Dans la même lancée, Vergès (Guimelli et al : 1994, pp. 233-253) opère ce repérage en mettant en garde contre les dérives ou les utilisations abusives propres à certaines techniques.

D'autres études sont centrées sur le fonctionnement interne des représentations sociales. Ainsi, un ensemble de résultats expérimentaux fait apparaître le système central des représentations sociales comme étant constitué d'éléments de nature et de fonctions différentes. Les uns seraient

articulés autour d'une dimension normative organisant les prises de position relatives à l'objet et les autres autour d'une dimension fonctionnelle organisant les pratiques relatives à l'objet (Rateau, 1994).

Le modèle des Schèmes Cognitifs de Base (S. C. B.) (Rouquette, 1990, 1994 b) et la procédure empirique qui résulte de ce modèle (Guimelli et Rouquette, 1992 ; Guimelli 1994 a) visent également à développer une approche structurale des représentations sociales et d'en préciser les contours. En effet, on admet que la logique naturelle (celle du sujet social, par opposition à la logique formelle) obéit à des règles qui mettent en oeuvre des opérations cognitives particulières et spécifiques (Grize, 1992 ; Moscivici, 1989, 1994). Ces opérations cognitives se présentent sous des formes diverses, mais en nombre fini. Dans le modèle, elles sont opérationnalisées par la notion d'opération relationnel ou connecteur (c) : l'individu relie deux éléments symboliques A et B (des items lexicaux) par l'intermédiaire d'un connecteur et on considère qu'un élément de connaissance est donné par le triplet (A C B). On pourrait avoir, par exemple, le triplet (travail DEF Moyen de se réaliser) dans lequel le connecteur DEF renvoie à un item définitoire et qui pourrait se traduire par l'expression (ou élément de connaissance) : « *le travail peut être défini comme un moyen de se réaliser* ». Les éléments de connaissance (y compris de la connaissance sociale) peuvent donc être analysés sous cette forme. A et B étant connus par le sujet, on lui demande d'identifier le (s) connecteur (s) susceptible (s) de les relier, en lui proposant de le (s) repérer dans une liste qui en comporte vingt-huit. Un certain nombre de résultats empiriques (Guimelli et Rouquette, 1992) montrent que ce modèle peut contribuer à une analyse fine des représentations sociales.

Dans cette perspective, l'utilisation d'un indice évaluant la quantité de relations perçues par les sujets a permis de différencier les éléments centraux des éléments périphériques. Ces résultats ont ainsi contribué à la validation de la théorie du noyau central des représentations sociales (Guimelli, 1993). Par ailleurs, on fait l'hypothèse que dans les situations où les représentations sociales sont amenées à se transformer, les individus utilisent un nombre limité de « *canevas de raisonnement* », instanciés dans chaque situation par des contenus appropriés au contexte. Or, il semble que le modèle permette de procéder à la formalisation de ces modes de raisonnement (Guimelli et Rouquette, 1993).

4. CHOIX ET JUSTIFICATION DE NOTRE DÉMARCHE

Pour notre part, nous avons opté pour la dernière perspective qui lie l'activité représentative à des structures de pensée socialement établies. Ce faisant, nous avons abordé le processus de formation de la représentation des filles mères en considérant l'image qu'a la société de celles-ci et de leur enfant comme faisant partie intégrante de la sphère de la perception sociale, c'est-à-dire du

processus de perception d'autres personnes, d'autres groupes sociaux (Galina Andrééva, 1986, p. 128 et Mac Leod, R. B., 1951, p. 229).

Aux dires de Galina Andrééva « *on peut diviser, en psychologie sociale, les recherches relevant du domaine de la perception interpersonnelle en deux grandes classes :*

1) *L'étude du contenu de la perception interpersonnelle (caractéristiques du sujet et de l'objet de la perception, leurs particularités, etc.) ;*

2) *L'étude du processus même de la perception interpersonnelle (analyse de ses mécanismes, des effets qui l'accompagnent) » (Andrééva G., 1986, op. cit., p. 137).*

Afin d'assurer le pronostic de la situation de perception interpersonnelle, notre étude a pris en considération la seconde étude qui s'attache à dégager les effets surgissant lors de la perception de l'homme par l'homme. Ainsi, nous avons retenu, en l'occurrence, l'effet ou le phénomène de la stéréotypisation. Ce choix se justifie, dans le contexte nigérien, dans l'utilisation par les individus d'un stéréotype des filles mères qui caricature en quelque sorte l'interaction avec elles. En d'autres termes, l'emploi de la stéréotypisation ne permet pas aux individus l'élaboration d'une image précise des filles mères et du coup celles-ci sont remplacées par un cliché. Nous pouvons ainsi dire que la stéréotypisation, tout en réduisant le processus de la connaissance mutuelle des hommes, conduit à l'apparition d'un parti pris. A Galina Andrééva de renchérir : « *Si le jugement naît à partir d'une expérience antérieure limitée, et si cette dernière était négative, toute nouvelle perception d'un représentant de ce même groupe, par exemple, se teinte alors d'hostilité* » (Andrééva G., 1986, p. 142).

Nous observons ici une tendance à exprimer le sens de l'expérience antérieure, à tirer des conclusions par analogie à cette expérience, malgré son étroitesse.

Dans le contexte nigérien, notamment la communauté urbaine de Niamey, le phénomène de stéréotypisation provient du décalage entre les attitudes attendues ou souhaitées des jeunes filles et les attitudes « réelles » des filles-mères. Ce décalage crée un sentiment de frustration. Deux causes principales sous-tendent, à notre avis, cet état de choses :

Premièrement, les filles-mères n'agissent pas comme les individus s'attendent à ce qu'elles le fassent parce que les attentes que ceux-ci ont à leur égard sont fausses. Autrement dit les individus se font des images erronées des filles-mères et en ont des représentations « biaisées ».

Deuxièmement, les filles-mères n'agissent pas comme les individus s'attendent à ce qu'elles le fassent parce qu'elles ont de bonnes raisons pour ne pas le faire. Autrement dit, les logiques des filles-mères ne sont pas celles des individus.

Nous assistons ainsi à l'émergence de deux séries de représentations qui coexistent et qui sont complémentaires. Les unes concernent la vision des filles-mères telles qu'elles sont. Les autres concernent la vision des filles-mères telles qu'elles devraient être.

a) Les représentations du souhaitable sont plutôt explicites et normatives. Elles portent sur le sens que l'on donne à la fille honorable. Ces représentations dessinent les contours plus ou moins flous, plus ou moins réalistes du souhaitable, c'est-à-dire du prototype de la fille honorable tel qu'on espère qu'il puisse devenir, aux yeux des individus mâles de la société.

b) Un autre type de représentations, lié plus ou moins au premier, porte sur la fille-mère telle qu'elle est (ou plutôt telle qu'on s'imagine qu'elle est).

Ces différentes représentations qualifiées de populaires se distinguent par plusieurs niveaux de partage.

Une première division, certes sommaire, et qui n'a de sens que sous forme idéal-typique, organiserait ces représentations « populaires », plus éparées, diffuses, floues, labiles en « configurations ». Mais celles-ci renvoient elles-mêmes, comme le souligne Olivier De Sardan (1995, p. 72), à plusieurs niveaux, trop souvent confondus : représentations populaires communes, représentations populaires spécialisées, représentations populaires sectorielles.

a) En premier lieu, il y a le niveau du sens commun, de la perception normale (socialement construite) de la réalité quotidienne, du « ce qui va de soi » (Geertz, C., 1986 ; Schutz, A., 1987 ; Giddens, A., 1987), depuis les codes implicites et latents jusqu'aux normes plus conscientes. Il (le sens commun) est largement commun à tous les membres d'une même culture et diffère d'une culture à l'autre. Par exemple l'attitude de gêne face aux beaux-parents, ou les relations de moquerie entre cousins croisés ou « ethnies-à-plaisanterie » font partie au Niger de tels codes routiniers. Nous pourrions parler en l'occurrence de représentations populaires communes.

b) Mais, parmi ces représentations quotidiennes et banales, il y en a qui sont plus subtiles, dans lesquelles l'on puisera en cas d'extrême nécessité. Ainsi au Niger chacun connaît à peu près que les sorciers se transforment en hyène ou est conscient de l'existence de diverses familles de génies. Mais ces notions restent en général assez vagues pour une majorité d'individus (au moins tant qu'ils ne sont pas concernés directement), alors que certains en usent plus, et sont de ce fait plus compétents que d'autres à leur sujet, plus aptes à les définir ou à les manipuler, même si à peu près tout le monde les comprend globalement. Nous pourrions parler de représentations populaires spécialisées : celles des guérisseurs par exemple.

c) Enfin le troisième niveau est composé des savoirs plus ou moins sectorialisés, où certaines représentations ne sont communes qu'à des groupes particuliers. En effet, une culture recouvre toujours des « sous-cultures » dotées d'autonomie : nous pourrions, pour l'Afrique, évoquer la sous-culture des femmes ou « cultures féminines » ; les systèmes de représentations et de normes de comportements communs aux femmes sont dans chaque société en partie distincts de ceux des hommes, bien qu'enchâssés dans une culture globale largement partagée. Faut-il cette fois parler de représentations populaires sectorielles ?

Quoi qu'il en soit, ces divers stocks de représentations, plus ou moins communes, ne sont jamais, comme le souligne Olivier De Sardan (1995, op. cit., p. 73), actualisés, mobilisés et opérationnalisés par tous les individus et dans tous les contextes de la même façon. Les modes d'usage, autrement dit, en sont multiples.

Dans cette optique, nous nous proposons de rendre compte de la dimension organisatrice de la structure des représentations de la fille-mère et de son enfant en procédant à une analyse de la dimension évaluative dans le système périphérique. Toutefois, il convient de souligner, pour notre part, que nous avons opté de nous appuyer sur les stéréotypes relevés dans les discours recueillis sur la fille-mère et son enfant en les considérant comme des éléments constitutifs du système périphérique au lieu de procéder à un repérage du noyau central en vue d'identifier un système périphérique. Cette option nous semble concevable dans la mesure où c'est à travers le système périphérique que sont opérationnalisées les cognitions centrales (Moliner, 1996, p. 96). Ainsi le système périphérique constitue la face visible de la représentation qui est accessible par l'observation ou l'entretien. L'opérationnalité du système périphérique repose sur son organisation en structures cognitives (scripts, catégories, stéréotypes). Celles-ci facilitent le traitement de l'information et orientent l'action des individus. Les cognitions élémentaires qui les composent sont les expressions observables des notions abstraites du noyau.

Dans ces conditions, du nombre des activités de catégorisation, certains schémas cognitifs notamment les stéréotypes utilisés pour organiser les différentes informations sur la fille-mère et son enfant nous seront de première importance. En ce sens que ces structures cognitives dépendent d'une représentation sociale et elles permettent d'interpréter et de faire une évaluation de l'environnement social. Ce faisant, le processus représentationnel repose autant sur une activité descriptive qu'une activité évaluative. Dans cette perspective, nous nous efforçons d'ordonner les diverses cognitions de la représentation sociale de la fille-mère et de son enfant en fonction du rôle descriptif ou évaluatif qu'elles jouent pour les individus.

Nous suggérons, de la sorte, de distinguer les cognitions descriptives des cognitions évaluatives en admettant l'existence de deux types de cognitions au niveau du système périphérique, en l'occurrence, les stéréotypes. Nous avons ainsi essayé de regrouper les cognitions périphériques ou plutôt les stéréotypes par champs : le champ des descriptions et celui des attentes.

Le premier champ, donnant à la représentation un caractère opérationnel et diversifié, permet les processus de catégorisation sur lesquels se fondent les activités d'interprétation et les conduites.

Le second, correspondant aux désirs et aux craintes du groupe social à l'égard de l'objet de représentation, permet à chacun de définir sa position personnelle d'attraction ou de rejet vis-à-vis de cet objet.

L'intérêt de notre démarche réside, selon nous, dans le fait que les processus d'interprétation de l'environnement social (cognitions descriptives) mis en cause aboutissent à la formation d'une « image sociale » qui est placée sous la dépendance d'une représentation sociale.

Signalons aussi que les différentes pistes de recherche énumérées ci-dessus coïncident, à l'intérieur du champ d'étude des représentations sociales, en confirmant l'idée selon laquelle la représentation est toujours **représentation de quelque chose**.

C'est à cette dernière que nous allons revenir maintenant en déterminant la représentation sociale de la fille-mère.

5. REVUE DES TRAVAUX : LES REPRÉSENTATIONS DE LA FILLE-MÈRE ET DE SON ENFANT

L'histoire orientale nous montre, à travers "La Genèse", comment les individus, il ya trois mille ans, se représentaient le début du monde. Elle nous dit que le monde vient de Dieu; il a été fait pour l'homme (Genèse 2/4-7). Constatant qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul, Dieu donne à celui-ci une aide qui lui soit semblable (Genèse 2/18). Ce faisant, comme le souligne la genèse (Genèse 2/21-22) : « Dieu endort l'homme d'un sommeil profond. Il prend une de ses côtes, guérit la blessure ; puis avec la côte, il forme la femme et l'amène à l'homme ». Le coran le prescrit en ces termes :

- ô vous les hommes !

Craignez votre seigneur

Qui vous a créés d'un seul être, puis, de celui-ci, il a créé son épouse et il a fait naître de ce couple un grand nombre d'hommes et de femmes. ("Les Femmes", IV, 1, trad. Masson, D., 1967, p. 91. Tome I.)

- *C'est lui (Dieu)³⁰ qui vous a créés d'un seul être dont il a tiré son épouse pour que celui-ci repose auprès d'elle.* (Coran, "Al ARAF", VII, 189, trad. Masson, D., 1967, op.-cit., p. 209. Tome I.)

- *Parmi ses signes : il a créé pour vous, tiré de vous, des épouses afin que vous vous reposiez auprès d'elles, et il a établi l'amour et la bonté entre vous.* (Coran, "Les Romains", XXX, 21, trad. Masson, D., 1967, p. 499. Tome II.)

- *Il vous a créés d'un seul être dont il a ensuite tiré son épouse.* (Coran, "Les Groupes", XXXIX, 6, op.-cit., p. 556. Tome II.)

- *Il est le créateur des cieux et de la terre.*

- *Il vous a donné des épouses tirées de vous.* (Coran, "La délibération", XLII, 11, op.-cit., p. 597, Tome II.)

Mais dès le commencement du monde, l'homme voulant se passer de Dieu écoute la femme fascinée par le serpent (Satan ou Iblis) et mange, avec celle-ci, le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal (Genèse 3/1-6.). Ainsi, l'homme et la femme sont devenus pécheurs et c'est cela le mal dans le monde. (Genèse 3/14-19 ; Coran, "La Vache", II, 35-36, op.-cit., p. 9. Tome I ; Coran, "Al ARAF", VII, 22-24, op.-cit., 181-182. Tome I ; Coran, "TA HA", XX, 120-121, op.-cit., p. 393, Tome II.)

Ces différentes leçons révèlent deux points importants :

a) l'antériorité de l'homme à la femme et qui sous-tend une prééminence masculine ; (Bouhdiba, A. : 1986, p. 20 et Coran, "Les Femmes", IV, 34, op.-cit., p. 98, Tome I puis Coran, "La Vache", II, 228, op.-cit., pp. 43-44, Tome I).

³⁰ C'est nous qui soulignons.

b) l'avènement du mal sur la terre par le biais de la femme ou mieux l'assimilation de la femme au mal, au péché.

Toutefois, il convient de faire preuve de plus de nuance et de relativité dans l'emploi du terme "péché". En ce sens que la version coranique relative à l'expulsion d'Adam et d'Ève de l'Éden diffère sensiblement de la version biblique. Selon Bouhdiba (1986, p. 19) : « *La tentation d'Iblis en effet porte sur la vérité qui était soustraite jusque là à la vue du couple primitif par un voile de lumière. Ayant goûté à l'arbre de l'Immortalité et du Pouvoir éternel le couple prit immédiatement conscience de la nudité "de leurs parties honteuses". Cette vérité si chèrement payée était finalement la vérité sexuelle !* »

Notons la concordance remarquable entre les notions de désobéissance à Dieu, de prise de conscience de la nudité et de pudeur. (...) D'ores et déjà nous pouvons retenir que la relation interhumaine impliquant la pudeur porte en elle la clé de la distinction fondamentale entre le public et le privé ! » Ainsi ajoute cet auteur : « *Aussitôt constitué, le couple primitif a "inventé" le vêtement : entendons par là que la descente sur la terre qu'est l'entrée dans la vie sociale s'accompagne ipso-facto du sentiment de pudeur. Les notions de culpabilité et du péché au sens chrétien sont pour ainsi dire inexistantes* » (Idem). Par conséquent, il n'y a pas de malédiction de l'homme par Dieu mieux celui-ci compatit à la douleur humaine et il permet à l'homme de se vêtir pour se préserver de la honte et intégrer la vie collective.

A travers les siècles, condamnées par les religions révélées les femmes sont supposées être inférieures aux hommes à tous les niveaux. Il apparaît, de façon générale, que toute la catégorie sociale des femmes est rejetée. Ainsi l'écrivent Bisilliat et Fieloux (1992, p. 92) : « *De tout temps, sa condition paraît avoir été telle, et de tout temps elles ont été, à de rares exceptions près, exclues du pouvoir économique comme du pouvoir politique et social. Elles ont été tenues en dehors de la parole publique et de son espace social. Le poids de cette ségrégation est évidemment écrasant. L'infériorité de la femme sous-tend tout un ensemble de constructions idéologiques d'autant plus efficaces qu'elles sont dégradées. La femme y est affectée d'un continuel renversement de valeurs, et tout ce qui la touche est affecté d'un signe "négatif"* ». Il transparaît ainsi, dans la quasi-totalité des cultures, que tout ce que la femme fait est mauvais. « *Je ne permets pas l'accès de la mosquée à une femme menstruée, ni à quelqu'un en état de "Jana bat"* ³¹; *celui qui est impur et la femme menstruée ne doivent rien réciter du coran* », affirme le prophète Mahomet³². Au Niger, même de nos jours, tous les grands féticheurs et marabouts s'accordent pour reconnaître le pouvoir destructeur de la femme en menstrues sur les pouvoirs magiques. Bisilliat et Fieloux (1992, op.-cit., p. 92) renchérissent : « *Biologiquement, la maternité la place à l'écart, éthiquement, son impureté*

³¹ « janabat » c'est l'état de l'homme ou de la femme avant de se purifier après une relation sexuelle.

³² Cité par Abou Daoud in la Voie du musulman, ASLIM Editions, 1986, p. 241

l'isole du monde, métaphysiquement son être même est coupable, et les grandes religions organisent sa condamnation : péché originel du christianisme, réincarnation dans un corps de femme, châtement d'une vie mauvaise pour les hindouistes »³³.

En somme, la femme appartient à une catégorie sociale à jamais infériorisée. Or, la fille mère, avant d'être un objet de honte et de dégoût lors de la survenue de sa grossesse, appartient à cette catégorie de personnes. A ce titre, la fille mère subit un double rejet : rejet en tant que femme tout court et rejet en tant que pécheresse, débauchée et prostituée.

Que savons-nous des représentations des filles mères ?

5.1. Les représentations des filles mères et de leur enfant en Europe

Dans les sociétés traditionnelles européennes (Teutons et Romains), s'établit souvent une discrimination entre femmes légales et femmes illégales (Trekker, A-M : 1972, op.-cit., p. 81). Cette séparation est sous-tendue par le fait que l'épouse légale hérite de la propriété de son mari alors que les autres épouses n'ont pas ce droit (Werner, Oscar-Helmuth, 1917, p. 14). Ainsi, la possibilité pour la femme légale d'hériter des biens de son mari justifie et entérine le privilège de son statut juridique sur celui de l'épouse illégitime.

Dans un tel système social, rien ne peut, certifie Trekker (1972, idem), porter à croire à une quelconque indifférence des maris à l'égard de leurs femmes et enfants illégaux.

Dans ces sociétés, les filles mères paraissent jouir des mêmes privilèges que les épouses légitimes, exception faite du droit d'héritage. Ainsi, la distinction entre femmes légales et femmes naturelles d'une part, enfants légaux et enfants illégitimes de l'autre, touchait moins le statut social que le statut juridique. Mais sous l'influence de l'Église chrétienne, dans le monde romain du Moyen-Âge, cette égalité de statut social entre filles mères et épouses légitimes s'effondra. L'Église et les cours civiles acquises à la cause de la chrétienté, fustigeant les concubins, humilièrent et condamnèrent sévèrement les filles mères. Nous voyons donc apparaître au Moyen-âge une déchéance du statut social des filles mères et une attitude défavorable des milieux religieux et judiciaires à l'égard de la maternité hors mariage.

Par contre, au XVIII^e siècle, toute l'Europe va se révolter contre les lois et coutumes médiévales jugées cruelles en vue d'améliorer le statut social des filles mères. Ce faisant, les grands écrivains de l'époque (Voltaire, Montesquieu, Beccaria etc.) vont, d'une part, revendiquer une attitude plus compréhensive de la société et de la justice à l'égard des filles mères ("innocentes

³³ S'agissant de la notion d'impureté, il convient de souligner que l'Islam rejette la notion d'impureté de la femme. L'opposition du pur et de l'impur ne recouvre nullement l'opposition des sexes. C'est la relation sexuelle qui engendre l'impureté de l'homme tout autant que celle de la femme. Non par elle-même, mais en raison des produits de l'excrétion. La souillure est liée à toute évacuation de déchets organiques : sperme, sang menstruel, ou lochies. A ce sujet, on peut lire avec fruit BOUHDIBA, A., (1986), (Chap. V).

victimes" d'immondes séducteurs) et, d'autre part, exhorte leurs jeunes lectrices à la moralité en mettant l'accent sur les multiples difficultés auxquelles sont confrontées les filles mères.

Au XIX^e siècle, cette attitude compréhensive à l'égard des filles mères va se matérialiser par des mesures sociales caractérisées par la construction de maisons maternelles. L'allocution de Sirpa prononcée en 1890 lors de la construction de l'Asile Michelet pour femmes enceintes l'atteste : *« je vous salue, victimes innocentes, jeunes hier encore, et aujourd'hui vieilles sans avoir vécu (...). Vous souffrez, donc vous avez droit à mon amour. "Filles mères", c'est de vous que je veux parler, vous lâchement abandonnées par ceux en qui étaient placées vos plus chères espérances et que votre amour considérait comme les plus parfaits des hommes, des modèles du "sexe mâle"(...). En effet, ne sont-elles pas images vivantes de cette douleur et de cette résignation ?*

C'est à ce titre qu'elles devraient être respectées (...) Ne vous occupez pas des sots, mes amies, oubliez l'amant et reportez toutes les qualités de votre coeur sur le cher bambin tout rose dont les cris sont une mélodie enivrante qui vous fait rêver ! » (SIRPA, Georges, texte extrait de Bourguignon, cité par Trekker, A-M, 1972, op.-cit., pp. 84-85)

A la lumière de ces propos, Trekker (1972, op.-cit., p. 85) relève les stéréotypes sur lesquels repose la représentation de la fille mère au XIX^e siècle. Celle-ci s'articule essentiellement autour de trois points :

a) La mère est considérée comme une victime dans la maternité hors mariage en ce sens que le père de l'enfant a abusé de son innocence et de sa naïveté.

b) L'aspect de douleur : pour se laver de sa faute et se faire valoir, la fille mère doit se culpabiliser d'avoir transgressé des normes sociales et morales.

c) Le sacrifice au profit de l'enfant : on attend de la fille mère qu'elle aime son enfant d'un amour sans faille, qu'elle s'en occupe de façon exemplaire ; il faut qu'elle soit une "bonne mère", c'est le prix que la société attache à la réparation de ce qu'elle considérera toujours comme une faute.

Ces images des filles mères relatives aux siècles passés ont un contenu différent de celui de la période actuelle (XX^e siècle). En effet, selon Trekker (1972, op.-cit., p. 89) de nos jours, les stéréotypes sous-tendant la représentation des filles mères, mettent en évidence deux catégories de filles mères. La première se présente de la manière qui suit : la fille mère enceinte "par accident" et incapable d'assumer ses responsabilités, elle apparaît en général peu instruite et issue d'un milieu social modeste ; sa grossesse est souvent due à son ignorance en matière sexuelle, et à sa négligence (omission de l'emploi de contraceptifs).

La seconde, la fille mère consciente, volontaire qui désire avoir un enfant sans se marier, elle apparaît, pour sa part, lucide, d'un niveau d'instruction assez élevé et issue très souvent de

milieux sociaux nantie ; désireuse de connaître les joies de la maternité, elle choisit sciemment le statut de fille mère et refuse de perdre sa liberté dans le mariage.

Ainsi, « *la dichotomie ancienne qui opposait l'image de la mère célibataire pécheresse à celle de la jeune fille innocente abusée, toute la sympathie allant uniquement à cette dernière, se voit donc remplacée par une dichotomie nouvelle qui elle, oppose l'image de la mère faible et irresponsable à celle de la jeune femme lucide et volontaire qui est valorisée par rapport à la première* » (Trekker, 1972, op.-cit., p. 90).

Cette transformation dans la représentation que les individus se font actuellement des filles mères, semble imputable à trois facteurs : la plus grande tolérance à l'égard des relations sexuelles pré maritales, la diffusion plus large des contraceptifs et l'émancipation féminine (Trekker, 1972, op.-cit., p. 91).

En somme, si le XIX^e siècle blâmait systématiquement dans toute conception "illégitime" le "péché" que représentaient les relations sexuelles pré maritales et n'acceptait la fille mère que par son absence de responsabilité dans cet acte, actuellement, on insiste au contraire sur cette notion d'irresponsabilité pour désapprouver la fille mère.

Avant de nous pencher plus en détail sur les représentations de la fille mère et de son enfant, nous allons voir comment est observée et décrite la famille nigérienne.

5.2. La famille nigérienne

Sur le plan de l'organisation familiale, au Niger, existent et coexistent deux formes de famille : la famille polygamique et la famille monogamique. Toutes ces deux formes de famille nigérienne sont en général agnatiques (transmission héréditaire par la lignée paternelle).

5.2.1. La famille polygamique

Elle est initialement composée d'un homme et de plusieurs femmes qui sont ses épouses. L'homme (le mari) est, dans le strict respect de la coutume et du code de l'islam, autorisé à épouser jusqu'à quatre femmes libres (nobles). Outre cela, il peut, si ses possibilités financières le lui permettent, prendre une femme esclave. Dans les faits ces deux nombres sont parfois dépassés par certains individus extrêmement riches (grands commerçants etc.). Mais de façon générale l'essentiel de la famille polygamique se résume à un homme et plusieurs femmes libres (deux femmes au plus). Au sein de la famille polygamique l'époux doit respecter certaines règles : chacune des femmes doit avoir, dans la même concession, sa propre chambre. Le mari est tenu de manifester la même marque d'affection et d'attention vis-à-vis de chacune d'elles. Il offre à ses femmes les pagens frappés aux mêmes couleurs et motifs ; les femmes reçoivent les chaussures de même forme, de même couleur, seule la taille est celle de chaque femme, les foulards de tête sont de même

dimension, même couleur, même motif. Une quelconque différence de forme, couleur, motif... donnerait lieu aux interprétations et celles-ci aux disputes. Il leur donnera également la même somme d'argent destinée à la nourriture et à leurs petites dépenses personnelles. En somme, il est tenu, socialement de donner les mêmes objets à toutes et en même temps. Il partagera le lit conjugal, tour à tour, avec chacune des femmes en consacrant un temps égal pour chacune d'elles. Il ne peut, en aucune façon, avoir des rapports sexuels avec deux épouses différentes dans la même nuit. Les nuits consacrées à chaque épouse sont des nuits exclusives. La rotation est déterminée une fois pour toutes et chaque épouse passera successivement avec le mari, le même nombre de nuits préalablement fixé, dans la chambre du mari si celui-ci a sa propre chambre. S'il n'en a pas c'est lui qui se déplace pour rejoindre chaque femme à la période qui lui est due. La famille vit en principe dans la même concession et toute la vie familiale est sous l'autorité directe du chef de famille.

Dans certaines familles polygamiques, la première épouse a socialement plus de poids que les autres épouses. Elle est considérée comme la mère de famille. A ce titre, en l'absence du chef de famille, c'est elle qui dirige le foyer. Cette conception ancienne et assez répandue dans les villages, tend à disparaître dans les villes où chaque femme garde son autonomie par rapport aux autres. En réalité, le rôle de « mère de famille » est concevable quand il y a un écart assez important entre l'âge de la première femme et les autres coépouses ou en partie lorsque les coépouses sont illettrées, dans le cas contraire une telle position est difficilement acceptable de la part des autres.

Lorsqu'une des femmes partage le lit conjugal avec le mari commun, elle s'occupera, pendant la durée de la période où elle vit avec le mari, de préparer la nourriture pour toute la famille (petit déjeuner, déjeuner, dîner, etc.) ; c'est elle qui veillera scrupuleusement sur le mari, qui préparera l'eau pour qu'il se lave le matin ou toute autre heure de la journée, qui lavera et préparera ses habits et ainsi de suite. La durée de la période de vie commune terminée, elle reprend ses affaires, si c'est elle qui a rejoint le mari dans sa chambre, et se retire dans la sienne. Ou bien alors c'est le mari lui-même qui prend ou fait prendre ses effets pour les amener dans la chambre de l'épouse suivante dans le cas où il n'aurait pas sa propre chambre. Les femmes esclaves prises comme épouses deviennent des épouses secondaires, elles n'ont pas les mêmes droits que les autres femmes. En particulier, elles ne peuvent avoir du commerce sexuel avec leur mari qu'une seule fois dans la semaine, dans la nuit du jeudi au vendredi et toute la journée du vendredi avant le crépuscule.

Ainsi, si elles sont nombreuses, elles ne peuvent prétendre avoir de relations sexuelles normales avec leur mari qu'un seul vendredi sur autant de vendredis qu'il y a de femmes esclaves. Mais certaines dispositions permettent au mari d'avoir des relations sexuelles avec ses femmes esclaves en dehors du vendredi. Il peut, discrètement, quand il est dans sa chambre, attirer une femme secondaire et avoir un commerce sexuel avec elle à condition que cela se fasse à l'insu des

autres femmes libres. D'une telle pratique on dit que le mari a "volé" (= triché)³⁴. Seule la femme secondaire peut donc empiéter sur la période d'exclusivité que chacune des femmes libres a avec le mari commun. Cette pratique est tolérée pourvu que le mari fasse preuve de vigilance. En principe les épouses secondaires sont soumises aux autres femmes libres et font pratiquement tous les travaux domestiques. Mais les enfants issus de ces différentes unions ont les mêmes droits que les enfants issus de l'union du père avec les femmes libres que ce soit dans l'héritage des biens ou de la succession au trône. La dimension réelle de la famille polygamique embrasse en dehors du mari, de ses femmes et de leurs enfants respectifs, les enfants confiés à l'une ou à toutes les femmes, ceux confiés au père de la famille, etc.

5.2.2. *La famille monogamique*

La famille monogamique nigérienne comprend le plus souvent, outre un homme, son épouse et leurs enfants, d'autres personnes qui vivent au sein du foyer monogamique. Ces personnes peuvent être soit des enfants (petits frères, petites sœurs, cousins, neveux, etc. ou enfants d'amis) confiés à l'un ou l'autre des deux membres du foyer, soit des vieilles personnes ayant un degré de parenté plus ou moins proche avec le couple et accueillies au sein du foyer pour un temps plus ou moins long. Il importe de garder à l'esprit que la forme monogamique n'est pas totalement différente de la forme polygamique de famille. Dès son bas âge la fille est élevée dans l'idée que la société dans laquelle elle vit est une société où l'homme est libre d'avoir plusieurs femmes. Elle percevra le fait polygamique comme quelque chose de tout à fait naturel. Une fois mariée, même à un monogame, elle s'attend à ce que du jour au lendemain il lui amène une coépouse. Les filles influencées, en ville, par le contact avec d'autres modes de vie (télévision, cinéma, lecture de livres ou de revues féminines pour celles qui sont instruites, couples européens et /ou chrétiens installés dans la ville) aspirent à la monogamie véritable. Ces filles, une fois mariées à un monogame soupçonnent continuellement ce dernier d'avoir l'intention inavouée d'épouser une seconde femme. Elles vivent une situation angoissante quand, chaque soir, les absences du mari se répètent et se prolongent. Elles savent qu'elles n'ont aucun pouvoir de lui empêcher d'être polygame dans la mesure où dans ce contexte c'est une pratique socialement admise. Le seul moyen dont elles disposent, c'est de le menacer verbalement par des harcèlements continus, d'exiger qu'il dévoile clairement son intention, en clair, elles veulent être informées. Une fois qu'elles se sont mises dans la tête que le mari a l'intention de se remarier, il est difficile au mari de les persuader du contraire même s'il se défend sincèrement de vouloir être polygame. D'ailleurs une telle attitude du mari ne fait que les enfoncer de plus en plus dans la crédibilité de leurs soupçons et les entretenir dans leur

³⁴ Nous avons traduit les expressions Zaï (voleur en Zarma) et Saata (vol en Haoussa).

hantise. Le plus souvent le mari ne répond pas, il garde le silence et cela signifie qu'en cette matière il n'a aucun compte à rendre à sa partenaire. Tout se passe alors comme si le foyer, quoiqu'étant monogame, fonctionnait sur le modèle polygamique mais cette fois de manière purement imaginaire. N'empêche qu'une fois qu'elles ont une coépouse, elles acceptent la nouvelle situation et un nouveau mode de relation s'instaure entre les différents partenaires. La nouvelle situation est d'autant plus acceptée qu'elles aient des enfants car elles se disent une fois qu'elles auront quitté leur mari, elles ne pourront se remarier qu'avec un polygame. L'époux monogame subit en fait plusieurs pressions venant de sources différentes. Ainsi lorsque sa femme ne répond pas à certaines normes ou à certaines conventions (querelles fréquentes avec le mari, si elle est non aimable et non accueillante à l'égard des autres, stérilité etc.) des parents ou même des amis du mari conseillent à celui-ci de prendre une seconde femme pour pallier cet état de choses. Parfois ces sollicitations sont si fortes qu'il ne peut pas ne pas céder. Ainsi il se trouve placé entre deux courants de pression de sens contraire. De toutes ces réflexions, il apparaît ainsi que la famille monogamique nigérienne est une famille qui n'exclut pas systématiquement de son champ la polygamie, d'où la "crainte légitime" des épouses³⁵.

Dans une société comme la nôtre où l'aspiration de toutes les filles est d'avoir un mari, il n'est pas rare de voir certaines, qui ont dépassé le seuil critique de l'âge moyen de mariage, penser qu'il leur faut un homme déjà marié. En effet ces filles ont un statut atypique, on dit qu'elles n'ont pas eu de preneur dans l'intervalle de temps considéré comme temps normal au cours duquel elles devaient se marier. Les parents de la fille en souffrent il en est de même de la fille. Ces filles perdent presque tout espoir d'avoir un célibataire puisqu'elles estiment elles-mêmes qu'il est tout à fait naturel que celui-ci aille vers les filles plus jeunes, celles qui n'ont pas encore dépassé le seuil critique, l'âge pour plaire aux célibataires, espèrent qu'elles auront plus de chance du côté d'un homme déjà marié. Elles n'hésiteront pas, dans le cas où un marié se présenterait, d'accepter le foyer polygamique car de toutes façons le mariage constitue une véritable promotion sociale qu'elles que soient la forme et la nature du foyer dans lequel on est appelé à vivre. Comme on le voit, la famille africaine ne suit pas la logique du modèle européen. Même monogamique, le fonctionnement interne de la famille monogamique nigérienne est totalement différent de celui du modèle européen, français notamment, qui est hautement "nucléarisé".

5.2.3. *Notion de concession*

Toute famille quelle qu'elle soit vit dans un milieu. Ce milieu possède une cour délimitée par une enceinte, l'ensemble constitue la concession. A l'intérieur de l'enceinte se trouvent une ou

³⁵ Nous pouvons nous référer, à titre indicatif, aux mariages temporaires qui se pratiquent dans certaines régions du Niger : Damagaram, Damergou, Manga etc. Effectivement, à l'approche de l'hivernage, chaque paysan contracte plusieurs mariages pour les travaux de ses champs. Une fois les travaux terminés, il n'hésitera pas souvent à les répudier. Le même processus reprend au prochain hivernage.

plusieurs maisons. Parfois selon les régions à l'entrée de la cour se trouve un vestibule servant de lieu de réception des visiteurs. Chez les Haoussa, les visiteurs sont reçus dans le vestibule et n'ont pas accès au reste de la concession (cour, maisons). Par contre chez les Zarma-songhaï si la concession est dotée d'un vestibule (car le plus souvent elle se ramène à la cour et aux maisons), celui-ci tout en étant un lieu de réception des visiteurs n'est pas un obstacle à l'accès dans la concession et il est transformé aussi en un lieu où parfois on fait la cuisine ou en un lieu où on pile le mil et où jouent les enfants et où dorment parfois les domestiques.

A Niamey et dans sa région, la concession se compose très souvent par les personnes qui suivent :

Le chef de famille ; la ou les épouses du chef de famille ; les enfants issus de leur union et qui sont frères entre eux ; les enfants élevés dans la concession et confiés ou au père ou à ses épouses, enfants qui sont des fils d'un frère, d'une sœur, des petits frères ou petites sœurs de l'un quelconque des partenaires du foyer, d'un ami ;

Lorsque la concession est spacieuse, le fils aîné, une fois marié, peut continuer à vivre avec sa femme et ses enfants dans la concession de ses parents.

Même dans le cas où les fils devenus grands auraient quitté la concession, leurs enfants passeront le clair de leur temps dans la concession de leurs grands parents s'ils habitent dans la même localité et cette concession devient leur concession principale et le lieu où se rencontrent tous les membres de la famille, où s'effectuent des échanges divers. Ainsi se créent des mouvements continus et permanents d'individus qui se rencontrent le plus souvent dans un même lieu. Dans la concession se crée aussi une véritable communauté où se développe un véritable esprit de coopération sociale.

5.2.4. *Fonctionnement interne de la famille*

5.2.4.1. La famille polygame

La dynamique des structures internes de la famille polygamique est foncièrement conflictuelle. Effectivement, secrètement se créent et se déploient des réseaux conflictuels nés d'abord de la rivalité entre les coépouses et qui se répercutent ensuite sur les enfants. Le chef de famille devient le lieu de projections de toutes les sollicitations. Du seul fait de la présence du chef de famille, les coépouses rivalisent entre elles pour être privilégiées par le mari. Alors chacune consultera soit les devins soit les marabouts qui tirent profit de telles situations. Chaque coépouse soupçonne l'autre de se livrer à des pratiques magiques soit pour la tuer, soit pour lui jeter un mauvais sort soit pour s'attirer les bonnes grâces du mari. Cette rivalité se répercute sur les demi-frères. Lorsque le chef de famille manifeste ouvertement sa préférence pour l'une des épouses, les

autres femmes se sentent frustrées et, si elles ont des enfants, elles les élèveront dans la haine du père. L'affrontement aura lieu d'une part, entre les coépouses et le mari commun, d'autre part entre les coépouses elles-mêmes ; le père de famille, autorité incontestée et investie de tous les attributs sociaux doit apparemment demeurer indifférent à ces tensions. Pourtant ses femmes frustrées sapent son autorité morale auprès de leurs enfants et essaient de les soustraire à l'emprise paternelle. Le vrai affrontement, qui lui est bruyant, est celui qui oppose les coépouses. Insultes, rixes deviennent la règle dans certaines familles polygamiques. Les enfants subissent, impuissants, cette situation de violence et n'y participent presque jamais car toutes les coépouses sont leur mère classificatoire ou descriptive. L'intervention du chef de famille met fin aux querelles, mais seulement provisoirement.

5.2.4.2. La famille monogame

Son fonctionnement se ramène surtout à la relation père mère et mère enfants. Comme les familles monogames sont des familles polygames en puissance, elles fonctionnent sur le modèle polygamique de la famille. Ici, cependant, la présence de la coépouse n'est qu'imaginaire. En effet, sachant que le mari a toute latitude pour amener une deuxième épouse, la première vivra de façon quasi permanente dans l'angoisse de devoir un jour partager son mari. Cette angoisse s'estompe lorsque le mari devient effectivement polygame car, dans la situation polygamique, les adversaires se connaissent, vivent ensemble, se jaugent mutuellement et s'affrontent sur la base de données objectives. Or, dans le foyer monogame, l'épouse inscrit dans son imagination la présence de la coépouse. Tout un scénario est scientifiquement monté pour combattre la coépouse hallucinée. Cette dernière étant absente, puisque purement imaginaire, elle aura un effet menaçant très perturbant pour l'épouse qui combat un ennemi à la fois omniprésent dans son esprit et inexistant. Les enfants sont alors élevés dans l'éventualité de la venue d'une seconde épouse. Lorsque les soupçons de la mère reposent sur des indices de plus en plus sérieux, elle élève ses enfants dans la haine du père et leur explique ce qu'il se prépare à faire. Néanmoins, la coalition mère-enfants n'est pas un obstacle à la venue d'une coépouse.

Comment les familles nigériennes se représentent-elles alors la fille-mère et son enfant ?

Un examen systématique des différentes amorces théoriques relatives aux représentations de la fille-mère et de son enfant nous permet de distinguer deux périodes principales :

- l'époque traditionnelle fondée sur le système matrilineaire ;
- la période actuelle régie par le patriarcat.

5.3 Les représentations de la fille mère et de son enfant avant l'implantation de l'Islam au Niger

Il faudrait s'entendre sur le mot de "matriarcat" pour ne pas revenir aux erreurs de Bachofen (et, dans une certaine mesure, des grands socialistes idéalistes du XIX^e siècle), qui établit un lien indéfectible entre la suprématie féminine et la transmission matrilineaire du nom. En effet, dans le terme matriarcat, la racine grecque Archos, monarque, semblerait indiquer que, dans une telle organisation, la mère règne et exerce sa domination. Or, il n'en est rien. La longanimité des mères, dans toutes les civilisations décrites dans les travaux de Lewis Henry Morgan, à l'égard de leurs maris, leurs pères ou leurs fils l'atteste. A cet égard, le régime matriarcal n'a pas été créé, certifie Cheikh Anta Diop (1967, p. 72), contre l'homme dans une phase gynécocratique de l'évolution de l'humanité. Il est la résultante d'un accord commun entre l'homme et la femme en vue d'une plus grande stabilité du clan. Ainsi, en souscrivant à la péremptoire affirmation de Borneman (1979, p. 260), - qu'il n'y a pas plus de gynécocratie, de "pouvoir" de la femme, que de matriarcat, de "pouvoir" de la mère car le principe du pouvoir est issu du patriarcat et foncièrement contraire aux organisations de sociétés "matriarcales"-, nous préférons l'emploi de l'expression "système ou régime matrilineaire" à celui du mot "matriarcat".

Selon toute hypothèse, cette structure sociale constitue donc un authentique système reposant sur les fondements suivants : L'amour, la patience, la longanimité, la protection de l'autre et les soins nourriciers (Borneman, E., 1979, op.-cit., p. 259). De la sorte, la société fondée sur le régime matrilineaire se comporte vis-à-vis de ses membres comme une mère vis-à-vis de ses enfants : elle les nourrit et pourvoit à leurs besoins sans tenir compte de leurs prestations ni de leurs fautes. Et en tant que génitrice, la femme est le premier agent de production. Elle se caractérise par sa qualité de constructeur de l'habitation, protecteur de la progéniture et producteur de la nourriture (Borneman, op.-cit., p. 97). La femme joue ainsi un rôle économique si important que l'homme serait condamné à mourir de faim si elle n'était pas présente.

Selon Boubou Hama (1968, pp. 49-50), dans la tradition africaine notamment Zarma-Songhay, fondée sur la structure matrilineaire, c'est-à-dire comme le souligne Monteil (1971, p. 199) une organisation sociale où c'est par la femme que se transmet l'appartenance à un lignage et où l'homme n'est qu'un instrument, un médiateur, il existait pour les jeunes filles une relative liberté sexuelle jusqu'au mariage. En souscrivant aux observations de Yvonne Pellé Doüel (1984, p. 850) tout se passe comme si la puberté modifiait leur statut en les autorisant soudain à avoir leurs premiers rapports sexuels et à être données en mariage.

Dans cette optique, avant de se marier, il était considéré, nous l'avons vu, comme normal qu'une jeune fille laissât un enfant à sa famille. Un tel enfant, au nom du régime matrilineaire, revient de droit à la famille de la mère. La parenté s'établit alors, uniquement, par la voie matrilineaire et par le droit qu'elle confère à l'individu (Hama, B., 1968, op.-cit., p. 150) ; ainsi, c'est au frère de la mère que revient en principe le rôle assumé ailleurs par le père (Paulme, D., 1960, p.

13). En d'autres termes, le sort de cet enfant dépend de son oncle maternel dont il hérite également. Ainsi donc, dans cette filiation transmise par voie utérine au sein d'une communauté où par tradition, le prestige d'une femme se mesure au nombre des enfants qu'elle a engendré, les filles mères n'étaient pas assimilées aux membres d'une catégorie sociale dévalorisée. Michèle Fiéloux (1984, p. 841) affirme : « *la fécondité d'une femme est sa qualité première et ce qui lui permet d'être considérée comme une personne accomplie, entière, au regard des autres et aussi d'elle-même* » (Belloncle, G., 1980, pp. 31-32). A ce titre, il y a tout lieu de penser qu'à cette époque, les enfants conçus en dehors du cadre marital tout comme ceux qui avaient vu le jour dans un cadre marital régulier avaient les mêmes prérogatives et étaient intégrés à la famille de la mère et/ou du père.

Comment cette manière de percevoir les filles mères et leurs enfants se manifeste-t-elle maintenant ?

5.4 Les représentations actuelles de la fille-mère et de son enfant

De nos jours, notre société considère, sous l'influence de l'islam, la grossesse chez les jeunes filles non mariées comme une disgrâce qui doit être protégée contre la divulgation. En effet, l'avènement de l'islam au Niger a eu, souligne Coulibaly (1991, pp. 14-15), pour conséquence majeure, la disparition, dans certains groupes ethniques, du système matrilineaire traditionnel au profit du système patrilinéaire arabe. Ainsi, la société nigérienne actuelle est-elle fondée majoritairement sur la structure patrilinéaire. A cet égard, c'est par l'homme que se transmet l'appartenance à un lignage et la femme n'est qu'un instrument, une médiatrice, un contenant (Erny, P., 1968, p. 90). Autrement dit, l'homme a plus d'autorité que la femme. Celle-ci sera donc soumise et subordonnée à l'homme à tous les niveaux, dans tous les domaines, parfois jusqu'à un esclavage, voire une persécution pratiquement inconnue auparavant (D'Eaubonne, F., 1977, p. 190). Nous assistons alors à une mise à l'écart de la femme de la gestion du monde, et à tous les niveaux, pour l'enfermer dans une fonction décorative et reproductrice (D'Eaubonne, F., 1977, op.-cit., pp.17-18).

Au demeurant, il convient de souligner que le patriarcat est, en tant que système de domination, un régime basé sur la cellule familiale où l'homme tire son autorité de la double maîtrise de la gestion de l'agriculture et de la fécondation animale par la connaissance du processus de paternité (D'Eaubonne, F., 1977, op.-cit., p. 58 et p. 114). Et dans le dessein de donner à son pouvoir une garantie sexuelle, l'homme institue la monogamie, c'est-à-dire le mariage et la vie commune avec un seul partenaire, contraignant la femme à observer une discipline sexuelle inflexible fondée sur la plus stricte abstinence sexuelle en dehors des rapports conjugaux (Borneman, E., 1979, op.-cit., p. 35). Cette limitation de la sexualité féminine donne au patriarcat tout son sens puisqu'elle constitue, à tort ou à raison, le seul moyen fiable permettant à l'homme de

s'assurer que les enfants mis au monde par sa femme sont aussi les siens. La femme, au contraire, ne risque jamais d'avoir de doutes à cet égard et n'a donc aucune raison d'exiger la possession personnelle de son partenaire (Borneman, E., 1979, op.-cit., p. 12). Dans cette perspective, la monogamie représente, par excellence, le cadre privilégié pour rendre acceptable et possible la transmission héréditaire de la propriété privée. Tout se passe comme si le patriarcat, à jamais insécurisé, veillait avec tant d'inquiétude sur la sexualité féminine qui, sans l'obligation de fidélité, serait de "péché" car source de troubles et d'accidents à travers l'atteinte qu'elle pourrait porter à la règle de la descendance patrilinéaire. Le pouvoir, l'autorité et l'obéissance sont les piliers sur lesquels repose l'édifice de cette règle. Néanmoins, l'idée de la "pureté du sang", qui est sa finalité, coexiste avec les sentiments comme la peur, l'envie, la culpabilité et la honte.

Il faut rappeler que, du fait de cette "pureté du sang", la philosophie de l'existence ne peut concevoir la personne autrement que liée à son lignage par le sang paternel. Donc, se préserver de la "souillure du sang" constitue la preuve de l'existence d'une union vitale entre l'individu et son groupe d'appartenance. Dans une vision du monde où la fidélité de la femme et la "pureté du sang" sont fondamentales pour l'individu aussi bien que pour le lignage, il ne faut pas s'étonner de voir qu'un enfant est bien ou mal accueilli selon qu'il est né dans un cadre jugé légitime ou illégitime. Dans le dernier cas, l'enfant constitue la preuve matérielle de la souillure du sang. Car du point de vue du patriarcat, on estime que la fille-mère s'est soustraite à l'épreuve de sélection de la "pureté du sang". En ce sens qu'elle n'a pas permis aux membres de son groupe d'appartenance de vérifier si l'auteur de sa grossesse était digne de la confiance du groupe (elle a privé les membres de son groupe du droit de vérifier la noblesse du sang de son partenaire). Dans ces conditions, il y a un doute sur la pureté du sang de l'enfant. Les parents des filles-mères, voulant sauvegarder leur dignité et celle du lignage, renient la fille-mère et son enfant. Il devient donc aisé de comprendre pourquoi, d'une part, à Niamey, la virginité des filles lors du mariage a pris une importance cruciale : les histoires d'hymens "reconstitués", de déflorations simulées avec du sang de poulet, y sont légion et, d'autre part, les filles-mères sont assimilées à des pécheresses. Il faut souligner que cette manière de percevoir les filles-mères donne lieu à des interprétations qui semblent déterminées par certaines caractéristiques propres aux observateurs : le sexe, le niveau d'instruction, la situation socio-économique, etc. Par exemple, les hommes semblent plus indignés par le comportement des filles-mères que les femmes et il en est de même selon que l'individu est d'un niveau d'instruction bas ou élevé. (cf. supra, chapitre I)

De cet ensemble de réflexions, il ressort que le processus de changement social s'opère, sous l'empire du régime patrilinéaire arabe, dans une voie semée de conflits et de contradictions. Tout se passe comme si le processus des chocs culturels entraînait, selon Diawara (1988, p. 68), « *une instabilité et même un flou dans la représentation de l'identité sociale. De là, naissent un doute, un*

manque de confiance, d'où l'apparition de crises d'identité qui frappent plus durement les groupes socioculturels qui ont perdu leur repère idéologique ». On serait même tenté de dire que les peuples africains, en particulier nigériens, évoluant dans une société transitionnelle (Diarra, F., A., 1971, p. 9) se trouvent en situation de "métissage culturel", à un carrefour entre les valeurs orientales ou occidentales qu'ils ne parviennent pas à assimiler complètement et des valeurs ancestrales qui se dégradent. A ce titre, la société nigérienne subit l'influence des à coups de la « *pluralité des cultures qui entraîne une diversité des morales et des valeurs socioculturelles* » (Bassitché, A., 1988, p. 76). Cet état de choses, entraîne dans cette société, une situation de malaise qui affecte la conscience individuelle ou l'identité collective³⁶. Et il est bien évident que, dans le cas d'une population où l'analphabétisme est la règle³⁷, si des problèmes d'ordre affectif, social, économique s'associent à cette situation de menace qui pèse sur l'identité ethnique du groupe l'individu ne peut réagir que par des conduites défensives.

Dans cette perspective, au Niger, le phénomène de représentation de la fille-mère et de son enfant pourrait être envisagé comme la résultante des perturbations multiples dues au processus d'acculturation et à l'analphabétisme. En ce sens que ceux-ci posent aux individus des problèmes de compréhension et d'adaptation consécutifs aux difficultés d'assimilation des valeurs liées à l'islam et à la culture occidentale.

Passons au protocole expérimental : quel est notre plan de recherche, quelles sont nos hypothèses et notre méthodologie ?

³⁶ Nous devons la notion d'identité collective à Jacques Berque, notion définie dans *Dépossession du monde*, Seuil, 1964, puis approfondie dans *L'orient second*, Gallimard, 1970.

³⁷ En 1990, le taux d'analphabétisme au Niger était de 72% selon le *Rapport sur le développement du monde* (1993) de la Banque Mondiale.

CHAPITRE III

LE TERRAIN D'ÉTUDE, LES HYPOTHÈSES ET LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Cette recherche se fait dans le domaine de la Psychopathologie de la vie sociale. A ce titre elle fait intervenir une série de variables (in) dépendantes qu'il convient d'analyser. Mais en réalité, les problèmes pour l'essentiel se posant en termes de discrimination sociale entre divers groupes ayant en commun le milieu de vie Niamey, nous commencerons par situer le terrain sur lequel cette étude s'effectue. Le choix de ce terrain se fonde, d'une part, sur la relative connaissance du milieu et, d'autre part, sur la maîtrise des langues principales qui y sont parlées. Ces éléments nous offrent ainsi l'opportunité de saisir ce que ressentent les individus et ce qu'ils veulent faire ressortir.

1. LE TERRAIN DE LA RECHERCHE : LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE NIAMEY

« *Oua niammané!* » cet ordre; « *installez -vous et prenez!* », fut lancé par un Kallé à ses esclaves. Il désignait une terre encore vierge à proximité du fleuve. La légende veut que la capitale nigérienne en tire son nom. Niammané devint plus tard Niamma puis enfin Niamey.

1.1. Historique

Simple poste de guet militaire français qu'elle était devenue à compter du 15 Mai 1902, Niamey a été érigée en poste militaire en 1905. Elle n'a pris que tardivement le titre de capitale du Niger. Zinder et Agadès étaient des pôles d'attraction économique, politique ou religieux bien plus importants.

On doit cette décision donnant rang de capitale à Niamey au général Gouraud, de l'armée coloniale française, qui perçut très vite son intérêt stratégique, au bord d'une voie navigable et sur la route de l'est. Le climat y était également plus serein qu'à Agadès ou Zinder.

En 1926, pour des considérations principalement climatiques, le gouverneur Jules Brevié nomme officiellement Niamey capitale de la colonie du Niger. Le village ne comprenait alors guère plus de 3000 habitants.

Niamey ne s'est pas développée autour d'un seul petit village mais de plusieurs qui, par la suite, se sont réunis pour devenir des quartiers de la grande ville d'aujourd'hui. Ainsi, Kallé est le premier d'entre eux, du nom du fondateur Zarma de la cité.

Puis Maoureï-gandatché et Kouara-tadji suivis d'autres petits villages indépendants comme Gamkalé ou Yantala, formèrent peu à peu les différents quartiers de la capitale.

A la fin de la seconde guerre mondiale, le gros bourg ne dépassait pas les 7000 âmes, et il faut attendre l'indépendance de 1960 pour que son développement s'accroisse. Le boom a lieu dans les années de l'uranium quand sa population passa de 60000 habitants en 1966 à 140000 en 1975. Sa croissance actuelle est continuelle.

Le 1er janvier 1954, Niamey est érigée en commune mixte dirigée par un maire. Le 18 novembre 1955, elle devient une commune de plein exercice et reçoit son premier maire élu le 18 novembre 1956. En janvier 1974, la ville de Niamey a été divisée en 17 arrondissements. En Mars 1979 cinq districts se substituent aux 17 arrondissements. Et c'est seulement en juillet 1983 que le maire de Niamey a reçu rang et prérogatives de préfet avec le titre de préfet-maire. Ainsi, à partir de novembre 1988, les cinq districts cèdent la place à trois communes urbaines et la ville de Niamey devient communauté urbaine de Niamey (C.U.N). Celle-ci s'étend d'Est en Ouest sur 25 km environ et du sud au nord sur 20 km. Elle couvre une superficie de 239,263 km².

La communauté urbaine de Niamey est dirigée par un préfet-président. Chaque commune a à sa tête un maire et chaque quartier un chef de quartier.

1.2. Population

En 1994, la communauté urbaine de Niamey comptait une population estimée à 615000 habitants. C'est une population cosmopolite. On y trouve des ruraux, des intellectuels, des ouvriers, des commerçants, etc. Ce qui permet d'avoir un échantillon presque représentatif de la communauté urbaine de Niamey.

1.3. Le mariage à Niamey ³⁸

Le mariage est un outil d'intégration sociale. En cela, il est nécessaire ; le célibat prolongé, quelle qu'en soit la raison, n'est pas souhaité³⁹. Cette intolérance frappe encore plus sévèrement le célibat de la femme. Des préjugés négatifs sont véhiculés à propos des femmes célibataires perçues sous le signe de l'étrangeté : elles semblent bizarres. Ce n'est qu'une fois mariée que la femme nigérienne accède au statut de personne et le mariage est justement le rite par lequel elle doit passer pour son intégration sociale. Plusieurs situations peuvent se présenter à un garçon qui a l'âge de se marier. Son choix peut être discrètement orienté soit par ses parents, soit par ses amis ou ce choix peut être purement personnel. Mais dans la majorité des cas ce choix porte sur une parente très proche, généralement une cousine directe⁴⁰. Une fois son choix effectué, il commence à fréquenter la fille et à toutes les fêtes religieuses importantes (Tabaski et Ramadan) le garçon est tenu d'habiller la fille (pagnes, chaussures, parfums, argent pour la couture, etc.) Et une fois, convaincu de l'amour de la fille, le garçon engage ses parents dans le processus du mariage lui-même. Le père du garçon ou tout autre personnage agissant en tant que père du garçon, prend contact avec le père de la fille ou son représentant, pour essayer de discuter des modalités du mariage. Celui-ci exige actuellement plusieurs centaines de milliers de francs CFA. Lorsque l'accord du père de la fille, ou de son représentant, est donné, on procède au « tirahaou » (littéralement attachement du papier). Ce

³⁸ DIAWARA, I. et MOUNKAILA, F., (28 - 31 janvier 1991), pp. 11 - 13

³⁹ Il est souhaitable qu'un homme ou une femme ayant l'âge de se marier, un veuf ou une veuve, se marient le plutôt possible.

⁴⁰ La fille du frère ou de la sœur du père ou de la mère de l'intéressé (le marié).

dernier est effectué par un marabout et c'est l'acte par lequel le mariage est officiellement scellé entre les jeunes mariés. Alors commence l'angoisse des parents de la jeune fille mariée. En ce sens qu'il est souhaitable que la fille arrive vierge au domicile conjugal. Ainsi, ils attendent anxieusement la nouvelle de l'issue des rapports sexuels de la première nuit de mariage. Leur fille est-elle vierge ou ne l'est-elle pas ? Va-t-elle les honorer ou les déshonorer ? C'est en effet une honte pour une famille que leur fille ne soit pas trouvée vierge. Trouvée vierge, une fille prouve par ce fait qu'elle a connu une excellente éducation de la part de sa famille. Mais de plus en plus l'angoisse des parents de la fille n'est plus fondée car même non vierge le mari use de stratagème pour couvrir la honte de ses beaux-parents. Si tout se passe bien, le couple accompagné de leurs parents et des amis se rendent à la mairie pour l'établissement d'un état civil qui n'est, en fait, qu'une simple formalité administrative non obligatoire.

Le mariage impose le respect mutuel entre les époux ; le mari doit subvenir aux besoins essentiels de son épouse, laquelle lui doit en retour obéissance et fidélité.

Le divorce s'avère relativement facile dans la mesure où le mari a le droit de répudier son épouse.

1.4. L'éducation de l'enfant à Niamey ⁴¹

L'éducation est assurée collectivement par l'entourage familial (parents géniteurs, frères, sœurs aînées, collatéraux) et parfois par les adultes appartenant à une classe d'âge supérieure. Mais cette dernière pratique tend actuellement à disparaître. Durant la petite enfance, l'enfant vit dans le sillage de sa mère. Il est protégé contre les influences malsaines de l'extérieur par des talismans qu'on attache à son cou, à sa taille et à ses poignets.

Néanmoins une fois sevré, l'enfant est le plus souvent confié à l'une de ses grands-parents (grands-mères paternelle ou maternelle) s'il n'est pas laissé entre les mains d'une bonne. Celle-ci est en effet bien souvent le seul substitut maternel qui va assurer les fonctions de portage, de nourriture et de distraction à la place d'une mère qu'on ne voit que le soir. Mais quelle peut être la valeur organisatrice de ce substitut amené à disparaître du jour au lendemain en fonction de ses relations avec ses employeurs (et dont le rapport premier avec l'enfant est fondé sur un domaine financier) ?

A partir de 7 ans, l'enfant est soumis à une scolarisation. En ce sens que l'école constitue le nouveau lieu de « savoir », valeur qu'elle acquiert par la symbolisation qui en fait le garant de la réussite socio-économique (ADJOUA, M-C. : 1988 ; p. 132). L'enjeu de l'école est capital : on n'a accès à la ville que lettré. L'autorité est entièrement déléguée, dans cette course à la réussite sociale, à l'institution « école » qui a pour mission de « faire réussir » les enfants (ADJOUA, M-C, op-cit., p.135). Ainsi il demeure que le plus grand présent que l'on puisse faire à un enfant, c'est de le mettre

⁴¹ BOUBOU HAMA, (1968), op-cit., pp. 161-164 ; MOUMOUNI, A., (1964), pp. 13-38 ; DIAWARA, I., (1986), op-cit., pp. 319-329.

à l'école, lui donner (et se donner par identification et espérance d'opération financière fructueuse pour les vieux jours) la chance d'accéder à cette nouvelle source de savoir pouvoir (ADJOUA, M-C., op-cit., p. 136).

Malgré cette importance sociale et/ou imaginaire qu'elle prend, l'école occidentale, au Niger, constitue un monde à part qui ne tient nullement compte de l'intégration nécessaire de ceux qu'elle forme dans la société qui la porte. Et aujourd'hui avec l'évolution des mœurs, et l'éclatement des familles, les anciennes barrières cèdent les unes après les autres, et laissent apparaître une société non préparée à supporter l'ampleur du phénomène des grossesses illégitimes non désirées. Les filles scolarisées apparaissent, dans ce contexte, particulièrement vulnérables (DIAWARA, I., et MOUNKAILA, F. : 28-31 janvier 1991 ; op-cit., pp. 10-11). L'école moderne officiant dans une langue étrangère sur des savoirs peu intégrés par la société, place ces jeunes filles dans une situation conflictuelle. Cette école transmet des savoirs, elle n'éduque pas les jeunes pour leur intégration dans leur propre société. Elle les prépare pour une société fictive qui n'existe qu'en théorie (CAMILLERI: 1980). La scolarité est considérée comme longue, et la fille qui va à l'école est a priori condamnée à devenir une « vieille fille ». Mais il s'agit d'une « vieille fille » qui semble avoir échappé à la réglementation traditionnelle⁴² sans avoir trouvé de certitudes compensatrices dans le monde où elle évolue. Son adolescence traverse plus de turbulences que celle des autres filles de son âge non scolarisées et qui ne sont pas non plus épargnées par les mutations sociales et les attraits de la vie moderne.

1.5. Activités socio-économiques

. L'agriculture

Elle repose essentiellement sur les cultures maraîchères et sur la culture pluviale ou d'irrigation du riz qui se font au bord du fleuve.

. L'élevage

Certains propriétaires élèvent des animaux dans leurs concessions. Mais l'élevage proprement dit est effectué dans les villages environnants. Le cheptel est composé de bovins, de caprins, d'ovins, etc.

. La pêche

Elle est pratiquée par les "sorko" vivant au bord du fleuve. Elle se fait au filet ou à la ligne. Les produits de pêche sont soit vendus sur le marché, soit consommés à la maison.

. La chasse

Elle est pratiquement interdite par la loi, la faune est en voie de disparition.

⁴² L'islam, en dehors des règles traditionnelles, impose à la fille d'arriver vierge au domicile conjugal. Une grossesse illégitime est tout simplement un scandale intolérable. La fille qui en est victime devient la honte de la famille. Quant à l'enfant qu'elle mettra au monde, il sera considéré comme porte-malheur. Naguère la fille-mère pour échapper à l'opprobre était obligée de quitter le village et de s'exiler. BOUBOU HAMA, (1968), op-cit. pp. 167-168 et p. 150.

. L'artisanat

Il est traditionnel et coutumier. Les artisans les plus connus sont : les forgerons, les bijoutiers, les cordonniers et les tisserands.

. Le commerce

Il y a les grossistes : généralement les étrangers notamment Syriens, Libanais, Américains, Français. Leurs marchandises sont vendues globalement.

On trouve les intermédiaires demi-grossistes ; détaillants Nigériens et étrangers (Maliens, Nigériens). Enfin, les petits commerçants ambulants qui circulent dans les rues : essentiellement nigériens ; ils sont composés par les jeunes de la campagne, les chômeurs ou sans emploi de la ville.

. Les marchés

En plus des grands magasins, il y a des marchés pour satisfaire les besoins des consommateurs de la communauté urbaine de Niamey. On y trouve entre autres :

- le marché de bétail situé au quartier Lazaret ;
- le marché de céréales situé au quartier Madina ;
- le marché wadata, situé sur la route de Filingué ;
- le marché katako, situé au quartier Boukoki ;
- le Petit Marché, situé en face de l'hôtel de ville ;
- le Nouveau Marché, situé dans ledit quartier ;
- le Grand Marché, situé à côté de la bourse du travail ;

. Les voies de communication et de transport

La communauté urbaine de Niamey, disposant d'un aéroport international et d'un réseau routier relativement important, communique avec l'intérieur et l'extérieur du pays.

En son sein, le transport urbain est assuré par les taxis à tête rouge en circulation et les taxis collectifs assurant le transport périurbain des quartiers Talladjé, Lazaret, Goudeh, Aéroport, Foulankouara. A l'exception de 55 km de routes bitumées, l'ensemble du réseau routier de Niamey, est composé de routes en terre.

1.6. Situation économique

La communauté urbaine de Niamey subit de plein fouet les conséquences de la crise économique et financière de ces dernières années. Des tensions sociales voient de plus en plus le jour, exaspérant ainsi une situation économique déjà rendue difficile, par la sécheresse, la baisse de la production agricole et la chute du prix de l'uranium, source principale de revenus pour le pays.

1.7. Situation sociale

La communauté urbaine de Niamey tout comme les autres grandes villes est confrontée aux problèmes de l'urbanisation avec toutes ses conséquences.

La détérioration des conditions de vie des ruraux poussent les paysans à venir dans la capitale. Cette accélération de l'urbanisation entraîne une surpopulation. Le manque des structures d'accueil appropriées pour les jeunes, la rareté des centres de loisirs, constituent aujourd'hui des phénomènes nouveaux. Ainsi, nous assistons à des phénomènes sociaux récents : la délinquance, les grossesses hors mariage, les abandons d'enfants, les avortements clandestins, etc.

Tel est en substance, le terrain sur lequel cette recherche sur la représentation sociale actuelle de la fille mère et de son enfant dans la communauté urbaine de Niamey au Niger s'effectue. Maintenant passons au cadre proprement méthodologique.

2. L'ÉNONCE DES HYPOTHÈSES GÉNÉRALES

1^{ère} Hypothèse générale

La représentation sociale de la fille mère et de son enfant diffère, à Niamey, selon le sexe et le niveau d'instruction des individus.

2^e Hypothèse générale

Les représentations sociales de la fille mère et de son enfant qu'ont les individus à Niamey déterminent les représentations que les filles mères ont d'elles-mêmes ou de leurs enfants.

3. LA PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

La population totale du Niger s'élève à 7250383 avec une population masculine totale de 3592614 et une population féminine totale de 3657769. Ce qui donne 49,2 % d'hommes et 50,8 % de femmes.

Notre étude porte, nous l'avons dit, sur la communauté urbaine de Niamey qui compte 398265 habitants. Ce faisant, la population parente est constituée par l'ensemble des Nigériens (qu'ils soient hommes ou femmes) de la communauté urbaine de Niamey. En ce sens que, en l'occurrence, nous nous intéressons aux représentations sociales que les individus se font des filles mères mais aussi à celles que les filles mères ont ou se font d'elles-mêmes.

Dans ces conditions, la population d'étude sera constituée exclusivement de deux types de population de la communauté urbaine de Niamey :

- a) Une population d'individus mixtes (hommes ou femmes).
- b) Une population de filles mères.

Les personnes interrogées sont choisies en fonction de critères qui n'ont rien de probabiliste et ne constituent en aucune façon un échantillon représentatif au sens statistique. Car les documents de base concernant la population parente sont insuffisants voire inexistants : nous ne disposons ni d'une base de sondage ni de statistique détaillée sur la distribution de certaines variables servant à l'échantillonnage.

Ainsi, pour le premier type de population, nous avons constitué un échantillon pour les besoins de la recherche, un échantillon empirique fondé sur la technique des quotas.

L'utilisation de la technique de quota sous-tendue par une analyse soignée des caractéristiques de la population parente à l'aide des statistiques officielles nous ont permis de retenir certaines variables de contrôle : le sexe ou la répartition homme femme et le degré d'instruction.

La distribution statistique de ses variables (de contrôle), dans l'univers de l'enquête, se présente comme suit : 49 % d'hommes, 51% de femmes, 28 % d'individus instruits et 72 % d'individus non instruits. Le taux de sondage retenu à 1/1991 (soit 0,05 % du nombre d'habitants de la communauté urbaine de Niamey) nous a autorisé à fixer l'effectif optimum de l'échantillon à 200 personnes.

Dans la communauté urbaine de Niamey, il y a 203115 femmes et 195149 hommes et d'autre part : 111514 individus instruits et 286750 individus non instruits. Notre échantillon doit ainsi comporter 102 femmes, 98 hommes, 56 individus instruits et 144 individus non instruits.

Nous aurions voulu au départ sur la base des variables indépendantes concevoir le plan expérimental croisé (hypothèses générales et opérationnelles) de la façon qui suit :

Sexe Niveau d'instruction		Hommes	Femmes	Total
Non instruits	sujets analphabètes			
	sujets ayant étudiés le Coran			
	sujets ayant le savoir traditionnel			
Instruits	Primaire			
	Secondaire			
	Supérieur			200

Malheureusement, nous ne disposions pas de la distribution statistique dans la population parente des sous parties de la variable niveau d'instruction : les sujets analphabètes, les sujets qui ont étudié le Coran, les sujets détenteurs du savoir traditionnel, les individus des niveaux primaire, secondaire et supérieur. Cet état de choses ne nous avait pas ainsi permis de diviser la population parente en classes correspondant aux différentes modalités des variables retenues.

Le quota se présente alors sous la forme du tableau croisé qui suit :

Tableau I : le nombre d'individus déterminé pour l'enquête à la lumière du croisement du niveau d'instruction et du sexe

Niveau d'instruction Sexe	Instruits	Non instruits	Total
Hommes	Hommes instruits : 27	Hommes non instruits : 71	98
Femmes	Femmes instruites : 29	Femmes non instruites : 73	102
Total	56	144	200

Les variables ainsi identifiées dans cette recherche sont au nombre de six. Elles sont réparties de la manière suivante :

Les variables indépendantes :

Il y a deux variables indépendantes qualitatives :

- Le sexe avec deux modalités (masculin, féminin) ;
- Le niveau d'instruction avec deux modalités (non instruit ; instruit) ;

Nous entendons par individus non instruits, les non scolarisés, c'est-à-dire les sujets qui n'ont pas été instruits à l'école occidentale française ; ainsi 3 catégories d'individus peuvent être concernées :

- Les sujets analphabètes.
- Les sujets qui ont étudié le Coran (marabouts et talibés).
- Les sujets détenteurs du savoir traditionnel (guérisseurs par exemple).

Les instruits englobent les niveaux suivants :

Le niveau d'instruction primaire comprend les individus qui ont bénéficié des enseignements dispensés entre l'école maternelle et la sixième (MAURIN, M. : 1995 ; p. 960).

Le niveau d'instruction secondaire, les sujets qui ont suivi les enseignements de la 6^e à la terminale (MAURIN, M., op.-cit., p. 1083).

Le niveau supérieur, les individus ayant au moins un baccalauréat.

Les variables dépendantes :

Il s'agit des représentations de la fille mère, de son mariage, du père célibataire et de son enfant. Ce sont des variables quantitatives ; elles sont quantitatives, en ce sens qu'elles sont mesurées par une échelle d'attitudes qui détermine la position de chaque répondant au départ d'une note déterminée par ses réponses aux questions, auxquelles est appliqué un procédé de quantification.

A ce niveau, nous avons deux modalités :

- a) La représentation positive ;
- b) La représentation négative.

S'agissant du deuxième type de population, il nous paraît nécessaire de préciser qu'en l'occurrence nous sommes dans un cas privilégié, l'enquête peut atteindre tous les individus de la population de filles mères définie. Dans la mesure où ces individus ne sont autres que les filles mères prises en charge par le projet AMIN (Action pour les Mineurs Isolés du Niger) de Caritas-Niger.

Nous avons ainsi pu interroger tous les individus de la population de l'enquête, c'est-à-dire toutes les filles mères présentes dans le groupe des filles en situation difficile (7 filles prostituées et 23 filles mères en risque de se prostituer) que Caritas a identifiées à Niamey. Ces filles mères âgées de moins de 20 ans (18/23 soit 78,26 %) et de 21 à 25 ans (5/23, 21,74 %) sont au nombre de 23 et proviennent des milieux les plus défavorisés des quartiers périphériques et pauvres ou situés à proximité des camps militaires (Gamkalé, Boukoki, Lacouroussou, Koira-tégui, Saga et Talladjé). Elles vivent dans des familles de 8 personnes en moyenne qui n'ont aucune ressource de vie. Les conditions de vie dans les habitations (cases ou maisons en banco) sont précaires (insalubrité, promiscuité, délabrement) et l'on y observe très souvent la malnutrition, les dermatoses, les conditions d'hygiène déplorables (eaux usées, colonies de rongeurs, moisissures, les toits passoirs).

Peu d'entre elles ont fréquenté l'école (16/23 non scolarisées, soit 69,56 % et 7/23 scolarisées soit 30,43 %) et une grande majorité a déjà un enfant ou plus.

4. LES INSTRUMENTS DE MESURE ET LA TRADUCTION OPÉRATIONNELLE DES HYPOTHÈSES GÉNÉRALES

4.1. Le questionnaire d'attitudes et les hypothèses opérationnelles

4.1.1. Le questionnaire d'attitudes

L'objectif de ce questionnaire de 32 items s'adressant à l'échantillon par quota est de mettre en évidence la façon dont les individus interprètent et jugent la situation de la fille mère et de son enfant.

4.1.1.1. Objet et forme de l'échelle d'attitudes

L'objet de notre étude, c'est-à-dire les représentations que les individus ont de la fille mère et de son enfant ou celles que cette dernière a d'elle-même et de son enfant, s'inscrit dans un domaine de la vie sociale qui a été peu exploré jusqu'à présent. On ne sait presque rien sur la façon dont les représentations des individus relatives aux filles mères, s'organisent ainsi que les

mécanismes qui les relie. Pour connaître leur point de vue, nous ne pouvons envisager autre chose, dans un premier temps, que de recourir à une technique qualitative de recueil d'information, c'est-à-dire à l'entretien semi directif. En effet, il semble le mieux indiqué pour recueillir un matériau aussi brut et global que possible qui soit exprimé dans le langage même des personnes interviewées. Aussi, devient-il possible de déterminer et d'analyser le champ de leurs représentations, ses différentes dimensions et la façon dont celles-ci s'organisent ainsi que les mécanismes qui les relie.

L'intérêt des interviews ne réside pas dans l'élucidation des attitudes négatives ou positives seulement mais dans la façon dont les différents éléments de connaissance s'inscrivent et s'organisent à l'intérieur d'une configuration.

Notre préoccupation première étant l'étude et l'interprétation des éléments formels à travers le discours structuré sur les représentations de la fille mère, nous avons recueilli, lors d'une étape préliminaire, un matériel verbal se rapportant à celles-ci (R.S.) dans une population d'individus mixtes (hommes ou femmes, instruits ou non instruits) de la communauté urbaine de Niamey.

Seize entretiens semi directifs ont été réalisés sur le thème suivant : « 1.) le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles mères.

- a) Quelle est l'image des filles mères que vous avez à l'esprit ?
- b) Pourquoi, selon vous, certaines jeunes filles sont-elles des filles mères ?
- c) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille mère à Niamey ?
- d) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?
- e) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ? »

Devant la diversité et la richesse des productions, nous avons opté pour une analyse de contenu par catégories thématiques. L'analyse thématique de ces entretiens a permis de dégager différents champs de signification ou catégories du discours à partir desquels les sujets ont formulé des évaluations positives ou négatives. En voici des éléments succincts.

Pour les catégories de représentations des filles mères, nous avons :

- La fille mère prostituée, fille légère et de mauvaise vie ;
- la fille mère insolente, effrontée ;
- la fille mère jouisseuse ;
- la fille mère irresponsable, enceinte "par accident" et incapable d'assurer ses responsabilités ;
- la fille mère maudite (objet de honte) ;
- la fille mère inintelligente ;
- la fille mère assimilée à un souffre-douleur ;

- la fille mère naïve, innocente ayant succombé aux séductions masculines ;
- la fille mère perçue comme embarrassé qui est à la charge de sa famille et de la société ;
- La fille mère identique du point de vue éthique à la jeune fille vierge ;
- La fille mère responsable, volontaire et assumant sa grossesse.

Et pour celles de représentations des enfants nés hors mariage, nous relevons :

- l'enfant né hors mariage identique à l'enfant dit légitime ;
- l'enfant né hors mariage innocent ;
- l'enfant né hors mariage, bâtard qui n'a pas de père ;
- l'enfant né hors mariage assimilé à un petit malheureux ;
- l'enfant né hors mariage qui est un enfant du dehors ;
- l'enfant né hors mariage considéré comme enfant faute.

Comme nous pouvons le remarquer, les différentes catégories inventoriées sont très diverses. Au-delà de la variabilité des modes d'expression individuels, le repérage des catégories du discours nous semble constituer la première étape vers l'étude structurale de la représentation car, comme le souligne Abric (1994, p - 60), dans cette phase de recueil, *« ce n'est pas uniquement le contenu en lui-même mais l'organisation de ce contenu qui doit être recherchée »*.

Toutefois nous ne pouvons prétendre mener à bien une étude de représentation en n'interrogeant les sujets que sur des thèmes abstraits ou trop généraux. Pour bâtir un questionnaire efficace, il convient de réintroduire le caractère circonstancié et parfois anecdotique de l'expression individuelle. C'est pourquoi nous avons élaboré une liste d'items en faisant correspondre à chacune des différentes catégories du discours des propositions simples reflétant au plus près les opinions exprimées par les sujets. Pour observer le degré d'accord des individus composant notre échantillon par quota avec la représentation stéréotypée de la fille-mère à Niamey, nous avons cherché à évaluer l'intensité des éléments essentiels de ces stéréotypes (c'est-à-dire l'importance subjective que revêtent pour les individus les différents modèles de représentation de la fille-mère et de son enfant) de façon à pouvoir classer les sujets les uns par rapport aux autres. Ce faisant, nous avons conçu un questionnaire d'attitudes du type de Likert composé de 32 propositions (items) qui nous ont semblé pouvoir rendre compte des éléments recueillis. Ces items s'articulent autour de quatre (4) rubriques, c'est-à-dire autour d'un certain nombre d'affirmations en rapport avec les représentations sociales de la fille-mère, de son mariage éventuel, du père célibataire et de l'enfant né hors des liens du mariage que l'enquêté devra apprécier selon quatre (4) possibilités de réponse :

- Tout à fait d'accord,
- Modérément d'accord,
- Modérément en désaccord,
- Tout à fait en désaccord.

Ces items se répartissent en quatre échelles et chacune de ces dernières mesure les variables dépendantes : les représentations de la fille mère, de son mariage, du père célibataire et de l'enfant né hors mariage.

a) mesure des représentations sociales de la fille mère :

L'échelle de mesure des représentations de la fille mère est composée des 9 items suivants : 1, 5, 9, 13, 17, 21, 25, 29, et 32.

A titre indicatif, nous relevons quelques items mesurant les représentations de la fille mère : « Une jeune fille, mère d'un enfant, est l'expression de la liberté individuelle » ; « une jeune fille qui accouche avant le mariage assume ses responsabilités ». Ces deux items sont positifs en ce sens qu'ils mesurent favorablement la variable à apprécier (les représentations de la fille mère). Les sujets ont le choix entre quatre possibilités de réponse :

- Tout à fait d'accord,
- Modérément d'accord,
- Modérément en désaccord,
- Tout à fait en désaccord.

A un item positif, le sujet qui répond « Tout à fait d'accord » obtient 4 points « Modérément d'accord » : 3 points, « Modérément en désaccord » : 2, « Tout à fait en désaccord » : 1 C'est le contraire dans le cas d'un item négatif : « Tout à fait d'accord » obtient 1 point, « Modérément d'accord » : 2, « Modérément en désaccord » : 3 et « Tout à fait en désaccord » : 4.

Le score de représentation de la fille mère d'un sujet est égal à la somme des scores obtenus aux neuf (9) items mesurant cette dimension. Le score maximum à obtenir à cette dimension est 36, le score moyen, 18 et le score minimum, 9. Un score élevé (c'est-à-dire $x_i = 18$) est le reflet d'une représentation favorable à la fille mère et un score faible (c'est-à-dire $x_i = 9$) celui d'une représentation défavorable à celle-ci.

b) Mesure des représentations sociales du mariage de la fille mère :

Les représentations du mariage de la fille mère sont mesurées par les items qui suivent : 4, 8, 12, 15, 19, 23, 27, et 30. A titre illustratif, voici quelques items mesurant cette dimension : « Les chances de mariage de la fille mère, à Niamey, sont grandes » ; « La fille mère, condamnée à revoir le père de son enfant, ne sécurise pas son mari ». De ces deux items, le premier est un item positif en ce sens qu'il mesure favorablement la variable à apprécier (les représentations du mariage de la fille mère) ; le second est négatif car il mesure défavorablement cette variable. Les possibilités de réponses sont les mêmes que dans le cas des représentations de la fille mère. Le score de représentation du mariage de la fille mère d'un sujet est égal à la somme des scores obtenus aux huit (8) items mesurant cette dimension. Le score maximum à obtenir à cette dimension est 32, le score moyen, 16 et le score minimum, 8. Un score élevé (c'est-à-dire $x_i = 16$) chez un sujet est le reflet

d'une représentation du mariage de la fille mère favorable ; un score faible (c'est-à-dire $x_i = 15$) celui d'une représentation du mariage défavorable.

c) Mesure des représentations sociales du père célibataire :

La mesure des représentations du père célibataire est réalisée par les items 3, 6, 10, 16, 20, 24, 28, et 31. Comme exemples d'items mesurant cette représentation nous avons : « le père célibataire est un homme responsable » ; « le père célibataire est un mauvais garçon ». Les possibilités de réponses sont les mêmes que dans le cas des représentations du mariage de la fille mère. Il en est de même pour le calcul du score mesurant cette dimension. Un score élevé (c'est-à-dire $x_i = 16$) indique une représentation favorable au père célibataire et un score faible (c'est-à-dire $x_i = 15$), une représentation défavorable à celui-ci.

d) Mesure des représentations sociales de l'enfant né hors des liens du mariage :

Les représentations de l'enfant né hors mariage sont mesurées par les items 2, 7, 11, 14, 18, 22, et 26. En guise d'exemples d'items nous avons : « l'acceptation de l'enfant né hors mariage exige beaucoup d'efforts à ses grands-parents » ; « Un enfant né hors mariage n'est pas différent des autres enfants ». Le score de représentation de l'enfant né hors mariage d'un sujet est égal à la somme des scores obtenus aux sept (7) items mesurant cette dimension. Le score maximum à obtenir à cette dimension est 28, le score moyen, 14 et le score minimum 7. Un score élevé (c'est-à-dire $x_i = 14$) reflète une représentation conciliante à l'enfant né hors mariage et un score faible (c'est-à-dire $x_i = 13$), une représentation non tolérante à l'enfant né hors mariage.

Chaque rubrique aborde l'un des différents champs de signification dégagés. Pour chaque champ, un certain nombre de questions se rapportent aux problèmes les plus fréquemment évoqués par les sujets. Par exemple pour la fille facile, il était question de moralité, d'intelligence et de prostitution. Le plus souvent, des énoncés tirés d'entretiens ont directement inspiré la formulation des items du questionnaire. Les sujets se définissent ainsi par rapport à des critères que nous avons mis à leur disposition. Les critères d'évaluation sous-tendant le projet de questionnaire d'attitudes, ont été donc conçus à la lumière des entretiens avec les sujets interviewés. Ces critères se présentent, comme nous l'avons dit, sur des échelles de quatre points allant de 1 à 4.

Pour ne pas influencer le choix fait par les sujets, nous alternons les items positifs et négatifs. Pour empêcher aux enquêtés de se réfugier derrière des non réponses, nous avons renoncé à l'utilisation du point neutre, à savoir l'indifférence qui représente une position tout à fait ambiguë marquant le refus de se prononcer ou de s'engager. Les sujets sont donc obligés de se prononcer. En vue d'avoir un plus grand coefficient de sincérité de réponse, nous avons disposé les questions dans un ordre autre que celui de la systématisation déductive (les items de chaque rubrique sont présentés, dans le questionnaire, dans un ordre au hasard). Il est fait attention à ce que des items

concernant une même rubrique ne se succèdent pas de trop près ou que le questionnaire ne commence pas par des propositions jugées trop « extrêmes ».

4.1.1.2. Pré-test

Après avoir nous-mêmes formulé les items du questionnaire, nous les avons validés après un pré-test auprès de 20 personnes présentant les caractéristiques essentielles de notre échantillon par quota. Lors de cette première administration de notre projet de questionnaire, nous avons eu, quasiment après chaque passation, à discuter librement avec chacune des personnes rencontrées. A chaque rencontre, nous avons pris les précautions d'usage (se présenter, présenter l'objet de notre étude, garantir l'anonymat des interviewés). L'accueil a été chaleureux et les personnes ont toutes montré un intérêt à notre recherche.

Nous avons récolté toutes les remarques. Ce fait nous a permis de rectifier certaines tournures et certains termes qui pouvaient être mal compris ou mal interprétés.

La formulation définitive du questionnaire figure en annexe.

Il importe aussi de souligner qu'avant l'exécution du questionnaire définitif, nous l'avons soumis de nouveau à des personnes critiques. Et après discussions, nous avons passé à la récolte des données de la recherche.

4.1.1.3. Administration de l'épreuve

Muni d'une attestation et demande d'autorisation d'étude sur le terrain du Département de Psychologie de l'Université d'Abidjan, nous sommes allé à la rencontre des personnes composant notre échantillon par quota en vue de leur administrer le questionnaire d'attitudes.

Afin d'obtenir la collaboration de chacune des personnes sélectionnées dans notre échantillon, nous avons pris la précaution de nous présenter, puis nous leur avons expliqué l'objet de notre recherche, de son but et les usages uniquement universitaires des réponses. Il leur a été donné en outre l'assurance que le questionnaire d'attitudes qui leur est soumis est strictement anonyme.

L'attestation de recherche du Département de Psychologie pouvait être considérée comme offrant des garanties institutionnelles de respect de la déontologie et des engagements pris quant à l'anonymat et à l'usage qui serait fait des réponses des sujets. Nous espérons qu'elle contribue à limiter les méfiances et à nous faciliter les premiers contacts avec des personnes que nous ne connaissions pas.

Nous avons personnellement administré le questionnaire d'attitudes aux sujets de notre échantillon par quota. Et au bout de deux (2) mois, nous nous sommes trouvé en possession de 200 questionnaires remplis. Précisons que ces 200 sujets n'ont pas participé aux entretiens préliminaires.

Ainsi, par les précautions prises nous n'avons eu aucune mortalité au niveau de notre échantillon. Nous avons donc pu avoir accès à tout le nombre déterminé.

4.1.2. Les hypothèses opérationnelles relatives aux situations des filles mères et de leurs enfants

Les traductions opérationnelles de la première hypothèse générale en rapport avec les représentations sociales de la fille mère et de son enfant telles que cet instrument se propose de les approcher, sont les suivantes :

Hypothèse opérationnelle N° 1

Les représentations que les nigériennes ont de la fille mère sont favorables, tandis que celles que se font les hommes demeurent négatives.

Hypothèse opérationnelle N° 2

Les individus de niveau d'instruction élevé font preuve de représentations favorables aux filles mères, tandis que ceux de niveau d'instruction faible ont des représentations défavorables.

Hypothèse opérationnelle N° 3

Les représentations que les nigériennes ont du mariage de la fille mère sont conciliantes, tandis que celles que se font les hommes demeurent défavorables.

Hypothèse opérationnelle N° 4

Les individus de niveau d'instruction élevé font preuve de représentations conciliantes au mariage de la fille mère, alors que ceux de niveau d'instruction faible ont des représentations négatives.

Hypothèse opérationnelle N° 5

Les représentations que les nigériennes ont du père célibataire sont négatives, tandis que celles que se font les hommes demeurent favorables.

Hypothèse opérationnelle N° 6

Les individus de niveau d'instruction élevé font preuve de représentations positives au père célibataire, tandis que ceux de niveau d'instruction faible ont des représentations négatives.

Hypothèse opérationnelle N° 7

Les représentations que les nigériennes ont de l'enfant né hors des liens du mariage sont favorables alors que celles que se font les hommes demeurent défavorables.

Hypothèse opérationnelle N° 8

Les individus de niveau d'instruction élevé font preuve de représentations positives à l'enfant né hors des liens du mariage, alors que ceux de niveau d'instruction faible ont des représentations oppressantes.

4.2. La grille d'entretien administrée aux filles mères et les hypothèses opérationnelles

4.2.1. La grille d'entretien

Cette grille d'entretien se propose d'apprécier la manière dont les filles mères se voient elles-mêmes et perçoivent leurs enfants. Au moyen donc de l'entretien semi directif, nous souhaitons recueillir les propos des filles mères sur leur propre situation.

4.2.1.1. Objet et forme de l'entretien semi directif

L'objet de notre étude étant l'étude et l'interprétation des éléments formels à travers le discours structuré sur les représentations de la fille mère et de son enfant, nous avons rédigé un projet de grille d'entretien à l'attention des filles mères. Ce faisant, nous avons essayé de formuler un certain nombre de questions qui semblent pouvoir nous aider à comprendre, par les réponses attendues, les problèmes liés aux représentations que les filles mères ont d'elles-mêmes et de leurs enfants. Ces questions étaient initialement formulées de la manière suivante :

- 1) En tant que fille mère, comment vous sentez-vous dans la société ?
- 2) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille mère ?
- 3) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?
- 4) Que représente pour vous la fille mère ?
- 5) Pensez-vous être une femme sans valeur, normale ou estimée ?
- 6) Eprenez-vous un sentiment d'humiliation ou de fierté ?
- 7) Pensez-vous être différente des autres ?
- 8) En tant que fille mère, où habitez-vous ?

4.2.1.2. Le test des questions

Une fois achevée la confection de l'outil d'investigation (grille d'entretien), eu égard à l'effectif réduit de notre population cible, c'est-à-dire la population des filles mères du projet AMIN de Caritas-Niger, nous avons pensé qu'il était utile et indispensable de le tester auprès d'un petit groupe de jeunes filles. Avec l'aide du personnel du centre national de santé familiale Poudrière, nous avons tiré au hasard 5 jeunes filles.

Nous avons donc testé les différentes questions constituant la grille d'entretien. Pour cela, nous avons constitué pour une même question plusieurs formulations, chacune d'elles a été proposée à chacune des cinq (5) personnes tirés au hasard. A chaque rencontre, nous avons pris la précaution de nous présenter, ensuite nous avons présenté l'objet de notre étude. Nous avons donné des garanties quant à l'anonymat et à l'usage exclusivement scientifique des réponses que nous

allions recueillir. Nous avons à chaque fois aussi tenu à expliquer que ces questions (grille d'entretien) n'étaient qu'un projet, Nous avons systématiquement expliqué aux personnes rencontrées que leur avis nous était très utile. Nous leur demandions de répondre aux questions, en notre présence, et que nous étions là justement pour répondre à toute incompréhension qu'elles pourraient avoir sur le sens des questions. L'accueil a été très encourageant et les interviewées ont toutes montré un intérêt manifeste à notre recherche.

Nous avons récolté systématiquement toutes les remarques que les intéressées ont eu l'amabilité de nous faire. Nous avons surtout été attentif aux points sur lesquels les sujets avaient des hésitations. Nous leur avons à chaque fois demandé quelle était leur compréhension et nous avons pris bonne note.

Après avoir fini de nous entretenir avec les 5 sujets, nous avons ensuite choisi la formulation qui semble la meilleure en fonction des réactions obtenues à chacune des variantes des questions.

Le pré-test des questions et le tri qui en a suivi nous ont donné notre grille d'entretien définitif qui figure en annexe. L'expérimentation de la grille d'entretien a été précédée d'une série de précautions.

La grille d'entretien a d'abord été soumise à nouveau à des critiques (Pr. Bassitché, enseignants des Départements de Psychologie et de Philosophie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey). Après discussion, nous avons estimé qu'il était possible de passer à la récolte des données de la recherche proprement dite.

4.2.1.3. Expérimentation de la grille d'entretien

Nous nous sommes entretenu avec chacune des 23 filles mères du projet AMIN (Action pour les Mineurs Isolés du Niger). Avec l'accord des interviewées, les entretiens ont été systématiquement enregistrés à l'aide d'un magnétophone.

Des relances ont été utilisées en sollicitant les interviewées sur des aspects du thème qu'elles ont traité d'une manière trop rapide ou superficielle. Nous avons également procédé à des recentrations pour indiquer les limites de notre thème de recherche. Ainsi, lorsque certaines interviewées développent des points qui sortent du champ d'investigation, nous nous sommes abstenu de faire des reformulations et nous avons mis à profit les silences pour « relancer » sur certains points ou encore introduire de nouvelles questions.

Exemples :

* Modibo : que représente pour vous la fille mère ?

Interviewée : la fille mère, c'est une fille qui ne se respecte pas

Modibo : elle ne se respecte pas ?

Interviewée : oui, elle ne vaut rien, c'est un jouet des hommes.

* Modibo : Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille mère ?

Interviewée : chaque individu est responsable de ses actes. Le reste, ce sont des commentaires inutiles.

Modibo : Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

Néanmoins, nous avons parfois utilisé de reformulation écho pour signifier aux interviewées que nous les écoutons, mais aussi que nous les aidons à s'exprimer le plus librement possible et le plus spontanément possible. Les personnes interviewées sont diversifiées selon le niveau d'instruction, l'âge et la langue (haoussa, zarma, français). Les situations d'entretiens sont identiques : toutes les interviews sont effectuées dans le bureau du responsable du projet AMIN qui nous a été laissé pour l'occasion. Ce faisant, au bout de quelques heures (8 heures - 17 heures), nous avons pu interviewer les 23 filles mères prises en charge par le projet AMIN de Caritas-Niger.

4.2.2. L'hypothèse opérationnelle relative aux représentations sociales que les filles mères ont d'elles-mêmes et de leurs enfants

La seconde hypothèse générale reliant représentations sociales des filles mères des individus et celles des filles mères est opérationnalisée de la façon qui suit :

Hypothèse opérationnelle N°9

Les filles mères se voient ou se sont vues comme les individus désiraient qu'elles soient.

Les représentations que les filles mères ont d'elles-mêmes sont aussi oppressantes à leur égard que celles que se font les autres individus.

5. LE TRAITEMENT DES DONNÉES

L'analyse de contenu des entretiens, l'analyse factorielle des correspondances simples et le test t de Student ont été utilisés avec comme seul seuil de signification $\alpha = 0,05$.

5.1. Le test t de Student

Compte tenu du fait que nous sommes parti d'une variable d'ordre nominal pour aboutir à une variable ordinale (scores obtenus à partir de l'échelle d'attitudes de type Likert), nous avons opté pour le test t de Student pour analyser et traiter les données. Et ayant des nombres de sujets différents d'un groupe à l'autre, nous avons utilisé la forme du test t de Student à appliquer aux résultats d'une expérience comportant un facteur étudié à deux niveaux avec des sujets différents à chaque niveau (et le nombre de sujets peut être différent d'un groupe à l'autre) (BERTHIAUME, F. et LAMOUREUX, A., 1981, P 85).

Ce test a été utilisé avec pour objectif de savoir si la différence numérique enregistrée entre la moyenne des résultats du groupe 1 (hommes ou individus instruits) et la moyenne des résultats du groupe 2 (femmes ou individus non instruits) est significative.

5.2. L'analyse Factorielle des correspondances simples

L'analyse factorielle des correspondances (A.F.C.) est une méthode morphologique, synthétique et descriptive, d'analyse de données qualitatives nominales (Herman, J- : 1990, p. 47).

Elle visualise les résultats de calculs statistiques. La représentation graphique opère un filtrage de l'information, une mise en forme des données. Elle permet d'appréhender, de cerner la complexité d'un champ d'observation (Herman, J., op.-cit., p. 92).

Classiquement, l'AFC s'applique à des tableaux de contingence.

Cette méthode a été utilisée aux fins de viser la mise à jour de principes organisateurs des différences entre réponses individuelles (DOISE : 1992, p. 11). Selon Herman. J. (op.-cit., p. 48), *« la pratique de l'AFC est bien de nature exploratoire car son objectif est d'explicitier la morphologie des données. Explicitier, c'est montrer que des éléments apparemment erratiques relèvent bien d'un ensemble de groupements distincts et s'organisent de manière intelligible »*.

Pour le traitement de nos tableaux de contingence bi variés, nous avons fait recours au programme **FACTOR** qui est un programme intégré d'AFC (Herman, J., op.-cit., pp. 72-92).

5.3. L'analyse de contenu des entretiens

La méthode utilisée pour analyser les données recueillies à l'entretien est l'analyse catégorielle selon la procédure par tas.

Le système de catégorisation ici, résulte de la classification analogique et progressive des éléments. En d'autres termes, les catégories n'ont pas été prévues ; ce sont les éléments qui ont semblé importants par leur répétition qui ont suggéré l'idée de la catégorie sous laquelle ils sont regroupés. Il s'agit ici d'une sorte d'inventaire des diverses opinions exprimées.

En somme, notre technique d'analyse a consisté à procéder à une analyse de contenu des propos recueillis auprès des personnes interviewées.

Les résultats du dépouillement définitif figurent en annexe.

6. LE TRAITEMENT DES RÉPONSES

Pour le traitement de nos réponses, la première chose que nous avons eue à faire a consisté à coder les questions. Nous avons considéré chaque question comme étant une variable. Par exemple, le sexe était codé v_3 .

Les réponses possibles ont à leur tour été codées. Par exemple la réponse « Tout à fait d'accord » était codée 1, la réponse « modérément d'accord » était codée 2, la réponse « Modérément en désaccord » était codée 3 et la réponse « Tout à fait en désaccord » était codée 4.

Une fois réalisée cette première opération, nous avons dépouillé tous nos questionnaires en remplaçant chaque question et chaque réponse par le code numérique qui leur correspondait.

L'étape suivante a consisté à attribuer aux items positifs choisis (Tout à fait d'accord) la note la plus élevée (4 points) et aux items négatifs choisis (Tout à fait d'accord) la valeur la plus faible (1 point).

Ainsi la note la plus élevée (ici, 4) correspond à l'attitude la plus favorable envers l'objet d'étude (représentations de la fille mère et de son enfant). Et s'agissant des items négatifs, c'est la réponse « Tout à fait en désaccord » qui a reçu la note 4 et la réponse « Tout à fait d'accord » la note 1.

Après avoir attribué une note à chaque « degré » indiqué par les répondants, nous avons additionné ces notes pour avoir une mesure chiffrée des attitudes.

Nous avons procédé à la transformation des données quantitatives (scores) en données qualitatives avec deux modalités. Favorable $x_i = m$; Défavorable $x_i = m - 1$.

Les résultats du dépouillement définitif figurent en annexe.

7. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Nous nous sommes trouvé dans une situation où les ressources bibliographiques et les documents officiels (recensement, statistiques objectives et liste nominative des unités de la population), permettant d'analyser soigneusement les caractéristiques de la population de l'enquête, sont quasiment inexistantes.

Les autres difficultés sont d'ordre pratique. L'une se rapporte à l'identification des filles mères ou des mères célibataires lors du dépouillement des registres d'accouchement. En effet, dans les registres d'accouchement le statut matrimonial des parents du nouveau-né n'apparaît pas. Néanmoins, dans le cas spécifique des femmes célibataires, les sages-femmes relèvent la situation matrimoniale de l'accouchée soit dans la rubrique « nom et prénom père » soit elles laissent tout simplement vide les rubriques « nom et prénom père » et « profession père ». Et ce dans le dessein d'éviter des litiges avec les hommes qui ne veulent pas reconnaître leur enfant.

Ce faisant, pour remplir les cases « nom et prénom père » et « profession père », elles exigent la présence physique du père de l'enfant avec ses pièces d'identité ou, dans le cas contraire, l'accouchée peut présenter la pièce d'identité de son partenaire.

Toutefois, les sages-femmes et les agents d'État civil admettent que malgré tout il y a une possibilité pour la fille mère de garder secret son statut, si elle bénéficie de la complicité de son partenaire sexuel.

L'autre difficulté rencontrée se rapporte à la barrière linguistique que nous avons essayé de contourner en sollicitant, parfois, les services d'un interprète.

Les conditions de passation du questionnaire sont également à évoquer dans la mesure où les lieux d'administration de cet instrument de recherche sont, très souvent, des lieux publics d'où de fréquentes interruptions involontaires pendant l'interview.

Il importe aussi de souligner que les enquêtes exigent d'importants moyens financiers. La modicité de nos moyens ne nous ont pas permis d'honorer les "frais de cola, taxi...". Les enquêtés ont cependant accepté que l'enquête soit menée à son terme.

Nous avons pu surmonter l'essentiel de ces difficultés grâce à l'assistance de notre encadreur. Présentons maintenant les résultats et leur analyse.

CHAPITRE IV**L'ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS DE LA FILLE-MÈRE SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES INDIVIDUS**

L'objet de ce chapitre étant les représentations sociales de la fille mère, nous conduirons l'analyse en dégagant les stéréotypes que les individus se font des filles mères en fonction du rôle descriptif ou évaluatif qu'ils jouent pour eux. Les résultats ont été ainsi regroupés par champs : le champ des descriptions et celui des attentes.

1. LES REPRÉSENTATIONS DE LA FILLE-MÈRE SELON LE SEXE**1.1. Les cognitions descriptives**

Nous avons obtenu, à l'issue du dépouillement et l'analyse du contenu des réponses de nos entretiens préliminaires, certains résultats. La configuration de ces résultats se présente, en fonction de la variable indépendante sexe, de la manière suivante :

Tableau II : Répartition des opinions des sujets, selon leur sexe, sur les représentations des filles mères

HOMMES	FEMMES
<ul style="list-style-type: none"> * Les filles mères sont des débauchées, prostituées, des passe-partout, des femmes pagailles. * Les filles mères sont des idiotes. * Les filles mères sont des insolentes. * Elles sont irresponsables. * Les filles mères sont semblables aux jeunes filles vierges. * Les filles mères sont des charges pour la société et pour leur famille qu'on doit aider. * Elles ont un avenir incertain. * Elles sont responsables, elles s'assument. * Les filles mères sont des jouisseuses (elles manquent de maîtrise de soi) 	<ul style="list-style-type: none"> * Les filles mères sont des prostituées, elles ne sont pas fidèles. * Elles sont idiotes Les filles mères sont insolentes. * Les filles mères sont des souffre-douleur et des personnes malheureuses. Elles sont naïves (innocentes victimes).

Au regard de ces différentes opinions, ce qui frappe, c'est que la quasi totalité des perceptions de filles mères sont teintées d'hostilité. Cette non-acceptation émotionnelle des filles mères est observable tant chez les sujets mâles que chez les sujets féminins. Cela indique de façon claire que, dans la communauté urbaine de Niamey, le rejet de la fille mère est une réalité indéniable. Pourquoi une telle hostilité ?

Toujours vivant aujourd'hui, le patriarcat se manifeste chaque jour par une morale sexuelle rigoureuse à l'égard des femmes, ce qui se traduit finalement par une condamnation morale sévère des filles mères.

La religion musulmane ajoute à cette conception patriarcale un profond mépris pour toutes les formes de relations sexuelles pré maritales et pour les plaisirs des sens. La femme subit les conséquences de cette idéologie rigoriste et puritaine. A cet égard, son corps devient le symbole de la tentation et du péché. En effet, « *selon la conception islamique, la femme représente à cause de son charme féminin un danger pour l'homme, qui pour des raisons idéalistes ne devrait pas avoir de plaisir dans sa vie terrestre* » (HITZEMANN, Andréa : 1989, p. 32). Ainsi, au Niger, il est usuel de réduire le contact corporel entre les sexes en public où on se serre uniquement les mains, sauf dans le cadre des hauts fonctionnaires. Il arrive souvent que des femmes soient insultées dans la rue si elles ne portent pas des vêtements très amples qui ne montrent pas les formes du corps, et dans le

cas des femmes mariées si elles quittent la maison sans se couvrir la tête. Cette règle atteste la prédominance masculine.

Dans un tel contexte social et culturel, seules la virginité et la fidélité conjugale absolue peuvent conférer à la femme un semblant de considération. Or la fille mère, de par son état, prouve qu'elle a eu des relations sexuelles pré maritales. Et celles-ci ont mené, en l'absence de mariage avec le partenaire sexuel, à une naissance illégitime. De la sorte, la fille mère attire sur elle toutes les hostilités d'une opinion publique gênée par les relations sexuelles. Ainsi il y a tout lieu de penser que l'utilisation des mécanismes de défense (stéréotypes dégradants) par les individus vise à protéger la famille patriarcale.

En souscrivant à une telle logique, on peut expliquer les réactions négatives des hommes à l'égard des filles mères par un élan de colère visant à maintenir et à entretenir la domination masculine et partant, à perpétuer la famille patriarcale. Mais comment comprendre les stéréotypes négatifs des sujets féminins à l'égard des filles mères ?

Les femmes de manière générale étant élevées, dans l'optique patriarcale, en fonction des stéréotypes et désirs de la société masculine, on peut penser que le rejet des filles mères par les sujets féminins s'inscrit dans un besoin de conformisme permettant aux femmes de répondre aux attentes des hommes. En effet, les femmes étant soumises aux hommes dans le contexte patriarcal, elles sont victimes de préjugés et de stéréotypes dégradants. Ainsi dans cette société inégalitaire qu'est le contexte patriarcal, la coutume discrimine la femme quelle qu'elle soit. Or, il est établi que la fonction discriminatoire se manifeste par une modification de l'image de soi-même (FISHER, G. N.: 1995, p. 110). C'est ce qui explique le rejet des filles mères par les sujets féminins.

Par analogie, on peut rapprocher l'attitude des sujets féminins de celle des répondants de l'enquête de Williams et Bennet effectuée en 1975 (FISHER, G. N., op-cit., p. 111). Cette étude a fait apparaître que les traits typiquement associés aux hommes (l'indépendance, l'objectivité, la logique, l'activité, l'ambition et la confiance en soi) sont considérés, par la grande majorité, comme les plus valorisants. De la sorte, quand on leur demande de fixer des traits valorisants à leurs yeux, les individus (qu'ils soient hommes ou femmes) indiquent des traits, masculins. En plus les femmes trouvent que des traits négatifs (la loquacité...), associés aux femmes, sont des traits appropriés.

En définitive, le préjugé contre l'image des filles mères se lie intimement au fait de la domination que les hommes exercent sur les femmes. Un préjugé analogue est inhérent à toute supériorité d'un homme sur un autre. Mais le préjugé contre les filles mères tient surtout à l'irresponsabilité sociale qu'on leur a toujours prêtée. Or, cette irresponsabilité est devenue une certitude pour ceux qui l'admettent, uniquement parce que les uns se sont contentés de regarder les femmes dans la servitude, la soumission, et que les autres ont cru les sujets masculins sur parole.

Tableau III - Scores des représentations sociales de la fille - mère obtenus par chacun des hommes (X1) et par chacune des femmes (X2).

HOMMES				FEMMES			
Sujet	X1	X1 - X1̄	(X1 - X1̄)²	Sujet	X2	X2 - X2̄	(X2 - X2̄)²
1	19	2,15	4,63567264	99	16	-3,1176471	9,71972318
2	22	5,15	26,55404	100	25	5,88235294	34,5020761
3	26	9,15	83,7785298	101	26	6,88235294	47,366782
4	27	10,15	103,084652	102	26	6,88235294	47,366782
5	16	-0,85	0,71730529	103	22	2,88235294	8,30795848
6	19	2,15	4,63567264	104	30	10,8823529	118,425606
7	25	8,15	66,4724073	105	28	8,88235294	78,8961938
8	30	13,15	173,00302	106	25	5,88235294	34,5020761
9	29	12,15	147,696897	107	26	6,88235294	47,366782
10	23	6,15	37,8601624	108	26	6,88235294	47,366782
11	22	5,15	26,55404	109	21	1,88235294	3,5432526
12	15	-1,85	3,41118284	110	28	8,88235294	78,8961938
13	25	8,15	66,4724073	111	22	2,88235294	8,30795848
14	18	1,15	1,32955019	112	29	9,88235294	97,6608997
15	35	18,15	329,533632	113	23	3,88235294	15,0726644
16	19	2,15	4,63567264	114	24	4,88235294	23,8373702
17	19	2,15	4,63567264	115	19	-0,1176471	0,01384083
18	18	1,15	1,32955019	116	28	8,88235294	78,8961938
19	29	12,15	147,696897	117	18	-1,1176471	1,24913495
20	13	-3,85	14,7989379	118	26	6,88235294	47,366782
21	20	3,15	9,94179509	119	21	1,88235294	3,5432526
22	21	4,15	17,2479175	120	28	8,88235294	78,8961938
23	23	6,15	37,8601624	121	28	8,88235294	78,8961938
24	15	-1,85	3,41118284	122	26	6,88235294	47,366782
25	27	10,15	103,084652	123	20	0,88235294	0,77854671
26	15	-1,85	3,41118284	124	24	4,88235294	23,8373702
27	18	1,15	1,32955019	125	12	-7,1176471	50,6608997
28	25	8,15	66,4724073	126	14	-5,1176471	26,1903114
29	24	7,15	51,1662849	127	17	-2,1176471	4,48442907
30	27	10,15	103,084652	128	19	-0,1176471	0,01384083
31	17	0,15	0,02342774	129	15	-4,1176471	16,9550173
32	18	1,15	1,32955019	130	14	-5,1176471	26,1903114
33	20	3,15	9,94179509	131	25	5,88235294	34,5020761
34	29	12,15	147,696897	132	21	1,88235294	3,5432526
35	18	1,15	1,32955019	133	19	-0,1176471	0,01384083
36	17	0,15	0,02342774	134	18	-1,1176471	1,24913495
37	18	1,15	1,32955019	135	27	7,88235294	62,1314879
38	16	-0,85	0,71730529	136	30	10,8823529	118,425606
39	20	3,15	9,94179509	137	21	1,88235294	3,5432526
40	19	2,15	4,63567264	138	21	1,88235294	3,5432526
41	19	2,15	4,63567264	139	20	0,88235294	0,77854671
42	21	4,15	17,2479175	140	30	10,8823529	118,425606
43	20	3,15	9,94179509	141	17	-2,1176471	4,48442907
44	18	1,15	1,32955019	142	22	2,88235294	8,30795848
45	15	-1,85	3,41118284	143	19	-0,1176471	0,01384083
46	9	-7,85	61,5744481	144	22	2,88235294	8,30795848
47	9	-7,85	61,5744481	145	18	-1,1176471	1,24913495
48	17	0,15	0,02342774	146	25	5,88235294	34,5020761
49	17	0,15	0,02342774	147	23	3,88235294	15,0726644
50	19	2,15	4,63567264	148	21	1,88235294	3,5432526
51	16	-0,85	0,71730529	149	18	-1,1176471	1,24913495
52	9	-7,85	61,5744481	150	22	2,88235294	8,30795848
53	12	-4,85	23,4928155	151	20	0,88235294	0,77854671
54	15	-1,85	3,41118284	152	19	-0,1176471	0,01384083
55	15	-1,85	3,41118284	153	16	-3,1176471	9,71972318
56	9	-7,85	61,5744481	154	25	5,88235294	34,5020761
57	12	-4,85	23,4928155	155	23	3,88235294	15,0726644
58	9	-7,85	61,5744481	156	22	2,88235294	8,30795848
59	13	-3,85	14,7989379	157	22	2,88235294	8,30795848
60	19	2,15	4,63567264	158	19	-0,1176471	0,01384083
61	13	-3,85	14,7989379	159	23	3,88235294	15,0726644
62	16	-0,85	0,71730529	160	14	-5,1176471	26,1903114
63	9	-7,85	61,5744481	161	19	-0,1176471	0,01384083
64	18	1,15	1,32955019	162	15	-4,1176471	16,9550173
65	11	-5,85	34,186693	163	15	-4,1176471	16,9550173
66	13	-3,85	14,7989379	164	14	-5,1176471	26,1903114
67	12	-4,85	23,4928155	165	15	-4,1176471	16,9550173
68	14	-2,85	8,10506039	166	15	-4,1176471	16,9550173
69	9	-7,85	61,5744481	167	18	-1,1176471	1,24913495
70	15	-1,85	3,41118284	168	16	-3,1176471	9,71972318
71	11	-5,85	34,186693	169	17	-2,1176471	4,48442907
72	16	-0,85	0,71730529	170	15	-4,1176471	16,9550173
73	11	-5,85	34,186693	171	16	-3,1176471	9,71972318
74	9	-7,85	61,5744481	172	11	-8,1176471	65,8961938
75	9	-7,85	61,5744481	173	13	-6,1176471	37,4256055
76	12	-4,85	23,4928155	174	13	-6,1176471	37,4256055
77	12	-4,85	23,4928155	175	21	1,88235294	3,5432526
78	15	-1,85	3,41118284	176	18	-1,1176471	1,24913495
79	12	-4,85	23,4928155	177	13	-6,1176471	37,4256055
80	11	-5,85	34,186693	178	17	-2,1176471	4,48442907
81	9	-7,85	61,5744481	179	12	-7,1176471	50,6608997
82	12	-4,85	23,4928155	180	9	-10,117647	102,366782
83	15	-1,85	3,41118284	181	15	-4,1176471	16,9550173
84	15	-1,85	3,41118284	182	14	-5,1176471	26,1903114
85	12	-4,85	23,4928155	183	15	-4,1176471	16,9550173
86	21	4,15	17,2479175	184	12	-7,1176471	50,6608997
87	12	-4,85	23,4928155	185	12	-7,1176471	50,6608997
88	17	0,15	0,02342774	186	16	-3,1176471	9,71972318
89	12	-4,85	23,4928155	187	9	-10,117647	102,366782
90	17	0,15	0,02342774	188	10	-9,1176471	83,1314879
91	9	-7,85	61,5744481	189	9	-10,117647	102,366782
92	12	-4,85	23,4928155	190	9	-10,117647	102,366782
93	18	1,15	1,32955019	191	9	-10,117647	102,366782
94	20	3,15	9,94179509	192	16	-3,1176471	9,71972318
95	18	1,15	1,32955019	193	18	-1,1176471	1,24913495
96	12	-4,85	23,4928155	194	17	-2,1176471	4,48442907
97	12	-4,85	23,4928155	195	18	-1,1176471	1,24913495
98	11	-5,85	34,186693	196	18	-1,1176471	1,24913495
				197	16	-3,1176471	9,71972318
				198	12	-7,1176471	50,6608997
				199	14	-5,1176471	26,1903114
				200	21	1,88235294	3,5432526
98	1651	0,00	3128,70408	102	1950	-4,974E-13	2984,58824

$\bar{X}_1 =$	16,8469	$\bar{X}_2 =$	19,1176471	
$S_1 =$	5,67932049	$S_2 =$	5,43602599	
$(S_1)^2 =$	32,2546813	$(S_2)^2 =$	29,5503786	
	$F =$	1,09151499	$A =$	0,3291294
			$B =$	0,28970959
	30,8752137	0,020008		
$F_{c60} = 1,39$		$F_{c120} = 1,25$	$F_{c101} = 1,32$	
F est < F_{c101} , on choisit donc l'étape t				
	$t =$	2,88904618		

$T_0 (2,88) > T_c (1,960)$ donc la différence est significative.

Un rappel de la fourchette des scores permettra, nous l'espérons, de mieux saisir la portée significative de ces résultats. Au niveau de la variable dépendante (représentations sociales de la fille-mère), les scores se situent entre 9 et 36. Les scores supérieurs ou égaux à 18 sont le reflet de représentations favorables à la fille-mère et les scores inférieurs ou égaux à 17 ceux de représentations défavorables à celle-ci. Par exemple, un score de représentations de la fille-mère de 12 est un score défavorable alors que 24 est un score favorable.

Rapporté au niveau des scores moyens de représentations de la fille-mère, ce découpage fait ressortir que le score moyen de représentations sociales de la fille-mère des hommes, ($X_1 = 16,85$) est défavorable. Il n'en est pas de même de celui des femmes ($X_2 = 19,12$).

L'hypothèse de recherche n°1 se référant aux représentations de la fille-mère, faut-il le rappeler, stipule que les représentations que les nigériennes ont de la fille-mère sont favorables, tandis que celles que se font les hommes demeurent négatives. Le calcul du t de Student qui est un test statistique de comparaison de moyennes donne ceci :

$$A P = .05 \text{ avec } 198 \text{ d.L. } T_o (2,88) > T_c (1,960).$$

Il ressort de ces données qu'il y a une différence significative entre le score moyen de représentations sociales de la fille-mère des hommes et celui des femmes. L'hypothèse de recherche est donc confirmée, c'est-à-dire que le sexe des individus détermine les représentations de la fille-mère dans la communauté urbaine de Niamey. En d'autres termes, les représentations que les nigériennes ont de la fille-mère sont favorables, tandis que celles que se font les hommes demeurent négatives.

Comment expliquer cette différence d'opinions que les individus se font des filles-mères ?

Il faut replacer cette opposition d'avis dans un contexte plus global afin de l'expliquer par rapport à la sauvegarde de la suprématie masculine et de l'étudier en relation avec la relative évolution du rôle de la femme dans la communauté urbaine de Niamey.

En effet, dans le contexte patriarcal, les individus mâles sont soucieux de maintenir leur domination sur les femmes. Ainsi, ils demeurent très sensibles à tout ce qui, de près ou de loin, fragilise les fondements de la famille patriarcale. Dans ces conditions, ils leur apparaissent relever de l'ordre naturel des faits de condamner les filles-mères qui, de par leur situation jugée illégitime, semblent menacer cette institution familiale.

Quant à la représentation favorable des sujets féminins à l'égard des filles-mères, il y a un nouvel élément qui a fait son apparition et qui est en train de modifier les vues non tolérantes sur la maternité illégitime (phénomène en rapide extension) : la relative participation des femmes à la vie active. En effet, les femmes en se libérant de la dépendance masculine commencent de plus en plus à assumer, au même titre que les hommes, les conséquences de leurs actes. En plus il y a aussi le

fait que toute femme vit dans la hantise d'être un jour fille-mère et, à ce titre, se voir rejetée à son tour.

Ces deux facteurs que nous venons d'exposer (prééminence masculine, relative émancipation de la femme) jouent un rôle de première importance dans la différence caractérisant les représentations des hommes de celles des femmes sur les filles-mères dans la communauté urbaine de Niamey.

Tableau des données IV : Relation entre le sexe et les représentations sociales de la fille mère

	a	b	
A	43	61	104
B	55	41	96
	98	102	200

Tableau des correspondances

Matrice de variance-covariance

- . 0788 +. 0773
+ . 0821 - . 0804

+ . 0130
+ . 0124 +. 0124

Valeur propre 1 = + 0.02514

Valeur propre 2 = + 0.00025

Vecteur propre 1 = + 0.71428 + 0.69986

Vecteur propre 2 = - 0.69986 + 0.71428

Coordonnées de projection

Proximités locales (C_n)

- 0.00309 + 0. 00335
+ 0.15308 - 0.16583
+ 0.00330 - 0.00317
- 1.63382 + 1.56974

	a	b
A	-.223	+.223
B	+ .223	-.223

Total = 200

Chi 2 = 5.1

Inertie consommée : 100.0 %

Inertie = 0.025

 $C_n = 0.223$

Echelles (nuage & points) = 200 & 10

Etiquettes des lignes (\diamond) : R.S

A) Favorable - 0 & + 19

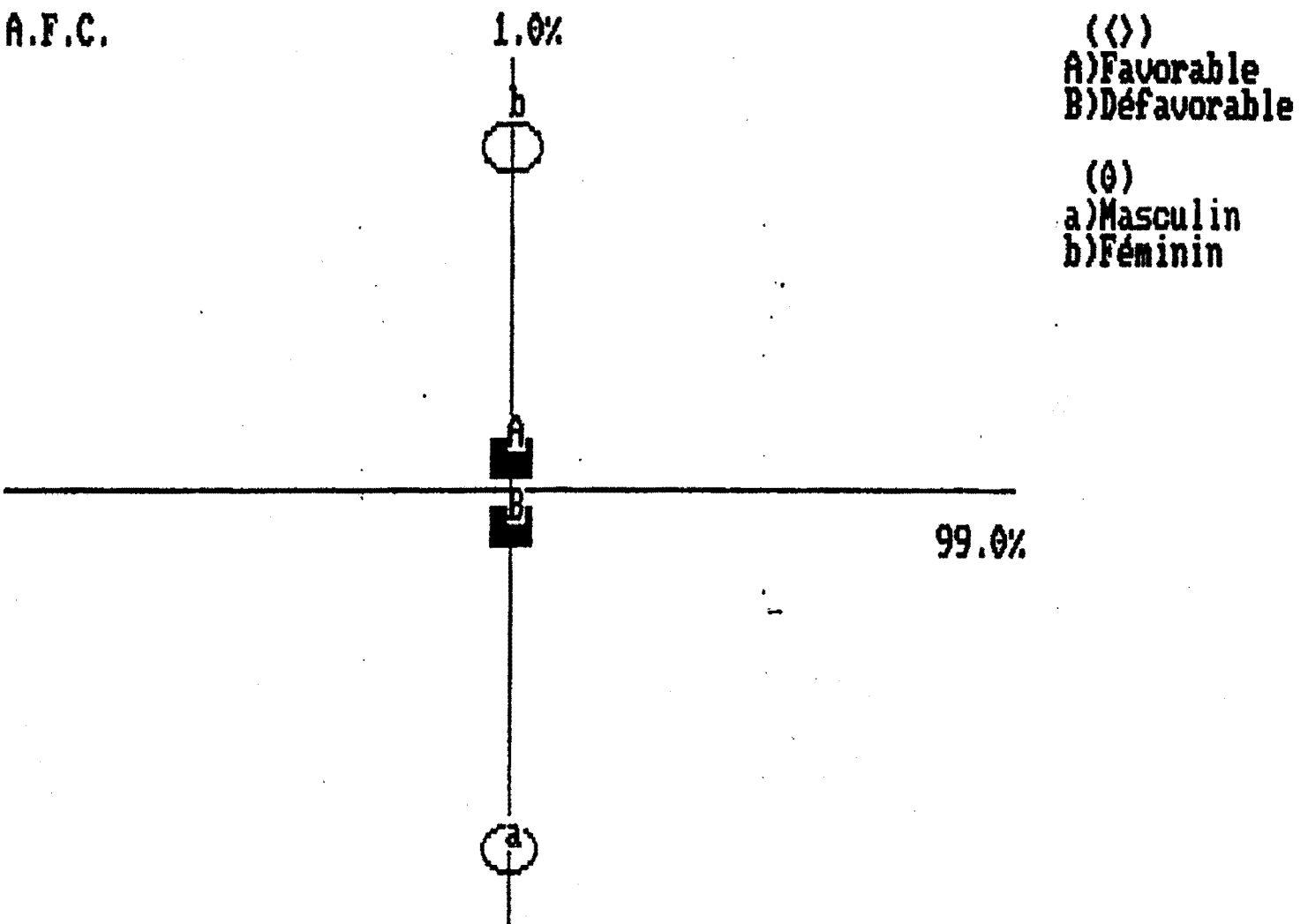
B) Défavorable + 0 & - 20

Etiquettes des colonnes (0) : Sexe

a) Masculin + 0 & - 200

b) Féminin - 0 & + 192

Figure n° 1 : Graphe de l'analyse des correspondances entre R.S de la fille-mère et sexe



Le tableau étant de taille modeste, les deux axes consomment 100 % de l'inertie, la représentation factorielle est donc excellente. Les proximités locales révèlent, d'une part, l'attitude défavorable des hommes (55 sur 98 soit 56,12%) aux représentations de la fille mère (? (a-B) = +.223) et, d'autre part, celle favorable des femmes (61 sur 102 soit 59,80%) à celles-ci. (? (b-A) = +.223).

Les axes en eux-mêmes ne se prêtent à aucune interprétation évocatrice particulière. Le graphique illustre élégamment les affinités électives entre sexes et R.S. de la fille mère.

2. LES REPRÉSENTATIONS DE LA FILLE-MÈRE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

2.1. Les cognitions descriptives

Tableau V : Répartition des opinions des sujets, selon leur niveau d'instruction, sur les représentations des filles mères

Individus instruits	Individus non instruits
<ul style="list-style-type: none"> * Les filles mères sont des prostituées * Elles sont irresponsables * Les filles mères sont semblables aux jeunes filles vierges du point de vue moral. 	<ul style="list-style-type: none"> * Les filles mères sont des prostituées. * Elles sont insolentes. * Les filles mères sont des souffre-douleurs. * Les filles mères sont des jouisseuses. * Elles sont maudites (objets de honte) * Elles sont inintelligentes * La fille mère est une charge pour la société et pour sa famille qu'on doit aider. * La fille mère a un avenir incertain.

A la lumière de ces différentes opinions, il apparaît que les individus instruits et les individus non instruits font preuve de représentations défavorables aux filles mères. Néanmoins, il convient de souligner que les individus instruits à la différence des individus non instruits, reconnaissent et admettent une certaine forme d'égalité entre la jeune fille vierge et la fille mère.

Tout se passe comme si les individus instruits tout en déplorant l'attitude des filles mères refusaient de les dénuer de toute valeur humaine. Ils accordent un statut juridique plus enviable : l'égalité.

A cette phase de l'analyse, nous ne pouvons pas encore soutenir de manière certaine que les individus non instruits rejettent plus les filles mères que les individus instruits et vice-versa.

Les réponses aboutissent à une classification contrastée des filles mères. Il nous est ainsi donné d'observer 9 modèles principaux de représentations des filles mères. Ainsi pour les catégories de représentations des filles mères, nous avons :

- La fille mère prostituée, fille légère et de mauvaise vie ;
- la fille mère insolente, maudite par ses parents (objet de honte) ;
- la fille mère jouisseuse ;
- la fille mère irresponsable, enceinte "par accident" et incapable d'assumer ses responsabilités ;
- la fille mère assimilée à un souffre-douleur ;
- la fille mère naïve, innocente ayant succombé aux séductions masculines ;

- la fille mère perçue comme un embarras qui est à la charge de sa famille et de la société ;
- La fille mère identique du point de vue éthique à la jeune fille vierge ;
- La fille mère responsable, volontaire et assumant sa grossesse.

Nous avons synthétisé l'essentiel des caractéristiques attribuées à chacune de ces catégories de filles mères par les différents répondants, ce qui nous conduit à dégager les images suivantes :

2.1.1. La fille mère prostituée, fille légère et de mauvaise vie

- Elle apparaît en général infidèle et originaire d'un milieu social défavorisé où les conditions existentielles sont précaires (indigence, faim) ;
- Son état est souvent attribué par de nombreux répondants (9 sur 16 soit 56,25%) soit à son désir d'être coquette qui la pousse à vivre au-dessus de ses moyens soit à la promiscuité inhérente au phénomène de l'urbanisation ou encore à l'affaiblissement des valeurs sociales traditionnelles inhérent aux mutations du monde actuel et aux carences parentales (l'indifférence des parents).

Ce type de filles mères est condamné par la majorité des répondants (56,25%).

2.1.2. La fille mère insolente, maudite par ses parents (objet de honte)

- Elle apparaît généralement têtue (elle n'écoute pas ses parents) et issue de milieux indigents (l'indigence des parents) ;
- refusant de se soumettre à l'autorité parentale, elle se voit privée de toute l'affection de ses parents ; ainsi sa grossesse est la résultante des carences parentales (surtout de l'indifférence paternelle).

En outre, sa grossesse est également due à son désir de paraître coquette et à ses sorties fréquentes en compagnie des garçons.

Cette catégorie de filles mères est dévalorisée par les répondants (4 sur 16 soit 25%).

2.1.3. La fille mère jouisseuse

- Elle apparaît en général lascive, luxurieuse, manquant d'une maîtrise de soi et aimant beaucoup la compagnie des garçons ;
- Elle souffre de carences affectives (l'indifférence paternelle) ;
- La grossesse résulte très souvent du fait qu'elle n'a pas bénéficié d'une éducation sexuelle susceptible de lui permettre de surmonter la honte ou la peur d'aller dans les centres de santé familiale en vue de pratiquer la contraception.

Les répondants (3 sur 16 soit 18,75%) critiquent à volonté cette catégorie de filles mères.

2.1.4. *La fille mère irresponsable, enceinte "par accident" et incapable d'assumer ses responsabilités*

- Elle apparaît en général originaire d'un milieu social défavorisé ;
- La grossesse est souvent due à son ignorance en matière sexuelle (l'ignorance des mécanismes biologiques de la grossesse) ;
- Elle apparaît aussi généralement naïve (les hommes les trompent) ;
- Les répondants (3 sur 16 soit 18,75%) soulignent que la grossesse de cette catégorie de filles mères est due à sa bêtise : elle sort avec les garçons sans réfléchir aux conséquences de ses actes.
- Son état est également attribué par ces mêmes répondants (18,75%) à sa négligence : ayant omis l'emploi de contraceptifs, la fille mère apparaît condamnable pour ce manque de lucidité. Qu'ils attribuent de telles grossesses à l'ignorance ou à la négligence, nous constatons une tendance des répondants à dévaloriser ce type de filles mères.

2.1.5. *La fille mère assimilée à un souffre-douleur*

- Cette image de souffrance semble commune à toutes les filles mères : les répondants (10 sur 16 soit 62,5%) estiment qu'une hypothèque pèse sur le devenir de la fille mère, de façon générale, en ce sens qu'elle apparaît « vieille fille » difficile à être mariée.

2.1.6. *La fille mère naïve innocente ayant succombé aux séductions masculines*

- Elle apparaît naïve (les hommes les trompent) et son innocence semble découler de son ignorance en matière sexuelle : méconnaissance des mécanismes biologiques de la grossesse, honte ou peur d'aller dans les centres de santé familiale, non emploi de contraceptifs ;
- Un certain nombre de répondants (1 sur 16 soit 6,25%) attribuent sa grossesse à la promiscuité inhérente au phénomène de l'urbanisation. Dans ce cas, c'est le père de l'enfant qui est critiqué.

2.1.7. *La fille mère perçue comme un embarras qui est à la charge de sa famille et de la société*

- Cette image aussi semble commune à toutes les filles mères. Elle met l'accent sur l'absence de ressources (dans tous les sens du terme) de la fille mère, la fragilité de sa situation, la nécessité de lui apporter une assistance appropriée.

Ce groupe de filles mères est relevé par un seul répondant (6,25%).

2.1.8. *La fille mère identique du point de vue éthique à la jeune fille vierge*

- Elle apparaît sans faute ;
- Sa grossesse est acceptée et la fille mère ne fait l'objet d'aucune critique (1 sur 16 soit 6,25%).

2.1.9. *La fille mère responsable, volontaire et assumant sa grossesse*

- Aimant profondément le père de son enfant, elle désire connaître les plaisirs et les joies de la maternité, ce qui l'a amené à choisir volontairement le statut de fille mère ;
- Un certain nombre de répondants (1 sur 16 soit 6,25%) éprouvent une certaine admiration devant la volonté et le courage de ce type de filles mères (altruisme ou stratagème ?)

Elles sont d'ailleurs nettement valorisées par rapport aux précédentes catégories de filles mères.

2.2. Les cognitions évaluatives

Tableau V = Scores des représentations sociales de la fille - mère obtenus par chacun des individus scolarisés (X1) et par chacun des individus non scolarisés (X2).

INDIVIDUS SCOLARISES				INDIVIDUS NON SCOLARISES			
Sujet	X1	X1 - X1̄	(X1 - X1̄) ²	Sujet	X2	X2 - X2̄	(X2 - X2̄) ²
1	16	-6.61	43.6543367	57	19	2.78472222	7.75467785
2	25	2.39	5.72576531	58	15	-1.2152778	1.47690008
3	26	3.39	11.5114796	59	14	-2.2152778	4.90745563
4	26	3.39	11.5114796	60	25	8.78472222	77.1713445
5	22	-0.61	0.36862245	61	21	4.78472222	22.8935667
6	30	7.39	54.6543367	62	19	2.78472222	7.75467785
7	28	5.39	29.0829082	63	18	1.78472222	3.18523341
8	25	2.39	5.72576531	64	27	10.7847222	116.310233
9	26	3.39	11.5114796	65	30	13.7847222	190.018567
10	26	3.39	11.5114796	66	21	4.78472222	22.8935667
11	21	-1.61	2.58290816	67	21	4.78472222	22.8935667
12	28	5.39	29.0829082	68	20	3.78472222	14.3241223
13	22	-0.61	0.36862245	69	30	13.7847222	190.018567
14	29	6.39	40.8686224	70	17	0.78472222	0.61578897
15	23	0.39	0.15433673	71	22	5.78472222	33.4630112
16	24	1.39	1.94005102	72	19	2.78472222	7.75467785
17	19	-3.61	13.0114796	73	22	5.78472222	33.4630112
18	28	5.39	29.0829082	74	18	1.78472222	3.18523341
19	18	-4.61	21.2257653	75	25	8.78472222	77.1713445
20	26	3.39	11.5114796	76	23	6.78472222	46.0324556
21	21	-1.61	2.58290816	77	21	4.78472222	22.8935667
22	28	5.39	29.0829082	78	18	1.78472222	3.18523341
23	28	5.39	29.0829082	79	22	5.78472222	33.4630112
24	26	3.39	11.5114796	80	20	3.78472222	14.3241223
25	20	-2.61	6.79719388	81	19	2.78472222	7.75467785
26	24	1.39	1.94005102	82	16	-0.2152778	0.04634452
27	12	-10.61	112.51148	83	26	8.78472222	77.1713445
28	14	-8.61	74.0829082	84	23	6.78472222	46.0324556
29	17	-5.61	31.440051	85	22	5.78472222	33.4630112
30	19	-3.61	13.0114796	86	22	5.78472222	33.4630112
31	22	-0.61	0.36862245	87	19	2.78472222	7.75467785
32	26	3.39	11.5114796	88	23	6.78472222	46.0324556
33	27	4.39	19.2971939	89	14	-2.2152778	4.90745563
34	16	-6.61	43.6543367	90	19	2.78472222	7.75467785
35	19	-3.61	13.0114796	91	15	-1.2152778	1.47690008
36	25	2.39	5.72576531	92	15	-1.2152778	1.47690008
37	30	7.39	54.6543367	93	14	-2.2152778	4.90745563
38	29	6.39	40.8686224	94	15	-1.2152778	1.47690008
39	23	0.39	0.15433673	95	15	-1.2152778	1.47690008
40	22	-0.61	0.36862245	96	18	1.78472222	3.18523341
41	15	-7.61	57.8686224	97	16	-0.2152778	0.04634452
42	25	2.39	5.72576531	98	17	0.78472222	0.61578897
43	18	-4.61	21.2257653	99	15	-1.2152778	1.47690008
44	35	12.39	153.582908	100	16	-0.2152778	0.04634452
45	19	-3.61	13.0114796	101	11	-5.2152778	27.1991223
46	19	-3.61	13.0114796	102	13	-3.2152778	10.3380112
47	18	-4.61	21.2257653	103	13	-3.2152778	10.3380112
48	29	6.39	40.8686224	104	21	4.78472222	22.8935667
49	13	-9.61	92.2971939	105	18	1.78472222	3.18523341
50	20	-2.61	6.79719388	106	13	-3.2152778	10.3380112
51	21	-1.61	2.58290816	107	17	0.78472222	0.61578897
52	23	0.39	0.15433673	108	12	-4.2152778	17.7685667
53	15	-7.61	57.8686224	109	9	-7.2152778	52.0602334
54	27	4.39	19.2971939	110	15	-1.2152778	1.47690008
55	15	-7.61	57.8686224	111	14	-2.2152778	4.90745563
56	18	-4.61	21.2257653	112	15	-1.2152778	1.47690008
				113	12	-4.2152778	17.7685667
				114	12	-4.2152778	17.7685667
				115	16	-0.2152778	0.04634452
				116	9	-7.2152778	52.0602334
				117	10	-6.2152778	38.6296779
				118	9	-7.2152778	52.0602334
				119	9	-7.2152778	52.0602334
				120	9	-7.2152778	52.0602334
				121	16	-0.2152778	0.04634452
				122	18	1.78472222	3.18523341
				123	17	0.78472222	0.61578897
				124	18	1.78472222	3.18523341
				125	18	1.78472222	3.18523341
				126	16	-0.2152778	0.04634452
				127	12	-4.2152778	17.7685667
				128	14	-2.2152778	4.90745563
				129	21	4.78472222	22.8935667
				130	25	8.78472222	77.1713445
				131	24	7.78472222	60.6019001
				132	27	10.7847222	116.310233
				133	17	0.78472222	0.61578897
				134	18	1.78472222	3.18523341
				135	20	3.78472222	14.3241223
				136	29	12.7847222	163.449122
				137	18	1.78472222	3.18523341
				138	17	0.78472222	0.61578897
				139	18	1.78472222	3.18523341
				140	16	-0.2152778	0.04634452
				141	20	3.78472222	14.3241223
				142	19	2.78472222	7.75467785
				143	19	2.78472222	7.75467785
				144	21	4.78472222	22.8935667
				145	20	3.78472222	14.3241223
				146	18	1.78472222	3.18523341
				147	15	-1.2152778	1.47690008
				148	9	-7.2152778	52.0602334
				149	9	-7.2152778	52.0602334
				150	17	0.78472222	0.61578897
				151	17	0.78472222	0.61578897
				152	19	2.78472222	7.75467785
				153	16	-0.2152778	0.04634452
				154	9	-7.2152778	52.0602334
				155	12	-4.2152778	17.7685667
				156	15	-1.2152778	1.47690008
				157	15	-1.2152778	1.47690008
				158	9	-7.2152778	52.0602334
				159	12	-4.2152778	17.7685667

				160	9	-7,2152778	52,0602334
				161	13	-3,2152778	10,3380112
				162	19	2,78472222	7,75467785
				163	13	-3,2152778	10,3380112
				164	16	-0,2152778	0,04634452
				165	9	-7,2152778	52,0602334
				166	18	1,78472222	3,18523341
				167	11	-5,2152778	27,1991223
				168	13	-3,2152778	10,3380112
				169	12	-4,2152778	17,7685667
				170	14	-2,2152778	4,90745563
				171	9	-7,2152778	52,0602334
				172	15	-1,2152778	1,47690008
				173	11	-5,2152778	27,1991223
				174	16	-0,2152778	0,04634452
				175	11	-5,2152778	27,1991223
				176	9	-7,2152778	52,0602334
				177	9	-7,2152778	52,0602334
				178	12	-4,2152778	17,7685667
				179	12	-4,2152778	17,7685667
				180	15	-1,2152778	1,47690008
				181	12	-4,2152778	17,7685667
				182	11	-5,2152778	27,1991223
				183	9	-7,2152778	52,0602334
				184	12	-4,2152778	17,7685667
				185	15	-1,2152778	1,47690008
				186	15	-1,2152778	1,47690008
				187	12	-4,2152778	17,7685667
				188	21	4,78472222	22,8935667
				189	12	-4,2152778	17,7685667
				190	17	0,78472222	0,61578897
				191	12	-4,2152778	17,7685667
				192	17	0,78472222	0,61578897
				193	9	-7,2152778	52,0602334
				194	12	-4,2152778	17,7685667
				195	18	1,78472222	3,18523341
				196	20	3,78472222	14,3241223
				197	18	1,78472222	3,18523341
				198	12	-4,2152778	17,7685667
				199	12	-4,2152778	17,7685667
				200	11	-5,2152778	27,1991223
56	1266	0,00	1421,35714	144	2335	6,537E-13	3302,32639

$\bar{X}_1 = 22,6071$
 $S_1 = 5,08358704$
 $(S_1)^2 = 25,8428571$

$\bar{X}_2 = 15,2152778$
 $S_2 = 4,80553759$
 $(S_2)^2 = 23,0931915$

$F = 1,11906924$

$A = 0,46147959$
 $B = 0,16036939$

23,8569875 0,02480159

Seuil de signification alpha = 5%

$F_{c120} = 1,25$

$F_c = 1,00$

$F_{c143} = 1,12$

$t' = 8,10559942$

$F_0(1,12) \geq F_c(1,12)$ donc on choisit le test t

Le degré de liberté = $(n_1 + n_2 - 2) = 198$

$t'(8,11) > t_c(1,960)$ la différence entre les moyennes est significative.

Le score moyen observé de représentations de la fille-mère des individus scolarisés ($X1 = 22,61$) se situe dans la zone des scores favorables. Il n'en est pas le cas de celui des individus non-scolarisés ($X2 = 16,22$) qui se retrouve dans la plage des scores défavorables.

Le test de comparaison des moyennes, t de Student, a permis d'éprouver l'hypothèse de travail n° 2 selon laquelle les individus de niveau d'instruction élevé font preuve de représentations favorables aux filles-mères, tandis que ceux de niveau d'instruction faible ont des représentations défavorables.

$A P < .05$ avec 198 d.L., $t' (8,11) > t_c (1,960)$.

Il apparaît à la lumière de ces données qu'il y a une différence significative entre le score moyen de représentations de la fille-mère des individus scolarisés et celui des individus non-scolarisés.

Il y a une différence significative entre les représentations de la fille-mère des individus instruits et celles des individus non instruits. L'hypothèse nulle, l'idée selon laquelle les deux groupes répondent de la même façon au questionnaire est donc rejetée. Nous pouvons ainsi accepter l'idée qu'il y a une relation entre les deux variables : le niveau d'instruction et les représentations de la fille-mère. En d'autres termes, les individus de niveau d'instruction élevé font preuve de représentations favorables aux filles-mères, tandis que ceux de niveau d'instruction faible ont des représentations défavorables. Notre hypothèse de travail est ainsi vérifiée par les résultats de cette recherche.

Ces résultats pourraient s'expliquer par le fait que généralement les individus instruits ayant des connaissances étendues demeurent souples dans leur jugement, c'est-à-dire, qu'ils font preuve dans leurs différentes critiques de beaucoup de discernement. Cela leur permet ainsi de mieux comprendre les situations à problème et d'être par conséquent tolérants (Cf. la théorie de l'apprentissage du contrôle social).

A l'inverse, les individus non-instruits sont rigides dans leur jugement. En ce sens qu'ils optent le plus souvent pour des opinions extrêmes : par exemple, considérer la femme comme un être inférieur et faible frappé d'une incapacité permanente qu'il faut constamment assister (UNICEF, 1994 ; p. 60). En l'occurrence, les analphabètes, en souscrivant à l'idéologie du mouvement intégriste musulman, condamnent les filles-mères et retardent certaines mutations sociales et culturelles capitales pour l'épanouissement de la femme, de la famille et de l'enfant. Nous voulons pour preuve, la non adoption du projet de Code de la Famille qui prévoit une amélioration notable des droits de la femme à travers son rôle dans la famille, l'annulation de la répudiation, les règles de partage de l'héritage et la polygamie (UNICEF, op.-cit., p. 59). Ce projet de Code de Famille permet surtout aux nigériens de choisir le droit qui leur sera appliqué.

Dans ces conditions, nous comprenons pourquoi, d'une part les individus instruits admettent que la fille-mère a droit en tant qu'être humain au respect de sa dignité, à son bien-être et à celui de son enfant, tandis que les individus non-instruits soutiennent le contraire.

D'autre part, les premiers demeurent également conscients qu'il ne peut y avoir de progrès satisfaisant de l'humanité tout entière sans un progrès accéléré de la condition de tous les individus, notamment de toutes les femmes ; alors que les seconds pensent que seuls les efforts des individus mâles déterminent l'avenir de la société. Ce fait s'accorde positivement avec l'idée selon laquelle le développement de préjugés s'accompagne d'un sentiment de supériorité et de valorisation de soi-même (FISHER, G. N. : 1995, op-cit., p. 122).

Ces résultats trouvent par ailleurs une confirmation dans les données ci-dessous :

Tableau des données VII : Relation entre le niveau d'instruction et les représentations sociales de la fille-mère

	a	b	
A	47	57	104
B	9	87	96
	56	144	200

Tableau des correspondances

+2343 -.1461
-.2439 +.1521

Matrice de variance-covariance

+·1144
+·0445 +·0445

Valeur propre 1 = + 0.13597

Valeur propre 2 = + 0.02286

Vecteur propre 1 = + 0.89927

+ 0.43739

Vecteur propre 1 = - 0.43861

+ 0.89868

Coordonnées de projection

+ 0.20356 - 0.22052
- 0.32459 + 0.35164
+0.36720 -0.14280
-1.42810 +0.55537

Proximités locales (C_n)

	a	b
A	+ .524	- .524
B	- .524	+ .524

Total = 200

Chi 2 = 31.8

Inertie = 0.159

 $C_n = 0.524$

Inertie consommée : 100.0 %

Echelles (nuage & points) : 200 & 10

Etiquettes des lignes (\diamond) : R.S

A) Favorable + 29 & - 45

B) Défavorable - 31 & + 49

Etiquettes des colonnes (0) : N.I

a) Instruits + 51 & - 200

b) Non instruits- 20 & + 78.

Figure n° 2. Graphe de l'analyse des correspondances entre R.S de la fille-mère et niveau d'instruction

A.F.C.

14.4%

(< >)

A) Favorable
B) Défavorable

(0)

a) Instruits
b) Non instruits



85.6%

Une interprétation en termes de discrimination interindividuelle paraît plausible. Le graphe dévoile la topographie des individus scolarisés conciliants (47 sur 56 soit 83,93%) aux représentations de la fille-mère et de ceux non scolarisés défavorables (87 sur 144 soit 60,42%) à celles-ci. L'analyse semble satisfaisante car l'inertie totale consommée par les deux axes est égale à 100 %.

Les proximités locales ($(\chi^2(a-A) = + \cdot 524)$ et $(\chi^2(b-B) = + \cdot 524)$) illustrent les jugements entre niveaux d'instruction et R.S de la fille-mère.

CHAPITRE V

L'ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS DU MARIAGE DE LA FILLE-MÈRE SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

1. LES REPRÉSENTATIONS DU MARIAGE DE LA FILLE-MÈRE SELON LE SEXE

1.1. Les cognitions descriptives

Les différentes opinions restent particulièrement défavorables à toutes possibilités de mariage de la fille-mère. Celles-ci (opinions) se résument comme suit :

a) Pour les femmes :

- * les chances de mariage des filles-mères sont nulles ;
- * les hommes se méfient d'elles dans le cadre du mariage ;
- * elles doivent changer de milieu pour se marier ;
- * les filles-mères doivent dissimuler leur maternité illégitime pour pouvoir se marier ;
- * en vue d'éviter les désagréments liés à l'éducation d'un enfant d'autrui, les hommes préfèrent les jeunes filles vierges aux filles-mères ;
- * les filles-mères ne peuvent être que seconde, troisième ou quatrième épouse ;
- * seul un homme vivant en désaccord avec ses parents, peut se permettre d'épouser une fille-mère ;
- * la fille-mère ne peut épouser que le père de son enfant.

b) Pour les hommes :

- * Considérées comme "vieilles filles", les filles-mères se marient difficilement ;
- * taxées de prostituées, le mariage des filles-mères est délicat ;
- * les garçons nubiles se méfient d'elles ;
- * A Niamey, les chances de mariage de la fille-mère sont presque nulles ;
- * dans le cadre du mariage, la fille-mère est prédestinée aux étrangers ;
- * la fille-mère ne peut épouser qu'un vieillard ;
- * la fille-mère a moins de chance de rencontrer un homme sérieux ;
- * aucun parent ne souhaiterait marier son fils à une fille-mère ;
- * l'enfant né hors mariage constitue un obstacle au mariage de sa mère.

1.2. Les cognitions évaluatives

Tableau VIII = Scores des représentations sociales du mariage de la fille - mère obtenus par chacun des hommes (X1) et par chacune des femmes (X2).

HOMMES				FEMMES			
Sujet	X1	X1 - \bar{X}_1	(X1 - \bar{X}_1) ²	Sujet	X2	X2 - \bar{X}_2	(X2 - \bar{X}_2) ²
1	20	2,03	4,12338609	99	26	6,71568627	45,1004421
2	17	-0,97	0,93971262	100	21	1,71568627	2,94357939
3	24	6,03	36,368284	101	19	-0,2843137	0,08083429
4	21	3,03	9,18461058	102	27	7,71568627	59,5318147
5	14	-3,97	15,7560392	103	20	0,71568627	0,51220684
6	20	2,03	4,12338609	104	28	8,71568627	75,9631872
7	19	1,03	1,0621616	105	28	8,71568627	75,9631872
8	24	6,03	36,368284	106	28	8,71568627	75,9631872
9	22	4,03	16,2458351	107	20	0,71568627	0,51220684
10	22	4,03	16,2458351	108	16	-3,2843137	10,7867166
11	19	1,03	1,0621616	109	25	5,71568627	32,6690696
12	21	3,03	9,18461058	110	23	3,71568627	13,8063245
13	23	5,03	25,3070596	111	17	-2,2843137	5,2180892
14	24	6,03	36,368284	112	25	5,71568627	32,6690696
15	20	2,03	4,12338609	113	25	5,71568627	32,6690696
16	13	-4,97	24,6948147	114	21	1,71568627	2,94357939
17	23	5,03	25,3070596	115	22	2,71568627	7,37495194
18	20	2,03	4,12338609	116	25	5,71568627	32,6690696
19	17	-0,97	0,93971262	117	21	1,71568627	2,94357939
20	16	-1,97	3,87848813	118	20	0,71568627	0,51220684
21	19	1,03	1,0621616	119	20	0,71568627	0,51220684
22	17	-0,97	0,93971262	120	29	9,71568627	94,3945598
23	17	-0,97	0,93971262	121	17	-2,2843137	5,2180892
24	18	0,03	0,00093711	122	25	5,71568627	32,6690696
25	20	2,03	4,12338609	123	21	1,71568627	2,94357939
26	14	-3,97	15,7560392	124	18	-1,2843137	1,64946175
27	17	-0,97	0,93971262	125	13	-6,2843137	39,492599
28	18	0,03	0,00093711	126	19	-0,2843137	0,08083429
29	15	-2,97	8,81726364	127	17	-2,2843137	5,2180892
30	18	0,03	0,00093711	128	21	1,71568627	2,94357939
31	16	-1,97	3,87848813	129	21	1,71568627	2,94357939
32	13	-4,97	24,6948147	130	21	1,71568627	2,94357939
33	16	-1,97	3,87848813	131	17	-2,2843137	5,2180892
34	20	2,03	4,12338609	132	23	3,71568627	13,8063245
35	19	1,03	1,0621616	133	17	-2,2843137	5,2180892
36	16	-1,97	3,87848813	134	22	2,71568627	7,37495194
37	18	0,03	0,00093711	135	16	-3,2843137	10,7867166
38	22	4,03	16,2458351	136	15	-4,2843137	18,3553441
39	17	-0,97	0,93971262	137	19	-0,2843137	0,08083429
40	16	-1,97	3,87848813	138	24	4,71568627	22,237697
41	16	-1,97	3,87848813	139	18	-1,2843137	1,64946175
42	18	0,03	0,00093711	140	26	6,71568627	45,1004421
43	14	-3,97	15,7560392	141	21	1,71568627	2,94357939
44	14	-3,97	15,7560392	142	20	0,71568627	0,51220684
45	17	-0,97	0,93971262	143	20	0,71568627	0,51220684
46	14	-3,97	15,7560392	144	20	0,71568627	0,51220684
47	11	-6,97	48,5723657	145	25	5,71568627	32,6690696
48	11	-6,97	48,5723657	146	22	2,71568627	7,37495194
49	10	-7,97	63,5111412	147	20	0,71568627	0,51220684
50	15	-2,97	8,81726364	148	18	-1,2843137	1,64946175
51	19	1,03	1,0621616	149	17	-2,2843137	5,2180892
52	17	-0,97	0,93971262	150	21	1,71568627	2,94357939
53	13	-4,97	24,6948147	151	16	-3,2843137	10,7867166
54	18	0,03	0,00093711	152	16	-3,2843137	10,7867166
55	12	-5,97	35,6335902	153	19	-0,2843137	0,08083429
56	16	-1,97	3,87848813	154	21	1,71568627	2,94357939
57	17	-0,97	0,93971262	155	19	-0,2843137	0,08083429
58	14	-3,97	15,7560392	156	22	2,71568627	7,37495194
59	20	2,03	4,12338609	157	25	5,71568627	32,6690696
60	11	-6,97	48,5723657	158	22	2,71568627	7,37495194
61	20	2,03	4,12338609	159	23	3,71568627	13,8063245
62	11	-6,97	48,5723657	160	15	-4,2843137	18,3553441
63	18	0,03	0,00093711	161	14	-5,2843137	27,9239715
64	14	-3,97	15,7560392	162	14	-5,2843137	27,9239715
65	14	-3,97	15,7560392	163	19	-0,2843137	0,08083429
66	12	-5,97	35,6335902	164	18	-1,2843137	1,64946175
67	17	-0,97	0,93971262	165	17	-2,2843137	5,2180892
68	14	-3,97	15,7560392	166	15	-4,2843137	18,3553441
69	14	-3,97	15,7560392	167	20	0,71568627	0,51220684
70	17	-0,97	0,93971262	168	17	-2,2843137	5,2180892
71	14	-3,97	15,7560392	169	17	-2,2843137	5,2180892
72	24	6,03	36,368284	170	18	-1,2843137	1,64946175
73	23	5,03	25,3070596	171	14	-5,2843137	27,9239715
74	22	4,03	16,2458351	172	17	-2,2843137	5,2180892
75	21	3,03	9,18461058	173	13	-6,2843137	39,492599
76	15	-2,97	8,81726364	174	13	-6,2843137	39,492599
77	20	2,03	4,12338609	175	15	-4,2843137	18,3553441
78	23	5,03	25,3070596	176	17	-2,2843137	5,2180892
79	22	4,03	16,2458351	177	17	-2,2843137	5,2180892
80	25	7,03	49,4295085	178	17	-2,2843137	5,2180892
81	21	3,03	9,18461058	179	17	-2,2843137	5,2180892
82	24	6,03	36,368284	180	17	-2,2843137	5,2180892
83	17	-0,97	0,93971262	181	17	-2,2843137	5,2180892
84	21	3,03	9,18461058	182	19	-0,2843137	0,08083429
85	21	3,03	9,18461058	183	19	-0,2843137	0,08083429
86	23	5,03	25,3070596	184	18	-1,2843137	1,64946175
87	27	9,03	81,5519575	185	19	-0,2843137	0,08083429
88	9	-8,97	80,4499167	186	15	-4,2843137	18,3553441
89	18	0,03	0,00093711	187	18	-1,2843137	1,64946175
90	26	8,03	64,490733	188	14	-5,2843137	27,9239715
91	17	-0,97	0,93971262	189	13	-6,2843137	39,492599
92	22	4,03	16,2458351	190	18	-1,2843137	1,64946175
93	17	-0,97	0,93971262	191	13	-6,2843137	39,492599
94	21	3,03	9,18461058	192	16	-3,2843137	10,7867166
95	22	4,03	16,2458351	193	16	-3,2843137	10,7867166
96	22	4,03	16,2458351	194	16	-3,2843137	10,7867166
97	17	-0,97	0,93971262	195	18	-1,2843137	1,64946175
98	14	-3,97	15,7560392	196	15	-4,2843137	18,3553441
				197	13	-6,2843137	39,492599
				198	19	-0,2843137	0,08083429
				199	23	3,71568627	13,8063245

Le score maximum à obtenir à cette dimension est 32, le score moyen, 16 et le score minimum, 8. Un score élevé (c'est-à-dire $X_i = 16$) chez un sujet est le reflet de représentations du mariage de la fille-mère favorables ; un score faible (c'est-à-dire $X_i = 15$) celui de représentations du mariage défavorables.

Les représentations sociales du mariage de la fille-mère des hommes ont pour score moyen observé $X_1 = 17,96$. Ce score témoigne des représentations favorables des hommes à l'égard du mariage de la fille-mère.

Chez les femmes, le score moyen de représentations du mariage de la fille-mère est aussi favorable ($X_2 = 19,28$).

L'hypothèse de travail n°3, dans cette dimension, soutient que les représentations que les nigériennes ont du mariage de la fille-mère sont conciliantes, tandis que celles que se font les hommes demeurent défavorables. Le test t de Student donne les résultats suivants :

$$A P = .05 \text{ avec } 198 \text{ d.L.}, T_o (2,39) > T_c (1,960).$$

Il convient de retenir que le score moyen des représentations du mariage de la fille-mère des hommes n'est pas égal à celui observé chez les femmes. Mais les deux scores se situent dans la plage des scores favorables. Toutefois, le score des femmes est supérieur à celui des hommes. Ainsi l'hypothèse nulle H_0 n'est donc pas acceptée. Ce fait indique que les sujets de sexe masculin sont plus sceptiques que les sujets de sexe féminin quand il est question des chances de mariage de la fille-mère dans la communauté urbaine de Niamey.

Tableau des données IX : Relation entre le sexe et les représentations sociales du mariage de la fille-mère

	a	b	
A	72	86	158
B	26	16	42
	98	102	200

Tableau des correspondances

- ·0436 + ·0427
+ ·0845 - ·0828

Matrice de variance-covariance

+ ·0090
+ ·0087 + ·0087

Valeur propre 1 = +0.01754

Valeur propre 2 = +0.00018

Vecteur propre 1 = + 0.71428

+ 0.69986

Vecteur propre 2 = -0.69986

+ 0.71428

Coordonnées de projection

- 0.00139 + 0.00522
+ 0.06861 - 0.25809
+ 0.00276 - 0.00265
- 1.36455 + 1.31103

Proximités locales (C_n)

	a	b
A	- .187	+ .187
B	+ .187	- .187

Total = 200

Chi = 3.5

Inertie consommée : 100.0 %

Inertie = 0.018

 $C_n = 0.187$

Echelles (nuage & points) : 200 & 10

Etiquettes des lignes (\diamond) : R.S

A) Favorable - 0 & + 10

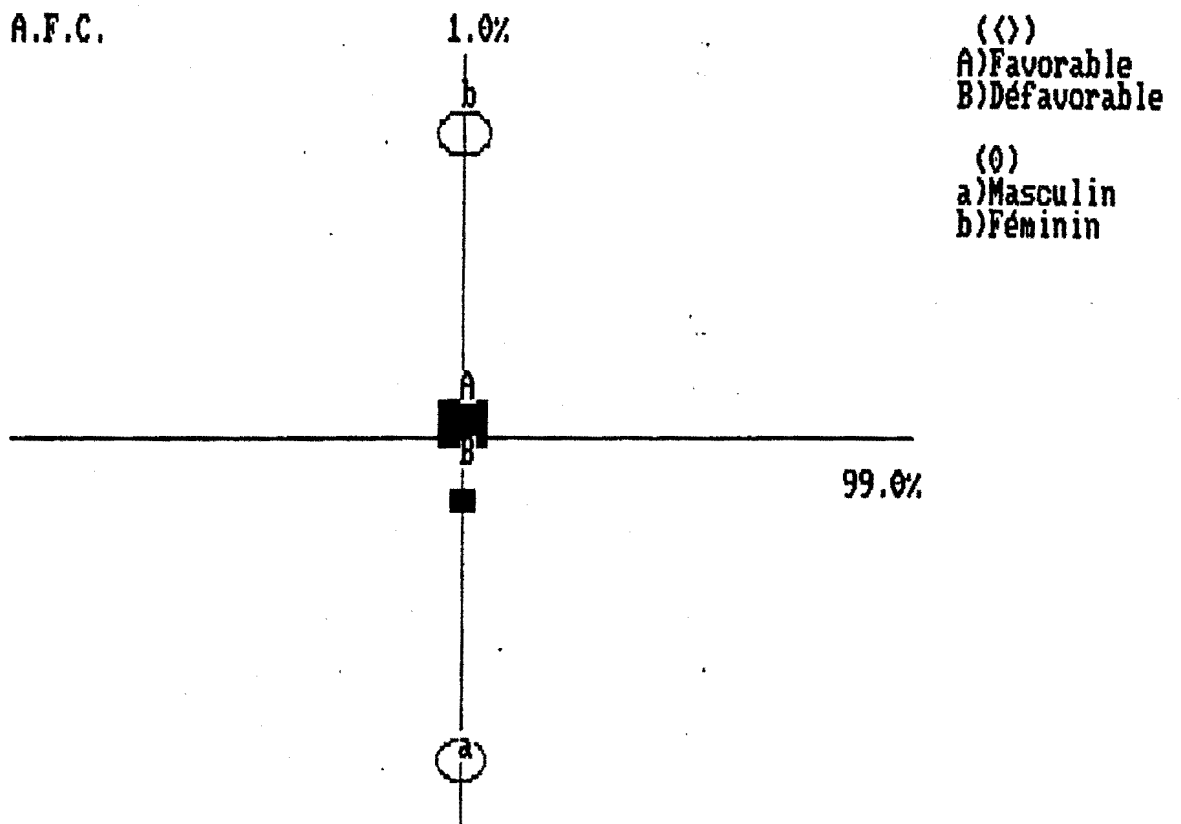
B) Défavorable + 1 & - 38

Etiquettes des colonnes (0) : Sexe

a) Masculin + 0 & - 200

b) Féminin - 0 & + 192

Figure n 3 : Graphe de l'analyse des correspondances entre R.S du mariage de la fille-mère et sexe



La figure n° 3 montre les affinités électives. Ainsi, les femmes (86 sur 102 soit 84,31%) semblent-elles généralement plus favorables et les hommes (26 sur 98 soit 26,53%) plus défavorables au mariage de la fille-mère. Les proximités locales le prouvent : $\chi^2(a-A) = - \cdot 187$ et $\chi^2(b-B) = + \cdot 187$.

2. LES REPRÉSENTATIONS DU MARIAGE DE LA FILLE-MÈRE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

2.1. Les cognitions descriptives

Tableau X : Répartition des opinions des sujets, selon leur niveau d'instruction, sur les représentations du mariage de fille-mère

Individus instruits	Individus non-instruits
<ul style="list-style-type: none"> * Considérées comme « vieilles filles », les filles-mères se marient difficilement * Les chances de mariage, sont nulles, on admet qu'elles sont des prostituées. * L'éventuelle infidélité de la fille-mère fait obstacle à son mariage (les hommes se méfient d'elle dans le cadre du mariage). * Le changement de milieu facilite le mariage de la fille-mère * La fille-mère augmente ses chances de mariage quand elle dissimule sa maternité illégitime 	<ul style="list-style-type: none"> * Les chances de mariage de la fille-mère, à Niamey, sont presque nulles. Aucun parent ne souhaiterait marier son fils à une fille-mère * La fille-mère à moins de chance de rencontrer un homme sérieux- * L'enfant né hors mariage constitue un obstacle au mariage de sa mère * La fille-mère contracte plus difficilement un mariage en milieu rural qu'en milieu urbain. * La fille-mère augmente ses chances de mariage quand elle dissimule sa maternité illégitime * La fille-mère est prédestinée aux étrangers. * La fille-mère ne peut épouser que le père de son enfant. * Les hommes préfèrent les jeunes filles vierges * La fille-mère ne peut épouser qu'un vieillard * La fille-mère peut se marier si elle est fidèle. * Pour éviter les désagréments liés à l'éducation d'un enfant d'autrui, les hommes préfèrent les jeunes filles vierges aux filles-mères. * Les filles-mères ne peuvent être que seconde, troisième ou quatrième épouse.

Au regard de ces différentes opinions, il apparaît que les individus instruits et les individus non-instruits font preuve de représentations défavorables au mariage de la fille-mère. Ces représentations sont d'autant plus défavorables que les solutions éventuelles envisageables par la fille-mère aux fins de convoler en justes noces sont peu enviables. On peut retenir au nombre de ces solutions peu souhaitables ce qui suit : le changement de milieu (1 sur 16 soit 6,25%), la dissimulation de la maternité illégitime (2 sur 16 soit 12,5%), la prédestination de la fille-mère aux étrangers ou aux vieillards (4 sur 16 soit 25%) et enfin l'exclusive possibilité qu'à la fille-mère de n'être que seconde, troisième ou quatrième épouse (1 sur 16 soit 6,25%).

2.2. Les cognitions évaluatives

Tableau XI = Scores des représentations sociales du mariage de la fille - mère obtenus par chacun des individus scolarisés (X1) et par chacun des individus non scolarisés (X2).

INDIVIDUS SCOLARISÉS				INDIVIDUS NON SCOLARISÉS			
Sujet	X1	$X1 - \bar{X1}$	$(X1 - \bar{X1})^2$	Sujet	X2	$X2 - \bar{X2}$	$(X2 - \bar{X2})^2$
1	26	4,75	22,5625	57	21	3,375	11,390625
2	21	-0,25	0,0625	58	21	3,375	11,390625
3	19	-2,25	5,0625	59	21	3,375	11,390625
4	27	5,75	33,0625	60	17	-0,625	0,390625
5	20	-1,25	1,5625	61	23	5,375	28,890625
6	28	6,75	45,5625	62	17	-0,625	0,390625
7	28	6,75	45,5625	63	22	4,375	19,140625
8	28	6,75	45,5625	64	16	-1,625	2,640625
9	20	-1,25	1,5625	65	15	-2,625	6,890625
10	16	-5,25	27,5625	66	19	1,375	1,890625
11	25	3,75	14,0625	67	24	6,375	40,640625
12	23	1,75	3,0625	68	18	0,375	0,140625
13	17	-4,25	18,0625	69	25	8,375	70,140625
14	25	3,75	14,0625	70	21	3,375	11,390625
15	25	3,75	14,0625	71	20	2,375	5,640625
16	21	-0,25	0,0625	72	20	2,375	5,640625
17	22	0,75	0,5625	73	20	2,375	5,640625
18	25	3,75	14,0625	74	25	7,375	54,390625
19	21	-0,25	0,0625	75	22	4,375	19,140625
20	20	-1,25	1,5625	76	20	2,375	5,640625
21	20	-1,25	1,5625	77	18	0,375	0,140625
22	29	7,75	60,0625	78	17	-0,625	0,390625
23	17	-4,25	18,0625	79	21	3,375	11,390625
24	25	3,75	14,0625	80	16	-1,625	2,640625
25	21	-0,25	0,0625	81	16	-1,625	2,640625
26	18	-3,25	10,5625	82	19	1,375	1,890625
27	13	-8,25	68,0625	83	21	3,375	11,390625
28	19	-2,25	5,0625	84	19	1,375	1,890625
29	17	-4,25	18,0625	85	22	4,375	19,140625
30	24	2,75	7,5625	86	25	7,375	54,390625
31	23	1,75	3,0625	87	22	4,375	19,140625
32	22	0,75	0,5625	88	23	5,375	28,890625
33	21	-0,25	0,0625	89	15	-2,625	6,890625
34	15	-6,25	39,0625	90	14	-3,625	13,140625
35	20	-1,25	1,5625	91	14	-3,625	13,140625
36	23	1,75	3,0625	92	19	1,375	1,890625
37	22	0,75	0,5625	93	18	0,375	0,140625
38	25	3,75	14,0625	94	17	-0,625	0,390625
39	21	-0,25	0,0625	95	15	-2,625	6,890625
40	24	2,75	7,5625	96	20	2,375	5,640625
41	17	-4,25	18,0625	97	17	-0,625	0,390625
42	21	-0,25	0,0625	98	17	-0,625	0,390625
43	21	-0,25	0,0625	99	18	0,375	0,140625
44	23	1,75	3,0625	100	14	-3,625	13,140625
45	27	5,75	33,0625	101	17	-0,625	0,390625
46	9	-12,25	150,0625	102	13	-4,625	21,390625
47	18	-3,25	10,5625	103	13	-4,625	21,390625
48	26	4,75	22,5625	104	15	-2,625	6,890625
49	17	-4,25	18,0625	105	17	-0,625	0,390625
50	22	0,75	0,5625	106	17	-0,625	0,390625
51	17	-4,25	18,0625	107	17	-0,625	0,390625
52	21	-0,25	0,0625	108	17	-0,625	0,390625
53	22	0,75	0,5625	109	17	-0,625	0,390625
54	22	0,75	0,5625	110	17	-0,625	0,390625
55	17	-4,25	18,0625	111	19	1,375	1,890625
56	14	-7,25	52,5625	112	19	1,375	1,890625
				113	18	0,375	0,140625
				114	19	1,375	1,890625
				115	15	-2,625	6,890625
				116	18	0,375	0,140625
				117	14	-3,625	13,140625
				118	13	-4,625	21,390625
				119	18	0,375	0,140625
				120	13	-4,625	21,390625
				121	16	-1,625	2,640625
				122	16	-1,625	2,640625
				123	16	-1,625	2,640625
				124	18	0,375	0,140625
				125	15	-2,625	6,890625
				126	13	-4,625	21,390625
				127	19	1,375	1,890625
				128	23	5,375	28,890625
				129	24	6,375	40,640625
				130	20	2,375	5,640625
				131	17	-0,625	0,390625
				132	24	6,375	40,640625
				133	21	3,375	11,390625
				134	14	-3,625	13,140625
				135	20	2,375	5,640625
				136	19	1,375	1,890625
				137	24	6,375	40,640625
				138	22	4,375	19,140625
				139	22	4,375	19,140625
				140	19	1,375	1,890625
				141	21	3,375	11,390625
				142	23	5,375	28,890625
				143	24	6,375	40,640625
				144	20	2,375	5,640625
				145	13	-4,625	21,390625
				146	23	5,375	28,890625
				147	20	2,375	5,640625
				148	17	-0,625	0,390625
				149	16	-1,625	2,640625
				150	19	1,375	1,890625
				151	17	-0,625	0,390625
				152	17	-0,625	0,390625
				153	18	0,375	0,140625
				154	20	2,375	5,640625
				155	14	-3,625	13,140625
				156	17	-0,625	0,390625
				157	18	0,375	0,140625
				158	15	-2,625	6,890625
				159	18	0,375	0,140625

				160	16	-1,625	2,640625
				161	13	-4,625	21,390625
				162	16	-1,625	2,640625
				163	20	2,375	5,640625
				164	19	1,375	1,890625
				165	16	-1,625	2,640625
				166	18	0,375	0,140625
				167	22	4,375	19,140625
				168	17	-0,625	0,390625
				169	16	-1,625	2,640625
				170	16	-1,625	2,640625
				171	18	0,375	0,140625
				172	14	-3,625	13,140625
				173	14	-3,625	13,140625
				174	17	-0,625	0,390625
				175	14	-3,625	13,140625
				176	11	-6,625	43,890625
				177	11	-6,625	43,890625
				178	10	-7,625	58,140625
				179	15	-2,625	6,890625
				180	19	1,375	1,890625
				181	17	-0,625	0,390625
				182	13	-4,625	21,390625
				183	18	0,375	0,140625
				184	12	-5,625	31,640625
				185	16	-1,625	2,640625
				186	17	-0,625	0,390625
				187	14	-3,625	13,140625
				188	20	2,375	5,640625
				189	11	-6,625	43,890625
				190	20	2,375	5,640625
				191	11	-6,625	43,890625
				192	18	0,375	0,140625
				193	14	-3,625	13,140625
				194	14	-3,625	13,140625
				195	12	-5,625	31,640625
				196	17	-0,625	0,390625
				197	14	-3,625	13,140625
				198	14	-3,625	13,140625
				199	17	-0,625	0,390625
				200	14	-3,625	13,140625
56	1190	0,00	926,5	144	2538	0	1615,75

$\bar{X}_1 = 21,2500$
 $S_1 = 4,10432145$
 $(S_1)^2 = 16,8454545$

$\bar{X}_2 = 17,625$
 $S_2 = 3,36139124$
 $(S_2)^2 = 11,298951$

$F = 1,49088659$

$A = 0,30081169$
 $B = 0,07846494$

$12,8396465 \quad 0,02480159$

Seuil de signification $\alpha = 5\%$

$F_{c120} = 1,25$

$F_c = 1,00$

$F_{c143} = 1,12$

$t = 6,42379599$

$F_0(1,49) \geq F_{c143}$ donc on choisit le test t

Le degré de liberté $= (n_1 + n_2 - 2) = 198$

$t(6,424) > t_c(1,960)$ la différence entre les moyennes est significative.

Les scores des deux catégories d'individus se retrouvent dans la plage des scores favorables. Celui des instruits est égal à $X1 = 21,25$ et celui des non instruits, à $X2 = 17,63$. Les sujets des deux catégories sont-ils tous favorables aux représentations du mariage de la fille-mère ?

L'hypothèse de travail n° 4 certifie que les individus de niveau d'instruction élevé font preuve de représentations conciliantes au mariage de la fille-mère, alors que ceux de niveau d'instruction faible ont des représentations négatives. Le test t de Student donne les résultats qui suivent :

A $P = .05$ avec 198 d.L., $t' (6,424) > t_c (1,960)$.

En somme, il y a une différence significative entre les scores moyens de représentations sociales du mariage de la fille-mère des deux échantillons. Les individus instruits ont des représentations plus favorables au mariage de la fille-mère tandis que celles des individus non instruits sont moins favorables. L'hypothèse de travail se trouve ici confirmée. Le contenu des données ci-dessous l'atteste :

Tableau des données XII : Relation entre le niveau d'instruction et les représentations sociales du mariage de la fille-mère

	a	b	
A	52	106	158
B	4	38	42
	56	144	200

Tableau des correspondances

+ ·0825 - ·0514
- ·1600 + ·0998

Matrice de variance-covariance

+ ·0324
+ ·0126 + ·0126

Valeur propre 1 = + 0.03853

Valeur propre 2 = + 0.00648

Vecteur propre 1 = + 0.89927

+ 0.43739

Vecteur propre 2 = - 0.43862

+ 0.89867

Coordonnées de projection

+ 0.05815 - 0.21876
- 0.09273 + 0.34883
+ 0.19548 - 0.07602
- 0.76024 + 0.29565

Proximités locales (C_n)

	a	b
A	+ . 294	- 294
B	- . 294	+ . 294

Total = 200

Chi 2 = 9.0

Inertie consommée = 100.0 %

Inertie = 0.045

C_n = 0.294

Echelles (nuage & points) = 200 & 10.

Etiquettes des lignes (◇) = R.S

A) Favorable + 15 & - 24

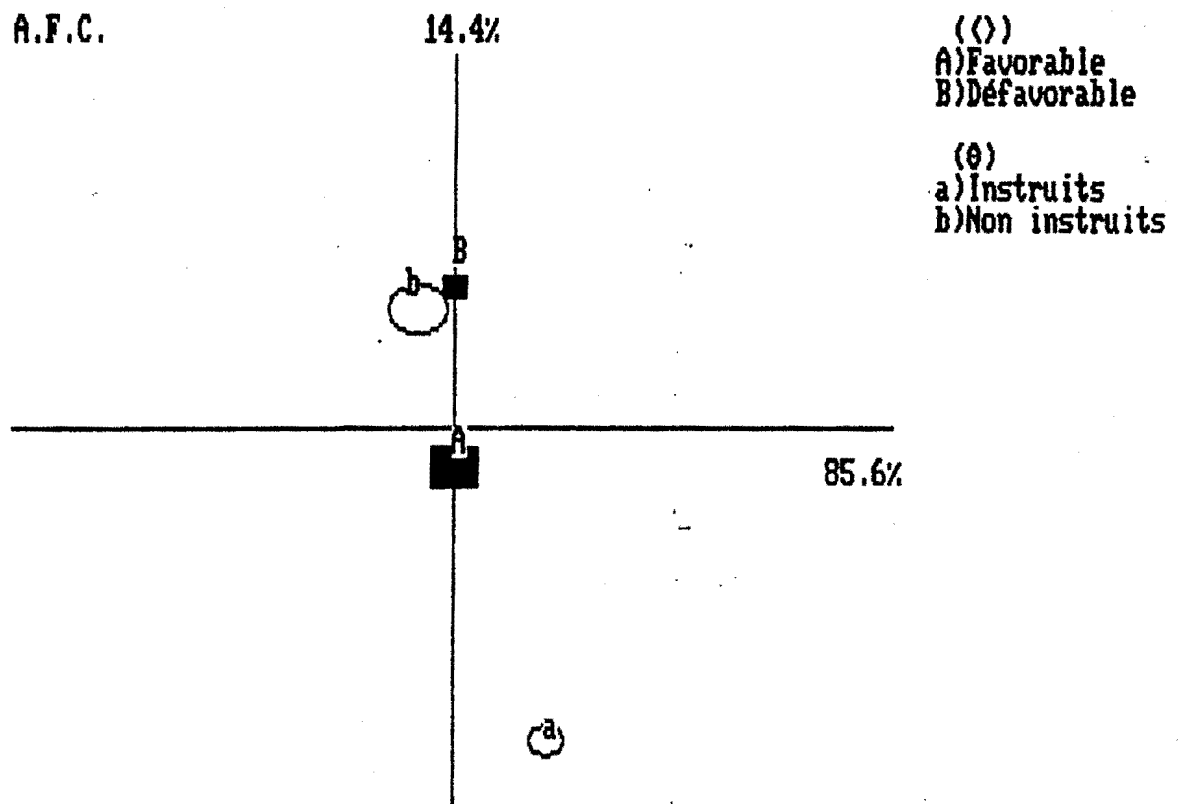
B) Défavorable - 58 & + 92

Etiquettes des colonnes (○) = N.I.

a) Instruits + 51 & - 200

b) Non instruits - 20 & + 78.

Figure n°4. Graphe de l'analyse des correspondances entre R.S du mariage de la fille-mère et niveau d'instruction



Le graphe met en exergue sans aucune ambiguïté les représentations favorables des individus instruits (52 sur 56 soit 92,86%) au mariage de la fille mère et celles défavorables des non instruits (38 sur 144 soit 26,39%).

L'analyse des proximités locales soutient ces choix.

CHAPITRE VI

L'ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS DU PÈRE CÉLIBATAIRE SELON LE SEXE ET
LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES INDIVIDUS

1. LES REPRÉSENTATIONS DU PÈRE-CÉLIBATAIRE SELON LE SEXE

1.1. Les cognitions descriptives

Tableau XIII : Répartition des opinions des sujets, selon leur sexe, sur les représentations du père célibataire

Hommes	Femmes
* Le père célibataire est irresponsable	* Le père célibataire est un vagabond
* Le père célibataire n'inspire pas confiance.	* Le père célibataire est un prostitué.
* Du point de vue de la religion musulmane, le père célibataire est moins que le père marié car il sape l'institution du mariage.	* Le père célibataire est différent du père marié
* le père célibataire est fautif à double titre : premièrement c'est un fornicateur ; deuxièmement, il compromet le devenir, d'une fille d'autrui.	* Le père célibataire est pareil au père marié (la femme accepte plus facilement le statut de l'homme célibataire).
* Le père célibataire est un pécheur	* Le père célibataire est accepté par la société
* Le père célibataire est un insolent	* Le père marié est responsable.
* Le père célibataire est un maudit banni par tous	
* L'homme quel qu'il soit est responsable car la femme est dépendante de lui.	
* Le père célibataire est identique au père marié.	
* Le père marié est un homme respectable, crédible et responsable.	

Les opinions des deux catégories de sujets (hommes et femmes) sont contrastées. Ainsi dix stéréotypes caractéristiques des représentations du père célibataire sont observables. Parmi ces dix stéréotypes, six (6) sont négatifs : irresponsable, 2/16 soit 12,5% ; fornicateur et homme compromettant, 3/16 soit 18,75% ; menace l'institution du mariage, 1/16 soit 6,25% ; pécheur, 1/16 soit 6,25% ; maudit banni par tous, 4/16 soit 25% ; insolent et inintelligent, 1/16 soit 6,25%. Et deux (2) semblent conciliants au père célibataire (semblable au père marié : 3/16 soit 18,75% ; responsable au même titre que le père marié qui est respectable, crédible et responsable : 1/16 soit 6,25%).

Tableau XV = Scores des représentations sociales du père célibataire obtenus par chacun des hommes (X1) et par chacune des femmes (X2).

HOMMES				FEMMES			
Sujet	X1	X1 - \bar{X}_1	(X1 - \bar{X}_1) ²	Sujet	X2	X2 - \bar{X}_2	(X2 - \bar{X}_2) ²
1	26	11,83	139,866826	99	14	-1,1960784	1,43060361
2	27	12,83	164,519888	100	25	9,80392157	96,1168781
3	26	11,83	139,866826	101	13	-2,1960784	4,82276048
4	15	0,83	0,68315285	102	29	13,8039216	190,548251
5	20	5,83	33,948459	103	17	1,80392157	3,25413303
6	16	1,83	3,33621408	104	26	10,8039216	116,724721
7	20	5,83	33,948459	105	18	2,80392157	7,86197616
8	14	-0,17	0,03009163	106	22	6,80392157	46,2933487
9	26	11,83	139,866826	107	16	0,80392157	0,64628989
10	25	10,83	117,213765	108	20	4,80392157	23,0776624
11	19	4,83	23,2953978	109	22	6,80392157	46,2933487
12	14	-0,17	0,03009163	110	28	12,8039216	163,940408
13	14	-0,17	0,03009163	111	18	2,80392157	7,86197616
14	13	-1,17	1,3770304	112	19	3,80392157	14,4698193
15	16	1,83	3,33621408	113	16	0,80392157	0,64628989
16	19	4,83	23,2953978	114	11	-4,1960784	17,6070742
17	18	3,83	14,6423365	115	19	3,80392157	14,4698193
18	11	-3,17	10,070908	116	23	7,80392157	60,9011918
19	8	-6,17	38,1117243	117	21	5,80392157	33,6855056
20	11	-3,17	10,070908	118	26	10,8039216	116,724721
21	9	-5,17	26,7647855	119	15	-0,1960784	0,03844675
22	8	-6,17	38,1117243	120	27	11,8039216	139,332564
23	8	-6,17	38,1117243	121	20	4,80392157	23,0776624
24	11	-3,17	10,070908	122	25	9,80392157	96,1168781
25	8	-6,17	38,1117243	123	14	-1,1960784	1,43060361
26	14	-0,17	0,03009163	124	24	8,80392157	77,509035
27	17	2,83	7,9892753	125	11	-4,1960784	17,6070742
28	10	-4,17	17,4178467	126	8	-7,1960784	51,7835448
29	8	-6,17	38,1117243	127	9	-6,1960784	38,3913879
30	11	-3,17	10,070908	128	14	-1,1960784	1,43060361
31	8	-6,17	38,1117243	129	15	-0,1960784	0,03844675
32	17	2,83	7,9892753	130	13	-2,1960784	4,82276048
33	14	-0,17	0,03009163	131	14	-1,1960784	1,43060361
34	10	-4,17	17,4178467	132	20	4,80392157	23,0776624
35	8	-6,17	38,1117243	133	14	-1,1960784	1,43060361
36	8	-6,17	38,1117243	134	13	-2,1960784	4,82276048
37	11	-3,17	10,070908	135	15	-0,1960784	0,03844675
38	8	-6,17	38,1117243	136	19	3,80392157	14,4698193
39	12	-2,17	4,72396918	137	21	5,80392157	33,6855056
40	11	-3,17	10,070908	138	13	-2,1960784	4,82276048
41	11	-3,17	10,070908	139	17	1,80392157	3,25413303
42	8	-6,17	38,1117243	140	23	7,80392157	60,9011918
43	16	1,83	3,33621408	141	15	-0,1960784	0,03844675
44	11	-3,17	10,070908	142	21	5,80392157	33,6855056
45	10	-4,17	17,4178467	143	20	4,80392157	23,0776624
46	10	-4,17	17,4178467	144	23	7,80392157	60,9011918
47	8	-6,17	38,1117243	145	21	5,80392157	33,6855056
48	8	-6,17	38,1117243	146	23	7,80392157	60,9011918
49	8	-6,17	38,1117243	147	17	1,80392157	3,25413303
50	8	-6,17	38,1117243	148	13	-2,1960784	4,82276048
51	10	-4,17	17,4178467	149	23	7,80392157	60,9011918
52	10	-4,17	17,4178467	150	14	-1,1960784	1,43060361
53	8	-6,17	38,1117243	151	13	-2,1960784	4,82276048
54	8	-6,17	38,1117243	152	10	-5,1960784	26,9992311
55	8	-6,17	38,1117243	153	13	-2,1960784	4,82276048
56	13	-1,17	1,3770304	154	19	3,80392157	14,4698193
57	8	-6,17	38,1117243	155	22	6,80392157	46,2933487
58	8	-6,17	38,1117243	156	22	6,80392157	46,2933487
59	11	-3,17	10,070908	157	14	-1,1960784	1,43060361
60	8	-6,17	38,1117243	158	19	3,80392157	14,4698193
61	14	-0,17	0,03009163	159	18	2,80392157	7,86197616
62	11	-3,17	10,070908	160	12	-3,1960784	10,2149173
63	9	-5,17	26,7647855	161	14	-1,1960784	1,43060361
64	14	-0,17	0,03009163	162	16	0,80392157	0,64628989
65	10	-4,17	17,4178467	163	13	-2,1960784	4,82276048
66	11	-3,17	10,070908	164	8	-7,1960784	51,7835448
67	11	-3,17	10,070908	165	12	-3,1960784	10,2149173
68	8	-6,17	38,1117243	166	12	-3,1960784	10,2149173
69	8	-6,17	38,1117243	167	9	-6,1960784	38,3913879
70	8	-6,17	38,1117243	168	11	-4,1960784	17,6070742
71	10	-4,17	17,4178467	169	14	-1,1960784	1,43060361
72	22	7,83	61,2545814	170	12	-3,1960784	10,2149173
73	25	10,83	117,213765	171	10	-5,1960784	26,9992311
74	18	3,83	14,6423365	172	12	-3,1960784	10,2149173
75	23	8,83	77,9076426	173	8	-7,1960784	51,7835448
76	16	1,83	3,33621408	174	8	-7,1960784	51,7835448
77	20	5,83	33,948459	175	11	-4,1960784	17,6070742
78	20	5,83	33,948459	176	13	-2,1960784	4,82276048
79	22	7,83	61,2545814	177	12	-3,1960784	10,2149173
80	14	-0,17	0,03009163	178	10	-5,1960784	26,9992311
81	22	7,83	61,2545814	179	8	-7,1960784	51,7835448
82	25	10,83	117,213765	180	10	-5,1960784	26,9992311
83	17	2,83	7,9892753	181	11	-4,1960784	17,6070742
84	22	7,83	61,2545814	182	12	-3,1960784	10,2149173
85	21	6,83	46,6015202	183	8	-7,1960784	51,7835448
86	14	-0,17	0,03009163	184	8	-7,1960784	51,7835448
87	23	8,83	77,9076426	185	11	-4,1960784	17,6070742
88	22	7,83	61,2545814	186	8	-7,1960784	51,7835448
89	14	-0,17	0,03009163	187	8	-7,1960784	51,7835448
90	24	9,83	96,5607039	188	9	-6,1960784	38,3913879
91	20	5,83	33,948459	189	8	-7,1960784	51,7835448
92	21	6,83	46,6015202	190	14	-1,1960784	1,43060361
93	17	2,83	7,9892753	191	8	-7,1960784	51,7835448
94	17	2,83	7,9892753	192	14	-1,1960784	1,43060361
95	18	3,83	14,6423365	193	8	-7,1960784	51,7835448
96	16	1,83	3,33621408	194	8	-7,1960784	51,7835448
97	11	-3,17	10,070908	195	14	-1,1960784	1,43060361
98	12	-2,17	4,72396918	196	8	-7,1960784	51,7835448
				197	15	-0,1960784	0,03844675
				198	11	-4,1960784	17,6070742
				199	14	-1,1960784	1,43060361
				200	11	-4,1960784	17,6070742
98	1389	0,00	3118,05102	102	1550	6,0396E-13	3044,07843

$\bar{X}_1 =$	14,1735	$\bar{X}_2 =$	15,1960784	
$S_1 =$	5,66964336	$S_2 =$	5,48993537	
$(S_1)^2 =$	32,1448559	$(S_2)^2 =$	30,1393904	
	$F =$	1,06653968	$A =$	0,32800673
			$B =$	0,29540422
	31,1218659	0,020008		
$F_{c50} = 1,39$	$F_{c120} = 1,25$	$F_{c101} = 1,32$		
F est < F_{c101} , on choisit donc l'étape t				
	$t =$	1,2959103		
$T_0(2,29) > T_c(1,960)$ donc la différence est significative.				

La fourchette des scores de représentations sociales du père célibataire se situe entre 8 et 32. Le score maximum à obtenir à cette dimension est 32, le score moyen, 16 et le score minimum, 8. Un score élevé (c'est-à-dire $X_i = 16$) chez un sujet est le reflet de représentations du père célibataire favorables ; un score faible (c'est-à-dire $X_i = 8$) celui de représentations défavorables.

Ce découpage montre que les scores moyens de représentations sociales du père célibataire des hommes ($X_1 = 14,17$) et des femmes ($X_2 = 15,20$) sont défavorables.

L'hypothèse de travail n° 5 se rapportant aux représentations du père célibataire soutient que les représentations que les nigériennes ont du père célibataire sont négatives, tandis que celles que font les hommes demeurent favorables. Le calcul du t de Student donne ce qui suit : $A P = .05$ avec 198 d.L., $t_o (2,29) > T_c (1,960)$.

Il résulte de ces résultats qu'il y a une différence significative entre le score moyen de représentations sociales du père célibataire des hommes et celui des femmes. Mais les deux scores moyens se trouvent dans la zone des scores faibles, celle des représentations défavorables.

L'hypothèse de recherche n'est pas confirmée. Par conséquent, les représentations du père célibataire ne sont pas tributaires du sexe des individus composant notre échantillon.

Au-delà de cet aspect, nous remarquons que les deux groupes de sujets (hommes et femmes) critiquent et condamnent le père célibataire. A notre avis, cette attitude semble imputable au fait que l'homme est, dans la perspective patriarcale, entièrement investi du sens de la responsabilité. Ainsi, lorsqu'un problème d'ordre moral (maternité hors mariage jugée immorale) survient dans la vie du couple hors mariage, notamment dans celle de la partenaire sexuelle, la croyance est, à tort ou à raison, que c'est la responsabilité de l'homme qui n'en est la cause principale. Mais cette manière de penser ne vise-t-elle pas à maintenir et à entretenir l'image traditionnelle de la féminité (celle de la femme faible et innocente) ?

C'est d'ailleurs ce qui ressort dans les résultats suivants :

Tableau des données XV : Relation entre le sexe et les représentations du père célibataire

	a	b	
A	37	39	76
B	61	63	124
	98	102	200

Tableau des correspondances

- ·0028 + ·0027
+ ·0022 - ·0021

Matrice de variance-covariance

+ ·0000
+ ·0000 +. 0000

Valeur propre 1 = + 0.00002

Valeur propre 2 = + 0.00000

Vecteur propre 1 = + 0.71428

+ 0.69986

Vecteur propre 1 = - 0.69986

+ 0.71428

Coordonnées de projection

- 0.00013 + 0.00008
+ 0.00632 - 0.00387
+ 0.00010 - 0.00010
% - 60.16995 % + 57.81072

Proximités locales (C_n)

	a	b
A	- ·007	+ ·007
B	+ ·007	- ·007

Total = 200

Chi 2 = 0.0

Inertie consommée : 99.0 %

Inertie = 0.000

$C_n = 0.007$

Echelles (nuage & points) : 200 & 10

Etiquettes des lignes (\diamond) : R.S

A) Favorable - 0 & + 0

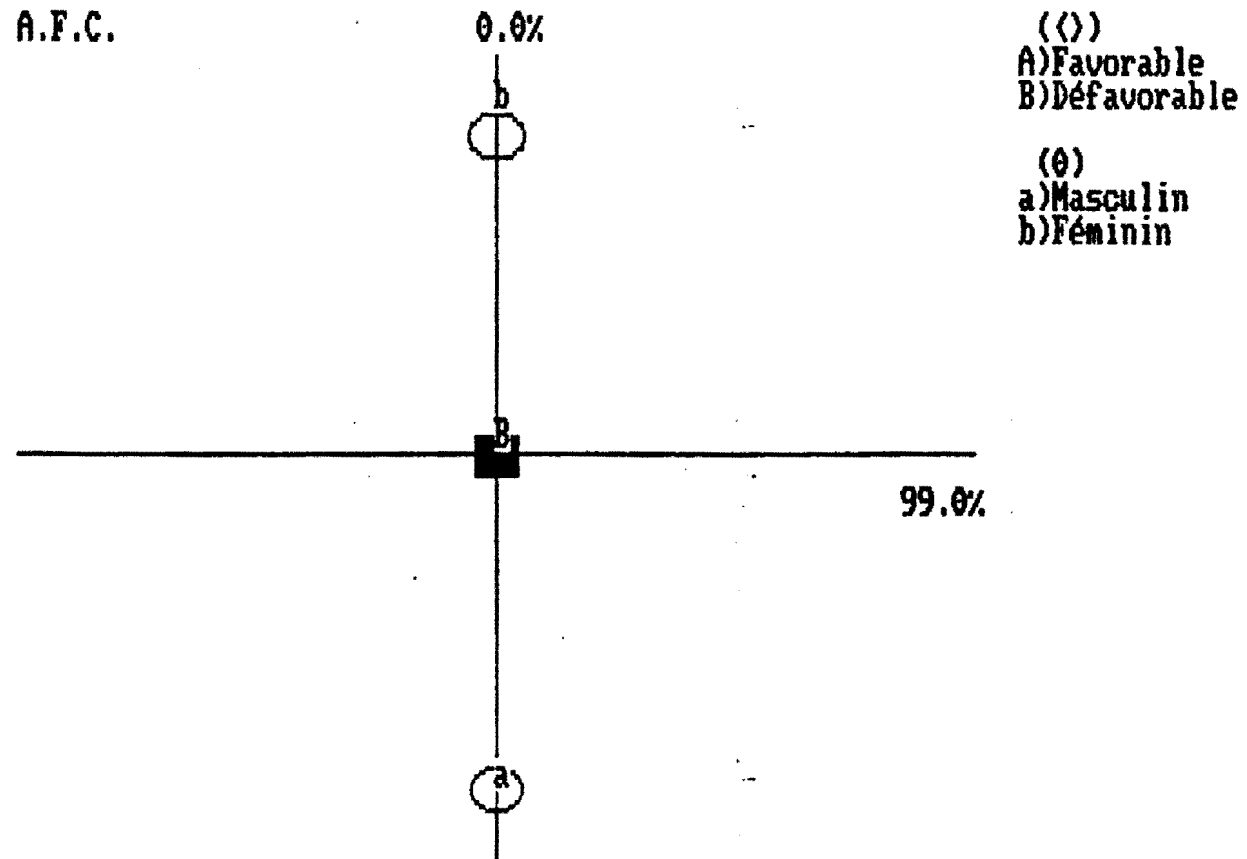
B) Défavorable + 0 & - 0

Etiquettes des colonnes (0) : Sexe.

a) Masculin + 0 & - 200

b) Féminin - 0 & + 192.

Figure n° 5 : Graphe de l'analyse des correspondances entre R.S
du père célibataire et sexe



Les modalités A et B sont situées exactement au barycentre de la figure n° 5, cette configuration semble signer l'aspect "consensuel" de ces deux choix possibles. Mais il n'en est rien. En effet, la proximité apparente entre "a" et "A" ou entre "b" et "B", qui a pour elle une plausibilité certaine, illustre le danger de l'interprétation trop hâtive des rapprochements ponctuels entre les différents nuages. La proximité locale $\square (a-A)$ est égale à $- \cdot 007$ et la proximité locale $\square (b-B)$ est également égale à $- \cdot 007$. Il apparaît ainsi que les hommes (61/98 soit 62,24 %) sont défavorables aux représentations du père célibataire ($\square (a-B) = + \cdot 007$) et que les femmes (39/102 soit 38,24%), pour leur part, leur sont favorables ($\square (b-A) = + \cdot 007$). Ce qui montre que l'hypothèse opérationnelle n° 5 n'est pas confirmée dans cette recherche.

2. LES REPRÉSENTATIONS DU PÈRE CÉLIBATAIRE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

2.1. Les cognitions descriptives

Tableau XVI : Répartition des opinions des sujets, selon leur niveau d'instruction, sur les représentations du père célibataire

Individus instruits	Individus non instruits
* Le père célibataire est irresponsable.	* Le père célibataire menace l'institution du mariage.
* Le père célibataire est un fornicateur.	* Le père célibataire est un fornicateur et un homme compromettant.
* Le père célibataire n'inspire pas confiance.	*
* Le père marié est responsable	Le père célibataire est un pécheur
	* Le père célibataire est un insolent
	* Le père célibataire est inintelligent
	* Le père célibataire est un maudit banni par tous.
	* Le père célibataire est pareil au père marié
	* Le père célibataire est un homme respectable, crédible et responsable.
	* Le père célibataire est accepté par la société.

Au regard de ces propos, on peut relever, de part et d'autre, huit stéréotypes négatifs pour caractériser le père célibataire : irresponsable ; fourbe ; menace contre l'institution du mariage ; fornicateur et homme compromettant ; pécheur ; insolent ; inintelligent et enfin maudit banni par tous. Il semble ainsi que les instruits et les non instruits condamnent le père célibataire.

2.2. Les cognitions évaluatives

Tableau XVII = Scores des représentations sociales du père célibataire obtenus par chacun des individus scolarisés (X1) et par chacun des individus non scolarisés (X2).

INDIVIDUS SCOLARISES				INDIVIDUS NON SCOLARISES			
Sujet	X1	$X1 - \bar{X1}$	$(X1 - \bar{X1})^2$	Sujet	X2	$X2 - \bar{X2}$	$(X2 - \bar{X2})^2$
1	14	-5,14	26,4489796	57	14	0,97916667	0,95876736
2	25	5,86	34,3061224	58	15	1,97916667	3,91710069
3	13	-6,14	37,7346939	59	13	-0,02083333	0,00043403
4	29	9,86	97,1632653	60	14	0,97916667	0,95876736
5	17	-2,14	4,59183673	61	20	6,97916667	48,7087674
6	26	6,86	47,0204082	62	14	0,97916667	0,95876736
7	18	-1,14	1,30612245	63	13	-0,02083333	0,00043403
8	22	2,86	8,16326531	64	15	1,97916667	3,91710069
9	16	-3,14	9,87755102	65	19	5,97916667	35,750434
10	20	0,86	0,73469388	66	21	7,97916667	63,6671007
11	22	2,86	8,16326531	67	13	-0,02083333	0,00043403
12	28	8,86	78,4489796	68	17	3,97916667	15,8337674
13	18	-1,14	1,30612245	69	23	9,97916667	99,5837674
14	19	-0,14	0,02040816	70	15	1,97916667	3,91710069
15	16	-3,14	9,87755102	71	21	7,97916667	63,6671007
16	11	-8,14	66,3061224	72	20	6,97916667	48,7087674
17	19	-0,14	0,02040816	73	23	9,97916667	99,5837674
18	23	3,86	14,877551	74	21	7,97916667	63,6671007
19	21	1,86	3,44897959	75	23	9,97916667	99,5837674
20	26	6,86	47,0204082	76	17	3,97916667	15,8337674
21	15	-4,14	17,1632653	77	13	-0,02083333	0,00043403
22	27	7,86	61,7346939	78	23	9,97916667	99,5837674
23	20	0,86	0,73469388	79	14	0,97916667	0,95876736
24	25	5,86	34,3061224	80	13	-0,02083333	0,00043403
25	14	-5,14	26,4489796	81	18	4,97916667	24,7921007
26	24	4,86	23,5918367	82	13	-0,02083333	0,00043403
27	11	-8,14	66,3061224	83	19	5,97916667	35,750434
28	8	-11,14	124,163265	84	22	8,97916667	80,625434
29	9	-10,14	102,877551	85	22	8,97916667	80,625434
30	22	2,86	8,16326531	86	14	0,97916667	0,95876736
31	25	5,86	34,3061224	87	19	5,97916667	35,750434
32	18	-1,14	1,30612245	88	18	4,97916667	24,7921007
33	23	3,86	14,877551	89	12	-1,02083333	1,04210069
34	16	-3,14	9,87755102	90	14	0,97916667	0,95876736
35	20	0,86	0,73469388	91	16	2,97916667	8,87543403
36	20	0,86	0,73469388	92	13	-0,02083333	0,00043403
37	22	2,86	8,16326531	93	8	-5,02083333	25,2087674
38	14	-5,14	26,4489796	94	12	-1,02083333	1,04210069
39	22	2,86	8,16326531	95	12	-1,02083333	1,04210069
40	25	5,86	34,3061224	96	9	-4,02083333	16,1671007
41	17	-2,14	4,59183673	97	11	-2,02083333	4,08376736
42	22	2,86	8,16326531	98	14	0,97916667	0,95876736
43	21	1,86	3,44897959	99	12	-1,02083333	1,04210069
44	14	-5,14	26,4489796	100	10	-3,02083333	9,12543403
45	23	3,86	14,877551	101	12	-1,02083333	1,04210069
46	22	2,86	8,16326531	102	8	-5,02083333	25,2087674
47	14	-5,14	26,4489796	103	8	-5,02083333	25,2087674
48	24	4,86	23,5918367	104	11	-2,02083333	4,08376736
49	20	0,86	0,73469388	105	13	-0,02083333	0,00043403
50	21	1,86	3,44897959	106	12	-1,02083333	1,04210069
51	17	-2,14	4,59183673	107	10	-3,02083333	9,12543403
52	17	-2,14	4,59183673	108	8	-5,02083333	25,2087674
53	18	-1,14	1,30612245	109	10	-3,02083333	9,12543403
54	16	-3,14	9,87755102	110	11	-2,02083333	4,08376736
55	11	-8,14	66,3061224	111	12	-1,02083333	1,04210069
56	12	-7,14	51,0204082	112	8	-5,02083333	25,2087674
				113	8	-5,02083333	25,2087674
				114	11	-2,02083333	4,08376736
				115	8	-5,02083333	25,2087674
				116	8	-5,02083333	25,2087674
				117	9	-4,02083333	16,1671007
				118	8	-5,02083333	25,2087674
				119	14	0,97916667	0,95876736
				120	8	-5,02083333	25,2087674
				121	14	0,97916667	0,95876736
				122	8	-5,02083333	25,2087674
				123	8	-5,02083333	25,2087674
				124	14	0,97916667	0,95876736
				125	8	-5,02083333	25,2087674
				126	15	1,97916667	3,91710069
				127	11	-2,02083333	4,08376736
				128	14	0,97916667	0,95876736
				129	11	-2,02083333	4,08376736
				130	26	12,9791667	168,458767
				131	27	13,9791667	195,417101
				132	26	12,9791667	168,458767
				133	15	1,97916667	3,91710069
				134	20	6,97916667	48,7087674
				135	16	2,97916667	8,87543403
				136	20	6,97916667	48,7087674
				137	14	0,97916667	0,95876736
				138	26	12,9791667	168,458767
				139	25	11,9791667	143,500434
				140	19	5,97916667	35,750434
				141	14	0,97916667	0,95876736
				142	14	0,97916667	0,95876736
				143	13	-0,02083333	0,00043403
				144	16	2,97916667	8,87543403
				145	19	5,97916667	35,750434
				146	18	4,97916667	24,7921007
				147	11	-2,02083333	4,08376736
				148	8	-5,02083333	25,2087674
				149	11	-2,02083333	4,08376736
				150	9	-4,02083333	16,1671007
				151	8	-5,02083333	25,2087674
				152	8	-5,02083333	25,2087674
				153	11	-2,02083333	4,08376736
				154	8	-5,02083333	25,2087674
				155	14	0,97916667	0,95876736
				156	17	3,97916667	15,8337674
				157	10	-3,02083333	9,12543403
				158	8	-5,02083333	25,2087674
				159	11	-2,02083333	4,08376736

				160	8	-5,0208333	25,2087674
				161	17	3,97916667	15,8337674
				162	14	0,97916667	0,95876736
				163	10	-3,0208333	9,12543403
				164	8	-5,0208333	25,2087674
				165	8	-5,0208333	25,2087674
				166	11	-2,0208333	4,08376736
				167	8	-5,0208333	25,2087674
				168	12	-1,0208333	1,04210069
				169	11	-2,0208333	4,08376736
				170	11	-2,0208333	4,08376736
				171	8	-5,0208333	25,2087674
				172	16	2,97916667	8,87543403
				173	11	-2,0208333	4,08376736
				174	10	-3,0208333	9,12543403
				175	10	-3,0208333	9,12543403
				176	8	-5,0208333	25,2087674
				177	8	-5,0208333	25,2087674
				178	8	-5,0208333	25,2087674
				179	8	-5,0208333	25,2087674
				180	10	-3,0208333	9,12543403
				181	10	-3,0208333	9,12543403
				182	8	-5,0208333	25,2087674
				183	8	-5,0208333	25,2087674
				184	8	-5,0208333	25,2087674
				185	13	-0,0208333	0,00043403
				186	8	-5,0208333	25,2087674
				187	8	-5,0208333	25,2087674
				188	11	-2,0208333	4,08376736
				189	8	-5,0208333	25,2087674
				190	14	0,97916667	0,95876736
				191	11	-2,0208333	4,08376736
				192	9	-4,0208333	16,1671007
				193	14	0,97916667	0,95876736
				194	10	-3,0208333	9,12543403
				195	11	-2,0208333	4,08376736
				196	11	-2,0208333	4,08376736
				197	8	-5,0208333	25,2087674
				198	8	-5,0208333	25,2087674
				199	8	-5,0208333	25,2087674
				200	10	-3,0208333	9,12543403
56	1072	0,00	1358,85714	144	1875	-6,395E-14	3332,9375

$\bar{X}_1 = 19,1429$
 $S_1 = 4,9705627$
 $(S_1)^2 = 24,7064935$

$\bar{X}_2 = 13,0208333$
 $S_2 = 4,82775882$
 $(S_2)^2 = 23,3072552$

$F = 1,06003445$

$A = 0,44118738$
 $B = 0,16185594$

23,6959325 0,02480159

Seuil de signification $\alpha = 5\%$

$F_{c120} = 1,25$

$F_c = 1,00$

$F_{c143} = 1,12$

$t' = 7,8835306$

$F_0(1,06) < F_c(1,12)$ donc on choisit le test t

Le degré de liberté = $(n_1 + n_2 - 2) = 198$

$t'(7,88) > t_c(1,960)$ la différence entre les moyennes est significative.

Le score moyen de représentations du père célibataire des individus scolarisés ($X_1 = 19,14$) est favorable tandis que celui des individus non scolarisés ($X_2 = 13,02$) est défavorable.

L'hypothèse de travail n° 6 affirme que les individus de niveau d'instruction élevé font preuve de représentations positives au père célibataire, tandis que ceux de niveau d'instruction faible ont des représentations négatives. Le test t de Student donne les résultats qui suivent :

A $P = .05$ avec 198 d.L., $t' (7,88) > t_c (1,960)$.

Il en découle que le score moyen des représentations sociales du père célibataire des instruits n'est pas égal à celui observé chez les non instruits. L'hypothèse nulle H_0 est donc rejetée. Ce qui revient à dire que les instruits font preuve de représentations favorables au père célibataire, alors que les non instruits ont des représentations défavorables. Notre hypothèse de travail est ainsi vérifiée par les résultats de cette recherche.

Tableau des données XVIII : Relation entre le niveau d'instruction et les représentations sociales du père célibataire

	a	b	
A	43	33	76
B	13	111	124
	56	144	200

Tableau des correspondances

+ ·3329 - ·2076
- ·2606 + ·1625

Matrice de variance-covariance

+ ·1788
+ ·0695 + ·0695

Valeur propre 1 = + 0.21257

Valeur propre 2 = + 0.03573

Vecteur propre 1 = + 0.89927

+ 0.43739

Vecteur propre 2 = - 0.43861

+ 0.89868

Coordonnées de projection

Proximités locales (C_n)

+ 0.33838 - 0.20739
- 0.53957 + 0.33071
+ 0.45913 - 0.17855
- 1.78561 + 0.69440

	a	b
A	+ · 631	- · 631
B	- · 631	+ · 631

Total = 200

Chi 2 = 49.7

Inertie consommée = 100.0 %

Inertie = 0.248

$C_n = 0.631$

Echelles (nuage & points) : 200 & 10

Etiquettes des lignes (\diamond) : R.S.

A) Favorables + 38 & - 60

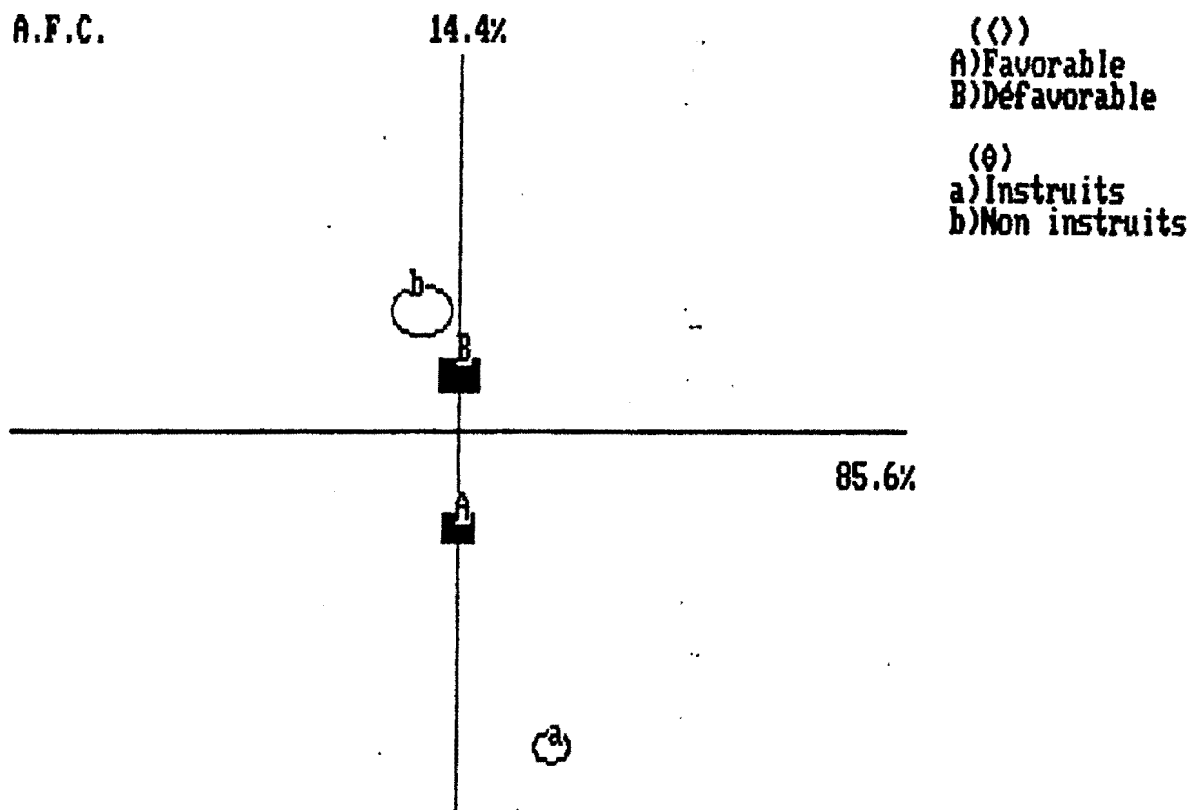
B) Défavorable - 23 & + 37

Etiquettes des colonnes (0) : N-I.

a) Instruits + 51 & - 200

b) Non instruits - 20 & + 78

Figure n° 6. Graphe de l'analyse des correspondances entre R.S. du père célibataire et niveau d'instruction



La représentation factorielle est bonne, les deux axes consomment 100% de l'inertie. Les proximités locales montrent que les individus instruits (43/56 soit 76,79%) demeurent favorables aux représentations du père célibataire contrairement à celles des non instruits (111/144 soit 77,1%) qui sont défavorables. La figure 6 montre ainsi la relation entre niveaux d'instruction et R.S du père célibataire.

CHAPITRE VII

L'ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS DE L'ENFANT NÉ HORS DES LIENS DU MARIAGE SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES INDIVIDUS

1. LES REPRÉSENTATIONS DE L'E.H.M. SELON LE SEXE

1.1. Les cognitions descriptives

Tableau XIX : Répartition des opinions des sujets, selon leur sexe, sur les représentations des E.H.M

HOMMES	FEMMES
<ul style="list-style-type: none"> * L'enfant né hors mariage est égal à l'enfant légitime. * L'enfant né hors mariage est un innocent qu'on doit protéger. L'enfant né hors mariage est un bâtard, il n'a pas de père. * L'enfant né hors mariage est moins que l'enfant légitime * L'enfant né hors mariage n'a pas le même statut social (voire juridique) que l'enfant légitime. Certaines familles rejettent l'enfant naturel. * L'enfant né hors mariage est un petit malheureux. * L'enfant né hors mariage ne mérite pas le respect. 	<ul style="list-style-type: none"> * L'enfant né hors mariage est un innocent * L'enfant né hors mariage n'a pas de père (c'est un bâtard). L'enfant né hors mariage est moins que l'enfant légitime. * Selon le code de l'islam l'enfant né hors mariage n'hérite pas des biens de son père. * L'enfant né hors mariage est différent de l'enfant légitime : certaines familles rejettent l'enfant naturel. L'enfant né hors mariage n'a pas de baptême décent. . L'enfant né hors mariage est un enfant du dehors. * C'est un enfant- faute.

S'agissant du rejet des enfants nés hors des liens du mariage par les individus des deux sexes, il semble se justifier dans la non-insertion de cette catégorie d'enfants dans l'organisation sociale patrilinéaire par la présence d'un père légal et reconnu. A ce titre les enfants nés hors mariage constituent une menace pour l'ordre social, notamment pour l'institution du mariage et pour la survie de la famille patriarcale.

Toutefois, il convient de souligner que malgré leurs sentiments d'hostilité à l'égard des enfants, les individus des deux sexes sont parfois sensibles aux problèmes de ces derniers. D'où par exemple l'idée de protéger l'innocent qu'est l'enfant né hors mariage.

Ainsi, à ce stade de notre analyse nous ne pouvons pas encore dire que les hommes rejettent plus les enfants nés hors mariage que les femmes et vice-versa.

1.2. Les cognitions évaluatives

Tableau XX = Scores des représentations sociales de l'enfant né hors des liens du mariage obtenus par chacun des hommes (X1) et par chacune des femmes (X2).

HOMMES				FEMMES			
Sujet	X1	X1 - X1'	(X1 - X1')²	Sujet	X2	X2 - X2'	(X2 - X2')²
1	16	2,30	5,27124115	99	12	-3,127451	9,78094963
2	24	10,30	106,005935	100	19	3,87254902	14,9966359
3	16	2,30	5,27124115	101	16	0,87254902	0,76134179
4	13	-0,70	0,49573095	102	20	4,87254902	23,7417339
5	13	-0,70	0,49573095	103	20	4,87254902	23,7417339
6	13	-0,70	0,49573095	104	22	6,87254902	47,23193
7	19	5,30	28,0467514	105	20	4,87254902	23,7417339
8	13	-0,70	0,49573095	106	22	6,87254902	47,23193
9	16	2,30	5,27124115	107	18	2,87254902	8,25153787
10	18	4,30	18,4549146	108	17	1,87254902	3,50643983
11	12	-1,70	2,90389421	109	17	1,87254902	3,50643983
12	13	-0,70	0,49573095	110	21	5,87254902	34,486832
13	17	3,30	10,8630779	111	15	-0,127451	0,01624375
14	13	-0,70	0,49573095	112	19	3,87254902	14,9966359
15	13	-0,70	0,49573095	113	20	4,87254902	23,7417339
16	19	5,30	28,0467514	114	21	5,87254902	34,486832
17	15	1,30	1,67940441	115	15	-0,127451	0,01624375
18	7	-6,70	44,9447105	116	21	5,87254902	34,486832
19	13	-0,70	0,49573095	117	19	3,87254902	14,9966359
20	10	-3,70	13,7202207	118	23	7,87254902	61,9770281
21	12	-1,70	2,90389421	119	22	6,87254902	47,23193
22	12	-1,70	2,90389421	120	22	6,87254902	47,23193
23	10	-3,70	13,7202207	121	19	3,87254902	14,9966359
24	10	-3,70	13,7202207	122	17	1,87254902	3,50643983
25	16	2,30	5,27124115	123	13	-2,127451	4,52604767
26	16	2,30	5,27124115	124	24	8,87254902	78,7221261
27	10	-3,70	13,7202207	125	10	-5,127451	26,2907536
28	11	-2,70	7,31205748	126	13	-2,127451	4,52604767
29	14	0,30	0,08756768	127	15	-0,127451	0,01624375
30	7	-6,70	44,9447105	128	14	-1,127451	1,27114571
31	10	-3,70	13,7202207	129	14	-1,127451	1,27114571
32	10	-3,70	13,7202207	130	18	2,87254902	8,25153787
33	13	-0,70	0,49573095	131	16	0,87254902	0,76134179
34	12	-1,70	2,90389421	132	19	3,87254902	14,9966359
35	7	-6,70	44,9447105	133	21	5,87254902	34,486832
36	10	-3,70	13,7202207	134	15	-0,127451	0,01624375
37	13	-0,70	0,49573095	135	16	0,87254902	0,76134179
38	13	-0,70	0,49573095	136	19	3,87254902	14,9966359
39	12	-1,70	2,90389421	137	15	-0,127451	0,01624375
40	10	-3,70	13,7202207	138	16	0,87254902	0,76134179
41	11	-2,70	7,31205748	139	13	-2,127451	4,52604767
42	10	-3,70	13,7202207	140	18	2,87254902	8,25153787
43	16	2,30	5,27124115	141	20	4,87254902	23,7417339
44	10	-3,70	13,7202207	142	21	5,87254902	34,486832
45	15	1,30	1,67940441	143	10	-5,127451	26,2907536
46	13	-0,70	0,49573095	144	14	-1,127451	1,27114571
47	11	-2,70	7,31205748	145	14	-1,127451	1,27114571
48	10	-3,70	13,7202207	146	19	3,87254902	14,9966359
49	10	-3,70	13,7202207	147	13	-2,127451	4,52604767
50	11	-2,70	7,31205748	148	19	3,87254902	14,9966359
51	8	-5,70	32,5365473	149	12	-3,127451	9,78094963
52	10	-3,70	13,7202207	150	14	-1,127451	1,27114571
53	10	-3,70	13,7202207	151	15	-0,127451	0,01624375
54	10	-3,70	13,7202207	152	11	-4,127451	17,0358516
55	10	-3,70	13,7202207	153	16	0,87254902	0,76134179
56	13	-0,70	0,49573095	154	18	2,87254902	8,25153787
57	10	-3,70	13,7202207	155	13	-2,127451	4,52604767
58	7	-6,70	44,9447105	156	16	0,87254902	0,76134179
59	7	-6,70	44,9447105	157	16	0,87254902	0,76134179
60	11	-2,70	7,31205748	158	13	-2,127451	4,52604767
61	7	-6,70	44,9447105	159	13	-2,127451	4,52604767
62	10	-3,70	13,7202207	160	10	-5,127451	26,2907536
63	10	-3,70	13,7202207	161	9	-6,127451	37,5456555
64	10	-3,70	13,7202207	162	9	-6,127451	37,5456555
65	11	-2,70	7,31205748	163	15	-0,127451	0,01624375
66	19	5,30	28,0467514	164	10	-5,127451	26,2907536
67	13	-0,70	0,49573095	165	11	-4,127451	17,0358516
68	16	2,30	5,27124115	166	15	-0,127451	0,01624375
69	13	-0,70	0,49573095	167	12	-3,127451	9,78094963
70	19	5,30	28,0467514	168	11	-4,127451	17,0358516
71	7	-6,70	44,9447105	169	11	-4,127451	17,0358516
72	24	10,30	106,005935	170	14	-1,127451	1,27114571
73	20	6,30	39,6385881	171	13	-2,127451	4,52604767
74	16	2,30	5,27124115	172	14	-1,127451	1,27114571
75	17	3,30	10,8630779	173	14	-1,127451	1,27114571
76	15	1,30	1,67940441	174	12	-3,127451	9,78094963
77	17	3,30	10,8630779	175	15	-0,127451	0,01624375
78	20	6,30	39,6385881	176	13	-2,127451	4,52604767
79	20	6,30	39,6385881	177	15	-0,127451	0,01624375
80	20	6,30	39,6385881	178	10	-5,127451	26,2907536
81	18	4,30	18,4549146	179	16	0,87254902	0,76134179
82	18	4,30	18,4549146	180	13	-2,127451	4,52604767
83	13	-0,70	0,49573095	181	13	-2,127451	4,52604767
84	21	7,30	53,2904248	182	9	-6,127451	37,5456555
85	15	1,30	1,67940441	183	19	3,87254902	14,9966359
86	18	4,30	18,4549146	184	19	3,87254902	14,9966359
87	18	4,30	18,4549146	185	13	-2,127451	4,52604767
88	18	4,30	18,4549146	186	13	-2,127451	4,52604767
89	19	5,30	28,0467514	187	12	-3,127451	9,78094963
90	24	10,30	106,005935	188	12	-3,127451	9,78094963
91	10	-3,70	13,7202207	189	10	-5,127451	26,2907536
92	17	3,30	10,8630779	190	7	-8,127451	66,054594
93	23	9,30	86,4140983	191	10	-5,127451	26,2907536
94	17	3,30	10,8630779	192	12	-3,127451	9,78094963
95	13	-0,70	0,49573095	193	12	-3,127451	9,78094963
96	15	1,30	1,67940441	194	12	-3,127451	9,78094963
97	13	-0,70	0,49573095	195	12	-3,127451	9,78094963
98	15	1,30	1,67940441	196	11	-4,127451	17,0358516
				197	12	-3,127451	9,78094963
				198	13	-2,127451	4,52604767
				199	10	-5,127451	26,2907536
				200	17	1,87254902	3,50643983
98	1343	0,00	1676,41837	102	1543	2,0079E-13	1479,34314

$\bar{X}_1 =$	13,7041	$\bar{X}_2 =$	15,127451	
$S_1 =$	4,1572423	$S_2 =$	3,82713493	
$(S_1)^2 =$	17,2826636	$(S_2)^2 =$	14,6469618	
	$F =$	1,17994871	$A =$	0,17635371
			$B =$	0,14359766
	15,9381894	0,020008		
$F_{c60} = 1,39$	$F_{c120} = 1,25$	$F_{c101} = 1,32$		
F est < F_{c101} , on choisit donc l'étape t				
	$t =$	2,52055537		
To (2,52) > Tc(1,960) donc la différence est significative.				

Le score maximum à obtenir à cette dimension est 28, le score moyen, 14 et le score minimum 7. Un score élevé (c'est-à-dire $X_i = 14$) reflète des représentations conciliantes à l'enfant né hors mariage et un score faible (c'est-à-dire $X_i = 13$), des représentations non tolérantes à l'enfant né hors mariage.

Appliqué au niveau des scores moyens de représentations de l'E.H.M., ce découpage montre que le score moyen de représentations sociales de l'E.H.M. des hommes, ($X_1 = 13,70$) est défavorable. Il n'en est pas de même de celui des femmes ($X_2 = 15,13$).

L'hypothèse opérationnelle n° 7 se rapportant aux représentations de l'E.H.M., stipule que les représentations que les nigériennes ont de l'enfant né hors des liens du mariage sont favorables alors que celles que se font les hommes demeurent défavorables. Le calcul du t de Student donne ceci :

$$AP = .05 \text{ avec } 198 \text{ d.L.}, T_o (2,52) > T_c (1,960).$$

En définitive, la différence, entre les deux groupes de sujets, est significative. Ce fait correspond, chez les deux catégories de sujets, à la différence de jugement à l'égard de l'enfant né hors mariage. En termes explicites, les représentations que les nigériennes ont de l'enfant né hors des liens du mariage sont favorables, tandis que celles que se font les hommes demeurent négatives. Nous pouvons ainsi dire que notre hypothèse de travail est confirmée.

En guise d'explication, nous pouvons avancer que les individus de sexe masculin déprécient l'enfant né hors mariage dans la mesure où celui-ci incarne à leurs yeux l'extinction de la lignée et l'impossibilité de la transmission de l'héritage à une descendance légale. A cet égard, les propos de certains répondants sont très expressifs : "l'enfant né hors mariage est un enfant du dehors, un enfant du néant". A ce titre, "il ne mérite pas le respect des gens de la société".

A l'opposé, si les sujets de sexe féminin sont tolérants à la représentation de l'enfant né hors mariage, c'est peut être parce que la femme et l'enfant né hors mariage semblent, dans une certaine mesure, partager le même sort. En effet, le rejet de l'enfant né hors mariage revient au rejet de la fille-mère et, partant de la femme tout court. Tout se passe comme si la femme, en acceptant ou en protégeant l'enfant né hors mariage, se protégeait ou s'acceptait elle-même.

Tableau des données XXI : Relation entre le sexe et les représentations sociales de l'enfant né hors mariage

	a	b	
A	40	60	100
B	58	42	100
	98	102	200

Tableau des correspondances

- ·0909 + ·0891
+ ·0909 - ·891

Matrice de variance-covariance

+ ·0165
+ ·0159 + ·0159

Valeur propre 1 = + 0.3209

Valeur propre 2 = - + 0.00032

Vecteur propre 1 = + 0.71428

Vecteur propre 2 = - 0.69986

+ 0.69986

+ 0.71428

Coordonnées de projection

- 0.00364 + 0.00364
+ 0.18000 - 0.18000
+ 0.00373 - 0.00358
- 1.84580 + 1.77342

Proximités locales (C_n)

	a	b
A	-·251	+·251
B	+·251	-·251

Total = 200

Chi 2 = 6.5

Inertie consommée : 100.0 %

Inertie = 0.032

 $C_n = 0.251$

Echelles (nuage & points) : 200 & 10

Etiquettes des lignes (\diamond) : R.S

A) Favorable - 0 & + 20

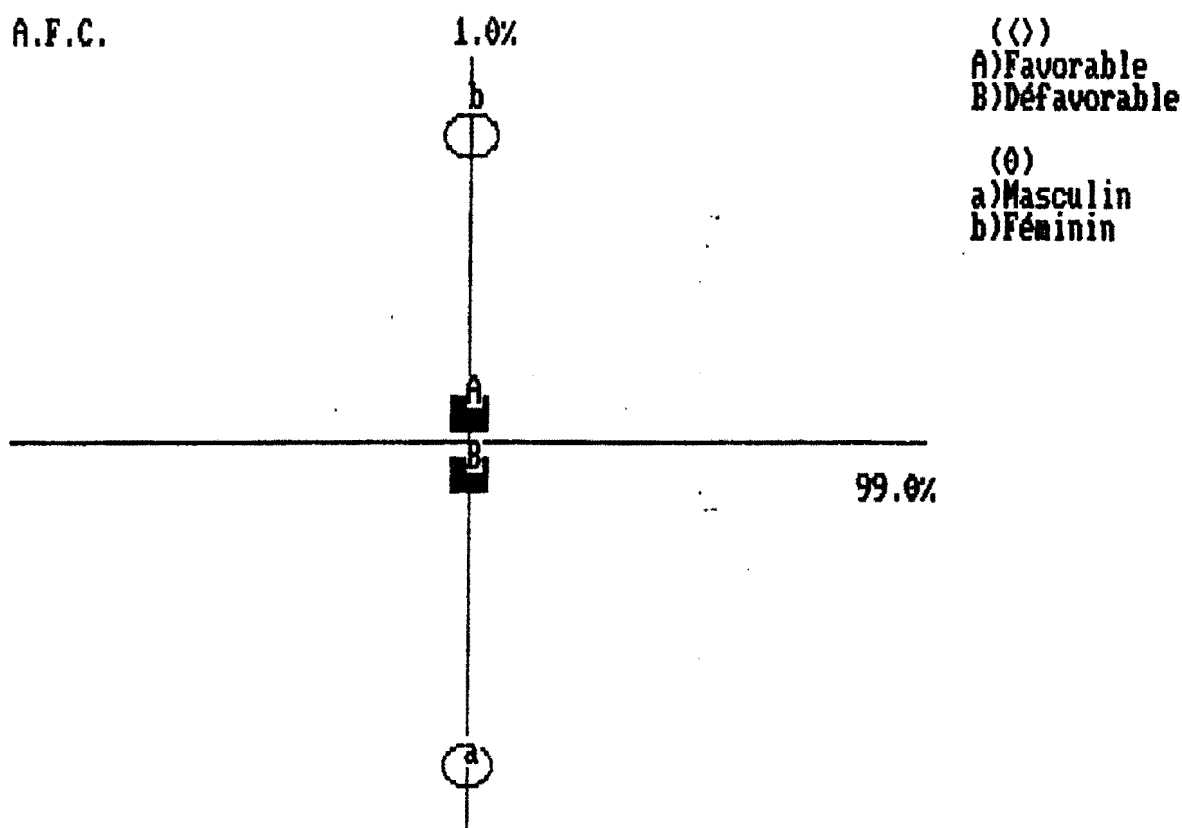
B) Défavorable + 0 & - 20

Etiquettes des colonnes (0) : sexe

a) Masculin + 0 & - 200

b) Féminin - 0 & + 192

Figure n° 7. Graphe de l'analyse des correspondances entre R.S de l'enfant né hors mariages et sexe



Le graphe met en relief la topographie des femmes (60/102 soit 58,82%) tolérantes aux représentations de l'E.H.M., et des hommes (58/98 soit 59,18%) défavorables à ce dernier. Les proximités locales ($(\chi^2(a-B) = + \cdot 251)$ et $(\chi^2(b-A) = + \cdot 251)$) corroborent ce constat.

Maintenant qu'il semble établi que le sexe détermine la représentation de l'enfant né hors des liens du mariage dans la communauté urbaine de Niamey, nous allons voir quelle est la part d'influence du niveau d'instruction sur cette représentation.

2. LES REPRÉSENTATIONS DE L'E.H.M. SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

2.1. Les cognitions descriptives

Tableau XXIII : Répartition des opinions des sujets, selon leur niveau d'instruction, sur les représentations des enfants hors mariage

Individus instruits	Individus non instruits
<p>* L'enfant né hors mariage est un innocent qu'on doit protéger.</p> <p>* Il est égal à l'enfant légitime</p> <p>* L'enfant né hors mariage est moins que l'enfant légitime : certaines familles le rejettent.</p>	<p>* L'enfant né hors mariage est un bâtard (il n'a pas de père).</p> <p>* L'enfant né hors mariage n'a pas le même statut social (voire juridique) que l'enfant légitime.</p> <p>* L'enfant né hors mariage est un petit malheureux.</p> <p>* L'enfant né hors mariage est un enfant-faute, un enfant du dehors.</p> <p>* L'enfant né hors mariage n'hérité pas des biens de son père selon le code de l'islam.</p> <p>* L'enfant né hors mariage n'a pas de baptême décent.</p>

Pour les catégories de représentations des enfants nés hors mariage, nous relevons :

- l'enfant né hors mariage identique à l'enfant dit légitime ;
- l'enfant né hors mariage assimilé à un innocent ;
- l'enfant né hors mariage considéré comme bâtard ;
- l'enfant né hors mariage assimilé à un petit malheureux ;
- l'enfant né hors mariage assimilé à un enfant du dehors ;
- l'enfant né hors mariage considéré comme enfant faute.

2.1.1. *L'enfant né hors mariage identique à l'enfant dit légitime*

- Il apparaît selon 18,75% des répondants (soit 3/16) tout simplement comme un être humain qui est semblable aux autres humains avec des droits et des devoirs communs.

A ce titre il doit être accepté.

2.1.2. *L'enfant né hors mariage assimilé à un innocent*

- Il n'est pas responsable de ce qui est arrivé et étant immature sur tous les plans il a droit à la protection de la société toute entière (4/16 soit 25%).

2.1.3. *L'enfant né hors mariage considéré comme bâtard*

- né de père dit inconnu, il ne mérite pas le respect des membres de la société (4/16 soit 25%).

Ce type d'enfants est rejeté par les familles.

2.1.4. *L'enfant né hors mariage assimilé à un petit malheureux*

- Il apparaît privé de toute affection tant familiale que sociale : il n'a pas de baptême décent (1/16 soit 6,25%).

2.1.5. *L'enfant né hors mariage assimilé à un enfant du dehors*

- Il est rejeté par certaines familles ;

Son statut social et surtout juridique est différent de celui de l'enfant dit légitime : selon l'islam il n'hérite pas de son père (1/16 soit 6,25%).

2.1.6. *L'enfant né hors mariage considéré comme enfant faute*

- Il est le sceau, la marque vivante, de relations sexuelles illégales (hors mariage) ;

- Des répondants (3/16 soit 18,75%) estiment qu'il est moins que l'enfant légitime.

Nous voyons donc se dessiner des attitudes contrastées à l'égard des enfants nés hors mariage : ils sont tantôt dévalorisés (enfant né hors mariage bâtard, enfant du dehors et enfant faute), tantôt tolérés (enfant né hors mariage innocent et assimilé à un petit malheureux) et tantôt acceptés (enfant né hors mariage égal à l'enfant légitime). Il apparaît ainsi que ces différents grands modèles stéréotypés de représentations sont présents à des degrés divers et sous des formes variées dans les propos des individus.

Pour chacun d'entre eux, on peut démontrer qu'à partir de données partielles, voire marginales, une généralisation sélective et abusive s'opère, qui aboutit à une représentation biaisée de l'enfant né hors mariage, formée d'images enchantées ou déformées de la réalité.

Ce sommaire tour d'horizon n'est évidemment pas exhaustif. Les représentations qui alimentent les stéréotypes des individus à propos des enfants nés hors mariage ne se limitent pas à ces 6 groupes d'enfants nés hors mariage, même si ce sont là nous croyons, les plus usuelles. Par ailleurs ces stéréotypes, aussi contradictoires puissent-ils paraître, se combinent évidemment selon des dosages variables. Nous avons vu à quel point les divers modèles s'alimentaient l'un l'autre, a contrario. C'est par opposition au stéréotype du voisin que l'on développe le sien propre, et, parfois on cumule sans vergogne le même et son contraire.

De ce fait, critiquer des stéréotypes ne signifie pas qu'il faille prendre systématiquement le point de vue inverse.

De même, cette attitude ne signifie pas non plus qu'il faille négliger la part de vérité qui rend souvent un stéréotype crédible (FISHER, G. N. : 1995, op.-cit., pp. 123-124). En effet chacun de ces stéréotypes peut invoquer des exemples qui le justifient : les enfants nés hors mariage sont parfois assimilés à de petits malheureux, parfois à des enfants fautes, parfois à des enfants du dehors et parfois à des innocents. C'est un excès de généralisation ou une imputation unilatérale qui transforment des constats partiels en stéréotypes inacceptables.

2.2. Les cognitions évaluatives

Tableau XXIII - Scores des représentations sociales de l'enfant né hors des liens du mariage obtenus par chacun des individus scolarisés (X1) et par chacun des individus non scolarisés (X2).

INDIVIDUS SCOLARISÉS				INDIVIDUS NON SCOLARISÉS			
Sujet	X1	X1 - \bar{X}_1	(X1 - \bar{X}_1) ²	Sujet	X2	X2 - \bar{X}_2	(X2 - \bar{X}_2) ²
1	12	-5,96	35,5727041	57	14	0,94444444	0,89197531
2	19	1,04	1,07270408	58	14	0,94444444	0,89197531
3	16	-1,96	3,85841837	59	18	4,94444444	24,4475309
4	20	2,04	4,14413265	60	16	2,94444444	8,66975309
5	20	2,04	4,14413265	61	19	5,94444444	35,3364198
6	22	4,04	16,2869898	62	21	7,94444444	63,1141975
7	20	2,04	4,14413265	63	15	1,94444444	3,7808642
8	22	4,04	16,2869898	64	16	2,94444444	8,66975309
9	18	0,04	0,00127551	65	19	5,94444444	35,3364198
10	17	-0,96	0,92984694	66	15	1,94444444	3,7808642
11	17	-0,96	0,92984694	67	16	2,94444444	8,66975309
12	21	3,04	9,21556122	68	13	-0,05555556	0,00308642
13	15	-2,96	8,7869898	69	18	4,94444444	24,4475309
14	19	1,04	1,07270408	70	20	6,94444444	48,2253086
15	20	2,04	4,14413265	71	21	7,94444444	63,1141975
16	21	3,04	9,21556122	72	10	-3,05555556	9,33641975
17	15	-2,96	8,7869898	73	14	0,94444444	0,89197531
18	21	3,04	9,21556122	74	14	0,94444444	0,89197531
19	19	1,04	1,07270408	75	19	5,94444444	35,3364198
20	23	5,04	25,3584184	76	13	-0,05555556	0,00308642
21	22	4,04	16,2869898	77	19	5,94444444	35,3364198
22	22	4,04	16,2869898	78	12	-1,05555556	1,11419753
23	19	1,04	1,07270408	79	14	0,94444444	0,89197531
24	17	-0,96	0,92984694	80	15	1,94444444	3,7808642
25	13	-4,96	24,6441327	81	11	-2,05555556	4,22530864
26	24	6,04	36,4298469	82	16	2,94444444	8,66975309
27	10	-7,96	63,4298469	83	18	4,94444444	24,4475309
28	13	-4,96	24,6441327	84	13	-0,05555556	0,00308642
29	15	-2,96	8,7869898	85	16	2,94444444	8,66975309
30	24	6,04	36,4298469	86	16	2,94444444	8,66975309
31	20	2,04	4,14413265	87	13	-0,05555556	0,00308642
32	16	-1,96	3,85841837	88	13	-0,05555556	0,00308642
33	17	-0,96	0,92984694	89	10	-3,05555556	9,33641975
34	15	-2,96	8,7869898	90	9	-4,05555556	16,4475309
35	17	-0,96	0,92984694	91	9	-4,05555556	16,4475309
36	20	2,04	4,14413265	92	15	1,94444444	3,7808642
37	20	2,04	4,14413265	93	10	-3,05555556	9,33641975
38	20	2,04	4,14413265	94	11	-2,05555556	4,22530864
39	18	0,04	0,00127551	95	15	1,94444444	3,7808642
40	18	0,04	0,00127551	96	12	-1,05555556	1,11419753
41	13	-4,96	24,6441327	97	11	-2,05555556	4,22530864
42	21	3,04	9,21556122	98	11	-2,05555556	4,22530864
43	15	-2,96	8,7869898	99	14	0,94444444	0,89197531
44	18	0,04	0,00127551	100	13	-0,05555556	0,00308642
45	18	0,04	0,00127551	101	14	0,94444444	0,89197531
46	18	0,04	0,00127551	102	14	0,94444444	0,89197531
47	19	1,04	1,07270408	103	12	-1,05555556	1,11419753
48	24	6,04	36,4298469	104	15	1,94444444	3,7808642
49	10	-7,96	63,4298469	105	13	-0,05555556	0,00308642
50	17	-0,96	0,92984694	106	15	1,94444444	3,7808642
51	23	5,04	25,3584184	107	10	-3,05555556	9,33641975
52	17	-0,96	0,92984694	108	16	2,94444444	8,66975309
53	13	-4,96	24,6441327	109	13	-0,05555556	0,00308642
54	15	-2,96	8,7869898	110	13	-0,05555556	0,00308642
55	13	-4,96	24,6441327	111	9	-4,05555556	16,4475309
56	15	-2,96	8,7869898	112	19	5,94444444	35,3364198
				113	19	5,94444444	35,3364198
				114	13	-0,05555556	0,00308642
				115	13	-0,05555556	0,00308642
				116	12	-1,05555556	1,11419753
				117	12	-1,05555556	1,11419753
				118	10	-3,05555556	9,33641975
				119	7	-6,05555556	36,6697531
				120	10	-3,05555556	9,33641975
				121	12	-1,05555556	1,11419753
				122	12	-1,05555556	1,11419753
				123	12	-1,05555556	1,11419753
				124	12	-1,05555556	1,11419753
				125	11	-2,05555556	4,22530864
				126	12	-1,05555556	1,11419753
				127	13	-0,05555556	0,00308642
				128	10	-3,05555556	9,33641975
				129	17	3,94444444	15,558642
				130	16	2,94444444	8,66975309
				131	24	10,94444444	119,780864
				132	16	2,94444444	8,66975309
				133	13	-0,05555556	0,00308642
				134	13	-0,05555556	0,00308642
				135	13	-0,05555556	0,00308642
				136	19	5,94444444	35,3364198
				137	13	-0,05555556	0,00308642
				138	16	2,94444444	8,66975309
				139	18	4,94444444	24,4475309
				140	12	-1,05555556	1,11419753
				141	13	-0,05555556	0,00308642
				142	17	3,94444444	15,558642
				143	13	-0,05555556	0,00308642
				144	13	-0,05555556	0,00308642
				145	19	5,94444444	35,3364198
				146	15	1,94444444	3,7808642
				147	7	-6,05555556	36,6697531
				148	13	-0,05555556	0,00308642
				149	10	-3,05555556	9,33641975
				150	12	-1,05555556	1,11419753
				151	12	-1,05555556	1,11419753
				152	10	-3,05555556	9,33641975
				153	10	-3,05555556	9,33641975
				154	16	2,94444444	8,66975309
				155	16	2,94444444	8,66975309
				156	10	-3,05555556	9,33641975
				157	11	-2,05555556	4,22530864
				158	14	0,94444444	0,89197531
				159	7	-6,05555556	36,6697531

				160	10	-3,0555556	9,33641975
				161	10	-3,0555556	9,33641975
				162	13	-0,0555556	0,00308642
				163	12	-1,0555556	1,11419753
				164	7	-6,0555556	36,6697531
				165	10	-3,0555556	9,33641975
				166	13	-0,0555556	0,00308642
				167	13	-0,0555556	0,00308642
				168	12	-1,0555556	1,11419753
				169	10	-3,0555556	9,33641975
				170	11	-2,0555556	4,22530864
				171	10	-3,0555556	9,33641975
				172	16	2,94444444	8,66975309
				173	10	-3,0555556	9,33641975
				174	15	1,94444444	3,7808642
				175	13	-0,0555556	0,00308642
				176	11	-2,0555556	4,22530864
				177	10	-3,0555556	9,33641975
				178	10	-3,0555556	9,33641975
				179	11	-2,0555556	4,22530864
				180	8	-5,0555556	25,558642
				181	10	-3,0555556	9,33641975
				182	10	-3,0555556	9,33641975
				183	10	-3,0555556	9,33641975
				184	10	-3,0555556	9,33641975
				185	13	-0,0555556	0,00308642
				186	10	-3,0555556	9,33641975
				187	7	-6,0555556	36,6697531
				188	7	-6,0555556	36,6697531
				189	11	-2,0555556	4,22530864
				190	7	-6,0555556	36,6697531
				191	10	-3,0555556	9,33641975
				192	10	-3,0555556	9,33641975
				193	10	-3,0555556	9,33641975
				194	11	-2,0555556	4,22530864
				195	19	5,94444444	35,3364198
				196	13	-0,0555556	0,00308642
				197	16	2,94444444	8,66975309
				198	13	-0,0555556	0,00308642
				199	19	5,94444444	35,3364198
				200	7	-6,0555556	36,6697531
56	1006	0,00	661,928571	144	1880	-1,901E-13	1623,55556

$\bar{X}_1 = 17,9643$ $\bar{X}_2 = 13,0555556$
 $S_1 = 3,46915911$ $S_2 = 3,36950076$
 $(S_1)^2 = 12,0350649$ $(S_2)^2 = 11,3535354$

$F = 1,06002796$ $A = 0,21491187$
 $B = 0,078844$

$11,5428491$ $0,02480159$
Seuil de signification $\alpha = 5\%$
 $F_{c120} = 1,25$ $F_c = 1,00$ $F_{c143} = 1,12$

$t' = 9,05682305$

$F_0(1,05) < F_c(1,12)$ donc on choisit le test t

Le degré de liberté = $(n_1 + n_2 - 2) = 198$
 $t'(9,05) > t_c(1,960)$ la différence entre les moyennes est significative.

Le score moyen observé de représentations de l'enfant né hors des liens du mariage des individus scolarisés ($X_1 = 17,96$) se situe dans la zone des scores favorables. Ce n'est pas le cas de celui des individus non-scolarisés ($X_2 = 13,06$) qui se retrouve dans la plage des scores défavorables.

Le test de comparaison des moyennes, t de Student, a permis de vérifier l'hypothèse opérationnelle n° 8 qui énonce que les individus de niveau d'instruction élevé font preuve de représentations positives à l'enfant né hors des liens du mariage, alors que ceux de niveau d'instruction faible ont des représentations oppressantes.

A $P = .05$ avec 198 d.l., $t' (9.06) > t_c (1.960)$.

Il ressort qu'il y a une différence significative entre le score moyen de représentations sociales de l'enfant né hors des liens du mariage des individus instruits et celui des individus non instruits. Les représentations de l'enfant né hors des liens du mariage des individus instruits sont plus favorables que celles des individus non instruits. L'hypothèse nulle énonçant l'égalité des scores moyens de représentations de l'E.H.M. des scolarisés et des non scolarisés, est donc rejetée.

Nous observons que la différence est significative. Le niveau d'instruction influe sur la représentation de l'enfant né hors mariage. En l'occurrence, les individus de niveau d'instruction élevé font preuve de représentations favorables aux enfants nés hors des liens du mariage, tandis que ceux de niveau d'instruction faible ont des représentations défavorables. Ce qui confirme notre hypothèse de recherche.

De ce point de vue, les résultats découlant des données suivantes sont, particulièrement, démonstratifs.

Tableau des données XXIV : Relation entre le niveau d'instruction et les représentations sociales de l'enfant né hors mariage

	a	b	
A	48	52	100
B	8	92	100
	56	144	200

Tableau des correspondances

+ ·2673 - ·1667
- ·2673 + ·1667

Matrice de variance-covariance

+ ·1429
+ ·0556 + ·0556

Valeur propre 1 = + 0.16985

Valeur propre 2 = - + 0.02855

Vecteur propre 1 = + 0.89927

+ 0.43739

Vecteur propre 2 = - 0.43862

+ 0.89868

Coordonnées de projection

+ 0.23680 - 0.23680
- 0.37760 + 0.37760
+ 0.41041 - 0.15960
- 1.59615 + 0.62073

Proximités locales (C_N)

	a	b
A	+ .576	- .576
B	- .576	+ .576

Total = 200

Chi 2 = 39.7

Inertie consommée : 100.0 %

Inertie = 0.198

C_N = 0.575

Echelles (nuage & points) : 200 & 10

Etiquettes des lignes (\diamond) : R.S

A) Favorable + 30 & - 47

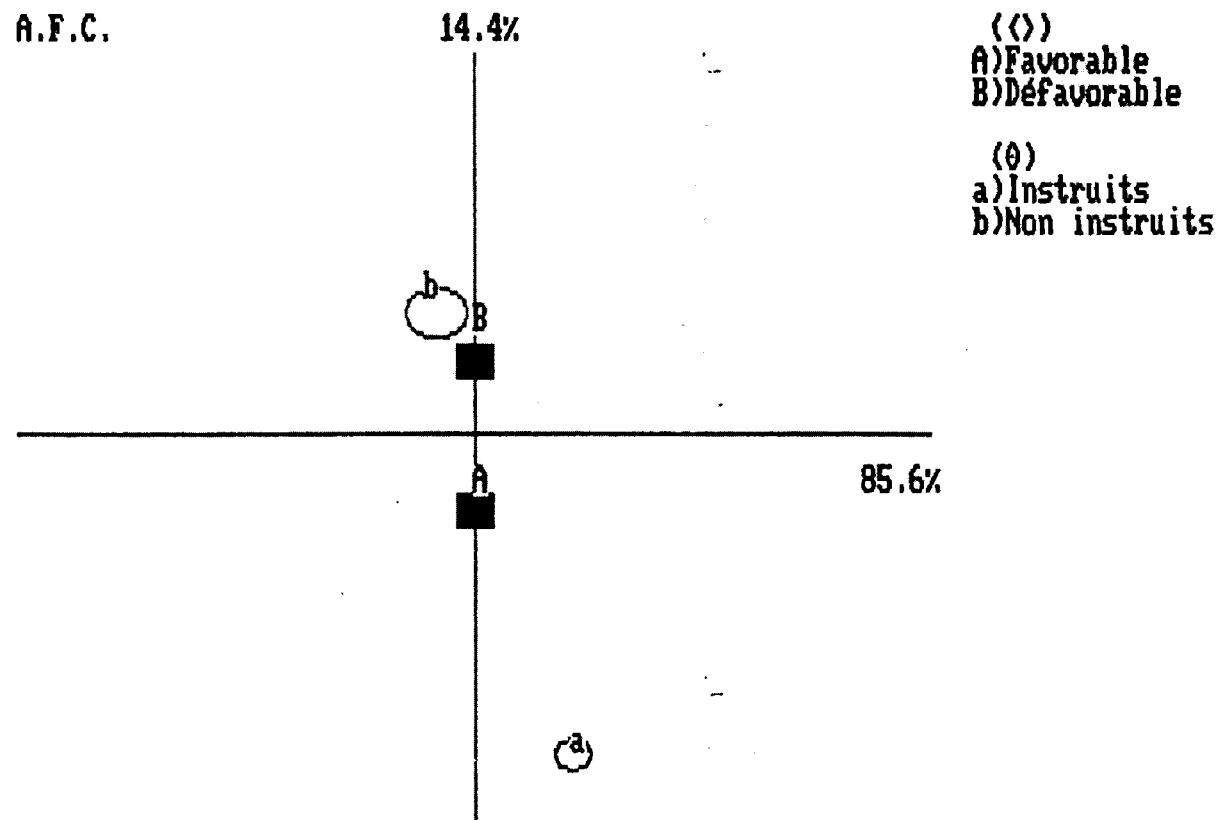
B) Défavorable - 30 & + 47

Etiquettes des colonnes (0) : sexe

a) Instruits + 51 & - 200

b) Non instruits - 20 & + 78

Figure N° 8. Graphe de l'analyse des correspondances entre R.S de l'enfant né hors mariage et niveaux d'instruction



La figure n°8 illustre les affinités électives entre niveaux d'instruction et R.S. de l'enfant né hors mariage. La représentation factorielle est excellente, les deux axes consomment 100% de l'inertie. Les proximités locales révèlent clairement les représentations de l'E.H.M. favorables des sujets instruits (48/56 soit 85,71%) ($\square (a-A) = + \cdot 576$) et celles défavorables des individus non-instruits (92/144 soit 63,89%) ($\square (b-B) = + \cdot 576$).

CHAPITRE VIII**L'ANALYSE DE LA COMPARAISON ENTRE LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES FILLES-MÈRES QUE LES INDIVIDUS ONT D'ELLES A NIAMEY ET CELLES QUE LES FILLES-MÈRES DE CETTE LOCALITÉ ONT D'ELLES-MÊMES**

Nous avons analysé l'apport des réponses aux différentes questions. Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes posé un certain nombre de questions auxquelles nos sujets (filles mères) ont répondu. Ces réponses nous donnent une idée sur les représentations sociales des filles mères de nos sujets.

Parmi les questions posées, certaines constituent la traduction directe de notre hypothèse opérationnelle n° 9 : les représentations sociales que les filles mères ont d'elles-mêmes sont aussi oppressantes à leur égard que celles que se font les autres individus.

La question portant sur la représentation de la fille mère (V_5), constitue à proprement parler la variable clef de cette étude sur les représentations sociales que les filles mères ont d'elles-mêmes car elle permet de savoir comment l'enquêtée (fille mère) se perçoit elle-même. En effet, si une majorité de sujets (filles mères) avait donné une réponse négative à cette question, nous aurions considéré notre hypothèse comme confirmée. Nous aurions conclu que les filles mères se voient ou se sont vues comme les individus désiraient qu'elles soient. Or, les résultats de cette recherche corroborent cette hypothèse.

Le tableau ci-dessous illustre ce fait.

Tableau XXIV : Répartition des opinions sur les représentations actuelles des filles mères à Niamey, classées dans l'ordre de choix exprimés par les filles mères et les individus (la société)

Les filles mères (V5)	Les individus (la société)
* 17,39% une mère précoce et jouisseuse	*62,5% La fille -mère rejetée assimilée à un souffre douleur
* 13,04% c'est une fille prudente et avertie	* 56,25% La fille mère est une prostituée, une fille légère et de mauvaise vie (jouet des hommes)
*13,04% je ne sais pas	
* 8,70% son mariage est hypothétique, la garde de son enfant lui pose des problèmes de tous genres (son avenir est compromis)	*25% La fille mère insolente, _maudite_ par ses parents (objet de honte)
*8,70% une fille rejetée (vivant en paria) qui souffre avec son enfant.	*18,75% La fille mère irresponsable, enceinte " par accident" et incapable d'assumer ses responsabilités.
*8,70% elle ne doit compter que sur elle-même. Elle doit s'amender et être patiente. Elle doit chercher à se marier pour éviter de commettre des erreurs	*18,75% La fille mère est jouisseuse (mère précoce)
*4,35% c'est une fille qui ne se respecte pas : c'est un jouet des hommes	*6,25% La fille mère naïve innocente ayant succombé aux séductions masculines
	*6,25% La fille mère perçue comme un embarras qui est à la charge de sa famille et de la société (sans avenir).
*4,35% Elle n'a aucune considération	
4,35% (...).	
*4,35% une fille étouffée, il y a des choses qu'elle ne peut plus se permettre	*6,25% La fille mère identique du point de vue éthique à la fille vierge
*4,35% Elle n'est pas vierge, elle est fautive Mais elle doit s'occuper de l'éducation de son enfant et d'elle même en attendant de se marier	*6,25% La fille mère responsable, volontaire et assumant sa grossesse.
*4,35% Elle doit observer une bonne conduite sociale pour se faire pardonner	
*4,35% Nous ne sommes pas comme les autres filles.	

Au regard de ces opinions, il apparaît que la majorité des filles mères ont fait leur certains stéréotypes négatifs des individus qui les jugent en mal. Ainsi, 17,39% de filles mères (soit 4/23) pensent qu'elles sont des mères précoces et jouisseuses contre 18,75% (soit 3/16) du côté des autres individus ; 8,70% (soit 2/23) estiment que leur avenir est compromis contre 6,25% (soit 1/16) pour les individus ; 8,70% se disent rejetées et souffrant avec leur enfant contre 62,5% (soit 10/16) chez

les individus et enfin 4,35% de filles mères (soit 1/23) se considèrent comme étant les jouets des hommes (prostituées) contre 56,25% des autres individus.

Mieux, les filles mères se culpabilisent et semblent repentantes. Cet état de choses est perceptible dans certaines de leurs réflexions : *la fille mère ne doit compter que sur elle-même. Elle doit s'amender et être patiente. Elle doit chercher à se marier pour éviter de commettre des erreurs* (8,70% soit 2/23) ou bien *la fille mère n'est pas vierge, elle est fautive. Mais elle doit s'occuper de l'éducation de son enfant et d'elle-même en attendant de se marier* (4,35% soit 1/23) ou encore *la fille mère doit observer une bonne conduite sociale pour se faire pardonner* (4,35% soit 1/23).

Ce faisant, il y a tout lieu de penser que les filles mères tolèrent les critiques acerbes de la société. C'est, d'ailleurs, ce qui pourrait expliquer, en partie, le fait qu'elles répondent sans acrimonie en se définissant comme des filles prudentes et averties (13,04% soit 3/23).

Par ailleurs, l'analyse des caractéristiques des filles mères livrées par elles-mêmes dénote que leur situation sociale n'est point enviable. En effet, de l'avis des filles mères, il apparaît que 56,53% (soit 13/23) des filles mères vivent hors de leur famille ; 56,53% se disent différentes des autres jeunes filles ; 52,17 (soit 12/23) trouvent que c'est leur destin ; 73,91% (soit 17/23) n'accepteraient pas de recommencer si ce qui leur est arrivé était à recommencer ; 13,04% (soit 3/23) manquent de mots pour dire ce que la fille mère représente pour elles tant elles redoutent cet état ; 26,1% (soit 6/23) estiment être comme les autres femmes à la condition, toutefois, qu'elles demeurent fidèles ; 60,87% (soit 14/23) éprouvent un sentiment d'humiliation au regard de leur situation actuelle et enfin, 47,83% (soit 11/23) se sentent rejetées soit par le milieu social soit par le milieu familial ou carrément par les deux à la fois.

CONCLUSION

Nous avons cherché à montrer dans cette étude que certaines variables psychosociologiques (niveau d'instruction, sexe) influencent les représentations de la fille-mère et de son enfant au Niger.

Les résultats montrent effectivement que le niveau d'instruction et le sexe introduisent des variations dans les représentations de la fille-mère et de son enfant. Nous en avons donné une explication dans l'interprétation des résultats.

Tout au long de ce travail il nous est apparu que :

- neuf (9) catégories de représentations des filles-mères caractérisent le champ descriptif : la fille-mère prostituée, fille légère et de mauvaise vie ; la fille-mère insolente, maudite par ses parents (objet de honte) ; la fille-mère jouisseuse ; la fille-mère irresponsable, enceinte "par accident" et incapable d'assumer ses responsabilités ; la fille-mère assimilée à un souffre-douleur ; la fille-mère naïve, innocente ayant succombé aux séductions masculines ; la fille-mère perçue comme un embarras qui est à la charge de sa famille et de la société ; la fille-mère identique du point de vue éthique à la jeune fille vierge ; la fille-mère responsable, volontaire et assumant sa grossesse.

- S'agissant des représentations du mariage de la fille-mère, deux (2) éventualités s'offrent à la fille-mère pour convoler en justes noces : le changement de milieu et la dissimulation de la maternité illégitime ; la prédestination de la fille-mère aux étrangers ou aux vieillards et l'exclusive possibilité de n'être que seconde, troisième ou quatrième épouse.

- Quant aux représentations du père-célibataire, dix (10) stéréotypes caractéristiques sont observables : irresponsable ; fornicateur ; homme compromettant ; menace contre l'institution du mariage ; pécheur ; maudit banni par tous ; insolent ; inintelligent ; semblable au père marié et enfin responsable.

- Pour les représentations de l'enfant né hors des liens du mariage, six (6) catégories essentielles sont retenues : l'enfant né hors mariage identique à l'enfant dit légitime ; l'enfant né hors mariage assimilé à un innocent ; l'enfant né hors mariage considéré comme bâtard ; l'enfant né hors mariage assimilé à un petit malheureux ; l'enfant né hors mariage assimilé à un enfant du dehors ; l'enfant né hors mariage considéré comme enfant-faute.

Au niveau du champ évaluatif, c'est-à-dire des cognitions évaluatives :

- le sexe des individus détermine les représentations de la fille-mère dans la communauté urbaine de Niamey. En d'autres termes, les représentations que les femmes ont de la fille-mère sont favorables, tandis que celles que se font les hommes demeurent négatives.

- Les individus de niveau d'instruction élevé font preuve de représentations favorables aux filles-mères, tandis que ceux de niveau d'instruction faible ont des représentations défavorables.
- Les sujets de sexe masculin sont plus sceptiques que les sujets de sexe féminin quand il est question des chances de mariage de la fille-mère, dans la communauté urbaine de Niamey : les femmes semblent généralement plus favorables et les hommes plus défavorables au mariage de la fille-mère.
- Les individus instruits ont des représentations plus favorables au mariage de la fille-mère, tandis que celles des individus non-instruits sont moins favorables.
- Les hommes sont défavorables aux représentations du père-célibataire et les femmes leur sont favorables.
- Les instruits font preuve de représentations favorables au père-célibataire, alors que les non instruits ont des représentations défavorables.
- Les femmes sont conciliantes aux représentations de l'E.H.M. et les hommes sont défavorables à ce dernier.
- Les individus de niveau d'instruction élevé font preuve de représentations favorables aux enfants nés hors des liens du mariage tandis que ceux de niveau d'instruction faible ont des représentations défavorables.
- Les représentations sociales que les filles-mères ont d'elles-mêmes sont aussi oppressantes à leur égard que celles que se font les autres individus.
- l'attitude de la communauté à l'égard de la fille-mère et de son enfant est le plus souvent une attitude de discrimination sociale. Outre cela, les causes de la discrimination sont profondément enracinées dans les croyances morales et les concepts sociaux d'une communauté donnée et qu'elles sont en rapport avec son niveau de développement économique, social et culturel. En effet, les individus en considérant la fille-mère et son enfant comme une menace pour l'ordre social notamment pour l'institution du mariage et pour la survie de la famille patriarcale, adoptent des attitudes contrastées à l'égard des filles-mères ou des enfants nés hors mariage. Ils sont ainsi tantôt dévalorisés, tantôt, tolérés ou tantôt acceptés.
- Les représentations des filles-mères et de leurs enfants étant déterminées par le sexe de leurs auteurs, il convient de souligner qu'il existe une différence entre les opinions que les individus se font des filles-mères, d'une part, et de leurs enfants d'autre part. En effet, les individus mâles en entrevoyant la menace d'illégalité et d'illégitimité que la position de la fille-mère et de son enfant constituent pour les règles de la société patriarcale, rejettent ceux-

ci avec véhémence. C'est ce qui explique le fait que les hommes demeurent sceptiques quant aux chances de mariage de la fille-mère.

Par contre, les femmes en vivant chacune à son niveau dans la hantise d'être fille-mère ou parents de fille-mère, s'affranchissent petit à petit de la domination masculine et acceptent la fille-mère comme témoignage de l'acceptation (de leur responsabilité) des conséquences de leurs actes. Le fait que le sexe entraîne des différences entre les représentations des filles-mères ou de leurs enfants des hommes et des femmes, met l'accent sur la nécessité d'identifier les valeurs culturelles pertinentes en vue de les assimiler pour une meilleure intégration de la personnalité nigérienne à la fois dans son milieu social et dans la présente civilisation technologique.

- Les représentations des filles-mères et de leurs enfants sont également déterminées par le niveau d'instruction des individus. Ici aussi il semble indiqué de mettre en évidence l'opposition caractérisant les représentations des individus instruits et des individus non instruits relatives à la fille-mère et à son enfant. Effectivement, les sujets lettrés respectueux des droits humains et du progrès, demeurent conciliants vis-à-vis de la fille-mère et vis-à-vis de son enfant.

En revanche, les sujets illettrés souscrivant, la précarité socio-économique aidant, à l'idéologie du mouvement intégriste musulman, surestiment les potentialités des individus mâles dans le jeu social et condamnent les filles-mères et leurs enfants.

On pourrait craindre, au Niger, la majoration de cette forme de discrimination sociale dans la mesure où les sujets non instruits sont de très loin plus nombreux que les sujets instruits : le taux de scolarisation reste scandaleusement bas (28 %) et a du mal à suivre le taux de croissance démographique si bien que l'analphabétisme s'érige en fléau social. En plus la scolarisation en cours est mal adaptée notamment parce qu'elle n'est pas faite dans la langue maternelle. Dans ces conditions, il serait judicieux de mettre en œuvre une éducation appropriée pour la jeunesse nigérienne fondée sur un retour aux sources où l'individu retrouvera ses racines qui lui permettront d'évoluer sans trop de heurts et de façon critique dans la civilisation contemporaine : alors il ne sera plus ni observateur ni consommateur passif des éléments culturels importés.

Mais avant cela, il y a tout lieu de penser qu'une atténuation des forces de cette discrimination des filles-mères et de leurs enfants passe par une reconversion des mentalités. Ainsi partout où prédomine une attitude de discrimination sociale à l'égard de la fille-mère et de son enfant, il faudrait que toutes les autorités chargées d'éduquer l'opinion publique s'efforcent à tous les niveaux de lui substituer une attitude plus moderne et en même temps humaine.

Toutefois, cette démarche doit être doublée d'une politique de prévention adéquate. Dans ce sens, ne serait-il pas souhaitable d'envisager des mesures de prévention qui prennent en compte :

1) un niveau de prévention primaire : c'est l'ensemble des mesures qui permettent d'éviter qu'un phénomène non souhaitable se produise ;

2) un niveau de prévention secondaire : il s'agit des actions à mener de façon à limiter la gravité du phénomène qui a déjà commencé, d'abord en ayant connaissance précocement de façon à intervenir plus tôt et donc plus efficacement ;

3) un niveau de prévention tertiaire : il consiste en l'ensemble des mesures qui ont pour but, le phénomène s'étant produit, d'en limiter les conséquences à long terme et les séquelles ou les rechutes.

En termes de prévention primaire, il faut éviter toute survenue de grossesse chez des jeunes filles. Ceci est une intention louable. Mais celle-ci ne peut s'intégrer que dans le cadre beaucoup plus large d'un changement des mentalités à l'égard des jeunes : on doit au maximum responsabiliser les adolescents sur le plan social dans le respect des limites de leur développement biologique.

On peut également essayer, dans le cadre de mesures générales, de recourir à l'éducation sexuelle en s'adressant à l'ensemble de ceux qui ont une responsabilité éducative (familles et enseignants pour l'essentiel) et à tous les jeunes.

On peut aussi mettre à la disposition des jeunes les moyens contraceptifs.

La prévention secondaire, qui intervient lorsqu'une grossesse est commencée, vise à poursuivre la grossesse jusqu'à son terme. Il faudra alors assurer un déroulement satisfaisant pour la santé et l'équilibre psychique de la future mère, préparer la naissance.

La prévention tertiaire comporte les mesures prises pour assurer l'avenir social et/ou professionnel de l'enfant et des jeunes parents et éviter la survenue de nouvelles grossesses non souhaitées. Ne pourrait-on laisser la fille-mère choisir en toute liberté la solution qu'elle préfère et lui fournir toute l'aide disponible pour faciliter la réalisation de sa décision ?

Il est bien évident qu'il y aura toujours des maternités dites illégitimes. Néanmoins on arrivera ainsi à comprendre leur mode d'émergence et partant les conséquences psychopathologiques et sociales de la discrimination qu'elles engendrent.

Il faut souligner aussi que nous avons conscience que notre étude aurait gagné en rigueur, si elle avait pu toucher l'ensemble du Niger.

Un autre aspect est que la recherche est un compromis continu entre le temps, les ressources matérielles et humaines disponibles pour le chercheur et la rigueur scientifique qu'il doit, coût que coût, respecter. De ce fait nous considérons l'ensemble de cette recherche comme le point de départ d'études ultérieures qui pourront mieux contribuer à expliciter notre problématique.

A titre indicatif, nous retiendrons la possibilité d'étudier les causes de l'accroissement du nombre des naissances hors mariage au Niger, ainsi que les problèmes que pose l'intégration

harmonieuse de la fille-mère et de son enfant dans tous les domaines de la société. Il est également possible de vérifier nos résultats sur une aire géographique plus importante.

Une autre question à résoudre est celle de voir comment le repérage du noyau central de la structure des représentations des filles-mères et de leurs enfants permet d'éprouver notre travail fondé sur l'analyse du système périphérique.

BIBLIOGRAPHIE

- ABARCHI, D. (1993). *Les vicissitudes des sources du droit*. Niamey : Faculté des Sciences Économiques et Juridiques.
- ABRIC, J-C. (1976). *Jeux, conflits et représentations sociales*. Thèse de doctorat es-Lettres-Université de Provence.
- ABRIC, J-C. (1987). *Coopération, Compétition et représentations sociales*. Cousset : Delval.
- ABRIC, J-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : P.U.F.
- ADJOUA, M. C. (1988). *Discours de jeunes : folie d'hier et d'aujourd'hui. Problématique de la situation interculturelle dans le contexte de la maladie mentale en Côte d'Ivoire*. Thèse pour le Doctorat Nouveau Régime de Psychologie, Université de Toulouse-Le-Mirail.
- AEBISCHER, V. (1985). *Les femmes et le langage*. Paris : P.U.F.
- ALLAGBADA, J. (1984-1985). *Réflexions sur une psychopathologie du passage d'un registre culturel à un autre. Exemple : l'échec scolaire*. Mémoire de D.E.S.S, Université Paris VII.
- ALLAIRE, D. (1988). « Questionnaires : mesure verbale du comportement ». In Michèle Robert et Coll., *Fondements et étapes de recherche scientifique en psychologie*, (pp. 229-275) Québec : Edisem ; Paris : Maloine.
- ANDREEVA, G. (1986). *Psychologie sociale*. Moscou : Éditions du progrès.
- ARIES, P. (1973). *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*. Paris : Seuil.
- BACHOFEN, J.J. (1980). *Du règne de la mère au patriarcat*. Lausanne : Éditions de l'Aire.
- BAHA'ULLAH, (1980). *La civilisation Mondiale*. Bruxelles : Éditions Baha'ies.
- BALANDIER, G. (1981). *Sens et puissance*. Paris : P.U.F.
- BASSITCHE, A. (mai 1974). « Mineurs délinquants et autorité parentale à Abidjan ». *Actes du IVème congrès de criminologie comparée d'Afrique occidentale*. (pp.129-155) Abidjan : Institut de criminologie-Université d'Abidjan.
- BASSITCHE, A. (1975). « Changement social et criminalité au Moyen Orient ». In l'Afrique du Nord et l'Asie de l'ouest - Développement et Société – (pp. 247-271) Canada : Université de Montréal.
- BASSITCHE, A. (décembre 1979). « L'Apprentissage des libertés ». *Études Internationales de psychosociologie criminelle*. Paris, n° 34/35.
- BASSITCHE, A. (1988). *La criminalité à Abidjan, étude psychosociologique*. Université de Paris V. Thèse de Doctorat d'Etat es-Lettres et Sciences Humaines. Tomes I, II et III.

- BASSITCHE, A. (16 décembre 1991). « L'évolution des relations familiales, comme indicateur de changement social en Côte d'Ivoire. In *Cahier de Sociologie Economique et Culturelle*. Ethnopsychologie. Revue Internationale. Institut Havrais de Sociologie Economique et de Psychologie des peuples, pp.67-83.
- BAUDELLOT, C.
et
ESTABLET, R. (1971). *L'école capitaliste en France*. Paris : Maspéro.
- BEAUD, M. (1993). *L'art de la thèse*. Paris : Éditions la découverte.
- BEAUMONT, P. de (1967). *L'Ancien Testament. Textes essentiels aux hommes d'aujourd'hui*. Paris : I.S.P.C., Ecole de la Foi.
- BEAUVOIR, S. de (1949). *Le deuxième sexe*. Paris : Gallimard.
- BEAUVOIS, J-L., DESCHAMPS, J-C. (1990). « Vers la cognition sociale ». In R. GHIGLIONE, C. BONNET, J-F., RICHARD (Eds). *Traité de Psychologie cognitive*, (pp. 1-110) Paris : Dumod.
- BEAUVOIS, J-L., ROULIN, J-L., TIBERGHEN, G. (1990). *Manuel d'études pratiques de psychologie*. Tome I. Pratique de la recherche. Paris : P.U.F.
- BECKER, H. (1985). *Outsiders-Etudes de sociologie de la déviance*. Paris : éd. A.M. Métailié.
- BELLONCLE, G. (1980). *Femmes et développement en Afrique Sahélienne*. Paris : Nouvelles Éditions Africaines. Editions Economie et Humanisme. Les Editions Ouvrières.
- BENOT, Y. (1969). *Idéologies des indépendances africaines*. Paris : Calman Levy, Tome II.
- BERNET-GRAVEREAUX, C. (1983). *L'union libre, le couple hors mariage*. Paris : E.S.F.
- BERNSTEIN, B. (1975). *Langage et classes sociales*. Paris : Éditions de Minuit.
- BERQUE, J. (1964). *Dépossession du monde*. Paris : Seuil.
- BERQUE, J. (1970). *L'orient second*. Paris : Gallimard.
- BERTHIAUME, F. et LAMOUREUX, A. (1981). *Initiation à la Recherche en psychologie*. Montréal : Éditions H. R. W. Itée.
- BETI, M. (1978). « Identité et tradition ». In *Négritude : traditions et développement*. Bruxelles : Éditions Complexe.
- BISILLIAT, J.
&
FIELOUX, M. (1992). *Femmes du Tiers Monde, Travail et quotidien*. Paris : Éditions l'Harmattan.
- BLANCHET, A. et al. (1985). *L'entretien dans les sciences sociales*. Dunod : Bordas.

- BODIN, M. et al. (1977). *Les civilisations du monde contemporain*. Paris : Fernand Nathan.
- BORNEMAN, E. (1979). *Le patriarcat*. Paris : P.U.F.
- BORRMANS, M. (septembre - décembre 1979). « Islam et famille en Afrique. In *Etudes Scientifiques*.
- BOSERUP, E. (1983). *La femme face au développement économique*. Paris : P.U.F.
- BOUHDIBA, A. (1986). *La sexualité en Islam*. Paris : P.U.F.
- BOUILLON, J. et al. (1983). *Le Temps présent ; le XXe siècle depuis*. Paris : Bordas.
- BOURDIEU, P. (1979). *La distinction, Critique sociale du jugement*. Paris : Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris : Éditions de Minuit.
- BOURHIS, R-Y.,
&
LEYENS, J-P. (1994). *Stéréotypes, discriminations et relations intergroupes*. Liège : Mardaga.
- BOURGUIGNON, O. (1988). "Le syndrome de Cossette, enfants de l'abandon et du rejet", *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, n°12, pp. 85 - 96.
- BOUROCHE, J-M. et SAPORTA, G. (1987). *L'analyse des données*. Paris : P.U.F, coll « que sais-je ? » n° 1854.
- BUNCH, C. (1997). « Une situation intolérable : la violence anti-féminine », *Le Progrès des Nations*. NEW York : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), n° de vente : F.97. xx. SWZ. 2, pp. 41 - 45.
- CAMILLERI, C. (1980). *Anthropologie culturelle et éducation*. Paris : UNESCO ; Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- CAMILLERI, C. (1980). « Identité et changements sociaux. Point de vue d'ensemble ». In TAP. P. (dir.), *Identité collective et changements sociaux*. Colloque international. Toulouse : Privat.
- CAMILLERI, C. (1985). *Anthropologie culturelle et éducation*. Paris : Delachaux/Niestlé.
- CAMILLERI, C. (1986). Réflexions d'ensemble sur le colloque « socialisation et recherches interculturelle ». In *Bulletin de l'ARIC*, 3, pp. 18-34.
- CAMILLERI, C. (1990). Identité et gestion de la disparité culturelle : essai d'une typologie. In MALEWSKA - PEYRE et P - TAP, (dir.), *les stratégies identitaires*, pp. 85-110. Paris : P.U.F.
- CARDAIRE, M. (1965). *L'islam et le terroir africain*. Bamako : IFAN.
- CHAFFARD, G. (1967). *Les carnets secrets de la colonisation*. Paris : Calman Levy, Tome II.
- CHAUCHAT, H. (1990). *L'enquête en psychosociologie*. Paris : PUF.

- CHAUCHAT, H. (1994). Construction of the european identity : Transference of a cognitive and representational frame, Rio de Janeiro : *Second International Conference on social Representations*.
- CHELALA, C-A. (juin 1988). "Maternité précoce dans les Amériques". *Santé du Monde*, pp. 22-23.
- CHELALA, C.A (avril-mai 1990). « Adolescentes enceintes à New York », *Santé du Monde*, pp. 21-23.
- CHEVALLIER, J. Y. (1970). « Enfant naturel ». In *EncycloPaedia Universalis*, corpus 6, Paris, pp. 235-237.
- CIBOIS, P. (1990). *L'analyse des données en sociologie*. Paris : P.U.F.
- CIBOIS, P. (1994). *L'analyse Factorielle*. Paris : PUF, « que sais-je ? » N° 20 95.
- CISSE, S-M. (1995). « Autopsie d'une visite hors pairs », *Libération*, Hebdomadaire Nigérien Indépendant d'informations et d'opinions. N° 002, p.4.
- CODOL, J. - P. (1969). Note terminologique sur l'emploi de quelques expressions concernant les activités et processus cognitifs en psychologie sociale. *Bulletin de psychologie*, 23, pp. 63 -71.
- CORDIER, F., DUBOIS, D. (1981). Typicalité et représentation cognitive. *Cahiers de psychologie cognitive*, 1, pp. 299-333.
- CORNEILLE, O., LEYENS J.- P. (1994). Catégories, Catégorisation sociale et essentialisme psychologique. In Bourhis, R.- Y. & Leyens.J.-P. (Eds) *stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. (pp. 41 – 68).Liège : Mardaga.
- COUDIN, G. (1994). Marscism : a social representations in progress, Rio de Janeiro, *second International conference on social Representations*.
- COULIBALY, M. (1991). *La criminalité des filles-mères dans l'ouest du Niger : rôle préventif de l'éducation islamique*, Université d'Abidjan, Mémoire de Maîtrise, Département de Psychologie.
- De AJURIAGUERRA, J. (1980). *Manuel de psychiatrie de l'enfant*. Paris, New York, Barcelone, Milan : Masson.
- D'EAUBONNE, F. (1977). *Les femmes avant le patriarcat*. Paris : Payot.
- Ministère du Développement Social de la Population et de la Promotion de la Femme (1993). « Déclaration de politique de promotion de la femme », Niamey.
- DECONCHY, J.P. (1989). *Psychologie sociale, croyances idéologies*. Paris : Méridien.
- DECONCHY, J-P., GUESDON, S.,
LABADENS, A. (1994). Marquage social et perception des propriétés de la matière - *Cahiers Internationaux de Psychologie sociale*, 22, pp. 23 - 32.
- DELACROIX, J. M. (1994). *Gestalt-thérapie, culture Africaine, changement, du Père-Ancêtre au Fils Créateur*. Paris, L'Harmattan.

- DENIEL, R. (1985). *Femmes des villes africaines*. Abidjan : Inadès édition.
- DESABIE, J. (1966). *Théorie et pratique des sondages*. Paris : Dunod.
- DESCHAMPS, J. P. (1976). *Grossesse et maternité chez l'adolescente*. Paris : Editions du Centurion.
- DEUTSCH, H (1991). *Problèmes de l'adolescence*. Paris : Payot.
- DIARRA, F.-A. (1971). *Femmes africaines en devenir. Les femmes Zarma du Niger*. Paris : Editions Anthropos.
- DIAWARA, I. (1973). *Rupture des liens de mariage dans la famille nigérienne, devenir des enfants*. Université de Paris VII. Thèse de Doctorat 3ème cycle.
- DIAWARA, I., (1986), « cultures nigériennes et éducation », *Annales de l'université de Niamey*. BP 12482 Niamey - Niger.
- DIAWARA, I. (juin 1988). "Les cultes de possession avec transes au Niger". In *Cahiers de sociologie économique et culturelle, Ethnopsychologie* n° 9, pp. 67-80.
- DIAWARA, I.
&
MOUNKAILA, F. (28-31 janvier 1991). « Traditions relatives aux étapes de la vie et éducation des jeunes d'aujourd'hui », Séminaire *UNESCO* sur les traditions relatives aux « étapes de la vie », CELHTO/OUA. Niamey. 20 pages.
- DIAWARA, I. (28-31 janvier 1991), « Les étapes de la vie (esquisse) », Séminaire *UNESCO* sur les traditions relatives aux « étapes de la vie », CELHTO/OUA. Niamey. 6 pages.
- DIGIACOMO, J-P. (1986). « Alliance et rejets intergroupes au sein d'un mouvement de revendication ». In DOISE, W. & PALMONARI, A. (Eds). *L'étude des représentations sociales*. (pp. 118-138), Paris : Delachaux & Niestlé.
- DIOP, C-A. (1959). *L'unité culturelle de l'Afrique Noire*. Paris : Éditions Présence Africaine.
- DIOP, C-A. (1960). *Les fondements culturels, techniques et industriels d'un futur Etat fédéral d'Afrique noire*. Paris : Éditions Présence Africaine.
- DIOP, C., A. (1967). *Antériorité des Civilisations Nègres : Mythe ou vérité historique ?* Paris : Éditions Présence Africaine.
- DJABER ELDJAZAÏRI, A. (1986). *La voie du musulman*. Paris : ASLIM Éditions.
- DODGE, Y. (1993). *Statistique-Dictionnaire encyclopédique*. Paris : Dunod.
- DOISE, W. (1986). « Les représentations sociales : définition d'un concept ». In DOISE, W. & PALMONARI, A. (Eds), *l'étude des représentations sociales*. (pp. 81-94). Paris : Delachaux et Niestlé.

- DOISE, W. (1989). « Attitudes et représentations sociales ». In JODELET, D. (Ed), *Les représentations sociales*. (pp. 220-238). Paris : P.U.F.
- DOISE, W. (1989). « Cognitions et représentations sociales : l'approche génétique ». In JODELET, D. (Ed), *les Représentations sociales*. (pp. 341-362). Paris : P.U.F.
- DOISE, W. (1990). « Les représentations sociales ». In GHIGLIONE, R., BONNET, C., RICHARD, J.F. (Eds), *Traité de psychologie cognitive Tome 3 : Cognition, représentation, Communication*. (pp. 11-174). Paris : Dunod.
- DOISE, W., LORENZI-CIOLDI, F. (1991). « L'identité comme représentation sociale ». In DECONCHY, J-P., (Ed), *Idéologie et représentations sociales*. Cousset (CH), Delval, pp. 273 - 286.
- DOISE, W., CLEMENCE, A., LORENZI-CIOLDI, F. (1992). *Représentations sociales et Analyses de données*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- DUBAR, C. (1991). *La socialisation : Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : A - colin.
- DURKHEIM, E. (1898). Représentations individuelles et représentations collectives. *Revue de métaphysique et de morale*. In *Sociologie*, 1967, Paris : P.U.F.
- EBOUSSI-BOULANGA, F. (1976). « L'identité négro-africaine ». In *Présence Africaine*, n°99-100.
- ENGELS, F. (1884). *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*. (À propos des recherches de Lewis Morgan). In *Marx-Engels : œuvres choisies*, (1979), (pp.467-610). Moscou : Editions du progrès.
- ERIKSON, E. (1972). *Adolescence et crise - La quête de l'identité*. Paris : Flammarion.
- ERNY, P. (1968). *L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique Noire*. Paris : Le Livre Africain.
- ETOUNGA-MANGUELLE, D. (1991). *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?* Nouvelles du sud.
- FALCONNET, G.,
&
LEFAUCHEUR, N. (1975). *La fabrication des mâles*. (pp. 68-83). Paris : Éditions du Seuil.
- FENELON, J-P. (1981). *Qu'est-ce que l'analyse des données ?* Paris : Lefonen.
- FERREOL, G. (dir.), (1995). *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Armand colin/Masson.
- FIELOUX, M. (1984). « Femme ». In *Encyclo Paedia-Universalis*, corpus 7, Paris.
- FISCHER, G., N. (1990). *Les domaines de la psychologie sociale : le champ du social*. Paris : Dunod, Bordas.
- FISCHER, G., N. (1995). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Paris : Dunod/P.U.M. (Presses de l'Université de Montréal).

- FLAMENT, C. (1989). Structure et dynamique des représentations sociales. In Jodelet, D. (Ed) *Les représentations sociales*. (pp. 204 – 219). Paris : P.U.F.
- FLAMENT, C. (1994 a). Structure, dynamique et Transformation des représentations sociales. In Abric, J-C. (Ed) *Pratiques sociales et représentations*. (pp. 37 – 58). Paris : P.U.F.
- FLAMENT, C. (1994 b). Consensus, salience and necessity in social representations. Technical note. *Papers on social Représentations*. 3, 2, pp. 97-105.
- FREJAVILLE, A. (1990). “Une métaphore polythéiste : la fonction paternelle et ses avatars”. In *Dialogue*, N° 107.
- FROELICH, J., C. (1962). *Les musulmans d’Afrique noire*. Paris : l’Orante.
- GALLI, E., NIGRO, G. (1990). Les représentations sociales : La question de la genèse. *Revue internationale de psychologie sociale*. Tome 3, pp. 429 - 450.
- GEERTZ, C. (1986). *Savoir local, savoir global. Les lieux savoir*. Paris : Presses Universitaires de France.
- GIAMI, A. (1994). Representations of AIDS: permanence and change, Rio de Janeiro : *Second International conference on Social Representations*. Ravello, octobre.
- GIDDENS, A. (1987). *Social theory and modern sociology*. Stanford : Stanford University Press.
- GOFFMAN, E. (1968). *Asiles- Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*. Paris : Editions de Minuit.
- GOFFMAN, E. (1975). *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Editions de Minuit.
- GRAWITZ, M. (1984). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.
- GRIZE, J-B. (1992). Logique naturelle et Représentations sociales. Communication. *First International conférence on social Représentations*. Ravello.
- GUIMELLI, C., JACOBI, D. (1990). Pratiques nouvelles et transformation des représentations sociales. *Revue internationale de psychologie sociale*. Tome 3, pp. 307-334.
- GUIMELLI, C. &
ROUQUETTE, M-L. (1992). Contribution du modèle associatif des schèmes cognitifs de base à l'analyse structurale des représentations sociales. *Bulletin de Psychologie*, Numéro spécial : *Nouvelles Voies en Psychologie Sociale*, XLV, 405, pp. 196 - 202.
- GUIMELLI, C. et
ROUQUETTE, M-L. (1993). Note sur la formalisation des schèmes étranges dans l'étude des représentations sociales. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 19, 3, pp. 43 - 48.
- GUIMELLI, C. (1993). Locating the central core of social representations : towards a method. *European journal of social Psychology*, 23, 5, pp. 555 - 559.

- GUIMELLI, C. (dir.), (1994). *Structures et transformations des représentations sociales*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- GUIMELLI, C. (1994). La fonction d'infirmière : pratiques et représentations sociales. In J-C. ABRIC (Ed), *Pratiques sociales et représentations*, Paris : P.U.F., pp. 60- 83.
- GUIMELLI, C. (1995). L'étude des représentations sociales. In *Psychologie Française*, Paris : Dunod, n° 40-4, pp. 367-374.
- GUTHRIE, G., M. (1975). « A behavioral analysis of culture learning ». In BRISLIN R.-W., BOCHNER, S., LONNER, W.-J., *Cross cultural perspectives on learning*, New York, Wiley.
- HAMA, B. (1968). *Essai d'analyse de l'éducation africaine*. Paris : Présence Africaine.
- HAMA, B. (1988). *L'essence de la parole*. Niamey : CELHTO.
- HEIDER, F. (1954). « La perception d'autrui ». In Lévy, A., (1994), *Psychologie sociale. Textes Anglais et Américains*. Paris : Bordas. Tome 1, pp. 120-124.
- HERAN, F. (juillet-septembre 1987). « La seconde nature de l'habitus. Tradition philosophique et sens commun dans le langage sociologique ». In *Revue française de sociologie*, 28 (3), pp. 385-416.
- HERMAN, J. (1986). *Analyse de données qualitatives. Tome 1. Traitement d'enquêtes : échantillon, répartitions, associations*. Paris, New York, Barcelone, Milan, Mexico, Sao Paulo : Masson.
- HERMAN, J. (1990). *Analyse de données qualitatives. Tome 2. Traitement d'enquêtes, modèles multivariés*. Paris, Milan, Barcelone, Mexico : Masson.
- HERZLICH, C. (1969). *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*. Paris : Mouton.
- HERLICH, C. (1972). « La représentation sociale ». In Moscovici, S. (dir.), *Introduction à la représentation sociale*. Librairie Larousse, Tome 1, pp. 302-325.
- HEWSTONE, M., MOSCOVICI, S. (1984). De la science au sens commun. In Moscovici, S. (Ed.). *Psychologie sociale*, Paris : P.U.F, pp. 539-564.
- HIGGINS, E. T., KING, G.A. (1987). Accessibility of social construct : information processing consequences of individual and contextual variability. In Cantor, N., KIHLSSTROM, J-F. (Eds) *Personality, cognition and social interaction*. Hillsdale : Erl-baum.
- HITZEMANN, (janvier 1989). « Femmes en république du Niger : situation et possibilités de promotion ». Niamey : *Service des volontaires allemands (DED)*.
- JAUNE, H. & BARRY, J. (1953). *Histoire de l'Afrique Occidentale Française*. Paris : Fernand Nathan.
- JAVEAU, C. (1988). *L'enquête par questionnaire*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

- JODELET, D. (1988). "Représentation sociale : phénomènes concepts et théorie". In *Psychologie sociale*. Paris : PUF, pp. 357-378.
- JODELET, D. (1989 a). *Folies et représentations sociales*. Paris : PUF.
- JODELET, D. (1989 b). *Les représentations sociales*. Paris : PUF.
- JODELET, D., OHANA, J., BIADI, A.,RIKOV, E. (1994). Représentations de la contagion et sida. In *connaissances, représentations, comportements, sciences sociales et prévention du sida*, Paris : ANRS, pp. 87-97.
- JOULE, R.-V. (1989). Quand les conduites résistent aux approches cognitives. In : BEAUVOIS et al. (Eds) *Perspectives cognitives et conduites sociales*. (Tome II). Cousset : Delval.
- KABOU, A. (1991). *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris : éd. L'Harmattan.
- KATZ, D., BRALY, K-W. (1933). « Racial stereotypes of 100 college students », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, n° 28, pp. 280-290.
- KEITH, (1992). Textes inédits sur les rapports homme-femme. Niamey : *Ministère de la Santé Publique*.
- KERLINGER, F.N. (1984). *Liberalism and conservatism : the nature and structure of social attitudes*. Hillsdale : Lawrence Erlbaum.
- KESSLER, D., MASSON, A. (dir.), (1985). *Cycles de vie et générations*. Paris : Economica.
- KODJO, E. (1985). ...*Et demain l'Afrique*. Paris : Stock.
- KOUDOU, KESSIE, R. (1980). *Systèmes de représentations et d'attributions socio sexuelles*, Thèse de 3^{ème} cycle, Toulouse, Le Mirail.
- KOUDOU, KESSIE, R. (1996). *Education et développement moral de l'enfant et de l'adolescent africains*. Paris : L'Harmattan.
- KUHN, T. (1983). *La structure des évolutions scientifiques*. Paris : éd. Flammarion.
- LAFON, R. (1969). *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*. Paris : P.U.F.
- LE BOUEDEC, G. (1984). « Contribution à la méthodologie d'étude des représentations sociales », *cahiers de Psychologie cognitive*, n°4, pp. 245 - 272.
- LENINE, V. (1966). *L'impérialisme, Stade suprême du capitalisme*, traduction française, Pékin.
- LENINE, V. (1970). *De l'état* (1918), Trad. Française, Pékin.
- LEVINE, J.M. & PAVELCHAK, M.A. (1984). « Conformité et obéissance ». In MOSCOVICI, S. (dir.), *Psychologie sociale*. Paris : P.U.F.
- LEVI-STRAUSS, cl. (1974). *Anthropologie structurale*. Paris : Plon.

- LEVI-STRAUSS, cl. (1983). *L'identité*. Paris : P.U.F.
- LEYENS, J-P. (1983). *Sommes-nous tous des psychologues ?* Bruxelles : Mardaga.
- MAC LEOD, R-B. (1951). "The place of phenomenological analysis in social psychological theory". In ROHRER, J-H. et SHERIF, M. (1951), *Social psychology at the crossroads*. New York: Harper.
- MAHOMET, (Traduction de D. MASSON), (1967). *Le Coran*. Paris : Gallimard. Tomes I et II.
- MAISONNEUSE, J. (1967). *La psychologie sociale*. Paris : P.U.F.
- MAISONNEUSE, J. (1973). *Introduction à la psychosociologie*. Paris : PUF.
- MARBEAU-CLEIRENS, B. (1970). *Les mères célibataires et l'inconscient*. Paris : éd. Universitaires.
- MARDELLAT, R. (1994). Pratiques commerciales et représentations dans l'artisanat. In J-C., ABRIC. (Ed), *Pratiques sociales et représentations*, Paris : PUF, pp. 145-178.
- MAURIN, M. (1995). *Dictionnaire Universel*. Paris : Hachette Edicef.
- MAZRUI, A-A. (juin 1992). « Le rôle de la femme dans l'économie africaine », *Finances & développement*, Paris, pp. 42-44.
- Mc LUHAN, M. (1977). *La galaxie Gutenberg*. Paris : Gallimard. Tomes I et II.
- MIA-MUSUNDAM, (1976). « Le viol de l'identité négro-africaine ». In *Présence Africaine*, n° 98, pp. 8-38.
- MIALARET, G. (1991). *Statistiques appliquées aux sciences humaines*. Paris : P.U.F.
- Ministère du Plan et de la Planification Régionale, (janvier 1989), 2ème recensement général de la population 1988.
- MOLINER, P. (1988). *La représentation sociale comme grille de lecture*. Thèse de doctorat en psychologie. Université de Provence.
- MOLINER, P. (1988). Validation expérimentale de l'hypothèse du noyau central des représentations sociales. *Bulletin de Psychologie*, XLI, pp. 759-762.
- MOLINER, P. (1992 a). *La représentation sociale comme grille de lecture*. Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence.
- MOLINER, P. (1992 b). Représentations sociales, schèmes conditionnels et schèmes normatifs-
Bulletin de Psychologie. XLV, 405, pp. 325 -329.
- MOLINER, P. (1992 c). Structure de représentation et structure de schèmes. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*. 14, 2, pp. 48-52.
- MOLINER, P. (1993 a). Cinq questions à propos des représentations sociales. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*. 20, pp. 5-14.

- MOLINER, P. (1993 b). ISA : L'induction par scénario ambigu. Une méthode pour l'étude des représentations sociales. *Revue internationale de psychologie sociale*. 6, 2, pp. 7-21.
- MOLINER, P. (1994 a). Les deux dimensions des représentations sociales. *Revue internationale de psychologie sociale*. 2, pp. 73-86.

- MOLINER, P. (1994 b). Les méthodes de repérage et d'identification du noyau des représentations sociales. In C. GUIMELLI (ed.) *Structures et transformations des représentations sociales*, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé. pp. 199-232.
- MOLINER, P. (1996). *Images et représentations sociales. De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- MONTEIL, J-M. (1993). *Soi et le contexte*. Paris : Colin.
- MONIMART, M. (1989). *Femmes du Sahel*. Paris : Editions Karthala et Organisation de Coopération et de Développement Economiques O.C.D.E.
- MONTEIL, V. (1971). *L'Islam noir*. Paris : le Seuil.
- MONTMOLLIN De, G. (1984). Le changement d'attitude. In MOSCOVICI, S. (Ed.) *Psychologie sociale*, Paris : PUF. pp. 91-138.
- MOREAU, R.-L. (1982). *Africains musulmans*. Paris, Abidjan : Présence Africaine, INADES.
- MORIN, M. (1989). Psychologie sociale appliquée et bruit au travail. *Cahiers Internationaux de Psychologie sociale*, 1, pp. 31-51.
- MORIN, M., MOATTI, J-P.,
SOUVILLE, M. (1994). Social representations and general practitioners involvement With H.i.V. infection RIO de Janeiro : *Second International Conference on Social Representations*.
- MOSCOVICI, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public. Etude sur la représentation sociale de la psychanalyse*. Paris : P.U.F.
- MOSCOVICI, S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : P.U.F.
- MOSCOVICI, S. (1979). *Psychologie des minorités actives*. Paris : PUF.
- MOSCOVICI, S. (1984). Introduction : le domaine de la psychologie sociale. In S., MOSCOVICI, (Ed). *Psychologie Sociale*. Paris : Larousse.
- MOSCOVICI, S. (1986). « L'ère des représentations sociales ». In DOISE, W. et PALMONARI, A. (Eds) : *L'étude des représentations sociales*. Neuchatel, Delachaux et Niestlé.
- MOSCOVICI, S., MUGNY, G. (1987). *Psychologie de la conversion*. Cousset et Delval.
- MOSCOVICI, S. (1989). *Des représentations collectives aux représentations sociales*. In D., JODELET (ED.), *Les représentations sociales*, Paris : PUF, pp. 62-86.
- MOSCOVICI, S. (1992). *Communication à la première conférence internationale sur les représentations sociales*. Ravello. Italie.

- MOSCOVICI, S. (1994). La mentalité prélogique des primitifs et la mentalité prélogique des civilisés. In S., MOSCOVICI (Ed), *Psychologie sociale des relations à autrui*. Paris : Nathan, pp 208-231.
- MOUFOUGA-BROUSTA, J. (1975). "Manifestations charismatiques et perspectives ethnologiques", dans *Lumière et Vie*, n° 125.
- MOUMOUNI, A. (1964). *L'éducation en Afrique*. Paris : Maspéro.
- MOURA, M. de (1990). *Psychologie sociale - Travaux dirigés*. Paris : éditions Eyrolles.
- MUCCHIELLI, R. (1971). Le questionnaire dans l'enquête psychosociale. Paris : Editions E.S.F.
- MUCCHIELLI, R. (1984). *L'analyse de contenu*. Paris : Editions E.S.F.
- MUCCHIELLI, A. (1986). *L'Identité*. Paris : PUF.
- MUGNY, G., CARUGATI, F. (1985). *L'intelligence au pluriel*. Cousset : Delval.
- MUGNY, G., PEREZ, J-A. (1987). Minorités, identification et influence. In S., MOSCOVICI et G., MUGNY (Eds). *Psychologie de la conversion*. Cousset : Delval.
- NAMAÏWA KAKA, A
&
MAHAMADOU, A. (1992). *Les filles-mères face à la recherche de paternité au niveau du service social Décembre 1991*, Niamey, travail de fin d'études présenté en vue de l'obtention du diplôme d'état d'Assistant Social Mémoire N°03/92M., E.N.S.P.
- N'DIAYE, J., P. (1969). *Elites africaines et culture occidentale : assimilation ou résistance ?* Paris : Présence Africaine.
- NIMI, P., (1949). « Le régime du matriarcat et ses funestes conséquences », *La voix du Congolais*, Léopoldville, n° 35. pp. 58-60.
- NKRUMAH, K. (1964). *L'Afrique doit s'unir*. Paris : Payot.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (1982). *Concepts et conceptions Songhay-zarma (histoire, culture, société)*. Paris : Nubia.
- OLIVIER De SARDAN, J.-P. (1984). *Les sociétés Songhay-Zarma (Niger - Mali) chefs, guerriers, esclaves paysans*. Paris : éditions Karthala.
- OLIVIER De SARDAN, J.-P. (1995). *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris : Editions Karthala.
- PAULME, D. (1960). « La société Kissi, son organisation politique ». In *Cahiers études africaines*. Paris, n°1.
- PELLE DOÛEL, Y. (1984). « Femme ». In *Encyclo Paedia-Universalis*, corpus7, Paris.
- PEMARTIN, D. (1990). *L'entreprise vue par ses salariés*. Paris : Les éditions d'organisation.

PERSONNAZ, B. et M. (1987). Un paradigme pour l'étude expérimentale de la conversion. In S. MOSCOVICI et G. MUGNY (Eds). *Psychologie de la conversion*. Cousset : Delval.

PIAGET, J. (1926). *La représentation du monde chez l'enfant*. Paris : P.U.F.

PIAGET, J. (1937). *La construction du réel chez l'enfant*. Paris : P.U.F.

PIAGET, J. (1945). *La formation du symbole chez l'enfant*. Neuchatel, Delachaux.

PIAGET, J. (1966). *L'image mentale chez l'enfant*. Paris : P.U.F.

PITROU, A. (1978). *Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*. Toulouse : Privat.

POITOU, D. (1981). « La délinquance juvénile au Niger ». In *Etudes Nigériennes*, N°41, I.R.S.H., Niamey-Niger.

POITOU, J.-P. (1978). *La dynamique des groupes, une idéologie au travail*. Paris : Editions du CNRS.

POTEKHIN, I. (1958). *De quelques problèmes idéologiques pour l'étude de la formation des nations en Afrique du sud du Sahara*. Paris : Présence Africaine.

- Progrès des Nations, *Fonds des Nations Unies pour l'Enfance* (UNICEF), (1993).

Publications des Nations Unies (1992), « Les femmes et le monde du travail dans les pays en développement ». In *Les femmes dans le monde Des idées et des chiffres, 1970 - 1990*.

QUIVY, R

&

CAMPENHOUDT, L.V. (1988). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

RADCLIFFE, B.

&

DARYLL-FORDE, (1953). *Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique*. Paris : P.U.F.

Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies (1971). « La condition de la mère célibataire en droit et dans la pratique », New York, *Publications des Nations Unies* E/C.N.6/540/Rev.1,N°deventef.71.IV-4.

RATEAU, P., (1994), Le fonctionnement du système central des représentations sociales : résultats expérimentaux. Communication-RIO de Janeiro : *Second International conference on Social Representations*.

REUCHLIN, M. (1976). *Précis de statistique*. Paris : P.U.F.

REVEILLEZ-VOUS ! 22 février 1994, « Briser les chaînes de l'analphabétisme » . pp. 3-9.

REYNAUD, J.-D. (1989). *Les Règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*. Paris : Armand Colin.

- RIC, F. (1994). *Situations incontrôlables et jugement moral*. - mémoire de maîtrise. Nanterre, Université de Paris X.
- ROBERT, M. (1988). « Les théories ». In *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie*, 3ème édition Edisem (Québec) Maloine (Paris), chap. 1.
- ROBERT, P. (1979). *Dictionnaire le Petit Robert*. Paris : Nouvelle éd.
- ROCHEBLANE SPENLE, A.M. (1964). *Les rôles masculins et féminins*, fasc.I. Paris : P.U.F.
- ROQUEPLO, P. (1974). *Le partage du savoir*. Paris : Seuil.
- ROUQUETTE, M.-L. (1990). Sur la composition des schèmes. *Nouvelles études psychologiques* (Université de Bordeaux), 4, n° 1, pp. 17-25.
- ROUQUETTE, M.-L. (1994 a). *Sur la connaissance des masses-Essai de psychologie politique*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- ROUQUETTE, M.-L., (1994 b), Une classe de modèles pour l'analyse des relations entre cognèmes. In C., GUIMELLI (Ed. sous la direction de), **Structures et transformations des représentations sociales**, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé. pp. 153 - 170.
- ROUSSEL, L. (1989). *La famille incertaine*. Paris : O. Jacob.
- SABO, M-L. (janvier 1996). *Résultats de l'enquête sur les besoins et aspirations des jeunes au Niger*. Niamey : FNUAP NER/91/Po1.
- SALIFOU, A.
&
KI-ZERBO, J. (1979). *Mères et enfants de l'Afrique d'autrefois*. UNICEF - Abidjan.
- SALIFOU, A. (1989). *Histoire du Niger*. Paris : Editions Nathan.
- SEN, G., and GROWN, C. (1987). "Development crises and alternative visions : Third World Women's Perspectives". New York: *Monthly Review press*.
- SCHUTZ, A. (1987). *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*. Paris, Méridiens-Klincksieck.
- SHORTER, E. (1977). *Naissance de la famille moderne*. Paris : Editions du Seuil.
- Solidarité Canada Sahel*, (mars 1996). « Politique genre et développement », Document n°3.
- SOUMANA, M. (1992). *La protection de l'enfant en droit nigérien*, Mémoire de Maîtrise es-Sciences Juridiques Université Abdou Moumouni de Niamey. Département de Droit.
- SOURBADOU, A. (1987). *Les filles mères et environnement socioculturel (cas de la ville de Niamey)*, Travail de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de technicien supérieur de l'action sociale, Mémoire N° 175/87, ENSP, Niamey, Niger.

- SOW, I (1977). *Psychiatrie dynamique africaine*. Paris : Payot.
- STALINE, J. (1968). *Le marxisme et la question nationale* Trad. française, Tirana.
- TAP., P., (dir.), (1980). *Identité individuelle et personnalisation*. Toulouse : Privat.
- TAP, P. (dir.), (1980). *Identités collectives et changements sociaux : production et affirmation de l'identité*. Toulouse : Privat.
- TAP, P. (mars 1982). « Personnalité et conflits d'identité ». In *Psychologie et éducation*, Vol. V, n° 1.
- TAP., P. (1990). Estime de soi, stratégies positionnelles et valeurs à l'adolescence, *Séminaire de Vaucresson*, CRIV, Paris.
- THINES, G.
&
LEMPEREUR, A. (1975). *Dictionnaire général des sciences humaines*. Paris : Editions Universitaires.
- TREKKER, A-M. (1972). *Les mères célibataires*. Bruxelles : Editions Vie Ouvrière.
- UNESCO, (4 juin 1970). Textes et documents pour la condition de la femme dans le monde, numéro spécial 58.
- UNICEF, (Mai 1994). Analyse de la situation des femmes et des enfants au Niger. Niamey.
- VERGES, P. (1994). Approche du noyau central : propriétés quantitatives et structurales. In C. GUIMELLI (dir.), *Structures et transformations des représentations sociales*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé. pp. 233 -254.
- WERNER, O-H. (1917). *The unmarried mother in German literature*. New York : Colombia University Press.
- ZAVALLONI, M., (1973), L'identité psychosociale, un concept à la recherche d'une science. In MOSCOVICI, S. (Ed.). *Introduction à la psychologie sociale*. Paris : Larousse. pp. 303-325.
- ZAZZO, B. (1966). *Psychologie différentielle de l'adolescence. Etude de la représentation de soi*. Paris : PUF.
- ZIEGLER, J. (1988). *La victoire des vaincus. Oppression et résistance culturelle*. Paris : collection Points Actuels, Editions du Seuil.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Année Universitaire
2000 - 2001

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**



UNIVERSITE DE COCODY

**FACULTE DES LETTRES ARTS ET
SCIENCES HUMAINES**

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

THESE POUR LE DOCTORAT 3^e CYCLE

SPECIALITE : PSYCHOPATHOLOGIE DE LA VIE SOCIALE

**La représentation sociale actuelle de la fille
mère et de son enfant dans la communauté
urbaine de Niamey au Niger**

ANNEXES

PRESENTEE ET SOUTENUE PAR :

M. Marcel Salifou Coulibaly Modibo

SOUS LA DIRECTION DE :

M. Le Professeur Adrien Bassitché

ANNEXES

I-ATTESTATION DE RECHERCHE.

II-GRILLE D'ENTRETIEN (PHASE PRELIMINAIRE)

III-PROTOCOLES D'ENTRETIENS (PHASE PRELIMINAIRE)

IV-RESULTATS DES DEPOUILLEMENTS DES ENTRETIENS PRELIMINAIRES

a) Résultats du dépouillement des réponses des hommes instruits

b) Résultats du dépouillement des réponses des femmes instruites

c) Résultats du dépouillement des réponses des hommes non instruits

d) Résultats du dépouillement des réponses des femmes non instruites

V-QUESTIONNAIRE D'ATTITUDES

VI-GRILLE DE CORRECTION

VII-RESULTATS DU DEPOUILLEMENT DES REPONSES DES 200 PERSONNES INTERROGEES

VIII-GRILLE D'ENTRETIEN ADMINISTREE AUX FILLES-MERES.

IX-PROTOCOLES D'ENTRETIEN DES FILLES-MERES.

X-RESULTATS DU DEPOUILLEMENT DES REPONSES DES FILLES-MERES.

ANNEXE II

GRILLE D'ENTRETIEN (PHASE PRELIMINAIRE)

Nous faisons une étude sur l'image des filles-mères et de leur enfant; si vous voulez bien nous accorder une dizaine de minutes, nous allons vous poser un certain nombre de questions, et vous nous direz ce que chacune d'elles vous inspire.

1°) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées: on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit?

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères?

2°) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey?

3°) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage?

4°) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié?

Bien sûr, vos réponses resteront strictement anonymes, mais il sera utile pour l'analyse de notre enquête que nous disposions des informations suivantes:

Masculin	r		
- Sexe :			
Féminin	r		
- Age :			
.Moins de 20 ans	r		
.21 à 25 ans	r		
.26 à 30 ans	r		
.31 à 35 ans	r		
.36 ans et plus	r		
- Statut matrimonial :			
.Célibataire	r		
.Marié (e)	r		
.Veuf (ve)	r		
.Divorcé (e)	r		
.Séparé (e)	r		
-Niveau d'instruction :			
.Non instruit	r		
.Instruit	r		
- Etes-vous, vous-même une fille-mère?	Oui	Non	
			r r
- Connaissez-vous personnellement des filles-mères?	Oui	Non	
			r r

ANNEXE III

PROTOCOLES D'ENTRETIENS (PHASE PRELIMINAIRE)

Sujet 1

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* C'est une charge pour la société et pour sa famille.

Comment cela ?

* Elle est incapable de subvenir à ses besoins, on doit l'aider. Puis elle risque de mal finir : elle risque de ne pas se marier.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes fille sont-elles des filles-mères ?

* Certaines jeunes filles deviennent filles-mères par nécessité : ça leur arrive parce qu'elles cherchent de quoi manger ; d'autres par amour, lorsqu'elles aiment un homme, elles font tout pour avoir un enfant de lui. Donc elles sont conscientes de leur grossesse et l'assument.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* De manière générale les chances de mariage de la fille-mère, à Niamey, sont nulles. L'absence de prétendant est la règle. Et au cas où un homme souhaiterait épouser une fille-mère, les parents de celui-ci s'y opposent le plus souvent. Disons que la fille-mère met du temps à se marier.

Comment expliquez-vous cette situation ?

* C'est simple, la fille-mère est un trou.

Un trou ?

* Elle connaît l'homme, elle couche avec tout le monde. Dès qu'un garçon lui fait la cour, les gens disent à ce dernier qu'elle a un enfant. Et celui-ci répond: <<ce n'est pas grave, je prends ma part et je m'en irai.>>

La présence de son enfant, fait peur au futur candidat. Tout cela, fait qu'elle met du temps à se marier ou à trouver un homme sérieux.

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* Un petit malheureux, le fait d'être né hors mariage va le marquer jusqu'à sa mort. Ces camarades l'insultent. Certaines familles les expulsent sa mère Et lui. Les gens ne ratent aucune occasion pour lui rappeler sa naissance illégitime.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Comment sont-ils vus du point de vue sociale ? Ils sont perçus de manière différente. Celui qui a un enfant sans être marié est mal vu par ses parents et par son entourage, car il a trahi les règles sociales et religieuses (musulmanes). Il est maudit par les gens.

maudit ?

* Oui, il est banni par tous. Il est assimilé à un bandit, un insolent. Par contre, celui qui a un enfant étant marié, il est respecté, il est crédible, sa parole est digne de foi. C'est un père de famille, un responsable.

- Sexe : masculin

- Age : 25 ans

- Statut matrimonial : célibataire

- Niveau d'instruction : non scolarisé.

Connaissez-vous personnellement des filles-mères ?

Oui

Non

Sujet 2

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* C'est la déception. Vous vous imaginez, porter la grossesse d'une enfant pendant 9 mois, l'enfanter, l'éduquer, la nourrir et l'habiller jusqu'à ce qu'elle arrive à un niveau où on fonde ses espoirs sur elle. En espérant qu'elle va enfin épouser un homme sérieux. Mais contre toute attente, au lieu de cela, elle ose se présenter à vous avec une grossesse. Comment allez-vous la percevoir ? Si ce n'est avec une image décevante. En plus vous ne pourrez, plus avoir pour elle une quelconque estime. Et quelque soit ce qu'elle va réaliser, par ailleurs, elle ne pourra plus vous honorer jusqu'à la fin de vos jours. Ce genre d'enfant n'est pas une enfant honorable mais une enfant maudite.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

* C'est l'effronterie, vous voyez aucune fille ne peut enfanter avant de se marier si elle n'a pas échappé au contrôle de sa mère celle-ci n'est pas fautive car elle ne suit pas la fille en ville. Donc c'est l'insolence qui fait que certaines filles sont des filles-mères.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* Une fois que la fille accouche alors qu'elle n'est pas mariée toute sa vie sera émaillée de difficultés. Il sera très difficile pour un homme de l'épouser

Comment ?

* Allez-vous faire confiance à une fille qui a accouché pour l'épouser. Une fois dans votre maison qui vous donne la garantie que d'autres hommes ne continuent pas de coucher avec elle.

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* C'est un enfant-faute. Ses camarades le qualifient de bâtard.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Le père célibataire est différent du père marié, dans la mesure où même lorsque le père célibataire rend visite à son enfant, la mère de l'enfant n'en est pas fière. L'enfant est venu sous le voile du mensonge. Et cela n'honore personne.

- Sexe : féminin

- Age : 74 ans

- Statut matrimonial : veuve

- Niveau d'instruction : non instruite

Connaissez-vous personnellement des filles-mères ?

oui

Non

Sujet 3

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* C'est une insolente, une effrontée.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

* Il y a deux motifs essentiels :

L'indifférence parentale : actuellement, rares sont les parents qui se soucient de la nourriture ou de l'habillement de leur fille. Pire, ils disent à leur fille : <<tu ne peux même pas avoir ton petit déjeuner, si on ne te donne pas de l'argent.>> De tels propos incitent la fille à demander de l'argent aux hommes. Et si un homme te donne de l'argent une fois, deux fois, il te sera très difficile de lui refuser ce qu'il te demande. C'est ce qui explique comment les jeunes filles deviennent des filles-mères. Concernant, les grandes filles, elles cherchent parfois à vivre au dessus de leurs moyens en s'offrant des produits de luxe, ainsi pour répondre à ce besoin, elles se vendent aux hommes, elles se prostituent.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* Le mariage de la fille-mère est problématique car les hommes se disent que s'ils l'épousent, elle va amener chez eux son ou ses enfants. Tu sais, ce n'est pas tous les hommes qui tolèrent les enfants d'un autre homme.

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* L'enfant né hors mariage est un innocent. Les fautifs, ce sont ces parents et de toute façon sa naissance ne dépend pas de lui. Il est comme tous les autres enfants.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Au Niger, le père célibataire n'est nullement critiqué. Seule la fille-mère est jugée en mal. On voit très souvent des pères célibataires qui se vantent de leur acte en plastronnant. Or, les filles-mères se cachent ou du moins cachent le secret de leur maternité illégitime. Dans notre quartier il y a plusieurs garçons qui ont engrossé des filles, personne ne les rejette et mieux ils se font de nouvelles copines.

- Sexe : féminin

- Age : 28 ans

- Statut matrimonial : célibataire

- Niveau d'instruction : non scolarisée

- Etes-vous, vous-même une fille-mère ?

Oui

Non

Sujet 4

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* Ce sont des prostituées et des insolentes . Si ce n'est pas de l'insolence quelle petite fille va donner naissance à un bébé.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

* Les jeunes filles sont des filles-mères car elles ne respectent pas les consignes des médecins sur l'utilisation des contraceptifs.

Comment ?

* Certaines ont honte d'aller au centre de santé familiale pour demander des pilules. Elles craignent que les docteurs ne leur disent : <<à votre âge, vous connaissez déjà les hommes>>.

En plus certaines autres demandent de l'argent aux hommes pour se rendre coquette. Donc c'est la pauvreté qui les poussent à devenir des filles-mères.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* Le mariage de la fille-mère est difficile parce qu'aucun homme n'aimerait épouser une femme passe-partout. Et même si elle se marie, ça ne peut-être qu'avec un vieillard. Quel jeune homme sensé va laisser les jeunes filles pour épouser une vieille femme (fille-mère). Les jeunes de Niamey disent d'ailleurs qu'on a marqué un penalty à ce genre de fille. Donc, c'est fichu.

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* Du point de vue des marabouts, l'enfant est innocent, il est comme tous les autres enfants.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Le père marié est dans les normes. Par contre, le père célibataire est fautif à double titre : premièrement, il commet le <<zinna>> (la fornication ou l'adultère) et deuxièmement, il détruit le devenir d'une fille d'autrui.

- Sexe masculin

- Age : 26 ans

- Statut matrimonial : célibataire

- Niveau d'instruction : non scolarisé

Connaissez vous personnellement des filles-mères ?

Oui

Non

Sujet 5

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des fille-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* Ces genres de filles sont des prostituées parce qu'elles mettent au monde des enfants qui ne valent rien.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

* Certaines deviennent des filles-mères car elles sont poussées par la faim. Vivant dans l'indigence, elles s'adressent à un homme en vue de pourvoir à leurs besoins.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* Le mariage de la fille-mère est difficile, mais c'est plus difficile en campagne qu'en ville. En ville, les gens sont soit ignorants ou tolérants, quand ils aiment la fille, ils l'épousent quelque soit le nombre d'enfants qu'elle a. Elle peut également se marier même en campagne mais il faut que ça se dissimule sinon personne ne peut l'accepter sauf un étranger.

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* L'enfant né hors mariage est un bâtard parce qu'il n'a pas de père. La mère l'a conçu en se baladant. Donc il n'a pas droit au respect.

Pourquoi ?

* C'est un principe, le fils du néant n'est pas digne de respect.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Le père marié a droit au respect. Par contre, le père célibataire transgresse le code islamique. En cela, il est condamnable.

- Sexe : masculin

- Age : 24 ans

- Statut matrimonial : célibataire

- Niveau d'instruction : non instruit

- Connaissez vous personnellement des filles-mères ?

Oui

Non

Sujet 6

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelles est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* Les filles-mères sont des filles qui manquent de maîtrise de soi : elles n'ont pas pu taire la satisfaction de leur désir sexuel jusqu'au mariage.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

* on peut retenir le surpeuplement de Niamey.

Comment ?

* Le surpeuplement entraîne la promiscuité.

Est-ce tout ?

* Il y a aussi le fait que certaines filles cherchent à imiter leurs camarades nanties du point de vue coquetterie.

Alors, elles se mettent à suivre des hommes.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* Le mariage de la fille-mère est difficile, car si ce n'est pas le père de son enfant aucun homme n'acceptera de l'épouser. On l'a trouvée avec l'enfant d'un autre homme, la logique voudrait qu'on aille vers d'autres filles (vierges) sauf si on veut s'amuser.

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* Le statut de l'enfant né hors mariage est différent de celui de l'enfant conçu dans un cadre marital. Mais l'enfant naturel n'a commis aucun péché. Ce sont ses parents qui sont fautifs.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Il y a une différence entre le père marié et le père célibataire du point de vue de la religion musulmane. Le premier est plus respectable que le second.

- Sexe : masculin

- Age : 64 ans

- Statut matrimonial : marié

- Niveau d'instruction : non scolarisé

Connaissez vous personnellement des filles-mères ?

Oui

Non

Sujet 7

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* Elles souffrent beaucoup.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles mères ?

* Certaines sont filles-mères soit parce qu'elles sont pauvres soit parce qu'elles imitent des copines plus fortunées, en prenant de l'argent avec des hommes pour pouvoir s'habiller. Entre-temps les hommes les engrossent.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* Les hommes en règle générale, préfèrent les jeunes filles vierges. Donc le plus souvent la fille-mère ne peut être que seconde, troisième ou quatrième épouse. Ou bien si l'homme ne s'entend pas avec ses parents, il peut épouser une fille-mère.

Pourquoi les hommes préfèrent-ils les vierges ?

* Si on épouse une fille-mère qui a gardé son enfant, il y a toujours des disputes dans le foyer car il est très difficile de supporter l'enfant d'autrui.

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* L'enfant légitime est mieux que l'enfant naturel.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Le père célibataire et le père marié sont les mêmes.

- Sexe : Féminin

- Age : 28 ans

- Statut matrimonial : mariée

- Niveau d'instruction : non scolarisée.

- Etes-vous, vous-même une fille-mère ?

Oui

Non

- Connaissez vous personnellement des filles-mères ?

Oui

Non

Sujet 8

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* Une fille-mère, pour moi, c'est une fille légère, une fille faible d'esprit, une fille irresponsable en gros. Voilà.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* Généralement les filles-mères éprouvent des difficultés à avoir un mari pour des raisons simples. Généralement, on admet que les filles-mères sont des prostituées. Et même si un homme les épouse, on pense qu'elles vont perpétuer leurs anciens actes (le libertinage sexuel).

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* Pour moi, c'est un innocent que la société se doit de protéger.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Bon, un père célibataire, c'est aussi un irresponsable, quelqu'un qui est incapable de se marier, de s'assumer. Il préfère profiter des filles dans la rue. Bon, c'est quelqu'un en qui on ne peut avoir confiance.

- Sexe : masculin

- Age : 29 ans

- Statut matrimonial : célibataire

- Niveau d'instruction : instruit (supérieur).

Connaissez vous personnellement des filles-mères ?

oui

Non

- Connaissez vous personnellement des filles-mères ?

oui

Non

Sujet 9

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* Les filles-mères sont des prostituées.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

* C'est par la faute des parents, les filles deviennent des filles-mères. Ils laissent leurs filles découcher pendant 2 ou 3 jours. A leur retour, elles disent qu'elles étaient chez des amies alors même qu'elles étaient chez des hommes. C'est surtout la faute du père.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* Les filles-mères ont du mal à se marier à cause de leurs enfants. En plus, elles préfèrent se prostituer.

3) selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* L'enfant né hors mariage est égal à l'enfant légitime. Ils sont égaux.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Ils sont les mêmes.

Comment ?

* Les gens critiquent beaucoup le père célibataire, mais pour moi il n'est pas différent du père marié. Un homme est un homme.

- Sexe : masculin

- Age : 40 ans

- Statut matrimonial : divorcé

- Niveau d'instruction : non scolarisé.

Sujet 10

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* Les filles-mères sont égales aux jeunes filles vierges de mon point de vue.

Egales ?

* Oui égales, on ne peut pas dire que l'une est inférieure à l'autre.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

* La fréquentation du sexe opposé à travers, notamment les sorties(...) les pique-niques.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* La fille-mère étant considéré comme une vieille fille, elle rencontre de grosses difficultés pour se marier.

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* Tous les enfants sont les mêmes (...) Positivement parlant.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Généralement, on ne fait pas attention au cas des hommes. Très souvent, c'est les femmes on voit, on les indexe tout de suite. Il en est ainsi parce que tout simplement la femme est dépendante de l'homme, elle est à sa charge. Or, l'homme, si je peux m'exprimer ainsi, est responsable de lui-même.

- Sexe : masculin

- Age : 33 ans

- Statut matrimonial : marié

- Niveau d'instruction : instruit (supérieur).

- Connaissez vous personnellement des filles-mères ?

oui

Non

Sujet 11

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* De mon point de vue, ce sont des prostituées, des passe-partout, des femmes pagailles.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

* Les problèmes sont liés aux comportements des filles elles-mêmes. Elles n'aiment pas les hommes qui les aiment. Elles préfèrent s'adonner au plaisir charnel. D'autres aussi, leurs problèmes émanent de l'indigence de leur famille. Ainsi, elles ont à leur charge toute la famille. Elles sortent avec des hommes la nuit. Ceux-ci leur donnent 2000 F CFA ou 2500 F CFA pour leur permettre de gagner de quoi faire le déjeuner et le dîner.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* Certaines se marient facilement parce que si elles accouchent une fois elles n'en font pas une habitude et le temps aidant elles finissent bien par trouver un homme qui les aime. Mais d'autres, si elles s'y habituent, elles n'y renoncent plus jusqu'à ce qu'elles atteignent un point où aucun homme ne souhaiterait plus les épouser.

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* L'enfant né dans un cadre marital est différent de l'enfant né hors mariage. Et Dieu même préfère celui qui a été conçu dans un cadre légitime.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Le père marié vaut mieux que le père célibataire.

Pourquoi ?

* Le père célibataire bafoue la sacralité du mariage et Dieu n'aime pas ça.

- Sexe : masculin

- Age : 26 ans

- Statut matrimonial : marié

- Niveau d'instruction : non scolarisé.

Sujet 12

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* Elles ne sont pas sérieuses. Ce sont des prostituées.

Comment ?

* Elles sont tout le temps avec des hommes différents.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

* Certaines jeunes filles sont des filles-mères parce qu'elles cherchent de l'argent avec les hommes pour subvenir à leurs besoins matériels. D'autres aussi, sont filles-mères parce que les hommes les trompent.

Comment ?

* Par exemple, je connais une fille de 16 ans qui s'était fait piégée par son copain. Ce dernier lui aurait dit qu'on pouvait avoir des rapports sexuels sans tomber enceinte. Alors, elle l'avait cru et elle s'était trouvée avec un enfant. Voilà, un cas où la fille avait peur d'avoir des rapports sexuels, mais le garçon avait abusé de son innocence (ignorance). Ici, il y a deux choses qu'il faut retenir : l'ignorance de la fille et son innocence.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* Il est très difficile pour la fille-mère de se marier, à Niamey.

Pourquoi ?

* La fille-mère reflète déjà l'image d'une fille non sérieuse, donc même si elle se marie, son mari se dira qu'elle va répéter les mêmes choses quoi, elle ne lui restera pas fidèle.

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* Ils sont différents (l'enfant légitime et l'enfant naturel) puisque l'enfant qui est né hors mariage, dans la société, il est mal vu d'autres mêmes sont rejetés par leur famille alors que l'enfant légitime est accepté.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Le père marié est responsable tandis que le père célibataire est prostitué comme la fille-mère.

- Sexe : féminin

- Age : 33 ans

- Statut matrimonial : célibataire

- Niveau d'instruction : instruite

- Etes-vous, vous-même une fille-mère ?

Oui

Non

- Connaissez vous personnellement des filles-mères ?

oui

Non

Sujet 13

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* Elles ne sont pas sérieuses.

Elles ne sont pas sérieuses?

Elles sortent beaucoup, elles couchent à gauche à droite comme des putes.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

* Certaines jeunes filles sont filles-mères, peut-être par plaisir.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* Maintenant, elles se marient facilement.

Comment ?

* On peut être fille-mère et changer de quartier, aller dans un coin où personne ne vous connaît et dire que vous êtes une jeune fille. Donc en laissant l'enfant à la maison pour vivre ailleurs chez un autre parent, la fille-mère peut avoir accès au mariage. En cachant sa maternité illégitime, elle gagne une grosse dot et beaucoup de cadeaux. Parce que pendant le mariage une fille qui n'a pas reçu beaucoup de cadeaux, est mal vue par la société.

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* Pour moi, un enfant né hors mariage est comme tout autre enfant parce qu'en venant au monde, il ne l'a pas décidé.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* D'abord le mariage, c'est ce que la société nous impose. Bon, déjà célibataire il n'est pas marié et avoir des enfants, le père célibataire se différencie absolument du père marié. Il est mal vu, il est très mal jugé.

En quels termes ?

* On le traite de vagabond qui ne reste pas tranquille.

- Sexe : féminin

- Age 26 ans

- Statut matrimonial : célibataire

- Niveau d'instruction = instruite

- Etes-vous, vous-même une fille-mère ?

Oui

Non

- Connaissez vous personnellement des filles-mères ?

Oui

Non

Sujet 14

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* Je les considère comme des prostituées parce qu'elles n'ont pas de maris.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

* Quelqu'une qui fait la belle vie forcément elle va se faire engrosser. Vous voyez-non.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* Les filles-mères traînent sans se marier, mais quelques une se marient très difficilement. Une fois qu'une femme accouche les hommes se méfient d'elle.

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* L'enfant né hors mariage n'a pas de père. L'enfant né de parents mariés a eu droit à un baptême décent. On lui a égorgé un bélier. Or, l'enfant né hors mariage n'a pas eu ce privilège, le jour de son baptême on ne donne aux invités que des beignets. Donc ma préférence va à l'enfant légitime.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Le père célibataire est différent du père marié. L'enfant du second est mieux que celui du premier. Mais le père célibataire peut également se marier, seulement il n'a pas voulu.

- Sexe : féminin

- Age : 14 ans

- Statut matrimonial : célibataire

- Niveau d'instruction : non scolarisée

- Etes-vous, vous-même une fille-mère ?

oui

Non

- Connaissez vous personnellement des filles-mères ?

Oui

Non

Sujet 15

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* Pour moi, ce sont des idiotes, si ce n'est pas qu'elles sont idiotes comment peuvent-elles accoucher sans être mariées.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

* C'est surtout dû à la belle vie qu'elles mènent. Elles n'écoutent pas les conseils de leur mère et elles se permettent de suivre n'importe quel homme qu'elles voient. Elles veulent forcer le destin ; Or c'est Dieu qui décide de l'instant du mariage.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la filles-mères à Niamey ?

* Leur mariage est difficile car tous les hommes se méfient des femmes qui ont un enfant. Certaines filles-mères ont jusqu'à 3 ou 4 enfants sans se marier.

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* L'enfant né hors mariage est un enfant du dehors tandis que l'enfant légitime est issu d'une maison.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Le père marié a rasé la tête de son enfant alors que le père célibataire n'a pas rasé la tête de son enfant et l'enfant est considéré comme étant sans père. Ainsi, le père marié vaut mieux que le père célibataire parce que le premier est malin et le second est idiot. C'est le fait de faire la belle vie qui lui a créé tout ce problème.

- Sexe : féminin

- Age : 13 ans

- Statut matrimonial : célibataire

- Niveau d'instruction : non scolarisée

- Etes-vous, vous-même une fille-mère ?

Oui

Non

- Connaissez vous personnellement des filles-mères ?

Oui

Non

Sujet 16

1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* Ce sont des effrontées, des prostituées, des femmes sans scrupule.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

* C'est dû aux bouleversements du monde (mutation). Avant une femme peut avoir 33 ans avant de se marier et avoir un enfant, mais maintenant même les enfants de 13 ans connaissent un homme.

2) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* Certaines filles-mères épousent le père de leur enfant et les autres qui n'ont pas cette chance restent sans mari.

3) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* C'est un bâtard. Selon le code de l'islam, il ne doit pas hériter des biens de son père.

4) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Le père célibataire est un fornicateur au même titre que la fille-mère alors que le père marié est responsable.

- Sexe : féminin

- Age : 35 ans

- Statut matrimonial : mariée

- Niveau d'instruction : non scolarisée

- Etes-vous, vous-même une fille-mère ?

Oui

Non

- Connaissez vous personnellement des filles-mères ?

Oui

Non

ANNEXE IV

Résultats des dépouillements des entretiens préliminaires

a) Résultats du dépouillement des réponses des hommes instruits

V1) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

- * Les filles-mères sont inintelligentes (idiotes) ;
- * les filles-mères sont irresponsables ;
- * Ce sont des débauchées.
- * Les filles-mères sont semblables aux filles vierges.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

- * La fréquentation des garçons à travers les sorties ;
- * L'indigence, la précarité des conditions existentielles ;

V2-) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

- * Considérées comme <<vieilles filles>>, les filles-mères se marient difficilement ;
- * Leur mariage est problématique, on admet qu'elles sont des prostituées ;
- * Les hommes se méfient d'elles dans le cadre du mariage.

V3-) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

- * L'enfant né hors mariage est un innocent qu'on doit protéger ;
- * Il est égal à l'enfant légitime.

V4-) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

- * Le père célibataire est irresponsable ;
- * Le père célibataire est un fornicateur ;
- * Le père célibataire n'inspire pas confiance ;
- * L'homme quel qu'il soit est responsable car la femme est dépendant de lui.

V5-) Etes-vous, vous-même une fille-mère ? 1 2

1	2
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

V6-) Connaissez-vous personnellement des filles-mères ? 1 2

1	2
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

V7-) Sexe

1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>

V8-) Age

1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

V9-) Statut matrimonial

1	1
2	1
3	-
4	-
5	-

V10-) Niveau d'instruction

1	2
2	-

b) Résultats du dépouillement des réponses des femmes instruites

V1-) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

* Les filles-mères sont des prostituées ; elles ne sont pas sérieuses.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles filles-mère ?

* La dépendance matérielle de la fille-mère ;

* La naïveté (les hommes les trompent) ; l'innocence ;

* L'ignorance des mécanismes biologiques de la grossesse ;

* La luxure (la recherche du plaisir charnel) ;

* L'absence d'éducation sexuelle (honte ou peur d'aller dans les centres de santé familiale) ;

* La négligence, l'irresponsabilité de la fille-mère ;

* L'indigence des parents, la faim.

V2-) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

* Les chances de mariage de la fille-mère , à Niamey, sont nulles ;

* L'éventuelle infidélité de la fille-mère fait obstacle à son mariage (les hommes se méfient d'elle) ;

* Le changement de milieu facilite le mariage de la fille-mère ;

* La fille-mère augmente ses chances de mariage quand elle dissimule sa maternité illégitime.

V3-) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

* L'enfant né hors mariage est égal aux autres enfants ;

* L'enfant né hors mariage est différent de l'enfant légitime : certaines familles rejettent l'enfant naturel ;

* L'enfant légitime est bien accepté.

V4-) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

* Le père marié est responsable ;

* Le père célibataire est différent du père marié : le père célibataire est un vagabond ;

* Le père célibataire est un prostitué.

V5-) Etes-vous, vous-même une fille-mère ?

1	2
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

V6-) Connaissez-vous personnellement des filles-mères ?

1	2
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

V7-) Sexe

1	<input type="checkbox"/>
2	<input checked="" type="checkbox"/>

V8-) Age

1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input checked="" type="checkbox"/>
4	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

V9-) Statut matrimonial

1	2
2	-
3	-
4	-
5	-

V10-) Niveau d'instruction

1	-
2	2

c) Résultats du dépouillement des réponses des hommes non instruits

V1-) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : On les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

- * Les filles-mères sont des prostituées, des passe-partout, des femmes pagailles.
- * La fille-mère est une charge pour la société et pour sa famille qu'on doit aider ;
- * Une hypothèque pèse sur le devenir de la fille-mère ;
- * Les filles-mères sont des insolentes ;
- * Elles manquent de maîtrise de soi.

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

- * Le non respect des consignes des médecins relatives à la contraception ;
- * L'absence d'éducation sexuelle (honte d'aller dans les centres de santé familiale) ;
- * L'indigence de la fille-mère (la faim) ;
- * La promiscuité inhérente au phénomène de l'urbanisation ;
- * Le désir d'être coquette comme leurs amies nanties, pousse certaines filles à coucher avec des hommes moyennant paiement ;
- * Les carences parentales (l'indifférence paternelle) ;
- * La luxure ;
- * L'amour éprouvé pour le père de l'enfant incite la fille-mère à vouloir connaître les joies de la maternité.

V2-) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

- * Les chances de mariage de la fille-mère, à Niamey, sont presque nulles ;
- * Aucun parent ne souhaiterait marier son fils à une fille-mère ;
- * La fille-mère a moins de chance de rencontrer un homme sérieux ;
- * L'enfant né hors mariage constitue un obstacle au mariage de sa mère ;
- * La fille-mère contracte plus difficilement un mariage en milieu rural qu'en milieu urbain ;
- * La fille-mère augmente ses chances de mariage quand elle dissimule sa maternité illégitime ;
- * La fille-mère est prédestinée aux étrangers ;
- * La fille-mère ne peut épouser que le père de son enfant ;
- * Les hommes préfèrent les jeunes filles vierges ;
- * La fille-mère ne peut épouser qu'un vieillard ;
- * La fille-mère peut se marier si elle est sérieuse.

V3-) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

- * Il est égal à l'enfant légitime ;
- * L'enfant né hors mariage est moins que l'enfant légitime ;
- * L'enfant né hors mariage est un petit malheureux ;
- * C'est un bâtard, il n'a pas de père ;
- * Il ne mérite pas le respect des membres de la société ;
- * Certaines familles rejettent l'enfant naturel ;
- * Il est innocent ;

Il n'a pas le même statut social (voire juridique) que l'enfant légitime ;

V4-) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

- * Du point de vue de la religion musulmane, le père célibataire est moins que le père marié car il sape l'institution du mariage ;
- * le père célibataire est fautif à double titre : premièrement c'est un fornicateur ; deuxièmement, il compromet le devenir d'une fille d'autrui ;
- * Le père marié est responsable ;
- * Le père célibataire est indigent au père marié ;
- * Le père marié est un homme respectable, crédible et responsable ;
- * Le père célibataire est un pécheur ;
- * le père célibataire est mal vu par sa famille et son environnement ;
- * Le père célibataire est un insolent ;
- * Le père célibataire est un maudit banni par tous.

V5-) Etes-vous, vous-même une fille-mère ?

1	2
-	6

V6-) Connaissez-vous personnellement des filles-mères ?

1	2
6	-

V 7) Sexe

1	6
2	-

V8) Age

.1

.2

.3

.4

.5

V9-) Statut matrimonial

1

2

3

4

5

V10-) Niveau d'instruction

1

2

d) Résultats du dépouillement des réponses des femmes non instruites

V1-) Le plus souvent on se marie avant d'avoir des enfants. Cependant, un certain nombre de jeunes filles ont des enfants sans être mariées : on les appelle des filles-mères.

a) Quelle est l'image des filles-mères que vous avez à l'esprit ?

- * Les filles-mères sont des insolentes, des effrontées ;
- * Les filles-mères sont des souffre-douleurs et des personnes souffrantes ;
- * Les filles-mères sont des prostituées, des femmes sans scrupule ;
- * Elles sont inintelligentes (idiotes) ;
- * Elles sont assimilables à des objets de honte et de mépris ;
- * Ce sont des enfants maudites ;

b) Pourquoi selon vous certaines jeunes filles sont-elles des filles-mères ?

- * L'indigence de la fille-mère ;
- * Le désir de paraître coquette à vivre au dessus de leurs moyens en se prostituant ;
- * Les carences parentales (l'indifférence des parents) ;
- * La luxure :: la fréquentation des garçons ;
- * L'effronterie : elles n'écoutent pas leur mère ;
- * L'affaiblissement des valeurs sociales traditionnelles inhérent aux mutations du monde actuel

V2-) Que pensez-vous des chances de mariage de la fille-mère à Niamey ?

- * Pour éviter les désagréments liés à l'éducation d'un enfant d'autrui, les hommes préfèrent les jeunes filles vierges aux filles-mères ;
- * Les filles-mères ne peuvent être que seconde, troisième ou quatrième épouse ;
- * Seul un homme vivant en désaccord avec ses parents, peut se permettre d'épouser une fille-mère ;
- * Le mariage des filles-mères est difficile, tous les hommes se méfient des femmes qui ont un enfant ;
- * La fille-mère ne peut épouser que le père de son enfant ;
- * Les chances de mariage de la fille-mère, à Niamey, sont nulles.

V3-) Selon vous, que représente l'enfant né hors mariage ?

- * C'est un innocent ;
- * Il es pareil aux autres enfants ;
- * L'enfant né hors mariage est moins que l'enfant légitime ;
- * L'enfant né hors mariage n'a pas de baptême décent ;
- * C'est un enfant-faute ;
- * L'enfant né hors mariage n'hérite pas des biens de son père selon le code de l'islam.

V4-) Comment la société juge-t-elle un père célibataire et un père marié ?

- * Le père célibataire est accepté par la société ;
- * Le père célibataire est pareil au père marié ;
- * Le père célibataire est différent du père marié ;
- * Le père marié est intelligent, le père célibataire est inintelligent ;
- * Le père célibataire est un fornicateur au même titre que la fille-mère alors que le père marié est responsable.

V5-) Etes-vous, vous-même une fille-mère ?

1	2
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

V6-) Connaissez-vous personnellement des filles-mères ?

1

6

2

.

V7-) Sexe

1

.

2

6

V8-) Age

1

2

2

.

3

2

4

1

5

1

V9-) Statut matrimonial

1

2

3

4

5

V10-) Niveau d'instruction

1

2

	tout fait	à Modé- rément	Modé- rément	Tout à fait en
1. Une jeune fille qui met au monde un enfant avant de se marier n'est pas une charge pour sa famille et pour la société.	d'ac- cord	désac- cord	en désac- cord	désac- cord
	r	r	r	r
2. L'acceptation de l'enfant né hors mariage exige beaucoup d'efforts à ses grands parents	1	2	3	4
	r	r	r	r
3. Le père célibataire est un homme responsable	1	2	3	4
	r	r	r	r
4. La fille-mère, condamnée à revoir le père de son enfant, ne sécurise pas son mari.	1	2	3	4
	r	r	r	r
5. Une jeune fille, mère d'un enfant est l'expression de la liberté individuelle.	1	2	3	4
	r	r	r	r
6. Le père célibataire est un mauvais garçon.	1	2	3	4
	r	r	r	r
7. L'enfant né hors mariage est heureux.	1	2	3	4
	r	r	r	r
8. Aucun parent ne souhaiterait marier son fils à une fille-mère.	1	2	3	4
	r	r	r	r
9. Une jeune fille qui accouche avant le mariage assume ses responsabilités.	1	2	3	4
	r	r	r	r
10. Le père célibataire est un pécheur.	1	2	3	4
	r	r	r	r
11. Un enfant né hors mariage n'est pas différent des autres enfants.	1	2	3	4
	r	r	r	r
12. La fille-mère a raté son projet de mariage.	1	2	3	4
	r	r	r	r
13. La fille-mère est polie.	1	2	3	4
	r	r	r	r
14. L'enfant né hors mariage constitue un poids pour sa mère.	1	2	3	4
	r	r	r	r
15. Le mariage de la fille-mère est fonction de sa moralité.	1	2	3	4
	r	r	r	r
16. Le père célibataire est inintelligent.	1	2	3	4
	r	r	r	r
17. Une fille non mariée qui met un enfant au monde n'est pas une prostituée.	1	2	3	4
	r	r	r	r
18. L'enfant né hors mariage ne mérite pas le respect des membres de la société.	1	2	3	4
	r	r	r	r
19. Les chances de mariage de la fille-mère, à Niamey, sont grandes.	1	2	3	4
	r	r	r	r

20. Le père célibataire est bien vu par sa famille et son environnement.	1	2	3	4
	r	r	r	r
21. La fille-mère est aussi intelligente que la fille non mariée.	1	2	3	4
	r	r	r	r
22. L'enfant né hors mariage est un innocent.	1	2	3	4
	r	r	r	r
23. Une jeune fille non mariée, mère d'un enfant ne peut épouser que le père de son enfant.	1	2	3	4
	r	r	r	r
24. Le père célibataire est un homme sérieux.	1	2	3	4
	r	r	r	r
25. Les filles-mères et les filles non mères sont égales sur le plan éthique.	1	2	3	4
	r	r	r	r
26. L'enfant né hors mariage remet en cause l'honneur de la jeune fille qui l'a engendré.	1	2	3	4
	r	r	r	r
27. Dans le cadre du mariage, les filles-mères sont prédestinées aux étrangers.	1	2	3	4
	r	r	r	r
28. Le père célibataire n'est pas maudit.	1	2	3	4
	r	r	r	r
29. La jeune fille-mère est heureuse.	1	2	3	4
	r	r	r	r
30. Le changement de milieu facilite le mariage de la fille-mère.	1	2	3	4
	r	r	r	r
31. Le père célibataire est poli.	1	2	3	4
	r	r	r	r
32. La fille-mère n'est pas maudite par ses parents.	1	2	3	4
	r	r	r	r

ANNEXE VI

Grille de correction

	1	2	3	4
1. Une jeune fille qui met au monde un enfant tout à fait d'accord avant de se marier n'est pas une charge pour sa famille et pour la société.	à Modéré	Modéré	Tout à fait	à fait
	d'ac-	désac-	désac-	désac-
	cord	cord	cord	cord
	4	3	2	1
2. L'acceptation de l'enfant né hors mariage exige beaucoup d'efforts à ses grands parents	1	2	3	4
3. Le père célibataire est un homme responsable	4	3	2	1
4. La fille-mère, condamnée à revoir le père de son enfant, ne sécurise pas son mari.	1	2	3	4
5. Une jeune fille, mère d'un enfant est l'expression de la liberté individuelle.	4	3	2	1
6. Le père célibataire est un mauvais garçon.	1	2	3	4
7. L'enfant né hors mariage est heureux.	4	3	2	1
8. Aucun parent ne souhaiterait marier son fils à une fille-mère.	1	2	3	4
9. Une jeune fille qui accouche avant le mariage assume ses responsabilités.	4	3	2	1
10. Le père célibataire est un pécheur.	1	2	3	4
11. Un enfant né hors mariage n'est pas différent des autres enfants.	4	3	2	1
12. La fille-mère a raté son projet de mariage.	1	2	3	4
13. La fille-mère est polie.	4	3	2	1
14. L'enfant né hors mariage constitue un poids pour sa mère.	1	2	3	4

15. Le mariage de la fille-mère est fonction de sa moralité.
16. Le père célibataire est inintelligent.
17. Une fille non mariée qui met un enfant au monde n'est pas une prostituée.
- 18 L'enfant né hors mariage ne mérite pas le respect des membres de la société.
19. Les chances de mariage de la fille-mère, à Niamey, sont grandes.
20. Le père célibataire est bien vu par sa famille et son environnement.
21. La fille-mère est aussi intelligente que la fille non mariée.
22. L'enfant né hors mariage est un innocent.
23. Une jeune fille non mariée, mère d'un enfant ne peut épouser que le père de son enfant.
24. Le père célibataire est un homme sérieux.
25. Les filles-mères et les filles non mères sont égales sur le plan éthique.
26. L'enfant né hors mariage remet en cause l'honneur de la jeune fille qui l'a engendré.
27. Dans le cadre du mariage, les filles-mères sont prédestinées aux étrangers.
28. Le père célibataire n'est pas maudit.
29. La jeune fille-mère est heureuse.

30. Le changement de milieu facilite le mariage de la fille-mère.

4

3

2

1

31. Le père célibataire est poli.

4

3

2

1

32. La fille-mère n'est pas maudite par ses parents.

4

3

2

2

ANNEXE VII

Résultats du dépouillement des réponses des 200 personnes interrogées

1) Masculin 49%

V1-) Sexe

2) Féminin 51%

V2-) Age

1) Moins de 20 ans 13,50%

2) 21 à 25 ans 27%

3) 26 à 30 ans 19,50%

4) 31 à 35 ans 17,50%

5) 36 ans et plus 22,50%

V3-) Statut matrimonial

1). Célibataire	94	47%
2). Marié (e)	93	46,50%
3). Veuf (ve)	10	5%
4). Divorcé (e)	2	1%
5). Séparé (e)	1	0,50 %

V4-) Niveau d'instruction

1). Non scolarisé (e)	144	72%
2). Primaire	.	0%
3). Secondaire	15	7,50 %
4). Supérieur	41	20,50 %

V5-) Etes-vous, vous-même une fille-mère ?

1	2
.	200
	100 %

V6-) Connaissez-vous, personnellement des filles-mères ?

1	2
196	4
98%	2%

V7-) Une jeune fille qui met au monde un enfant avant de se marier n'est pas une charge pour la famille et pour la société

1	2	3	4
34	18	15	133
17%	9%	7,50%	66,5%

V8-) L'acceptation de l'enfant né hors mariage exige beaucoup d'efforts à ses grands parents.

1	2	3	4
---	---	---	---

139 69,5% 33 16,5% 15 7,5% 13 6,5%

V9-) Le père célibataire est un 1 2 3 4
homme responsable.

36 18% 27 13,5% 25 12,5% 112 56%

V10-) La fille-mère, 1 2 3 4
condamnée à revoir le père de
son enfant, ne sécurise pas son
mari.

146 73% 20 10% 10 5% 24 12%

V11-) Une jeune fille, mère 1 2 3 4
d'un enfant est l'expression de
la liberté individuelle.

69 34,5% 36 18% 31 15,5% 64 32%

V12-) Le père célibataire est 1 2 3 4
un mauvais garçon.

125 62,5% 28 14% 23 11,5% 24 12%

V13-) L'enfant né hors 1 2 3 4
mariage est heureux.

22 11% 22 11% 26 13% 130 65%

V14-) Aucun parent ne 1 3 3 4
souhaiterait marier son fils à
une fille-mère.

134 67% 33 16,5% 18 9% 15 7,5%

V15-) Une jeune fille qui 1 2 3 4
accouche avant le mariage
assume ses responsabilités.

62 31% 32 16% 17 8,5% 89 44,5%

V 16-) Le père célibataire est 1 2 3 4
un pécheur.

148 74% 16 8% 11 5,5% 25 12,5%

V17-) Un enfant né hors mariage n'est pas différent des autres enfants.

1	2	3	4
46 23,5%	12 6%	11 5,5%	131 65,5%

V18-) La fille-mère, a raté son projet de mariage.

1	2	3	4
126 63%	32 16%	28 14%	14 7%

V19-) La fille-mère, est polie

1	2	3	4
32 16%	37 18,5%	43 21,5%	88 44%

V20-) L'enfant né hors mariage constitue un poids pour sa mère.

1	2	3	4
132 66%	30 15%	17 8,5%	21 10,5%

V21-) Le mariage de la fille-mère, est fonction de sa moralité.

1	2	3	4
116 58%	29 14,5%	17 8,5%	38 19%

V22-) Le père célibataire est inintelligent.

1	2	3	4
103 51,5%	20 10%	20 10%	57 28,5%

V23-) Une fille non mariée qui met un enfant au monde n'est pas une prostituée.

1	2	3	4
61 30,5%	27 13,5%	10 5%	102 51%

V24-) L'enfant né hors mariage ne mérite pas le respect des membres de la société.

1	2	3	4
82 41%	13 6,5%	21 10,5%	84 42%

V25-) Les chances de mariage de la fille-mère à Niamey sont grandes.

1	2	3	4
49 24,5%	19 9,5%	36 18%	96 48%

V26-) Le père célibataire est bien vu par sa famille et son environnement.

	1	2	3	4
	15 7,5%	13 6,5%	31 15,5%	141 70,5%

V27-) La fille-mère est aussi intelligente que la fille-mère.

	1	2	3	4
	47 23,5%	21 10,5%	15 7,5%	117 58,5%

V28-) L'enfant né hors mariage est un innocent.

	1	2	3	4
	174 87%	5 2,5%	4 2%	17 8,5%

V29-) Une jeune fille non mariée, mère d'un enfant ne peut épouser que le père de son enfant.

	1	2	3	4
	44 22%	25 12,5%	33 16,5%	98 49%

V30-) Le père célibataire est un homme sérieux.

	1	2	3	4
	11 5,5%	23 11,5%	40 20%	126 63%

V31-) Les filles-mères et les filles non mères sont égales sur le plan éthique.

	1	2	3	4
	20 10%	15 7,5%	13 6,5%	152 76%

V32-) L'enfant né hors mariage remet en cause l'honneur de la jeune fille qui l'a engendré.

	1	2	3	4
	148 74%	21 10,5%	8 4%	23 11,5%

V33-) Dans le cadre du mariage, les filles-mères sont prédestinées aux étrangers.

	1	2	3	4
	81 40,5%	30 15%	35 17,5%	54 27%

V34-) Le père célibataire n'est pas maudit.

	1	2	3	4
	53 26,5%	22 11%	25 12,5%	100 50%

V35-) La jeune fille-mère est

	1	2	3	4

heureuse.

12	6%
----	----

26	13%
----	-----

28	14%
----	-----

134	67%
-----	-----

V36-) Le changement de milieu 1 2 3 4

facilite le mariage de

la fille-mère.

123	61,5%
-----	-------

47	23,5%
----	-------

18	9%
----	----

12	6%
----	----

V37-) Le père célibataire est 1 2 3 4

poli.

36	18%
----	-----

36	18%
----	-----

41	20,5%
----	-------

87	43,5%
----	-------

V38-) La fille-mère n'est pas 1 2 3 4

maudite par ses parents.

46	23%
----	-----

19	9,5%
----	------

21	10,5%
----	-------

114	57%
-----	-----

ANNEXE VIII

Grille d'entretien administrée aux filles-mères

Nous faisons une étude sur l'image des filles-mères ; si vous voulez bien nous accorder quelques minutes, nous allons vous poser un certain nombre de questions. Merci pour votre précieuse collaboration.

- 1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?
- 2) Pensez-vous être différente des autres ?
- 3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?
- 4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez?
- 5) Que représente pour vous la fille-mère ?
- 6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?
- 7) Eprenez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?
- 8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ? Bien sûr, nous ne cherchons pas à connaître votre nom, mais il sera utile pour l'analyse de notre enquête que nous disposions des informations suivantes :

Age : Moins de 20 ans _

- 21 à 25 ans _

- 26 à 30 ans

- 31 à 35 ans

36 ans et plus _

Niveau d'instruction

Non scolarisée _

scolarisée

- Connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

--

ANNEXE IX

Protocoles d'entretiens des filles-mères

Sujet 1

1) En tant que fille-mère où habitez-vous ?

réponse : j'habite chez ma grand-mère maternelle

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : maintenant que j'ai accouché, il n'y a pas de doute que je suis différente des autres jeunes filles.

3) Comment être-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : Au nom de Dieu ! je ne peux pas vous expliquer comment je suis parvenue à la situation de fille-mère. Seulement, je pourrais dire que c'était quelque chose qui était écrit et Dieu l'a exaucé.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : wallahi ! je n'accepterais pour rien au monde car j'ai vécu toutes les difficultés.

Toutes les difficultés ?

réponse : Oui, toutes les difficultés, les injures dont on fait l'objet dans la famille. Puis tous mes oncles paternels se sont abstenus de m'adresser la parole. Peut-être seule ma grand-mère me parle encore. Donc je ne pourrais plus recommencer.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : c'est une fille qui doit faire beaucoup attention pour ne plus commettre les mêmes erreurs et cela même si personne d'autre ne lui le recommande.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : A mon avis, je pense que personne n'a besoin de moi.

Pouquoi personne n'a besoin de vous ?

réponse : parce que j'ai accouché

7) Eprenez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : j'éprouve un sentiment d'humiliation

De l'humiliation ?

réponse : c'est une humiliation dans la mesure ou dans toute notre famille je suis la seule à être dans cette situation embarrassante.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : Eh bien, dans ma vie de tous les jours, certaines personnes passent le plus clair de leur temps à m'insulter et à rire de moi en disant <<regardez nous une jeune fille qui a déjà accouché>>. Ces genres de propos sont surtout tenus par les gens de ma famille.

- Age : 18 ans

- Niveau d'instruction : non scolarisée-

- connaissez-vous, vous-même une fille-mère ? Oui Non

Sujet 2

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : chez ma grand-mère.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse: Oui.

Comment ?

réponse : comme ça.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : c'est la précocité : le fait d'entreprendre des activités sexuelles trop tôt.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : Non, je ne serais pas d'accord.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : je ne sais pas. (rire).

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : je suis une femme estimée.

7) Eprouvez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : un sentiment d'humiliation

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : je ne sais pas, comme tout le monde

Age = 17 ans

- niveau d'instruction : non scolarisée

- connaissez-vous, vous-même une fille-mère ? Oui Non

n

—

Sujet 3

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : chez ma tante.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : c'est évident que je suis différente des jeunes filles.

Comment ?

réponse : je suis déjà, ce que je suis (fille-mère) toute la différence est là.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : c'est la volonté de Dieu.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : Ah ! je ne peux pas recommencer après toute l'humiliation que j'ai vécue. A moins que ce ne soit encore la volonté de Dieu.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : la fille-mère, c'est une fille qui ne se respecte pas.

Elle ne se respecte pas ?

réponse : Oui, elle ne vaut rien, c'est un jouet des hommes.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : tous les cas de figure sont possibles : certains hommes n'aiment pas cette catégorie de filles par contre d'autres les aiment.

7) Eprouvez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : c'est l'humiliation, cependant pour bien en parler je pense qu'il faut être entre filles-mères ; autrement il est difficile d'en parler sans gêne avec des filles non coupables de cette faute (accouchement hors mariage).

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : comment je me sens dans la société ? ça ne peut pas marcher.

Faites-vous allusion à mes rapports avec les membres de ma famille ou bien à mes rapports avec les gens en général ?

Les deux niveaux ?

réponse : ça ne peut ni marcher avec les gens de la maison ni avec ceux du dehors.

Comment cela ?

réponse : à quelque niveau que ce soit les gens te persécutent, ils te parlent mal.

En quels termes ?

réponse : des paroles déplaisantes.

- Age : 22 ans

- Niveau d'instruction : non scolarisée.

- Connaissez-vous, vous-même une fille-mère ? Oui Non

Sujet 4

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : chez ma mère.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : non, je suis comme les jeunes filles.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : wallahi, je suis issue d'une famille pauvre. Parfois à l'école, en compagnie des camarades, certaines me reprochent de ne pas pouvoir porter tel ou tel habit et excédée par ces remarques j'avais décidé de me faire de l'argent (se prostituer).

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : Non, plus jamais.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : elle n'a aucune considération.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : Bon, je ne suis pas rejetée par ma famille.

7) Eprenez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : un sentiment d'humiliation.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : personnellement, je ne me plains pas, je vis en bonne intelligence avec tout le monde

Age : 25 ans

- Niveau d'instruction : scolarisée.

- connaissez-vous, vous - même une fille-mère ? Oui Non

n

—

Sujet 5

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : chez nous (en famille).

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : Oui, dans la mesure où j'ai accouché.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : wallahi, je pense que le père de mon enfant m'a envoutée.

Au début, je ne l'aimais pas, j'aivais un copain que j'aimais beaucoup. Mais au fil du temps, j'avais fini par coucher avec lui. Et au bout d'un mois je n'avais pas vu mes règles (littéralement : je ne me suis pas lavée). Au troisième, il m'avait demandé d'aller à la maternité pour la pesée.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est ce que vous accepteriez ?

réponse : je ne pourrais pas recommencer car je ne souhaiterais pas revivre les problèmes que j'avais rencontrés pendant ma grossesse.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : une fille rejetée qui souffre avec son enfant.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : je ne me déprécie pas je pense que je suis normale.

7) Eprouvez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : je me sens humiliée parce que mes parents ne sont pas contents de mon comportement.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : au moment où je portais la grossesse, j'avais eu des problèmes avec mon copain et au niveau de la famille ma mère avait arrêté de me nourrir.

En quoi consistaient les problèmes avec ton copain ?

réponse : il y avait un ami d'un de ses petits frère qui lui avait dit qu'il m'avait vu chez un homme retirer une carte de bal. Alors mon copain aussi, en retour, avait pris la resolution de ne pas reconnaître l'enfant.

- Age : 18

- Niveau d'instruction : non scolarisée

- connaissez-vous, vous-même une fille-mère ? Oui Non

Sujet 6

1) En tant que fille-mère où habitez-vous ?

réponse : j'habite chez nous.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : il y a une différence entre nous et celles qui n'ont jamais accouché.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : c'est la volonté de Dieu. J'étais très jeune et j'ignorais tout sur la reproduction.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est ce que vous accepteriez ?

réponse : non ! je ne veux pas. Suite à ce premier accouchement j'ai eu beaucoup de chance compte tenu de mon jeune âge. Je l'ai échappé belle.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : sa mentalité change. Elle n'est plus la même. Elle sait beaucoup de choses en ce qui concerne la maternité. Elle est comme une adulte.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : je suis une femme comme les autres sans restriction aucune.

7) Eprouvez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : c'est une honte.

8) En tant que fille-mère , comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : les gens sont difficiles à vivre.

- Age : 19 ans

- Niveau d'instruction : non scolarisée

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

n

—

Sujet 7

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : chez ma mère.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : Oui, elles sont plus charmantes.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : c'était plus fort que moi. J'avais été envoutée

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : c'est possible. C'est de par mon comportement envers l'auteur de ma grossesse que tout est arrivé. Quand il venait, je le renvoyais et lui il avait recourru à des moyens occultes. Même à l'accouchement j'avais rencontré de sérieux problèmes. J'avais échappé in extremis grâce à la contre-attaque que j'avais menée à travers des prières et des philtres. Je ne souhaiterais pas recommencer.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : compte tenu de sa nouvelle situation, elle ne doit compter que sur elle-même. Elle doit aussi s'amender et patienter dans sa vie de chaque jour. Elle doit chercher à se marier pour ne pas tomber de nouveau dans les mêmes travers.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : Dieu seul est connaisseur du caractère humain . Il y a certains gens qui t'aiment, il y en a d'autres qui ne t'aiment pas. Il y a des hommes pour lesquels il n'y a pas de problèmes à aimer une fille-mère.

7) Eprouvez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : c'est une honte car personne ne souhaite accoucher en dehors d'un cadre légal c'est-à-dire d'un foyer conjugal.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : il n'y a aucun problème avec qui que ce soit.

- Age : 19 ans

- Niveau d'instruction : non scolarisée

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

Sujet 8

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : chez mon père.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : Evidemment, je le pense.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : chaque individu est responsable de ses actes. Le reste, ce sont des commentaires inutiles.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est ce que vous accepteriez ?

réponse : je ne veux pas. J'ai oublié.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : nous ne sommes pas comparables. Nous ne sommes pas comme les autres filles.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : je ne peux pas vous dire que tout le monde ne m'aime pas. Dans ma situation actuelle, je ne manque pas de quelqu'un qui m'aime.

7) Eprenez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : c'est une honte, car dans un groupe de filles on ne se sent pas à l'aise.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : Il n'y a eu aucun problème. Les tous premiers jours on m'avait engueulé et on m'avait dit de ne plus recommencer. C'est tout ! A part cela, je n'ai eu aucun problème.

- Age 20 ans

- Niveau d'instruction : non scolarisée-

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

n

—

Sujet 9

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : chez ma mère.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : parmi les femmes, il y a toujours certaines qui se croient plus importantes que les autres. Or les êtres humains sont les mêmes.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : c'est arrivé comme ça. Je pense que c'est la volonté de Dieu.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est ce que vous accepteriez ?

réponse : je n'ai plus envie de recommencer. je pense également qu'aucune fille ne voudrait vivre et revivre cette situation.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : c'est une fille prudente et avertie.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : j'estime que je ne suis ni supérieure ni inférieure aux autres. Je suis l'égale de toutes en tant que être humain.

7) Eprenevez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : certains pensent que c'est une humiliation, d'autres pensent le contraire.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : Il n'y a pas de problèmes. Je vis chez ma mère. Quand je vais au travail l'enfant reste avec ma mère.

Avant votre accouchement n'avez-vous pas rencontrer des problèmes ?

réponse : je n'ai eu aucun problème, aucune peine.

- Age : 17 ans

- Niveau d'instruction : scolarisée.

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

Sujet 10

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : chez ma mère.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : oui, j'ai accouché.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : je vais en ville (prostitution).

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : Non ! je n'accepterais pas. Je me suis beaucoup ravisée et je ne ferais plus ce qui me conduira à la case départ.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : je n'ai pas compris.

Toi maintenant, quelle opinion as-tu de toi même ?

réponse : (...).

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : Du fait de l'accouchement, je suis devenue une femme dont personne n'a besoin.

7) Erouvez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : c'est une humiliation dès lors que j'ai accouché avant le mariage.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans le société ?

réponse : Il n'y a aucun problème.

- Age : 19 ans

- Niveau d'instruction : non scolarisée

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? oui Non

n

—

Sujet 11

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse :chez ma mère.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : oui, une femme qui a accouché n'équivaut pas à une autre qui n'a jamais accouché.

3) Comment êtes vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : c'est la volonté de Dieu.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : non ! non ! je ne veux pas. Pour la première fois c'était la volonté de Dieu, on n'y peut rien.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : une mère précoce.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : Toutes les femmes sont aimées, mais pour ce qui est du cas de celle qui accouche les gens ont tendance à la prendre à la légère. Or cela n'est qu'une impression qui se dégage. Assez souvent c'est après avoir accouché que la fille se ravise , elle se ressaisie.

7) Eprouvez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : c'est loin d'une raison de légitime fierté. C'est une humiliation dans la mesure où la fille est tout de suite marginalisée, indexée comme une personne légère.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : Il n'y a aucun problème maintenant. Par contre, pendant ma grossesse j'avais rencontré quelques problèmes avec ma mère. Passés ces moments tout va bien. C'est elle même qui me garde l'enfant jusqu'à ce que je revienne de mes activités.

- Age : 21 ans

- Niveau d'instruction : scolarisée.

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

n

—

Sujet 12

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : chez ma grand-mère.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : je suis une femme comme toutes les autres.

Comment ?

réponse : je ne dépasse personne et personne ne me dépasse.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : c'est arrivé comme ça. Ce n'est pas le produit de la prostitution. C'est arrivé comme ça.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : non ! non !

Pourquoi ?

réponse : ça me suffit comme ça. J'ai appris beaucoup de leçons.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : elle n'est plus vierge et elle n'est ni une femme mariée ni une femme divorcée donc elle est fautive. Cependant, elle doit s'occuper de l'éducation de son enfant et d'elle-même en attendant que Dieu lui vienne en aide à travers un mariage.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : je ne ressemble pas aux autres femmes, mais je fais tout pour leur ressembler.

Comment ?

réponse : je ne leur ressemble pas dans la mesure où, elles se sont mariées avant d'accoucher alors que moi j'ai accouché avant d'être mariée.

7) Eprenez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : j'éprouve un sentiment d'humiliation car les gens ne me prennent pas au sérieux. J'ai l'impression qu'on me regarde d'un autre oeil.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : je vis en relative harmonie avec les gens. Toutefois il est à souligner un changement intervenu suite à mon accouchement. Maintenant j'ai beaucoup plus de problème que par le passé.

Pourquoi cela ?

réponse : c'est parce que j'ai accouché d'un enfant que les uns et les autres sont en train de me prendre à la légère. Il y a eu un net changement.

- Age 19 ans

- Niveau d'instruction : scolarisée

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

Sujet 13

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : c'est le projet AMIN qui m'a confié à une dame. Mes parents ne sont plus ici (Niamey). Ils résident présentement à Dakoro. Je dois faire trois ans d'apprentissage en couture afin d'obtenir le diplôme chez cette dame.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : je pense que je ne ressemble pas aux autres femmes parce que j'ai déjà accouché dans les conditions que vous connaissez.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : il y a plusieurs raisons : on m'engueulait beaucoup à la maison. J'étais trop jeune. Le jour où j'avais couché avec l'homme qui m'avait enceinté, il avait usé de la force. On était dans sa voiture. Il avait condamné les portières de la voiture. Quand j'avais crié, il avait étouffé mon cri et avait passé à l'acte par la force. Nous avons fait deux rapports sexuels seulement. En ce temps là, je ne savais pas ce que c'était une grossesse. Et ce n'était que quatre mois plus tard, quand je m'étais confié à une de mes amies que j'avais su que j'étais enceinte.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est ce que vous accepteriez ?

réponse : Non je ne veux pas ! je ne souhaiterais pas que Dieu crée de nouveau les conditions qui sont à la base de ma grossesse.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : quand on est fille-mère, on se dit toujours que le mariage auquel toute fille aspire légitimement est hypothétique. Nos chances sont minces. Nous avons beaucoup de problèmes en tant que fille-mère.

Lesquels ?

réponse : il y a des hommes qui n'épouseront jamais une fille-mère. Quand une fille-mère à la garde de l'enfant, elle a des problèmes de tous genres.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : comme j'ai accouché, je pense que ce n'est pas tout le monde qui m'aime.

7) Eprouvez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : c'est une honte, parce que cela ne m'a pas plu.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : il faut beaucoup de patience parce que ce n'est pas agréable. Or ce n'est pas du tout juste d'insulter une fille parce qu'elle a accouché. Nous mêmes (filles-mères) quand cela nous ait arrivé ce n'est pas de notre bon vouloir. Du moins moi, je ne l'ai pas souhaité.

- Age 20 ans

- Niveau d'instruction : scolarisée

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

Sujet 14

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : chez mon père.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : Non.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : c'est parce que je suis femme.

c'est-à-dire ?

réponse : (...)

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

reponse : je n'accepterais pas.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : je ne sais pas.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : j'estime que tout le monde m'aime.

7) Eprenevez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : un sentiment de fierté.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : j'ai été engueulée et mes parents sont fâchés.

- Age 18 ans

- Niveau d'instruction : non scolarisée

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

n

--

Sujet 15

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : en famille.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : je ne suis pas comme une fille qui n'a jamais accouché.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : c'est la volonté de Dieu.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : je ne veux pas une fois ça suffit. Il faut prier que Dieu nous en garde ce qui est fait est fait, prions que Dieu nous donne un bon foyer.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : une mère précoce.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : j'estime que je suis une femme que tout le monde aime.

7) Eprenez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse c'est une humiliation, ce n'est pas normal qu'une fille accouche en dehors du foyer conjugal.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : nous vivons en harmonie.

- Age : 19 ans

- Niveau d'instruction : non scolarisée

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

Sujet 16

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : Auparavant, je logeais chez ma tante mais avec la grossesse il y a eu quelques problèmes et j'ai quitté là-bas. maintenant, je loge chez des voisins.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : oui.

Oui ?

réponse : elles n'ont jamais accouché.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : quand je fréquentais encore l'école mes parents m'empêchaient de sortir, mon père me coiçait beaucoup. C'est pour cela que j'ai accouché. On m'empêchait d'aller causer.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : je ne veux pas. Même cette grossesse je ne l'ai pas voulue.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : Elle n'est plus comme avant. Son avenir est compromis.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : je suis une femme estimée.

7) Eprouvez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : j'éprouve de la honte, de l'humiliation.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : il y a eu un changement entre la vie avant mon accouchement et la vie que je mène aujourd'hui.

- Age 23 ans

- Niveau d'instruction : scolarisée

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

Sujet 17

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : Chez ma grand-mère.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : il est évident qu'une fille qui a accouché est différente de celle qui n'a jamais accouché.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : c'est la volonté de Dieu.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : (...)

5) Que représente pour vous une fille-mère ?

réponse : je ne sais pas.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : certains hommes n'aiment pas les filles-mères, d'autres admettent que ce qui leur arrive est l'expression de la volonté de Dieu.

7) Eprouvez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : de l'humiliation.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : nous sommes quatre orphelins. Je suis la seule fille du groupe nous vivons tous chez notre grand-mère. Notre mère est décédée. En famille, nous nous entendons bien. Quand je vais en ville, je laisse l'enfant. S'il arrive que ma grand-mère s'absente, c'est la femme de mon grand-frère qui s'en occupe. Au début de ma grossesse, mes parents m'avaient tout simplement demandé le nom de l'auteur de la grossesse et je le leur avais dit, c'est tout.

- Age 20 ans

- niveau d'instruction : non scolarisée

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

Sujet 18

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : je suis chez ma mère.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : je ne peux ressembler qu'à moi-même.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : c'est la volonté de Dieu. Au début, je ne savais même pas que j'étais enceinte.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : Non je veux pas. Il faut prendre conseil maintenant. Parmi les amies et les parents on vous insulte toujours.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : c'est une fille avertie. Suite aux difficultés et aux injures la fille-mère ne doit pas être recidiviste.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : il se pourrait que tu rencontres des gens qui t'aiment, il se pourrait aussi que tu rencontres des gens qui ne t'aiment pas. Ainsi va la vie.

7) Eprenez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : c'est un sentiment d'humiliation. Bref ça dépend.

8) En tant fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : Dieu merci ! Il n'y a aucun problème. Personne n'avait su que j'étais enceinte car pendant ma grossesse je voyais mes règles. C'était à partir du septième mois que je m'étais rendue à la PMI et on m'avait dit qu'il s'agissait d'une grossesse. A la maison personne ne m'a posé un problème quelconque.

- Age 20 ans

- Niveau d'instruction : non scolarisée

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

n

-

Sujet 19

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : chez mes parents.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : je suis comme les autres femmes. Toute femme est une femme.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : c'est la volonté de Dieu.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : je ne souhaite plus revivre la même situation désagréable.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : elle est exclue du jeu social. Elle vit en paria.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : une femme normale.

7) Eprouvez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : c'est une humiliation parce que je ne me sens plus comme avant.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : En public les gens ont tendance à nous critiquer.

- Age 19 ans

- Niveau d'instruction : non scolarisée

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

n

—

Sujet 20

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : chez mes parents.

2) Pensez-vous être différente des autres?

réponse : je ne ressemble pas aux autres femmes. Car parmi les femmes il y en a qui se conduisent bien et il y en qui sont des << passe-partout >>

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : c'est la volonté de Dieu.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : non, c'est la volonté de Dieu. Non je ne veux pas. Tout le monde te critique en tant que fille-mère. Je ne souhaite pas recommencer.

5) Que représente pour vous une fille-mère ?

réponse : une mère précoce.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : je suis comme tout le monde. Mais il faut être une partenaire fidèle.

7) Eprenez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : j'éprouve un sentiment de honte.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : je n'ai eu aucun problème. C'est ma mère seulement qui m'a parlé c'est tout.

- Age 20 ans

- Niveau d'instruction : non scolarisée

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

n

—

Sujet 21

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse :chez mes parents.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : je ne ressemble pas aux autres filles. Mais chez Dieu nous sommes toutes les mêmes. Chez les humains dès qu'une fille accouche, on n'a plus de respect pour elle.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : lorsque j'avais été renvoyé de l'école, j'avais demandé à mon père de m'inscrire dans une école privée. Il ne l'avait pas fait. Après j'avais rencontré l'homme qui m'avait engrossé ; celui-ci m'avait promis les frais de scolarité. C'était la raison pour laquelle je lui avais fais confiance. Il m'avait enceinté et il ne m'avait pas payé les frais de scolarité. Il n'a pas reconnu l'enfant. C'est par le biais de Omar que j'ai eu ce travail à la CARITAS Grand-marché.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : non je ne veux pas. J'ai été abusée

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : Elle doit tenir une bonne conduite sociale pour se faire pardonner.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : quand j'ai accouché, je n'ai eu aucun problème. Tout le monde a accepté l'enfant. Il est plus habitué à ma famille qu'à moi-même. Mais je ne suis plus une jeune fille.

7) Eprouvez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : je suis gênée, il n'y a pas de quoi être fière.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : il n'y a eu aucun problème. Personne ne m'a demandé quoi que ce soit.

- Age 18 ans

- Niveau d'instruction : scolarisée

- connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

Sujet 22

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : chez mon père.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : physiquement, nous ne sommes pas les mêmes. Nous sommes différentes à vu d'œil.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

répons : c'est la volonté de Dieu.

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : Non, on reprend conscience après une telle épreuve.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : une fille étouffée, il y a des choses qu'on ne peut plus se permettre.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : je suis comme tout le monde.

7) Eprenez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

réponse : j'éprouve un sentiment d'humiliation.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : j'ai été renvoyée de la fmille pendant un mois. Ainsi je suis partie loger chez certains de nos parents à Goudel. C'est eux qui ont prié ma mère de m'accepter de nouveau à la maison.

- Age 22 ans

- Niveau d'instruction : non scolarisée.

- Connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

Sujet 23

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

réponse : chez mon père.

2) Pensez-vous être différente des autres ?

réponse : nous sommes toutes des femmes.

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

réponse : c'est la volonté de Dieu.

4) Si ce qui vous est arrivée était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

réponse : je ne veux pas. J'ai beaucoup souffert. Partout on t'insulte.

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

réponse : c'est une fille avisée.

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

réponse : il faut faire tout ce qui fera en sorte qu'on t'aime, il faut respecter tout le monde, surtout les vieux. Il faut se battre pour gagner sa vie.

7) Eprenez-vous un sentiment de fieté ou d'humiliation ?

réponse : j'éprouve un sentiment d'humiliation.

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

réponse : il y a un changement. Mon grand-frère m'a engueulé jusqu'à présent on ne s'entend pas bien.

- Age : 20 ans

- Niveau d'instruction : non scolarisée.

- Connaissez-vous personnellement des filles-mères ? Oui Non

ANNEXE X

Résultats du dépouillement des réponses des filles-mères

1) En tant que fille-mère, où habitez-vous ?

- * En famille (chez mon père ou chez mes parents). 43,48 % (10/23).
- * Chez ma mère. 26,09 % (6/23).
- * Chez ma grand-mère maternelle. 17,39 % (4/23).
- * Chez ma tante. 4,35 % (1/23)
- * Chez une tutrice. 4,35 % (1/23)
- * Chez des voisins 4,35 %. (1/23).

2) Pensez-vous être différente des autres ?

- * J'ai accouché, je suis différente des autres jeunes filles. 56,53 %. (13/23)
- * Non, je suis comme les jeunes filles (nous sommes toutes des femmes). 21,74 % (5/23)
- * Oui, elles sont plus charmantes 8,70 % (2/23)
- * Les êtres humains sont les mêmes. 4,35 % (1/23)
- * Je ne peux ressembler qu'à moi-même. 4,35 % (1/23).
- * Je ne ressemble pas aux autres : certaines femmes se conduisent bien et d'autres sont des << passe-partout >>. 4,35 % (1/23).

3) Comment êtes-vous parvenue à la situation de fille-mère ?

- * C'est la volonté de Dieu (la prédestination). 52,17 % (12/23).
- * Par l'envoûtement du partenaire sexuel. 8,70 % (2/23)
- * La prostitution pour remédier à l'indigence familiale. 8,70 % (2/23)
- * La précocité sexuelle. 4,35 % (1/23).
- * L'ignorance des mécanismes biologiques de la reproduction liée au bas âge. 4,35 % (1/23).
- * Climat familial conflictuel, victime d'un abus de confiance "viol" 4,35 % (1/23).
- * Handicap du fonctionnement scolaire, promesse d'inscription du partenaire sexuel 4,35 % (1/23).
- * Le statut de femme. 4,35 % (1/23).
- * Chaque individu est responsable de ses actes. 4,35 % (1/23).

4) Si ce qui vous est arrivé était à recommencer est-ce que vous accepteriez ?

- * Non, je ne serais pas d'accord. 73,91 % (17/23).
- * Je ne pourrais plus recommencer à cause du rejet familial et social. 17,39 % (4/23).
- * Je ne pourrais pas recommencer car je ne souhaiterais pas revivre les problèmes que j'avais rencontrés pendant ma grossesse. 4,35 % (1/23).
- * (.....) 4,35 % (1/23)

5) Que représente pour vous la fille-mère ?

- * Une mère précoce. 17,39 % (4/23).
- * C'est une fille prudente et avertie. 13,04 % (3/24).
- * Je ne sais pas. 13,04 % (3/23).
- * Son mariage est hypothétique, la garde de son enfant lui pose des problèmes de tous genres (son avenir est compromis). 8,70 % (2/23).
- * Une fille rejetée (elle vit en paria) qui souffre avec son enfant. 8,70 % (2/23).
- * Elle ne doit compter que sur elle-même. Elle doit s'amender et être patiente, Elle doit chercher à se marier pour éviter de commettre des erreurs. 8,70 % (2/23).

- * C'est une fille qui ne se respecte pas : c'est un jouet des hommes. 4,95 % (1/23).
- * Elle n'a aucune considération. 4,35 % (1/23).
- * (.....) 4,35 % (1/23).
- * Une fille étouffée, il y a des choses qu'elle ne peut plus se permettre. 4,35 % (1/23).
- * Elle n'est pas vierge, elle est fautive. Mais elle doit s'occuper de l'éducation de son enfant et d'elle-même en attendant de se marier. 4,35 % (1/23).
- * Elle doit observer une bonne conduite sociale pour se faire pardonner. 4,25 % (1/23).
- * Nous ne sommes pas comme les autres filles. 4,35 % (1/23).

6) Pensez-vous être une femme normale ou estimée ou être une femme sans valeur ?

- * Je suis une femme comme les autres (mais il faut être fidèle). 26,1 % (6/23).
- * Certains hommes nous aiment, d'autres ne nous aiment pas. 26,1 % (6/23).
- * Une femme estimée. 17,4 % (4/23).
- * Personne n'a besoin de moi, j'ai accouché. 8,70 % (2/23).
- * Quand tu accouches, les gens te prennent à la légère. 8,70 % (2/23).
- * Je ne ressemble pas aux autres filles-mères 8,70 % (2/23).
- * Je ne suis pas rejetée par ma famille. 4,35 % (1/23).

7) Eprouvez-vous un sentiment de fierté ou d'humiliation ?

- * Un sentiment d'humiliation. 60,87 % (14/24).
- * Un sentiment de honte lié au fait d'être traité comme une personne légère. 8,70 % (2/23).
- * Un sentiment de honte lié à une situation embarrassante. 8,70% (2/23).
- * Un sentiment de honte découlant du fait de ne plus se sentir comme avant. 4,35 % (1/23).
- * Un sentiment de honte lié à l'incapacité de se sentir à l'aise dans un groupe de filles. 4,35 % (1/23).
- * Un sentiment de honte entretenu par le mécontentement des parents. 4,35 % (1/23).
- * Certains pensent que c'est une humiliation, d'autres pensent le contraire. 4,25 % (1/23).
- * Un sentiment de fierté. 4,35 % (1/23).

8) En tant que fille-mère, comment vous sentez-vous dans la société ?

- * Aucun problème. 30,43 % (7/23).
- * Je vis en harmonie avec tout le monde. 21,74 % (5/23).
- * Objet de rejet familial et social par des paroles déplaisantes. 21,74 % (5/23).
- * Objet de rejet familial. 17,39 % (4/23).
- * Se faire prendre à la légère. 8,70 % (2/23).
- * Age. Moins de 20 ans 78,26 % (18/23).

.21 à 25 ans 21,74 % (5/23).

Niveau d'instruction

Non scolarisée 69,57 % (16/23).

Scolarisée 30,43 % (7/23).

- Connaissez-vous personnellement des filles-mère ? Oui

Non

100 %

0

(23/23)